J.A. – SION – 10e ANNÉE – N° 25

LUNDI 31 JANVIER 1977

NF

Téléphone 027/23 30 51
Publicité :
Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11

CARROSSERIE
TORSA
TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS
SIERRE SION VIEGE

Le nº 60 ct.

Avalanche à à Chandolin

Sauvetage inespéré

Voir page 14

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

PERSPECTIVE

Pour un dialogue dans la charité

Dans une lettre publiée par le Nouvelliste, *Michel de Saint-Pierre prend position à propos de mon article sur* Les Fumées de Satan.

Cette lettre m'invite à préciser ma pensée, dans l'espoir d'un véritable dialogue, hors de toute attaque et jugement de valeur personnels.

Dans la question douloureuse qui a suscité l'initiative du groupe Credo, je me sens, comme tous les catholiques suisses, à la fois étranger et directement concerné.

Etranger, car les abus relevés concernent en fait la France. Nous gardons davantage le sens de la mesure, de l'équilibre, de la discipline. Nous sommes plus mesurés, moins exposés aux extrêmes et par là plus ternes que les Français. Ce qu'on pourrait qualifier d'abus ou d'excentricité relève plutôt de la naïveté prétentieuse ou stupide, mais ne touche pas au dogme ni aux questions religieuses fondamentales.

Il est dès lors absolument faux de transposer sans autre chez nous un climat, une problématique, une atmosphère, des questions qui se posent en fait ailleurs. Ceux qui veulent susciter une psychose de conflit religieux accomplissent une bien vilaine besogne puisque dans notre pays n'existent pas les faits qui provoquent une telle agitation religieuse chez nos voisins.

Nous avons manqué trop souvent et nous manquons de l'originalité de pensée qui nous permettrait de résoudre authentiquement les problèmes qui se posent dans notre situation réelle. Cela exigerait intelligence, courage, esprit d'initiative, ce qui nous fait précisément défaut. Il est bien plus facile d'appliquer simplement et passivement des pratiques, des conceptions, des méthodes élaborées par d'autres et ailleurs ; il est plus facile de se faire le coryphée rapidement sectaire des idées des autres, même si elles tombent sur nous comme des cheveux sur la soupe.

Cette passivité paresseuse est certainement la caractéristique principale et la cause première de la relative faiblesse de la vie religieuse dans nos diocèses. Elle pourrait constituer le thème vrai d'un dossier parallèle à celui constitué pour la France par Les Fumées de Satan.

A titre d'exemple, je citerais ces groupements religieux qui ne vivent que par le recours constant à des forces extérieures que les membres écoutent dans un état de totale passivité, comme des enfants à l'école.

Et cependant je me sens directement concerné par les difficultés du catholicisme français.

Prêtre, je me découvre responsable des abus nombreux et scandaleux commis par d'autres prêtres. Je souffre de voir de si nombreux prê-

A. Fontannaz

Suite page 6

VOTATIONS CANTONALES

Dans l'indifférence générale, le Valais s'est donné un Tribunal administratif prévu depuis cent ans

Lamentable participation : 10,57 %

Si les constituants valaisans de 1875, qui ont inscrit dans notre Charte cantonale le principe d'un Tribunal administratif, étaient encore là pour commenter les résultats du scrutin d'hier, quelle ne serait pas leur déception de constater que pour UN OBJET INTÉRESSANT AUSSI DIRECTEMENT CHAQUE CITOYEN la participation n'a été que de 10,57 % ! Le record de l'abstention a été battu, ou tout au moins égalé, ce dimanche 30 janvier, par le corps électoral valaisan.

Cette lamentable désertion des urnes, que l'on doit enregistrer chaque fois que l'on ne propose pas aux citoyens d'élire, mais de voter, peut déboucher sur les plus cuisantes aventures. Il aurait suffi, hier, qu'une faible minorité d'opposants profite de cette démission du corps électoral pour que cette nouvelle loi voulue depuis cent ans par notre canton, voulue à l'unanimité moins une voix par le Grand Conseil et voulue par tous les partis politiques de ce pays pour que le non l'emporte !

On ne peut prendre à la légère ce record d'abstention qui fait suite à toute une série de résultats, ces années dernières, tournant autour d'une participation de 15 %. Est-ce à dire qu'il faut aux Valaisans des amis à élire et des adversaires à combattre pour qu'ils daignent se rendre aux urnes ? Est-ce à dire qu'après avoir élu leurs conseillers communaux, leurs députés ou leurs conseillers d'Etat, ils s'en remettent entièrement à ces élus pour gérer les affaires publiques ? Quelles que soient les réponses à ces questions, ni l'excuse d'une date mal choisie (nous avions prévu que ces votations se situant entre les élections communales et les élections cantonales risquaient de tomber dans l'indifférence générale) ni l'excuse de la « corvée » du vote (alors que toutes les facilités souhaitables ont été introduites pour que chacun puisse exercer son devoir civique sans se priver pour autant d'une journée de ski !)

Par Gérald Rudaz

ne peuvent justifier le fait lamentable que, sur dix citoyens un seul prenne la peine de venir voter. Hier, par bonheur, ce dixième citoyen s'est trouvé d'accord avec la loi et le décret proposés. Il n'est pas difficile d'imaginer ce qui se serait passé s'il ne l'avait pas été ! Et il n'est pas difficile non plus d'imaginer ce qui pourrait se passer, un jour ou l'autre, au rythme de cette dégradation de l'esprit civique révélée par les taux de participation dégressifs, si cet unique citoyen sur dix à venir voter est animé d'intentions destructives à l'égard de nos institutions. C'est sur ce point précis que l'abstention est grave pour notre démocratie. Et que, par conséquent, il est grand temps pour chacun de prendre conscience de la nécessité de remonter la pente de cette très mauvaise habitude.

Ainsi, en dépit d'une misérable participation, nous pouvons enregistrer avec satisfaction l'introduction de la procédure et de la juridiction administratives dans notre canton.

C'est par un grand merci à ceux qui, animés d'un sain esprit civique, ont tenu à venir voter cette loi livrée au bon vouloir du 10,57 % du corps électoral que nous devons conclure ce commentaire, en souhaitant vivement que chacun sache tirer la leçon de ce scrutin HISTORIQUE qui est hélas loin d'avoir revêtu l'éclat de l'honorable participation qu'il eût mérité.

Concordat : aucun problème 10 247 oui, 3082 non

On retrouve, pour le décret concernant l'adhésion du Valais au concordat sur l'entraide judiciaire en matière civile, la même participation de 10,57 % et, à peu de choses près, les mêmes résultats. Ce décret a été accepté à 77 % par les votants et par tous les districts. Cet objet était également recommandé au oui populaire par tous les partis politiques du canton.

Lire les résultats détaillés et nos interviews page 6

Juridiction administrative 10 232 oui, 3221 non

Les 13 453 citoyens ayant valablement voté la loi sur la procédure et la juridiction administratives (il y eut 13 706 votants, 236 bulletins blancs et 17 nuls) ont répondu OUI à 76 % sur l'ensemble du canton.

C'est donc par le 76 % du 10,57 % du corps électoral (129 618 électeurs inscrits) que le Valais s'est donné un Tribunal administratif. La majorité des OUI n'appelle aucune réserve et ce résultat de 10 232 oui contre 3221 fait heureusement oublier la déception d'une participation lamentable. Tous les districts ont fourni une majorité acceptante. Seules les communes de Gluringen, Eisten, Lalden, Randa, Unterbach, Wyler, Guttet et Miège ont répondu non. On voit ainsi qu'en Valais romand, à part Miège, toutes les communes ont voté « oui » à des majorités atteignant 100 % (Saint-Jean) et, pour beaucoup (Saint-Léonard, Veysonnaz, Saint-Maurice, Vernayaz) dépassant largement 90 %.

Le taux de majorité des districts donne le « classement » suivant : Saint-Maurice 85 % ; Martigny 81 % ; Monthey 80 % ; Sion 79 % ; Conthey, Sierre et Rarogne oriental 78 % ; Conches 77 % ; Brigue 76 % ; Viège 74 % ; Entremont 70 % ; Rarogne occidental et Loèche 67 % ; Hérens 65 %.

Dans les principales villes, ces taux de majorité de oui sont : 91 % à Saint-Maurice ; 87 % à Monthey et à Brigue ; 83 % à Viège ; 81 % à Sion ; 78 % à Martigny et 77 % à Sierre.

Vissoie, au cœur d'Anniviers

La Fédération des sociétés de développement du val d'Anniviers, qui groupe les organes chargés du développement de Vercorin, Vissoie, Ayer, Zinal, Grimentz, Chandolin et Saint-Luc, vient de fêter ses dix ans, comme nous l'avons relaté. C'est à Vissoie que cet organisme vit le jour. Au pied de la tour de l'Evêque, qui date du XIIe siècle, mois après mois, des formules ont dû être trouvées, des solutions approfondies pour permettre à la vallée d'acquérir sa place dans le tourisme valaisan. **Photo NF**

Voiture contre un mur à Vétroz Un mort et un blessé grave

Voir page 9

TLM : une manière « d'informer » toujours plus dirigée

Voir page 14

Aujourd'hui lundi

Dernière session de la législature 1973-1977 du Grand Conseil

C'est ce matin 31 janvier que s'ouvre à Sion la session prorogée d'automne 1976 du Grand Conseil valaisan.

Nous avons exposé dernièrement les principaux objets qui vont être discutés à cette session prorogée. Celle-ci revêt un aspect particulier du fait qu'elle sera la dernière de la législature 1973-1977.

La prochaine session sera, en effet, celle qui, après les élections de mars, aura pour but de mettre en place les divers rouages du nouveau Parlement cantonal.

En venant à cette dernière session, beaucoup de députés feront leurs adieux à leurs collègues, ayant d'ores et déjà renoncé à toute nouvelle candidature.

Le travail ne manquera toutefois pas pour nos parlementaires qui entendent liquider l'essentiel des travaux entrepris sous leur responsabilité afin de laisser place nette à la future haute assemblée.

g.r.

La qualité à prix MIGROS!

Maintenant en Multipack encore plus avantageux!

Lames de rasoir

SUPER X-TIMES SHARP
Avec couche de Teflon et tranchant platiné.

2 boîtes de 10 lames

2.30

au lieu de 2.80

Le sac **8.50**

Sac à provisions
En toile de coton plastifiée, 40x37 cm. Anses solides.
En beige, bleu jeans, rouge, bleu clair et bleu foncé.

14.–

Sac de sport
50x32x21 cm(!), en vert, bleu clair et rouge.

12.–

Cruche isolante Mio-Pot
chromée ou de couleur, contenance d'env. 1 litre.

La pièce **4.50**

Assortiment de bourses
Cuir nappa, en diverses teintes.
Etui à mouchoirs en papier avec 10 mouchoirs en papier ● **Bourse à fermoir mode** ● **Bourse** ● **Porte-monnaie à fermeture à glissière** ● **Trousse à cosmétiques.**

4 verres **4.–**

Verres empilables

3.50

Balayette et pelle
Pelle en matière plastique, balayette en crin

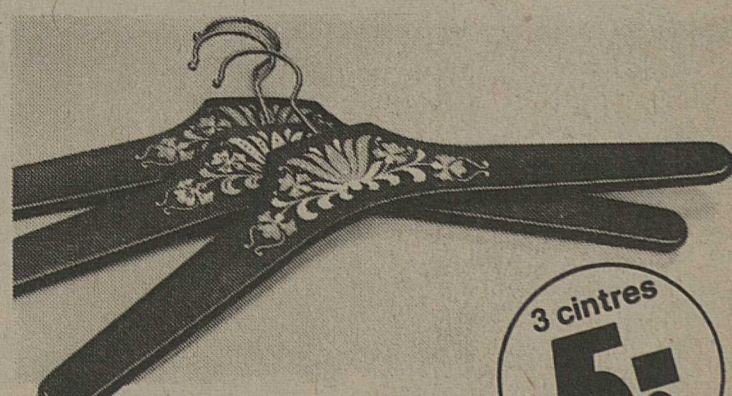

3 cintres **5.–**

Cintre
en bois, avec motif de peinture paysanne.

10.–

Balai mécanique
en métal, manche démontable, touche d'évacuation de la poussière.

Prix MIGROS
plus actuels que jamais!

MIGROS

Dans la nature sauvage du Nord

Coucher de soleil sur la mer.

La taïga – la toundra – la mer

Texte et photos de Françoise, Charly, François et Pierre-Alain ②

(suite de l'article paru le 18.1.1977)

Au nord du cercle polaire, la taïga s'espace de plus en plus pour faire place à une large frange de bouleaux rabougris sur quelques dizaines de kilomètres. Le sommet pelé des collines annonce les plateaux dénudés de la toundra. Cette formation d'herbe rase est le pendant de nos pelouses alpines.

La faune

La faune est beaucoup plus variée et abondante que dans les Alpes. Le loup dans la toundra, comme le lynx et l'ours dans la taïga, a passablement reculé devant l'homme. Les troupeaux de rennes au contraire sont nombreux mais tous semi-domestiqués. Les rennes ne peuvent échapper à l'observation du voyageur, ils restent tout de même farouches et difficiles à approcher.

Chacun sait que les effectifs des populations de lemmings, petits rongeurs ressemblant aux hamsters, ont un cycle d'abondance de quatre ans. Malheureusement, 1976 était au creux de la vague et nous ne vîmes que quelques cadavres dans les montagnes ainsi que des quantités phénoménales de crottes.

Dans les premières années qui suivent le « creux », les quelques survivants trouvent une nourriture végétale de plus en plus abondante et se multiplient à une vitesse croissante. Bientôt, ils mangent l'herbe plus vite qu'elle ne croît et c'est la catastrophe : mortalité élevée et émigration en masse. Les carnivores dont les lemmings constituent le plat de résistance – renard roux et populaire, buse pattue et surtout chouette harfang (grande chouette blanche) – présentent le même cycle avec un léger décalage.

Parmi les oiseaux, on trouve le bruant des neiges qu'il faut regarder à deux fois pour ne pas le confondre avec le pinson des neiges ou niverolle des Alpes. Comme elle, il niche dans des cavités de petites parois rocheuses bien exposées au soleil. Les pluviers guignards et dorés nichent dans ces régions immenses et sans limites.

Le regard porte loin dans la toundra, les montagnes aux pentes atténuées par une longue érosion glacière abritent de nombreuses dépressions très ouvertes. Sur un sol gelé en profondeur, les eaux de dégel s'accumulent dans ces dépressions. Les lacs, marais et tourbières nombreux offrent les quantités d'aliments les plus considérables et, comme les oiseaux vivent en majorité aux dépens des ressources d'eau douce, c'est là que l'ornithologue pourra admirer canards, bécasseaux, chevaliers, pluviers, barges, etc.

Cette abondance d'oiseaux est à expliquer, lorsque l'on pense au climat rude de ces régions arctiques, par le fait qu'en été la température permet même brièvement (trois mois sans gel) à une végétation assez abondante de s'épanouir.

Une foule d'insectes, de mollusques, de rongeurs vivent aux dépens de cette végétation. Ces herbivores serviront de nourriture aux échassiers, palmipèdes et rapaces.

Un voyage au mois de mars 1975 nous a permis de voir dans quelle mesure la toundra pouvait être un désert glacé, au silence absolu en hiver.

Presque toute vie devient impossible dans la nuit polaire ; seuls restent les rennes, gloutons, ours, rongeurs, lagopèdes (« perdrix » des neiges), l'harfang. Les migrateurs qui quittent la toundra et la taïga se rendent dans leurs aires d'hivernage plus au sud, soit en Europe, soit en Afrique.

La mer

Après avoir traité des milieux terrestres, la taïga et la toundra, caractéristiques des climats froids, nous allons présenter le milieu marin.

En arrivant au Varangerfjord, on ne peut manquer d'être impressionné par le nombre de mouettes tridactyles. C'est la seule mouette qui chasse en haute mer ; elle y vit d'ailleurs durant la plus grande partie de l'année quand elle n'est pas liée à la terre ferme pour nicher. Où nichent ces mouettes qu'on croise en grand nombre sur des kilomètres de côte ? Il suffit de les suivre le soir quand le grand rassemblement se fait vers la colonie à laquelle elles appartiennent.

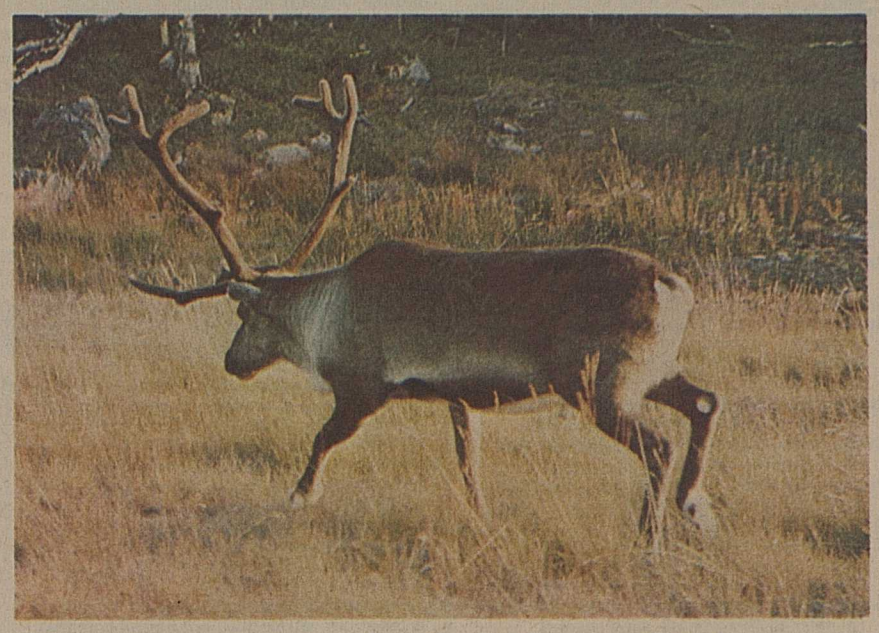

Renne, qu'on voit en grands troupeaux dans la toundra de Laponie.

Elles nichent là dans des falaises inaccessibles. Les mouettes du Varangerfjord nichent sur la presqu'île d'Ekkeroy. 10 000 mouettes ont accroché là leur nid dans une falaise abrupte dont les parois verticales plongent dans les flots écumants. Sur la masse sombre du rocher, des milliers de points blancs, proches les uns des autres mais régulièrement espacés, sont comme l'écho du ballet aérien qui se déroule devant la paroi. Un vacarme assourdissant règne dans ces colonies. Toute excitation s'exprime par des cris aigres et saccadés qui ont valu leur nom anglais à ces mouettes : kittiwake. Les adultes vont chasser en mer aussi loin que leur permettent leurs capacités voilières et la nécessité du nourrissage des jeunes.

Sur le trajet du retour, elles peuvent être les victimes de rapaces comme le faucon pèlerin qui va les dévorer au sommet de la falaise, ne laissant sur place que les ailes et le bréchet. Un autre danger les guette : les labbes, laridés de teinte sombre, au vol rapide, caractérisés par leur queue et bien connus pour leurs habitudes de rapines. Les deux rectrices médianes dépassent nettement les autres et ont une forme particulière. Il est intéressant d'observer leur technique de chasse. L'oiseau noir arrive d'un vol rapide à la rencontre des mouettes. Ayant choisi sa victime, il la talonne, ce qui donne lieu à une démonstration de haute voltige impressionnante. Il la poursuit jusqu'à ce qu'elle dégorge son dernier repas, qu'il s'empresse d'avaler toujours en vol.

Trois espèces de goélands nichent à proximité de cette colonie : les goélands argenté, brun et marin, le plus grand de tous. Plus tôt dans la saison, des guillemots et des pingouins nichent dans ces mêmes falaises ; en août, ils ont déjà regagné la haute mer. Il y a là deux espèces de cormorans : le grand cormoran qu'on peut observer en hivernage sur le Léman où il établit un dortoir sur l'île de Peilz, et le cormoran huppé, beaucoup plus rare chez nous. Ces oiseaux d'eau possèdent la particularité d'avoir un plumage non étanche, qui nécessite une longue exposition au soleil pour le sécher. Au Porsangerfjord, nous avons eu l'incroyable chance de voir passer 30 m au-dessus de nous un pygargue à queue blanche adulte. C'est un aigle, plus grand que l'aigle royal, avec un bec massif, énorme, une queue toute blanche qui hante les eaux continentales et côtières. Autrefois répandu, il recule devant les chasseurs qui voyaient en lui un concurrent, actuellement un danger bien plus sournois le menace : la pollution. Tous les pesticides utilisés dans l'agriculture arrivent tôt ou tard à la mer où il puise sa nourriture. On sait que les fins de chaînes alimentaires sont particulièrement fragiles en raison de la concentration des produits toxiques non dégradables qui s'accumulent dans les tissus. Pour ce géant, comme pour bien d'autres rapaces, tout cela se résume en une baisse de la fécondité suivie de l'extinction des populations.

Les mammifères

Plus au sud, pour observer les phoques, nous avons gagné un archipel au large de Strömstad (Suède). Nous avons passé deux jours sur l'île, à la limite sud d'une réserve de phoques. Pour peu que l'on coupe le moteur du canot, on peut s'approcher des îlots granitiques polis par les glaciers où ils viennent mettre bas et passer la nuit, sans les déranger. Certains individus, peu timides, viennent crever la surface de la mer à 20 m, pour nous observer de leurs grands yeux noirs. Quel contraste par rapport aux marsouins (mammifères ayant adopté un mode de vie entièrement aquatique, comme tous les cétacés) que l'on rencontre dans tous les fjords de Norvège. On n'aperçoit d'eux que des dos ronds et argentés, surmontés d'un aileron. Seul le souffle de leur évent permet au profane de se rendre compte qu'il ne s'agit pas de poissons. On ne peut s'empêcher de penser aux grands cétacés en voie de disparition en raison d'une pression de chasse bien trop forte. Les phoques aussi sont trop chassés et l'augmentation des effectifs qui a suivi la mise à ban de l'archipel d'Urs Holmen (S) en est une preuve.

Comme on vient de le montrer dans cet aperçu trop bref, la Scandinavie représente le plus grand réservoir de vie sauvage d'Europe. C'est particulièrement frappant dans le cas des oiseaux d'eau dont la plus grande partie niche sous ces latitudes.

Ces espèces sont particulièrement vulnérables dans leurs aires de nidification où les drainages font disparaître les tourbières. Cela ne doit pas nous faire oublier que pour atteindre, en automne, les zones humides des régions tropicales, la sauvagine doit parcourir des milliers de kilomètres. Si en Europe nous ne lui ménageons pas de relais, la faune du nord pourrait s'en ressentir.

Les échanges qui se font au cours des migrations montrent bien la nécessité d'une action internationale pour la protection de la nature.

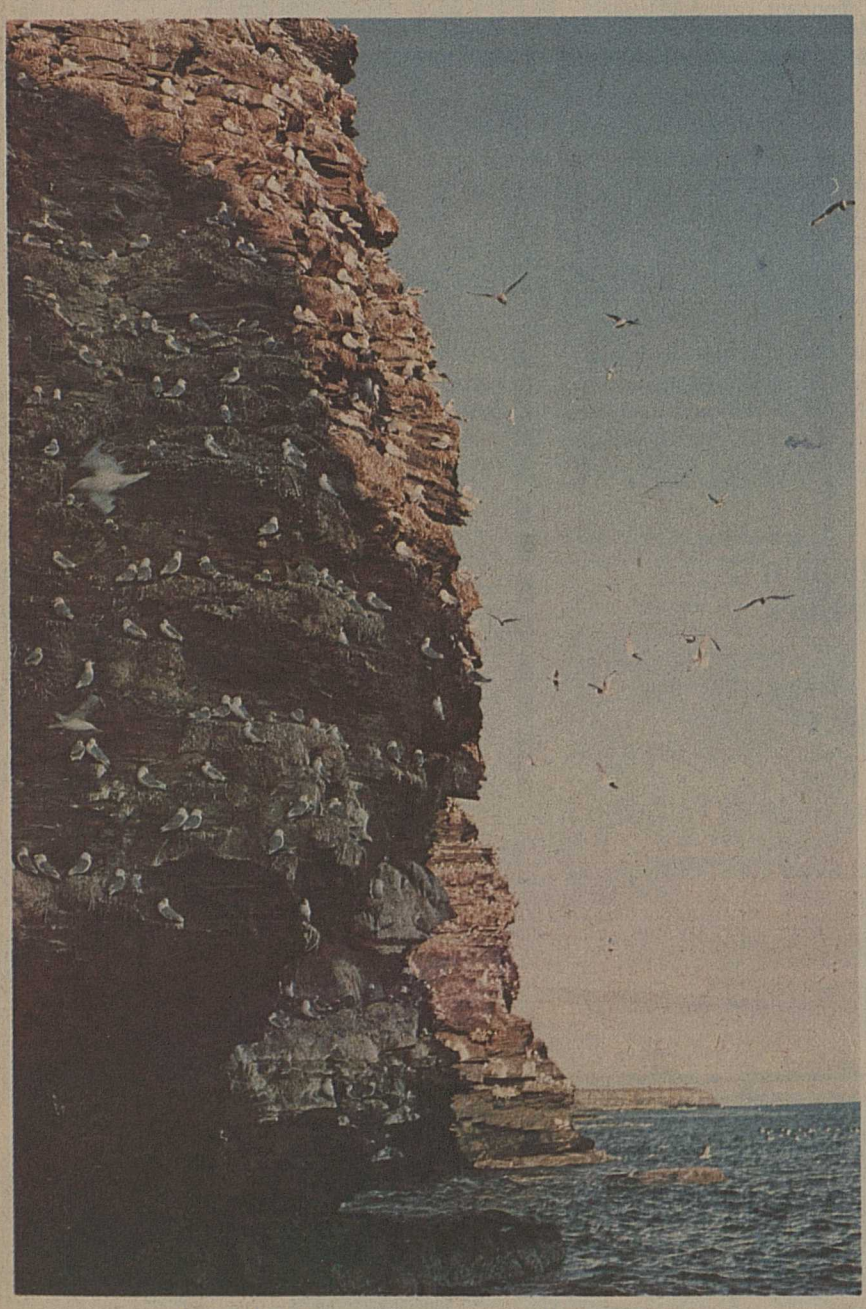

Innombrables mouettes tridactyles dans une falaise.

Colonie de mouettes tridactyles au Varangerfjord (Norvège).

Sierre

Pharmacie de service. – Pharmacie Bonvin, tél. 55 10 29.
Hôpital d'arrondissement. – Heures des visites : semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures et de 18 h. 30 à 19 h. 30. En privé de 9 h. à 20 h. 30. En maternité de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.
Clinique Sainte-Claire. – Heures des visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Samaritains. – Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 55 17 94 (heures des repas).
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. – Appeler le numéro 11.
Ambulance. – SAT, tél. 55 63 63.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. – 24 heures sur 24. Garages sierrois, téléphone jour et nuit 027/55 55 50.
Auto-secours sierrois. – 24 heures sur 24. Tél. 55 24 24. SOS - Pannes - Accidents.
Grône. Samaritains. – Objets sanitaires et matériel de secours, tél. 58 14 44.
Pompes funèbres. – Amoos Jean, téléphone 55 10 16, Eggs et Fils, tél. 55 19 73
Groupe AA. – Chippis, tél. 55 76 81.
A l'écoute (La main tendue). – Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 41 42 22, 24 heures sur 24, en toute discrétion.
Dancing La Locanda. – Ouvert jusqu'à 2 heures Tél. 027/55 18 26
Bibliothèque communale et régionale. – Heures d'ouvertures : lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30. Jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30. Samedi de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.

Sion

Médecin de garde. – Le N° 11 renseignera.
Pharmacie de service. –
Lundi 30, de Quay, tél. 22 10 16
Mardi 1er fév., de Quay, tél. 22 10 16
Mercredi 2, du Nord, tél. 23 47 37
Jeudi 3, du Nord, tél. 23 47 37
Vendredi 4, Buchs, tél. 22 10 30
Dimanches et fêtes : 9 heures - 12 heures ; 15 heures - 21 heures
En dehors de ces heures : pour ordonnances médicales urgentes seulement : 21 21 91 (poste de police) ; surtaxe de 5 francs.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. – Appeler le numéro 11.
Hôpital régional. – Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.
Ambulance. – Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.
Samaritains. – Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 22 11 58, Mme G. Fumeaux, avenue Pratifori 29, ouvert de 11 à 13 heures.
Dépannage électricité et carburation. – 24 heures sur 24, tél. 027/22 57 16.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. – 24 heures sur 24.
Dépannage. – Jusqu'au 4 février, garage du Touring, tél. jour et nuit : 31 27 96.
Service de dépannage du 0,8 ‰. – Téléphone 38 23 63 et 86 34 50.
Pompes funèbres. – Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48, Vœffray 22 28 30.
Garderie. – Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14 à 16 heures, au rez-de-chaussée de l'école protestante.
AA. – Réunion le mardi à 20 h. 30, avenue de la Gare 21, 3e étage.
Maternité de la pouponnière. – Visites tous les jours de 10 à 12 heures, 13 à 16 heures, 18 à 20 heures, tél. 22 15 66.
Baby-sitters. – Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin.
Châteauneuf-Conthey. – Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.
Service d'aides familiales. – Mme Oggier-Meytain, rue du Chanoine-Berchtold 20, 1950 Sion, tél. 22 86 22 et Mme Paul Moreillon, rue de la Cotzette 5, 1950 Sion, téléphone 22 45 80.
Service famille-jeunesse. – Consultations sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24 : le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Tél. 23 46 48 le lundi et le vendredi de 14 h. 30 à 15 h. 30.
Bibliothèque municipale. – Ouverture le mardi de 9 à 11 heures et de 15 à 19 heures et le jeudi de 15 à 19 heures.
Consommateur - Information. – Tél. 22 60 60, rue des Portes-Neuves 20.
Taxis de Sion. – Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.
Galerie Artival, rue de Lausanne 29. – Heures d'ouverture : du lundi au vendredi (y compris) de 17 à 20 heures. Le samedi matin, de 10 h. à 11 h. 30.
Dancing Le Galion. – Ouvert jusqu'à 2 heures.
Dancing La Matze. – Ouvert jusqu'à 2 heures. Tél. 22 40 42.
Patinoire. – 8 h. à 11 h. 30, public et écoles ; 14 h. à 16 h. 30, public et écoles ; 20 h. 30 à 22 h., public.

Martigny

Pharmacie de service. – Pharmacie Vouilloz, tél. 2 66 16, jusqu'au samedi 5 février à 19 heures. Dimanche, pharmacie Lauber, tél. 2 20 05.
Médecin de service. – Appeler le numéro 11.
Hôpital. – Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures ; privées de 13 h. 30 à 20 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. – Appeler le numéro 11.
Ambulance officielle. – Tél. 2 24 13 et 2 15 52.
Dépannage. – Carroserie Granges, téléphone 2 26 55 et 2 34 63.
Pompes funèbres. – Ed. Bochatay, 2 22 95. Gilbert Pagliotti, 2 25 02, Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 2 24 13 et 2 15 52.
AA. Martigny. – Urgence, tél. 2 11 55 - 5 44 61 Vendredi à 20 h. 30, réunion rue de l'Eglise 2, Clé des champs.
Groupe AA « Octodure ». – Bâtiment de la Grenette, Martigny. Réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, tél. 5 46 84 et 2 12 64.
Vernayaz. – Gorges du Trient, ouvertes de 8 à 19 heures. tél. 026/8 16 13.
Service d'aides familiales. – Pour tous renseignements, adressez-vous à la responsable du service : Mme Gratzl, bâtiment Pré-Ville, téléphone 026/2 29 88, tous les jours de 12 à 15 heures et dès 19 heures.
Patinoire. – 8 heures, écoles ; 17 h. 30, novices A ; 19 h., Charrat ; 20 h. 45, Verbier - Champéry 2.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. – Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.
Médecin de service. – En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. – Appeler le numéro 11.
Pompes funèbres. – Albert Dirac, tél. 3 62 19, François Dirac 3 65 14.
Samaritains. – Dépôt de matériel sanitaire, Mme Ida Mottiez, Les Iles, tél. 3 73 51. En cas d'absence, tél. 3 66 85. Exercices : 2e mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Monthey

Pharmacie de service. – Pharmacie du Crochetan, tél. 4 15 44.
Médecin. – Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.
Samaritains. – Matériel de secours, tél. 4 23 30.
Ambulance. – Tél. 4 62 62.
Hôpital. – Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures ; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. – Appeler le numéro 11.
Pompes funèbres. – Maurice Clerc, 4 62 62, J.-L. Marmillod, 4 22 04, Antoine Rithner, 4 30 50.
Dancing Treize Etoiles. – Ouvert jusqu'à 2 h. Fermé le lundi.
Taxis de Monthey. – Service permanent, station place Centrale, tél. 4 14 84.

Viège

Pharmacie de service. – Pharmacie Anthamatten, tél. 6 26 04.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. – Appeler le numéro 11.

Brigue

Pharmacie de service. – Pharmacie Guntern, tél. 3 15 15
Dépôt de pompes funèbres. – André Lambrigger, tél. 2 12 37.
Patrouilleurs TCS. – Tél. 022/140 ou 031/140.

NF NF NF NF

Publicitas 21 21 11

Dr CLAUDETTE

AUJOURD'HUI madame

UN MENU
Pommes de terre farcies aux oignons
Jambon chaud aux épinards
Salade de fruits ou oranges

LE PLAT DU JOUR
Pommes de terre farcies aux oignons

Lavez huit belles pommes de terre. Faites-les cuire au four jusqu'à ce que la pulpe soit tendre (durant 40 mn environ). Découpez le dessus de chacune d'elles et creusez la pulpe à l'aide d'une cuillère. Mélangez celle-ci avec deux œufs battus, une demi-tasse de lait et deux oignons hachés rissolés au beurre. Assaisonnez et remplissez les pommes de terre de ce mélange. Faites gratiner à four chaud durant dix minutes.

CONSEIL DU CORDON BLEU
Compote de pommes

Savez-vous qu'avec des pommes de second choix vous pouvez préparer une compote exquise ? Au début de la cuisson, ajoutez un demi-jus de citron. En dernière minute, fouettez après avoir ajouté une noix de beurre.

RÉPONSES À NOS LECTRICES
J'ai fait une tache de colle « Scotch » sur un vêtement. Comment l'ôter ?

Utilisez de l'acétone (produit très inflammable, attention), sauf si le tissu est en rayonne ou en nylon, ou si ces fibres entrent dans sa composition.

Pour se brosser les cheveux, quelle sorte de brosse doit-on employer ?

Les brosses en sanglier sont les meilleures, mais aussi les plus coûteuses. Les brosses métalliques montées le plus souvent sur caoutchouc sont très pratiques car elles démêlent facilement les cheveux, en revanche, elles risquent d'irriter le cuir chevelu. Les brosses en soie n'ont pas cet inconvénient et sont parfaites pour les cheveux fragiles et fins, celles en nylon sont à déconseiller car elles rendent les cheveux électriques et peuvent les casser.

VOTRE SANTE

Les méfaits du froid : engelures et gelures.

Les engelures : appartiennent à peine à la pathologie du froid. Elles traduisent un manque de vitamines et une sous-alimentation en éléments carbonés. Le meilleur traitement consiste en applications de crèmes et de baumes qui suppriment peu à peu, en la décongestionnant, l'asthénie locale.

Les grands succès rendent modeste, s'ils ne rendent sot.
(Alain)

Les gelures : sont des petites lésions qui intéressent une partie du corps et dont l'étendue et la profondeur sont directement subordonnées à l'action du froid. Elles sont localisées aux extrémités des membres (mains et pieds), à la face, aux oreilles et à la cornée de l'œil. Elles n'apparaissent chez les adultes qu'à la faveur de circonstances exceptionnelles : froids très vifs et atteignant des sujets fatigués, sous alimentés.

BONS SOINS, BELLES PLANTES

– Ne placez jamais votre plante au-dessus d'un appareil de chauffage ou dans un courant d'air.
– La fumée du tabac nuit aux plantes. Avant une réception, retirez les plantes de la pièce.
– Attendez que la plante ait épuisé sa réserve d'eau avant d'arroser.
– La formation d'une croûte superficielle nuit à l'aération des racines : bêchez le sol avec une fourchette.
– Après rempotage, bassinez doucement les feuilles avec une eau à température ambiante. Lavez fréquemment les feuilles larges en passant un coton humide.
– Si des cochenilles (insectes) attaquent les feuilles, faites-les tomber avec une brosse à dents à poils durs et brûlez-les ou utilisez un produit insecticide vendu chez les fleuristes.

L'amour c'est...

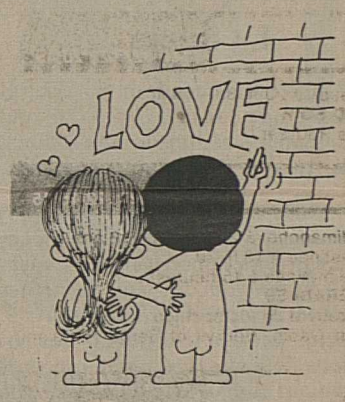

... quelque chose que l'on retrouve dans toutes les langues.

℠M Reg. U.S. Pat. Off.—All rights reserved
© 1974 by Los Angeles Times

K vous parle...

N° 120

...Il y a toujours du nouveau **AUX GALERIES DU MIDI.**

La légende des petits nuages

Lorsque deux petits nuages se rencontrent, que se racontent-ils ? Ils se racontent de toutes petites histoires de nuages.

Ils sont venus de loin, de fort loin même et se sont donné rendez-vous dans le ciel valaisan les petits nuages tout blancs.

Ils avaient beaucoup de choses à se dire. Ils se parlèrent des mers du Nord avec leurs banquises, leurs icebergs, les phoques et les baleines, des mers du Sud avec leurs îles couvertes de palmes et de fleurs multicolores, des poissons volants et des dauphins rieurs.

A force de chuchoter, de rire et de danser, les petits nuages blancs n'ont pas fait leur devoir. Ils n'ont pas déversé leurs gouttes irisées et leurs flocons scintillants. Ils ont continué leur valse légère sous le regard narquois du soleil.

Mais dans ce grand ciel tout bleu, ils font très déplacés ces petits paquets de cheveux. Le soleil ne peut plus les supporter. Il les renvoie à grands coups de rayons brûlants. Chassés du beau ciel tout bleu, ils doivent chercher un refuge. Sur leur chemin, comme attirés par une onde mystérieuse, ils rencontres les **VITRINES DE BLANC** des **MAGASINS KUCHLER.** Tout doucement, en faisant très attention qu'aucun regard indiscret ne les dérange, ils se faufilent entre les glissières. Maintenant, ils se trouvent très à leur aise au milieu des magnifiques draps brodés. Des enfourrages fleuris les embrassent et les ravissent. Des nappes superbes, fines et tendres les caressent. Ils sont très heureux et font le gros dos nos petits nuages. Ils ont trouvé que le **BLANC** des **GALERIES DU MIDI** est le plus beau, le plus doux et surtout du meilleur goût.

Faites comme eux, mesdemoiselles, en confectionnant votre trousseau en nos magasins durant **LA VENTE DE BLANC** et en dormant dans ces belles parures, vous connaîtrez les rêves heureux, sans soucis de nos petits voyageurs des espaces infinis.

A notre département d'articles électriques

- La **FRITEUSE « MENAFRIT 200S » à Fr. 189.–** au lieu **de Fr. 279.–**
- Le **GRILLE-PAIN** automatique **« ESGE » à Fr. 69.50** au lieu de **Fr. 98.–**
- Le **GRIL « KŒNIG GK 44 » à Fr. 279.– au** lieu de **Fr. 328.–.**
- Le **« RONDO RACLETTE » « STŒCKLI » à Fr. 59.–** au lieu de **Fr. 79.–.**
- Le **PEIGNE CHAUFFANT « KITTY 400 »** au prix de **Fr. 69.80** au lieu de **Fr. 90.–.**

Nous garantissons le service après vente.

K vous parle...

... de son **DOMAINE ALIMENTAIRE** qui vous offre cette semaine :

- A la boucherie, du **JARRET DE PORC FRAIS** sans couenne **à Fr. 10.–** le kilo.
- A la boucherie, du **RÔTI DE VEAU** dans l'épaule **à Fr. 20.–** le kilo.
- A la boucherie, du **ROULÉ DE VEAU à Fr. 18.–** le kilo.
- A la boucherie, du **RAGOUT DE VEAU à Fr. 16.40** le kilo.
- A la boucherie, du **LARD MAIGRE** séché à l'air du Valais, par plaque le kilo **Fr. 9.90.**
- A l'épicerie, **L'HUILE SAIS à Fr. 4.60** le litre.

Oui, en effet, le **DOMAINE ALIMENTAIRE des MAGASINS KUCHLER,** c'est ce que l'on peut trouver de mieux et sa boucherie c'est quelque chose de supérieur.

... Oui, vraiment, chez **KUCHLER-PELLET,** il se passe toujours du nouveau.

KUCHLER – PELLET S.A.
AUX GALERIES DU MIDI SION

CINEMAS

SIERRE — Bourg — Tél. 027 55 01 18

Ce soir à 20 h. 30 – 16 ans
L'information au service d'un Machiavel en herbe
L'ORDINATEUR DES POMPES FUNÈBRES
Avec Jean-Louis Trintignant et Mireille Darc

SIERRE — Casino — Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 h. 30
Galas Karsenty-Herbert présentent
MR. MASURE
de Claude Magnier
avec Dany Carrel, Philippe Lemaire, Bernard Lavalette
Location : 55 15 55 et dès 20 heures 55 14 60

MONTANA — Le Casino — Tél. 027 41 27 64

Ce soir à 21 heures
LA PÉPÉE DU GANGSTER
Marcello Mastroianni et la belle Sophia Loren dans une comédie à la sauce américaine

CRANS — Le Cristal — Tél. 027 41 11 12

Matinée à 17 heures, soirée à 21 heures et nocturne à 23 heures
VICTOIRE À ENTEBBE
Ils ont réussi l'impossible avec Kirk Douglas, Burt Lancaster, Helmut Berger, Elisabeth Taylor

HAUTE-NENDAZ — Cinalpin

Ce soir à 21 heures
LES 12 SALOPARDS
Lee Marvin, Telly Savalas dans un commando suicide

SION — Arlequin — Tél. 027 22 32 42

Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 – 16 ans
Dimanche matinée à 15 heures
LA MALÉDICTION
Un film de Richard Donner
avec Gregory Peck et Lee Remick

SION — Capitole — Tél. 027 22 20 45

Jusqu'à jeudi, à 20 h. 30 – 16 ans
LE GRAND SOIR
de Francis Reusser

SION — Lux — Tél. 027 22 15 45

Jusqu'à dimanche, à 20 heures – 12 ans
Samedi matinée à 16 h. 30
Dimanche matinée à 15 heures
LES MISÉRABLES
d'après l'œuvre de Victor Hugo
avec Jean Gabin, Bourvil et Serge Reggiani

ARDON — Cinéma — Tél. 027 86 12 59

Ce soir : RELACHE
Vendredi et samedi
LE FAUX CUL

FULLY — Michel

Aujourd'hui : RELACHE
Jeudi – 16 ans
L'ÉTRANGLEUR DE VIENNE
Vendredi – 16 ans
CÉSAR

MARTIGNY — Corso — Tél. 026 2 26 22

Aujourd'hui et demain, à 20 h. 30 – 16 ans
De l'humour noir... mais vraiment très noir !
L'ÉTRANGLEUR DE VIENNE
avec Victor Buono et Brad Harris

MARTIGNY — Etoile — Tél. 026 2 21 54

Ce soir à 20 h. 30 – 16 ans
Film d'art et d'essai
AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU
de Werner Herzog avec Klaus Kinski
Dès demain, à 20 h. 30 – 18 ans
Burt Lancaster dans un film de Bertolucci
1900 (1re partie)

ST-MAURICE — Zoom — Tél. 025 3 76 86

Aujourd'hui : RELACHE
Demain à 20 h. 30 – 16 ans
Film d'art et d'essai
AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU

MONTHEY — Monthéolo — Tél. 025 4 22 60

Ce soir à 20 h. 30 – 12 ans
LES MISÉRABLES
avec Jean Gabin, Bourvil et Serge Reggiani
Dès demain soir à 20 h. 30 – 16 ans
LA GROSSE PAGAILLE
avec Francis Blanche et Terence Hill

MONTHEY — Plaza — Tél. 025 4 22 90

Ce soir à 20 h. 30 – 16 ans
Grands classiques du cinéma
FANNY
de Marcel Pagnol

BEX — Rex

Ce soir à 20 h. 30 – 18 ans révolus
UN COUPLE SI PERVERS !
Strictement pour adultes

LOTERIE À NUMÉROS

Le 5e tirage a donné les résultats suivants :

3 6 14 16 38 39

Numéro complémentaire : 1

La somme totale des gains est de Fr. 1 980 743.—.

météo

Encore des nuages !

Suisse romande et Valais : la nébulosité sera variable, parfois abondantte. En plaine, la température sera voisine de 5 degrés cet après-midi.

Evolution probable pour mardi et mercredi, dans toute la Suisse : d'abord très nuageux et quelques précipitations, ensuite éclaircies, surtout au sud.

A Sion à 13 heures : samedi : nuageux, foehn, 9 degrés ; hier : peu nuageux, 6 degrés.

TELEVISION

tv Suisse romande

■ **Emissions en noir et blanc**

11.55 Ski alpin
Coupe du monde : descente messieurs. En Eurovision de Morzine. 13.00 env. Fin.
17.20 Point de mire
La Radio suisse romande rappelle le mémento du jour.
17.30 Les 4 coins
Une émission de jardin d'enfants
17.55 Téléjournal
18.00 TV-jeunesse
Les amis de Chico : L'orage.
18.15 Sous la loupe
Hockey sur glace.
18.50 Nounours
Un gros rhume.
18.55 Les lettres volées (21)
19.15 Un jour, une heure (1)
19.40 Téléjournal
20.00 Un jour, une heure (2)
20.15 Hors série
Au bout de la « Vallée longue ». Une émission de la série « La Saga des Français ».
21.15 A bon entendeur
La consommation en question. Le froid chez soi.
21.35 Caf'conc'
Emission publique de cabaret. Avec : Patrick Font.
22.00 La voix au chapitre
Images de Genève.
– Le professeur Bernard Gagnebin au sujet de la publication intégrale du « Journal d'Amiel ».
– Georges Haldas, à propos de « Légende des cafés ».
– Bernard Lescaze, au sujet de «Genève, 1842-1942 ».
22.30 Téléjournal

tv Suisse alémanique

11.55 Ski alpin
Coupe du monde : descente messieurs. En Eurovision de Morzine. Commentaire : K. Erb
13.00 Fin
17.30 TV-junior
Programme destiné aux jeunes de 7 à 12 ans. Déclic, l'émission sans parole de Patrick Dowling (BEC)
17.55 Pause
18.10 Cours de formation pour adultes
Espagnol (18)
18.40 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 Une salle d'audience au siècle passé
Les points sur les I. Série avec Hans Söhnker
19.30 Point chaud
Emission régionale
19.35 Avant 20 heures
Les programmes
20.00 Téléjournal
20.20 Du Texas à Saskatchewan
La route des céréales
21.05 La Suisse écoute
La défense de la personnalité de l'individu. Reportage de Phil Crauer
22.00 Téléjournal
22.15 Ski alpin
Coupe du monde : descente messieurs. Reflets filmés de Morzine. Commentaire : K. Erb
22.45 Les programmes. Fin

tv Suisse italienne

11.55 Ski alpin. Coupe du monde : descente messieurs. En Eurovision de Morzine
13.00 Fin
17.30 Télévision scolaire. Technologie physique. 3. Systèmes thermodynamiques
18.00 Agriculture, chasse et pêche
18.25 Devenir. Les jeunes dans le monde du travail, par Antonio Maspoli
18.55 Technique de production. 9. Joaillerie. Adaptation d'Antonio Maspoli
19.30 Téléjournal
19.45 Objectif sport. Commentaires et interviews du lundi
20.15 33 tours live. Roberto Vecchioni
20.45 Téléjournal
21.00 Encyclopédie TV. Une histoire de la musique de Lorenzo Arruga, interprétée par Graziello Sciutti et Silvana De Vidovich. 4. Beethoven et le romantisme
22.10 Le prince rose. Ballet de J. Strauss fils
22.40 Téléjournal
22.50 Fin

tv France 1

Toutes les émissions en noir-blanc

11.45 Réponse à tout
12.00 Ski. Descente messieurs à Morzine
13.00 TF1 actualités
13.35 Magazines régionaux
13.50 Restez donc avec nous... 13.50 Variétés. 14.05 L'autruche. 14.25 Les choses qu'elles font. 14.42 Variétés. 14.45 Ligne et forme. 14.52 La porteuse de pain (5). 15.20 Ligne et forme. 15.27 La porteuse de pain (6) 15.53 Variétés. 16.03 C'est un métier. 17.03 Variétés. 17.06 Un conseil juridique. 17.16 Eh bien dansez maintenant. 17.31 Le club du lundi.
18.00 A la bonne heure. L'expérience des vieux, on s'en f...
18.35 Gédéon
18.40 L'île aux enfants
19.03 La lune papa (21)
19.20 Actualités régionales
19.43 Une minute pour les femmes
19.47 Eh bien raconte
20.00 TF1 actualités
20.30 Les temps modernes. Un film de Charlie Chaplin. Avec : Charlie Chaplin, Paulette Godard, henry Bergman, Chester Conklin, etc.
21.55 Inauguration du Centre Pompidou
22.55 TF1 actualités

tv Antenne 2

Flashes information à 14.00, 15.00, 16.00, 17.00 et 18.45
13.35 Magazine régional
13.50 Chanteurs et musiciens des rues
14.05 Aujourd'hui madame
15.05 La nouvelle équipe. 8. L'affaire du rodéo
15.50 Aujourd'hui magazine. 18.00 Fenêtre sur...
18.35 Le palmarès des enfants
18.55 Des chiffres et des lettres
19.20 Actualités régionales
19.44 La tirelire
20.00 Journal de l'A2
20.30 La tête et les jambes
21.55 Les années Bonheur. 11. La grande illusion (1939)
22.55 L'huile sur le feu
23.35 Journal de l'A2

tv France Régions 3

Toutes les émissions en couleurs

18.45 FR3 jeunesse
19.05 La télévision régionale. Sports 22
19.20 Actualités régionales
19.40 Tribune libre. Alain Peyrefitte
19.55 FR3 actualités
20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 ■ La ligne de démarcation. Un film de Claude Chabrol. Avec : Maurice Ronet, Jean Seberg, Daniel Gélin, Jean Yanne, etc.
22.25 FR3 actualités

Notre sélection du jour

Hors série

« Au bout de la vallée longue »

Les Cévenols, nouveaux Apaches ?

Quel rapport entre les derniers braves de Geronimo, cantonnés dans une réserve, et les mineurs cévenols vivant autour des derniers puits d'extraction au nord d'Alès ? Aucun en apparence. Sinon que l'épopée finale des Peaux-Rouges était celle d'une ethnie disparaissant et que, sur bien des plans, les Cévenols, avec leurs coutumes terriennes, avec tout un mode de vie basé sur la camaraderie minière, ces Cévenols-là appartiennent déjà à la mémoire d'une région délaissée.

Car les Cévennes se meurent. Les puits sont fermés, les champs sont envahis par le genêt. Les jeunes quittent le pays pour devenir la main-d'œuvre des grandes usines de la capitale ou de Fos-sur-Mer, comme ces Indiens américains qui partent tenter leur chance à Détroit. Le réalisateur Guy Olivier se rapporte d'ailleurs souvent à cette comparaison. C'est une trouvaille, mais là ne réside pas l'intérêt majeur de ce film retenu par « Hors série ». Ce qui séduira en effet le spectateur, c'est la beauté nostalgique d'une région retournant insensiblement à l'état sauvage. Beauté synonyme d'échec, d'abandon, et génératrice de mélancolie. On a l'impression que les Cévennes ont contre elles le vent de l'histoire. Et pourtant... Les mineurs se battent : leur houille n'est pas chère, et elle est abondante. C'est uniquement parce qu'on en est au « tout pétrole » (avant le « tout nucléaire » ?) que l'on ferme les puits. Ils veulent détruire la légende de la « mine-qui-tue » : en France, il y a moins d'accidents dans les puits que sur les échafaudages du bâtiment (que personne ne songe à remettre en question). Et si paradoxal que cela paraisse, ces hommes barbouillés de noir, ces hommes guettés par la silicose, aiment leur métier ! Et surtout, ils ne veulent pas quitter un pays qui les a vu naître. Ainsi, à l'heure où des régions de France, de Suisse ou d'ailleurs se battent à pied à pied pour empêcher l'implantation excessive d'industries sur leur territoire, d'autres régions au contraire meurent doucement parce qu'on leur retire ces mêmes industries...

RADIO

Radio romande I

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 23.55
6.00 Le journal du matin
6.00 7.00, 8.00 Editions principales
7.35 Billet d'actualité
8.05 Revue de la presse romande
8.15 Chronique routière
8.25 Mémento des spectacles et des concerts
8.40 Microscope
9.05 La puce à l'oreille
10.05 Le sac à puces
12.00 Le journal de midi
12.05 Les uns, les autres
12.30 Edition principale
14.05 Des ronds dans l'eau
16.15 Feuilleton : Encore vous, Imogène ! (1)
17.05 En questions
18.00 Le journal du soir
18.20 Edition régionale
18.40 Informations sportives
18.50 Revue de la presse suisse alémanique
19.00 Edition nationale et internationale
19.30 Sciences et techniques
20.05 Enigmes et aventures Invisible témoin
21.00 Folk-club RSR
22.05 Baisse un peu l'abat-jour...
23.05 Blues in the night

Radio romande II

7.00 Suisse-musique
9.00 Informations
9.05 Le temps d'apprendre
9.05 American short stories in special english
9.20 Initiation musicale
9.45 L'école des parents
10.15 Votre rendez-vous avec l'éducation des adultes
10.35 Aujourd'hui en Suisse
11.00 Suisse-musique
12.00 Midi-musique
14.00 Informations
14.05 2 à 4 sur la 2 Réalités
16.00 Suisse-musique
17.00 Rhythm'n pop
17.30 Aspects du jazz
18.00 Informations
18.05 Redilemele
18.55 Per i lavoratori italiani in Svizzera
19.30 Novitads
19.40 Jazz d'aujourd'hui
20.00 Informations
20.05 L'oreille du monde Paroles et contre-chants Theodora
23.00 Informations

Beromunster

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00
6.05 Espresso. 9.05 Musique. 10.00 Entracte. 11.05 Musique grecque. 12.00 La semaine à la radio. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Mon jardin. 14.45 Lecture. 15.00 Œuvres de Weber, Massenet, Joh. Strauss, Beethoven, Ravel et Marenco. 16.05 Entretien. 17.00 Onde légère. 18.20 Musique de danse. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. Musique. 20.05 Le disque de l'auditeur. 22.15 Tête-à-tête. 23.05-24.00 Musique de danse.

Monte Ceneri

Informations à 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 10.30, 14.30, 16.30, 22.30, 23.30
6.00 Musique et informations. 8.45 Musique du matin : Œuvre de Mozart. 9.00 Radio-matin. 12.00 Inf. de midi, avec à 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.10 Lecture. 13.30 Elixir musical. 15.00 Paroles et musique. 16.00 Pour le plaisir. 18.00 Points de vue. 18.35 Actualités régionales. 19.00 Actualités. 20.00 Play-House Quartet. 20.15 Athalie, musique de scène, Mendelsshon. 21.25 Echelle de notes. 21.45 Troisième page. 22.15 Musique variée. 22.40 Nouveautés de discothèque. 23.10 Jazz. 23.35-24.00 Nocturne musical.

VOTRE JOURNAL NF

Publicitas 21 21 11

Résultats des votations cantonales

CONCHES

	Loi sur la procédure administrative		Concordat sur l'entraide judiciaire	
	OUI	NON	OUI	NON
Ausserbinn	6	2	6	2
Bellwald	18	3	17	4
Biel	12		10	2
Binn	7	5	12	
Blitzingen	26	6	28	4
Ernen	20	2	20	3
Fiesch	76	48	70	51
Fieschertal	7	5	8	5
Geschinen	7		5	2
Gluringen	5	8	4	9
Lax	29	1	26	2
Mühlebach	11	1	11	1
Münster	35	4	32	4
Niederwald	7		7	
Obergesteln	10	1	6	4
Oberwald	29	12	31	9
Reckingen	19	2	19	2
Ritzingen	11	2	4	9
Selkingen	5		4	1
Steinhaus	7	2	4	5
Ulrichen	23	6	18	9

RAROGNE ORIENTAL

Betten	37	11	36	11
Bister	5	1	5	1
Bitsch	18	16	18	15
Filet	5	4	7	3
Goppisberg	5	2	6	1
Greich	8	4	8	4
Grengiols	47	18	36	20
Martisberg	11	1	9	3
Mörel	83	5	81	7
Ried-Mörel	12	4	8	8

BRIGUE

Birgisch	14	11	11	13
Brigue-Glis	337	50	320	62
Eggerberg	20	6	18	8
Mund	37	27	37	27
Naters	251	94	250	90
Ried-Brigue	46	33	43	30
Simplon	23	11	20	12
Termen	9	7	11	4
Zwischbergen	17	3	19	1

VIÈGE

Baltschieder	16	9	18	7
Eisten	13	19	9	23
Embd	35	19	34	20
Grächen	39	3	33	9
Lalden	24	27	23	28
Randa	23	23	26	18
Saas Almagell	24	1	21	4
Saas Balen	25	18	24	18
Saas Fee	38	5	35	8
Saas Grund	16	7	11	12
Saint-Nicolas	59	32	53	36
Stalden	52	28	55	24
Staldenried	36	10	36	9
Täsch	36	20	33	22
Törbel	67	6	47	26
Viège	387	79	383	68
Visperterminen	44	21	44	21
Zeneggen	20	9	19	9
Zermatt	73	32	67	35

RAROGNE OCCIDENTAL

Ausserberg	190	87	183	91
Blatten	32	10	27	16
Bürchen	37	8	37	6
Eischoll	15	8	17	6
Ferden	25	21	25	20
Hohtenn	21	12	20	13
Kippel	36	10	35	11
Niedergesteln	11	8	12	7
Rarogne	56	15	54	17
Steg	48	20	50	19
Unterbäch	10	24	10	24
Wiler	17	19	17	19

LOÈCHE

Agarn	21	21	19	21
Albinen	7	4	9	2
Bratsch	21	11	21	10
Ergisch	12	12	11	13
Erschmatt	9	2	8	3
Feschel	7		7	
Gampel	54	24	56	22
Guttet	5	10	5	10
Inden	4	2	3	3
Loèche	47	45	63	27
Loèche-les-B.	35	8	39	4
Oberems	10	3	10	3
Salquenen	33	10	30	11
Tourtemagne	54	10	53	10
Unterems	10	4	11	3
Varen	37	15	36	16

SIERRE

	Loi sur la procédure administrative		Concordat sur l'entraide judiciaire	
	OUI	NON	OUI	NON
Ayer	16	4	15	5
Chalais	51	16	51	16
Chandolin	19	9	22	6
Chermignon	86	51	86	49
Chippis	44	10	44	10
Grimentz	10	6	11	5
Grône	53	11	53	10
Icogne	18	2	18	2
Lens	98	38	95	42
Miège	7	9	7	9
Mollens	27	8	28	8
Montana	71	11	66	13
Randogne	38	14	45	7
Saint-Jean	6		5	1
St-Léonard	115	9	109	14
Saint-Luc	16	4	17	3
Sierre	492	146	457	175
Venthône	29	10	31	8
Veyras	51	8	50	9
Vissoie	52	7	48	11

HÉRENS

Les Agettes	21	11	18	14
Ayent	60	17	55	22
Evolène	64	38	67	35
Hérémence	80	52	90	44
Mase	15	3	13	5
Nax	13	2	13	2
Saint-Martin	262	169	271	157
Vernamiège	14	4	15	4
Vex	26	8	27	8

SION

Arbaz	26	7	28	5
Grimisuat	72	50	87	35
Salins	44	8	43	9
Savièse	63	45	61	47
Sion	1284	296	1342	231
Veysonnaz	22	1	23	

CONTHEY

Ardon	94	28	101	21
Chamoson	106	31	106	31
Conthey	101	18	102	17
Nendaz	76	33	80	29
Vétroz	67	18	75	10

MARTIGNY

Bovernier	28	9	30	8
Charrat	40	11	41	10
Fully	247	32	245	33
Isérables	36	9	36	9
Leytron	61	17	63	14
Martigny-C.	34	17	40	11
Martigny	341	94	367	65
Riddes	62	15	60	16
Saillon	44	9	43	9
Saxon	67	11	66	11
Trient	16	2	17	1

ENTREMONT

Bagnes	171	47	165	49
Bourg-St-Pierre	17	8	16	10
Liddes	32	17	35	14
Orsières	129	62	145	45
Sembrancher	45	35	57	23
Vollèges	70	27	70	29

SAINT-MAURICE

Collonges	22	5	22	5
Dorénaz	22	10	24	8
Evionnaz	56	7	56	5
Finhaut	26	3	24	4
Massongex	57	16	58	14
Mex	15	8	15	7
St-Maurice	263	26	264	24
Salvan	61	17	59	19
Vernayaz	126	9	128	5
Vérossaz	43	20	40	23

MONTHEY

Champéry	63	20	61	21
Collombey-M.	119	17	122	15
Monthey	353	54	362	40
Port-Valais	62	13	64	11
St-Gingolph	41	7	42	6
Troistorrents	87	79	82	81
Val-d'Illiez	29	23	33	20
Vionnaz	84	13	84	13
Vouvry	206	31	212	23

RÉCAPITULATION PAR DISTRICT

Conches	370	110	342	128
Rarogne ori.	231	66	214	73
Brigue	754	242	729	247
Viège	1027	368	971	397
Rarogne occ.	498	242	487	249
Loèche	366	181	381	158
Sierre	1299	373	1258	403
Hérens	555	304	569	291
Sion	1511	407	1584	327
Conthey	446	128	464	108
Martigny	976	226	1008	187
Entremont	464	196	488	170
St-Maurice	691	121	690	114
Monthey	1044	257	1062	230
Militaire				
Totaux	10232	3221	10247	3082

NOS INTERVIEWS

M. Pierre Muller, professeur, chef de la chancellerie du Tribunal fédéral

Je suis très heureux du résultat du vote de cette loi.

L'approbation du souverain valaisan représente, en effet, l'aboutissement et le couronnement d'efforts entrepris depuis plus de cent ans dans notre canton pour arriver à un contrôle plus efficace des actes de l'administration et à une protection plus adéquate des droits et des intérêts des citoyens.

Par la création de ce Tribunal administratif indépendant et compétent pour statuer en dernière instance sur quasiment toutes les contestations de droit administratif, la nouvelle loi fournit aux citoyens valaisans cette autorité judiciaire qu'ils réclament depuis des années. D'autre part, la nouvelle loi harmonise, selon des critères modernes, les règles actuellement disparates de la procédure administrative tant sur le plan cantonal que sur celui des districts et des communes.

Il faudra, néanmoins, patienter quelque peu jusqu'à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi. En effet, avant la mise en place de la nouvelle procédure et des nouvelles structures de la juridiction administrative, différentes tâches incomberont encore au Grand Conseil : notamment celle d'élire les juges du Tribunal administratif et d'établir un tarif des frais et dépens. En outre, les juges devront – une fois élus – adopter un règlement relatif à l'organisation et au fonctionnement du Tribunal administratif. Ce règlement devra être soumis à l'approbation du Grand Conseil.

En définitive, je pense que **le Valais peut être fier :** *il dispose, par ce vote positif, d'une législation moderne et conforme aux principes de l'Etat fondé sur le droit en matière de procédure et de juridiction administratives. Une fois de plus et comme en 1875, le Valais aura fait œuvre de pionnier.*

M. F.-J. Bagnoud, député, président du comité d'action en faveur de la loi

En acceptant la loi sur la procédure et la juridiction administratives, le peuple valaisan a doté notre canton d'une institution véritablement digne d'un Etat de droit. Non seulement la création d'un Tribunal administratif totalement indépendant de l'administration, mais également de l'administration, mais également l'obligation, pour les autorités administratives, de respecter des règles de procédure bien définies, assureront une meilleure protection des droits individuels face à une législation administrative de plus en plus envahissante et favoriseront par conséquence un climat de confiance toujours plus grand entre gouvernants et gouvernés, à quelque échelon qu'ils se trouvent. En ce qui concerne la participation au scrutin, je dirais que ce 10,57 % repose une fois de plus tout le problème du référendum obligatoire.

Déclarations recueillies par Gérald Rudaz

Pour un dialogue dans la charité

Suite de la première page

tres agissant en possesseurs de la foi et de la vie religieuse, se permettant les pires excentricités comme s'ils n'avaient plus aucun repère ni doctrinal, ni moral, ni liturgique.

Je ne suis pas du tout d'accord avec les trop nombreux ecclésiastiques qui se sont empressés de tourner la page en qualifiant superbement le dossier de « mauvaise action ». La mauvaise action est commise par les auteurs des abus relevés ; la page ne sera tournée que lorsqu'on aura mis fin à ces abus, c'est-à-dire à une partie des faits proposés dans Les Fumées de Satan.

Je souffre avec les laïcs désorientés, scandalisés, ne trouvant aucune solution à leurs inquiétudes profondes et légitimes, trop souvent rebutés par des réponses suscitées par la paresse, la faiblesse, pour ne pas dire plus, lorsqu'ils se hasardent à exposer leurs difficultés.

Toutefois, témoin et expression d'une crise tragique, le dossier de l'association Credo, si légitime soit-il, provoque en moi un profond malaise. Sans revenir aux aspects exposés dans mon précédent article, je relève que les adeptes de l'association se déclarent traditionalistes – et cela exclusivement, dans une attitude d'opposition – et qu'ils se dressent contre d'autres croyants se déclarant progressistes – et cela exclusivement, dans une égale attitude d'opposition.

Mais pourquoi se prétendre traditionaliste si on est croyant ? Peut-on être authentiquement chrétien sans être traditionnaliste, sans se sentir héritier de tous les siècles de révélation divine, et de tous les siècles de foi des croyants dont la lignée remonte jusqu'à Abraham ?

Pourquoi se prétendre progressiste si on est croyant ? Peut-on être authentiquement chrétien sans être progressiste, sans être animé par la volonté constante d'approfondir toujours davantage le message révélé, sans être ouvert aux besoins toujours nouveaux des hommes de ce temps pour lesquels le Christ continue à offrir son sacrifice ?

Comment comprendre l'éclosion triomphante de ces groupes monstrueux et anormaux de progressistes et d'intégristes, affrontés en une lutte fratricide, animés d'une hargne violente et butée qui transforme en chiens féroces les personnes habituellement les plus pacifiques ?

Dire un mot en faveur de la tendance adverse dans un des ces groupes, c'est s'exposer aux pires outrages, c'est du moins se voir définitivement exclu, rejeté dans les ténèbres de l'imbécilité ou de la trahison.

A. Fontannaz

Clôture des 12es Journées cinématographiques de Soleure

SOLEURE. – Les XIIes journées cinématographiques de Soleure se sont terminées dimanche après six jours de projection. 70 films de fiction, documentaires et films d'animation, dont 27 réalisés par des Romands et 2 par des Tessinois, ont été présentés. Le festival a été marqué samedi par une première mondiale. *Les fruits du travail*, un long métrage d'Alexandre Seiler qui retrace l'histoire de la grève générale de 1918, a suscité un grand intérêt dans le public pour la mise à jour de l'histoire sociale suisse qu'il propose. Deux thèmes concernant le cinéma suisse ont été abordés, les relations entre le cinéma et la télévision ainsi que les problèmes économiques de la production cinématographique liés à l'encouragement fédéral.

Prix du film d'animation

Une série de neuf films d'animation était à l'affiche. Deux prix ont été attribués à cette occasion, l'un par un jury (1500 francs) et l'autre par le public (1000 francs). *La lune de potache*, de Markus Sanz (Genève) a obtenu le premier prix, *The 4 Seasons*, de Hans Glanzmann, le deuxième. Un prix de la critique doit être décerné prochainement.

Publicitas
Sion 21 21 11

Installation de «dégrillage» sur le Stockalper

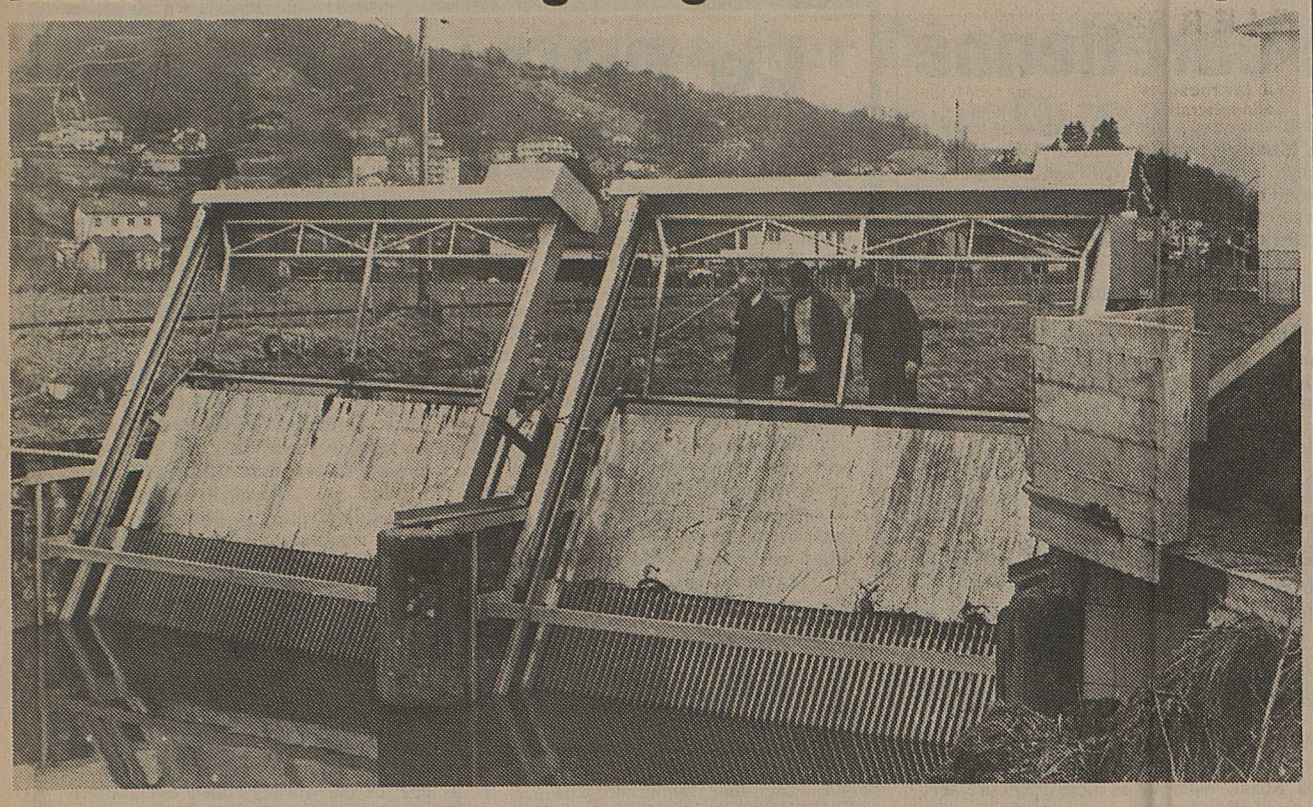

Vue de l'installation en direction du Léman, construite sur l'emplacement d'un ancien barrage dont on remarque, au centre, un des piliers qui a facilité la construction de celui inauguré samedi dernier.

BOUVERET. – Le consortage du canal Stockalper, formé des communes de Monthey, Collombey-Muraz, Vionnaz, Vouvry, Port-Valais, présidé par M. Emile Ramseyer, lutte depuis toujours contre la prolifération des herbes aquatiques. Il a été tenté divers procédés d'élimination de ces herbes afin qu'elles ne descendent pas jusqu'au Léman pour en augmenter la pollution, mais, jusqu'à ce jour, sans obtenir des résultats tangibles.

Avec l'aide du Service cantonal des eaux et celui de la pêche, le consortage semble avoir réussi dans la récupération non seulement des herbes aquatiques, mais de tous les déchets que transportent les eaux du canal Stockalper.

Depuis une quinzaine de jours, un barrage avec « dégrillage » a été mis en service, à quelque 500 m de l'embouchure du canal dans le Léman.

Il s'agit en fait de deux grilles obliques sur lesquelles circulent un peigne qui, en remontant, recueille tous les déchets que transportent les eaux. Outre les herbes, il y a des récipients de toutes sortes, des bois, aussi. Ces déchets sont déversés sur un tapis roulant qui les transporte sur la rive droite.

Le coût de l'installation elle-même se monte à 52 000 francs, auquel il faut ajouter 10 000 francs pour les aménagements extérieurs. Complètement automatique, le mouvement peut être réglé toutes les trente secondes à plusieurs heures. Il s'agit simplement d'assurer une surveillance de l'installation suivant le débit de celle-ci, afin d'évacuer les déchets ainsi récupérés. Subventionné par l'Etat, ce « dégrillage » sera installé sur tous les canaux collecteurs du canton. Il a déjà fait ses preuves dans la région du lac de Neuchâtel, à Yvonand et à Yverdon, en particulier. Construit par une maison de Berne, il donne entière satisfaction, récupérant la totalité des déchets des canaux.

Le Valais contribue ainsi à la lutte contre la pollution des eaux lémaniques.

Une petite manifestation a eu lieu à laquelle participaient les représentants des communes membres du consortage, M. Jean-Marie Lonfat, représentant le service cantonal de l'entretien des canaux, M. Girard, responsable de la pisciculture du Bouveret, qui sera aussi celui de cette installation.

Louables efforts de l'ACMV

MONTHEY. – Présidée par M. Charly Terrettaz, la commission musicale de l'Association cantonale des musiques valaisannes, organise des cours pour élèves musiciens à Chippis, Sion, Saillon, Fully, Martigny, Massongex et Monthey.

Ces cours ont lieu chaque samedi durant treize semaines (jusqu'à fin mars) entre 14 et 17 heures.

A Massongex, ils sont placés sous la direction de MM. A. Pichard et R. Despraz, alors qu'à Monthey, cette responsabilité est assumée par M. Gaby Vernay (directeur de **L'Echo de Châtillon,** de Massongex, dont le concert annuel aura lieu samedi 5 février). Grâce à l'amabilité du président de **l'Harmonie de Monthey,** les élèves peuvent travailler dans d'excellentes conditions au local de cette société.

Samedi dernier, nous avons suivi durant quelques instants l'enseignement musical donné à une douzaine d'élèves par M. Gaby Vernay que nous voyons avec deux jeunes éléments travaillant une étude musicale.

Une citoyenne vice-juge à Vérossaz

VÉROSSAZ. – Lors des élections judiciaires communales de décembre dernier, aucun des candidats présentés n'ayant obtenu la majorité absolue, le corps électoral de Vérossaz était appelé à désigner le vice-juge dimanche 30 janvier.

Sur 190 électeurs inscrits, 69 se sont déplacés et Mme Louise Barman a été élue par 60 voix.

M. Giorgetti en vacances à Champéry

CHAMPÉRY. – Vendredi est descendu à l'hôtel du Parc, M. Giorgetti, sous-directeur de l'Office fédéral des transports (OFT). Il ne s'agissait pour lui que de prendre quelques jours de repos dans la station des hauts du Val d'Illiez. Si nous sommes bien renseigné, M. Giorgetti a tout de même eu un entretien avec M. Marcel Mariétan, président de Champéry, qui a certainement tourné sur les problèmes du maintien ou non de l'AOMC.

Chacun souhaite que M. Giorgetti ait emporté un excellent souvenir de son week-end prolongé à Champéry.

Le président du Musée de l'air du Chablais

BEX. – Le musée de l'air du Chablais est né mercredi soir, à l'aérodrome des Placettes à Bex, après une assemblée constitutive à laquelle ont participé une vingtaine de personnes, dont M. J. Frei, président de la section Plaine du Rhône de l'Aéro-Club de Suisse.

Le musée de l'air du Chablais sera unique en son genre ; le Musée des transports de Lucerne compte bien des halles d'exposition, mais cette institution ne s'attache pas à remettre en état et à faire voler, selon les possibilités techniques et les autorisations accordées par l'OFA, d'anciens appareils, du type Dewoitine, Dakota ou Spitfire, par exemple.

Le comité provisoire a été confirmé dans ses fonctions ; il est présidé par M.Christian Maire (notre photo), par ailleurs président du Groupement de vol à moteur du Chablais (GVMC) dépendant de l'aéro-club local et se compose de MM. Chuard, Küpfer, Mercuri, Tornay, Vanin, Räz et de Mme Bagdasarianz, tous membres vaudois ou valaisans.

Fête des Vignerons : appel urgent

VEVEY. – Les organisateurs de la Fête des Vignerons de Vevey lancent un appel pressant aux personnes en possession de bons donnant droit à des places pour les spectacles. Un nombre important de ces bons n'ont pas encore été présentés. Les organisateurs prient donc instamment les détenteurs de ces bons de passer commande sans plus tarder, en procédant de la manière suivante : envoyer leur demande sous pli recommandé, avec le ou les bons en annexe, au bureau des ventes, La Grenette, 1800 Vevey.

NF REDACTION DE MONTHEY
Pierre Chevalley
Téléphone (025) 4 12 38 - 4 25 46
Télex : 25 261
Case postale 88, 1870 Monthey
Publicitas, tél (025) 4 42 49

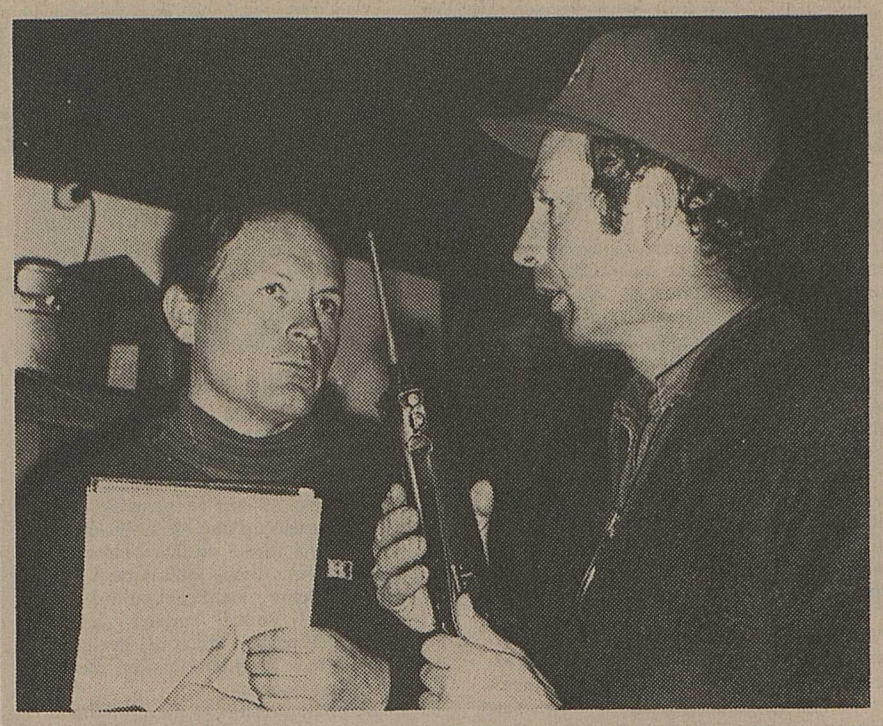

Le chef des opérations de secours, M. P. Deladoey, de Bex, et le directeur de l'exercice, M. Eric Wattenhofer (de gauche à droite).

Avalanche à Bretaye: une cinquantaine de sauveteurs et trois chiens engagés

BRETAYE-VILLARS. – Grand branle-bas de combat, jeudi soir à Bretaye, à l'occasion d'un exercice de secours après une avalanche, mis au point par le chef de la colonne de secours et responsable d'exploitation de la Société des téléskis de Bretaye, M. Eric Wattenhofer et placé, ce soir-là, sous la direction de M. Pierre Deladoey, chef de la colonne de secours de Bex.

Le but de cet exercice, qui s'est déroulé à la faveur de la nuit, était de roder les moyens d'alarme et l'organisation des secours au niveau du commandement des opérations. L'exercice, prévu initialement dans un site proche de la station de Bretaye, dut être remplacé au pied levé, le danger d'avalanches s'étant accru durant la journée.

Trois personnes ensevelies sous une avalanche au pied du Chamossaire et un skieur égaré ont donc été retrouvés grâce à une cinquantaine de personnes, trois chiens d'avalanches et de chenillettes chargées du transport des blessés. Cet exercice permit une collaboration étroite entre la colonne de secours de Villars et les hommes de la protection civile d'Ollon. Gendarmerie, police, protection civile, personnel des remontées mécaniques, surveillant de la faune, instructeurs de ski, tous furent engagés dans cet exercice combiné auquel étaient invités MM. Jordan, syndic d'Ollon, Besson, Pignolet, Anex et Finger, municipaux, et M. Moreillon, municipal à Gryon.

Le grand ballet Thiare Tahiti

SAINT-MAURICE. – Cet ensemble de danse tahitien a été fondé il y a deux ans par le chorégraphe Gilles Holande et a rapidement connu une audience internationale. La tournée européenne a débuté il y a un an pour les 35 danseurs et musiciens de la troupe : 12 danseuses, 10 danseurs et 8 musiciens et chanteurs.

Des costumes authentiques, riches et variés en forme et en couleurs, pour un programme fait essentiellement d'un éventail complet des danses de l'île de Tahiti. Danses aux noms exotiques, doux comme les traditions tahitiennes ; danse d'offrande pour l'intronisation d'un roi, danse de guerre, danse pour la pêche, scènes du mariage royal, improvisations sur un air traditionnel, jeux d'enfants, tout est ici prétexte à la danse, au dépaysement total vers un folklore enchanteur.

Un tout grand spectacle populaire !

La représentation de ce spectacle programmé par les Jeunesses musicales de Saint-Maurice-Chablais **aura lieu demain mardi 1er février** (et non le 31 janvier) à la grande salle du collège de Saint-Maurice, à 20 h. 30.

Location : librairie Saint-Augustin, Saint-Maurice, tél. 025 / 3 67 48.

«Ça boum» au carnaval de Saint-Maurice

SAINT-MAURICE. – Une quinzaine de groupes, chars et fanfares sont déjà inscrits pour animer le grand cortège humoristique du dimanche 20 février. Que ce soit un cercle d'amis ou une classe de contemporains, tout le monde travaille fiévreusement à la réussite de ce 103e carnaval agaunois.

Le comité, accompagné d'une farateuse, ouvrira le « Tredon » vendredi soir 18. Pour conserver la tradition, après le cortège du dimanche qui fait le « Dziou » dans la Grand-Rue tard le soir, nous aurons, dès 24 heures, le concours officiel de masques.

Inauguré en 1976 et ayant connu un grand succès, le bal nègre aura lieu le lundi soir dans tous les établissements publics : obligation à chacun et à chacune de se maquiller pour la circonstance.

Mardi, place aux enfants pour leur cortège et leur concours de masques : ils seront accompagnés des chars et groupes du dimanche.

N'oublions pas le *Cinq-Mots-Riards*, journal satirique et mal pensant. La rédaction attend les derniers « witz » des plumitifs du coin qui pourront déposer leur enveloppe dans les boîtes aux lettres se trouvant à l'hôtel de la Gare, à l'Ecu du Valais, aux Alpes ainsi qu'à la case postale 91.

Le *Cinq-Mots-Riards* sera mis en vente le dimanche matin dans toutes les communes de la région.

Le carnaval agaunois nous promet quelques surprises de taille... Mais il est un peu tôt pour donner plus de précisions. Le 103e carnaval agaunois : c'est dans les rues, dans les établissements publics, durant cinq jours, un peu de folie joyeuse.

contre la toux?
Sirop des Vosges Cazé
Médication de la toux

Vos annonces :
027/21 21 11

Martigny: assemblée constituante de la jeunesse démocrate-chrétienne

MARTIGNY. – Le comité du PDC martignerain avait chargé M. Jean-Dominique Cipolla d'étudier les possibilités de mettre sur pied à Martigny une section des jeunesses démocrates-chrétiennes. Ce dernier, avec l'entrain et le dynamisme qui le caractérisent, s'est immédiatement mis à l'œuvre et en début d'année, lançait une première convocation à divers jeunes personnes de Martigny pour les réunir ce vendredi dernier.

Un premier fait des plus positifs : cet appel a été entendu et a enregistré un premier succès d'estime puisqu'une cinquantaine de personnes se sont retrouvées et ont mis sur pied, dans une assemblée constituante, une section locale de jeunesses démocrates-chrétiennes. Tout d'abord, M. J.-D. Cipolla a présenté à l'assemblée le président du PDC local, M. Georges Roduit, qui a souhaité la bienvenue à tous les membres. L'assemblée a ensuite « fait connaissance » avant que l'organisateur de la journée ne définisse les buts de l'association, soit :

1. maintenir et perfectionner le fédéralisme dans le respect de la personne humaine, selon les exigences du droit naturel et chrétien ;
2. former ses membres du point de vue civique, politique, et social ;
3. participer à l'action politique du PDC local dans un esprit de collaboration critique.

Après avoir rappelé que le thème d'action des jeunesses DC était l'an dernier « Les jeunes et la politique », M. Cipolla a lancé les bases de celui de cette année, thème principal, bien sûr, puisque de nombreuses autres propositions ont été faites, axées sur le sujet « Les jeunes et l'emploi ».

Nomination d'un comité

L'assemblée a ensuite procédé à la nomination d'un comité dont la première tâche sera de mettre rapidement sur pied les statuts de la société, de les soumettre à une toute prochaine assemblée générale, afin d'être en possession d'une assise juridique. Ce comité a été formé de la manière suivante : président : Jean-Dominique Cipolla ; vice-présidente : Danièle Vouilloz ; secrétaire : Joseph Volluz ; caissier : Jérôme Frasserens (récemment élu conseiller général) ; membres : Brigitte Meunier, Benoît Giroud et Jean Coquoz.

Il appartenait ensuite à M. Marc Michaud, conseiller général, d'entretenir l'auditoire sur les nouvelles élections communales, alors même que le député Bernard Lonfat, a fait un très intéressant exposé qui a eu l'heur de susciter une discussion très animée sur la prochaine loi contre les stupéfiants.

Une première conférence

Saisissant au vol le passage en Valais du très connu conférencier Marcel Clément, le nouveau comité a pris l'initiative de l'inviter à Martigny pour le vendredi 4 février prochain. Marcel Clément entretiendra son auditoire sur le thème « La liberté : larguer les amarres ». Cette conférence aura lieu à 20 heures à la salle communale.

Une action des plus sportives

On ne peut que saluer avec plaisir la formation d'une section jeunesse démocrate-chrétienne à Martigny, elle tendrait à prouver que le parti minoritaire de la cité octodurienne, bastion du radicalisme en Valais, se réveille enfin d'une trop longue torpeur et presque « indifférente collaboration » pour faire face à son avenir... ne serait-ce que déjà pour les prochaines élections communales qui devraient normalement voir le PDC martignerain assurer, de manière ne prêtant flanc à aucune critique, son troisième siège.

Recours contre les élections communales

Le PRD n'ira pas au Tribunal fédéral

MARTIGNY. – Réuni en comité élargi, le parti radical démocratique de Martigny a décidé de ne pas recourir au Tribunal fédéral contre la décision du Conseil d'Etat acceptant le recours contre les dernières élections municipales déposé par MM. Georges Roduit et consorts au nom du PDC. Le comité élargi a constaté que la date des 5 et 6 mars prochain était favorable. Bien sûr, il n'appartient pas au parti, en tant que tel, de prendre l'ultime décision quant au sort à donner au jugement du Conseil d'Etat. A ce sujet, nous avons questionné le président Edouard Morand, qui a bien voulu nous répondre :

« Comme vous le savez, un parti n'est pas habilité à faire recours en cette matière. Ce droit appartient à un ou des citoyens. En ce qui concerne l'administration communale, elle a encore la possibilité officielle de recourir contre la décision du Conseil d'Etat. C'est la raison pour laquelle ce problème est à l'ordre du jour de notre séance de demain. Personnellement, je pense toutefois que nous nous rangerons également derrière l'avis exprimé par le parti radical démocratique. Je pense donc que nous revoterons les 5 et 6 mars prochain.

Dans cette affaire, il ne reste donc plus qu'à attendre la position officielle de la commune demain soir. Mais il n'est plus un secret pour personne que les deux « grands » partis de la cité octodurienne sont déjà à l'œuvre pour la nouvelle campagne politique. Les radicaux siègent ce soir en assemblée de parti, le PDC lance dans la bagarre sa nouvelle section des jeunesses démocrates-chrétiennes alors même que le parti socialiste doit se poser des questions à la suite de la déclaration de son chef de file, Marcel Filliez, déclarant ingénument la semaine dernière : ...nous ne sommes pas concernés ».

Un ultime au revoir à Adonis Rozain

FULLY. – Le 23 janvier dernier, une nombreuse assistance émue accompagnait Adonis Rozain vers sa dernière demeure terrestre. Je l'avais visité plusieurs fois dans ses derniers jours. J'ai assisté bien impuissant à son long calvaire. Je voyais son corps recroquevillé par une silicose, à quoi s'ajoutait une décalcification des os. Je remarquais ses yeux fixés sur le Christ, sans geindre et sans gémir. Vraiment, il fut patient. Je l'admirais et les yeux humectés de larmes, je le comparais aux premiers hommes qui rendirent témoignage à la lumière.

J'aime à me rappeler l'une des grandes scènes de l'histoire, le concile de Nicée, ouvert en personne par l'empereur Constantin. Des prêtres et des princes venus des extrémités de la terre se réunirent à Nicée. Parmi tant de prélats, on remarquait aussi le prêtre Pomphnuce, de la Haute Thébaïde, qui avait l'œil droit crevé et le jarret gauche coupé par les païens ; il y avait aussi Paul de Néocésarée, dont les deux mains étaient brûlées, et qui accomplissait le signe de la croix, en courbant sa tête dans la poussière du chemin. J'ai pensé à cela, quand j'ai remarqué qu'il ne pouvait plus se servir de ses mains. Sa vie serait trop longue à expliquer, pourtant il fut successivement berger, agriculteur, laboureur, jardinier, vigneron et finalement mineur dans de nombreux chantiers. C'est ainsi dans ce travail qu'il laissa sa santé. Heureux sont les morts dont les mains furent salies par le travail.

Chrétien, il le fut, et c'est ainsi que je rends ce témoignage en chrétien. Tant pis si je blesse les sentiments de quelques agnostiques. Dans son homélie, le prêtre a dit : « Après tant de souffrances, je crois qu'Adonis est au ciel ». Je m'empresse d'ajouter les paroles de Pascal : « Il y a plaisir d'être dans un vaisseau battu de l'orage lorsqu'on est assuré qu'il ne périra point. Les persécutions qui travaillent l'Eglise sont de cette nature ».

Je rends aussi ici hommage à sa bonne et douce épouse, qui prit tant de soin de lui pendant ces dix-sept ans.

Epouse et enfants éplorés, une population entière compatit à votre douleur, mais souvenez-vous que la tombe est une chaire d'où le bon pasteur instruit et bénit pendant de longues générations.

R. M.

Prix Artaud et Voronca 1977

Les prix Antonin Artaud, Ilarie Voronca, Claude Sernet, seront attribués au cours des « Journées de poésie de Rodez » qui auront lieu les **28 et 29 mai 1977.**

Clôture des candidatures : 31 mars 1977.

Renseignements : M. Denys-Paul Couloc, 75 boulevard de Charonne, F.-75011, Paris.

NF REDACTION DE MARTIGNY ET D'OUTRE-RHONE
Emmanuel Berreau
Téléphone (026) 2 27 10
Av. de la Gare – 1920 Martigny

JOYEUSE ASSEMBLÉE À FULLY

« Jo de La Fontaine » ou toute la verve et l'humour patoisant. On reconnaît de gauche à droite le président de Fully, M. Clovis Roduit et le député Amédée Arlettaz, président de l'Association en faveur du 3e âge.

FULLY. – Cent-vingt aînés se sont retrouvés hier à Fully dans la grande salle du cinéma Michel pour une assemblée de détente mise traditionnellement sur pied depuis une douzaine d'années par l'Association du 3e âge de Fully, association présidée aujourd'hui par le député Amédée Arlettaz alors même que M. Conrad Ançay fonctionnait comme président du comité d'organisation de la fête. Productions du groupe folklorique Li Rondenia et du chœur d'enfants, présence du président Clovis Roduit, du vicaire Lagger et de Mme Raverra, de Pro Senectute, ont donné à l'ensemble un caractère des plus sympathiques. Et puis, lors de la collation offerte, chacun a pu se replonger avec humour et plaisir dans la pratique du patois grâce à la verve de « Jo de La Fontaine » qui a su évoquer les problèmes du jour dans la langue d'antan. Aujourd'hui, les mêmes responsables de l'association s'en iront rendre visite à tous les malades de la commune. En bref, un après-midi de détente placé sous le signe de la sympathie et dont il convient de féliciter les organisateurs.

TRAFIC AÉRIEN À COINTRIN EN 1976

UNE FORTE REPRISE

Le franchissement, au soir du 30 décembre 1976, du cap des 4 millions de passagers, a été le couronnement d'une année marquée par une nette reprise du trafic aérien à l'aéroport de Genève-Cointrin.

Alors que les mois de mai, juin et août avaient vu un léger fléchissement du taux de croissance, laissant en octobre quelques doutes quant à la possibilité d'atteindre en 1976 encore le seuil des 4 millions de passagers, la reprise a été à nouveau vigoureuse en novembre et décembre. Un exemple : alors que le transport aérien régulier n'avait vu croître le nombre de ses passagers que de 3,2 % en décembre 1975, le bond a été de 12,7 % en décembre 1976.

Considéré dans son ensemble, le trafic aérien de Cointrin (régulier, charter, taxi, plaisance et privé) a vu ses passagers croître de 7,2 % en 1976, contre seulement 2,8 % l'année précédente.

Le trafic régulier a été le principal bénéficiaire de cette reprise, avec un taux de + 7,2 %, représentant 207 000 passagers en chiffres absolus. La progression n'avait été que de 38 400 passagers en 1975, soit + 1,3 %.

Les charters ont progressé de 9,5 % (1975 : + 8,5 %) mais ce taux ne représente que 31 100 passagers de plus.

Dans le secteur des vols taxis et de plaisance, 7236 passagers ont été comptés en 1976, en augmentation de 13,5 % par rapport à l'année précédente.

Augmentation aussi dans le trafic non commercial : 27 276 passagers en 1976 (+ 9,9 %) contre 24 808 en 1975 (+ 3,2 %).

Les mouvements d'aéronefs, qui n'avaient que peu varié en 1975, accusent une croissance de 5 % en 1976. Le phénomène est principalement dû à l'augmentation du trafic charter et privé. Dans le trafic aérien régulier, en revanche, l'augmentation est infime (+ 0,5 %).

En ce qui concerne le fret, l'année 1976 a été bénéfique essentiellement pour le trafic régulier, qui progresse de près de 2300 tonnes, représentant un taux de 7,5 %. Totalisant seulement 3814 tonnes en 1976, le secteur charter perd une partie (– 26,1 %) le gain exceptionnel (+ 1060 %) réalisé l'année précédente.

Au total, 36 660 tonnes de fret local ont été traités à Cointrin en 1976, contre 35 726 en 1975.

Quant à la poste, elle a vu son tonnage augmenter de 6,1 % en 1976 (1975 : + 1,5 %). Le progrès a été particulièrement spectaculaire en décembre, marqué par un taux de croissance de 19,3 %.

Publicitas
Sion 21 21 11

ALUSUISSE

Pour le bureau technique de nos usines de Chippis, nous cherchons un jeune

ingénieur-technicien ETS
(en mécanique)

chargé de la construction de machines, appareils, installations de production et de la surveillance de ces réalisations dans l'entreprise.

Nous désirons :
– formation de base en atelier (certificat de capacité de mécanicien ou serrurier)
– quelques années d'expérience
– collaborateur doué d'initiative et capable de résoudre rapidement et de façon indépendante les problèmes posés
– bonnes connaissances de la langue allemande

Nous offrons :
– activité intéressante et variée
– place stable
– institutions sociales développées
– semaine de 5 jours

Adresser offres manuscrites avec curriculum vitae, références, prétentions de salaire, photo, copies de diplômes et certificats à

ALUMINIUM SUISSE SA
Service du personnel employé
3965 **CHIPPIS** 36–15

BONVIN COIFFURE – AV. DE TOURBILLON 40
SION – TELEPHONE 027/22 39 03
Du 1er au 26 février
COIFFURE chic PRIX
shampooing couleur
mise en plis
renforçateur et laque 17.–
AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS
diplômées Sion - Berne Paris
choc

Tabacs, journaux à Martigny
cherche
vendeuse
à plein temps ou mi-temps.
Tél. 026/2 21 17
36–20984

Votre chiffre d'affaires baisse ?

Ne rongez pas votre budget : attirez de nouveaux clients en insérant une annonce dans *Le Nouvelliste*.

Saison de la
taille
Chaud et pratique : gants militaires, laine double tricot Fr. 19.–, casquettes fourrées 12.–, pull commando, renforcé coudes et épaules, long, 100% laine 45.–, pantalons NL, imprégnés, super solide 37.–, vestes US extra solides (grandes tailles seul.) 135.–, parka US, capuchon, doublure amovible 98.–, salopettes PA, la veste 8.–, le pantalon 6.–.
A voir, à essayer, à acheter au
Military Shop
Hôpital 7, **Martigny**
Tél. 026/2 60 52
36–3826

A vendre
Fiat 132 GLS 1600
gris métallisé
1976, 10 000 km
expertisée
Tél. 027/22 36 46
22 33 15
36–2848

A vendre points
SILVA
Mondo - Avanti
Prix encore plus avantageux.
Case postale 433
1401 Yverdon 1
140.157.169

Particulier vend
Citroën CX 2200 Super
modèle 1976. Garantie 19 000 km et sans accident. Vitres teintées électriques.
Fr. 14 900.– au lieu de Fr. 21 800.–
Tél. 027/61 18 22
36–20926

A vendre
Lancia Beta 1800
1974, 70 000 km
brune
expertisée
Tél. 027/22 36 46
22 33 15
36–2848

A vendre
Mini 1275 GT
1973, 56 000 km
orange
expertisee
Tél. 027/22 36 46
22 33 15
36–2848

Votre annonce !
21 21 11

DE VALÈRE À TOURBILLON

Conduire... c'est prendre des risques

Les accidents de la circulation, malgré les nombreuses campagnes de prévention, sont toujours très nombreux. Ces accidents nous préoccupent, nous traumatisent lorsque l'un de nos proches ou de notre entourage en est la victime. Aujourd'hui, conduire c'est vraiment prendre des risques.

Depuis peu, une nouvelle mesure de prévention : la biorythmie, est suggérée aux conducteurs.

Un passionné de la biorythmie, depuis une quinzaine d'années, m'a adressé une documentation à ce sujet.

Il est relevé entre autre :

« Tout le monde sait qu'il est soumis à des « hauts et des bas » qu'il y a des jours où l'on n'a pas le « moral » et d'autres où nos réflexes marchent « à retardement ». En revanche bien rares sont ceux qui savent que nos nerfs, nos os et notre sang obéissent à des rythmes étranges, analogues à ceux des marées et dont l'origine est extérieure à notre planète.

Il y aurait dans la vie de l'homme deux cycles fondamentaux : un cycle physique de 23 jours portant sur la vitalité, la force, et la résistance physique, et un cycle sensitif de 28 jours pour l'humeur, l'émotivité et les sentiments.

Notre biorythmicien d'ajouter : « Je veux étendre ma méthode à la circulation routière habituelle. » Et il affirme encore : « Les jours où mon biorythme est défavorable, je m'abstiens de rouler. » Si cette méthode pouvait donner de bons résultats, pourquoi ne pas l'utiliser ?

–gé–

Assemblée générale de la Table Ronde

SION. – La Table Ronde 21 de Sion s'est réunie le lundi 24 janvier écoulé en assemblée générale pour renouveler son comité.

Celui-ci se présente comme suit : Président : M. Michel Terrettaz ; vice-président : M. Arnold Schenkel ; secrétaire : M. Michel Mabillard ; caissier : M. Georges-Henri Bovier ; responsables de l'action sociale : MM. Louis Guex et François Dubuis.

Le bénéfice de l'action sociale 1976 en faveur de l'école « La Bruyère » n'est pas encore connu, certaines ventes étant en cours.

Le rapport annuel du président sortant a mis en évidence le grand nombre et la variété des contacts établis avec des Tables d'autres pays.

Au programme 1977, nous remarquons spécialement la préparation de la semaine de ski des Tables européennes qui aura lieu au mois de février 1978.

A la mémoire de notre chère Andrée

Nous ne trouvons pas de paroles pour exprimer la grande émotion que nous avons ressentie en apprenant son cruel coup du sort, par ce terrible accident. Andrée, si gentille, fauchée au printemps de sa vie pleine de promesses ! Sa voix si douce et son sourire nous apportaient un soutien. Son destin était ainsi, Dieu l'a choisie afin qu'elle ne connaisse pas les peines de la vie. Mais son souvenir restera gravé dans nos cœurs meurtris.

A sa maman, ses frères et sœur, vont nos condoléances émues.

Des amies.

Rapport annuel de la zone territoriale 10

Le brigadier Digier définit ses perspectives

SION. – Le brigadier Jean-Gabriel Digier, nouveau commandant de la zone territoriale 10 a saisi l'occasion d'un cours de cadre réunissant commandants de troupe et officiers d'état-major pour convoquer son premier rapport d'unité d'armée.

Ce sont 180 officiers qui se sont rassemblés le samedi 29 janvier 1977, à la salle Barbara à Sion, « la capitale valaisanne » – ainsi que le rappelait le brigadier Digier – représentant le « centre vital de la majeure partie du secteur d'engagement de la zone 10 ». Prise de contact d'autant plus nécessaire que la nouvelle conception logistique entraîne, au sein de la zone 10, la constitution de deux régiments de soutien, modifiant de la sorte très sensiblement la physionomie de cette importante grande unité.

L'organisation territoriale est institutionnellement le trait d'union entre l'armée et la population civile. Elle est appelée, de ce fait, à œuvrer en étroite collaboration avec les responsables civils. Le commandant de la zone a donc prié les représentants des autorités à se joindre à ce rapport. Il a de la sorte pu saluer la présence, à la tête des délégations gouvernementales, de M. Wolfgang Loretan, conseiller d'Etat du canton du Valais et chef du Département militaire, ainsi que le lieutenant-colonel Edgar Gafner, représentant le chef de la direction militaire du canton de Berne.

Rappelant le rôle éminent exercé par son prédécesseur, le brigadier Jean-Charles Schmidt, le nouveau commandant a exposé ensuite la ligne de conduite qu'il entend adopter, dans la continuité de l'action entreprise. Se plaçant sur le plan des principes et du langage commun, il a fait part à ses subordonnés de sa position, de ses exigences, de ses idées dans les domaines essentiels que sont le rôle du chef, la discipline, les problèmes de personnel, la marche du service et l'instruction. Le chef d'état-major de la zone définirent ensuite les nouvelles structures de l'unité d'armée, ainsi que les objectifs, le rôle et la nature des activités dévolues aux formations et services en vue des cours de troupes prévus en 1977.

Chambre valaisanne d'agriculture

DES TÂCHES TOUJOURS PLUS NOMBREUSES ET VARIÉES

(voir NF du 29 janvier 1977)

CHÂTEAUNEUF. – Au début de l'été 1976, la Chambre d'agriculture a été amenée à prendre des initiatives dans un domaine particulier. En effet, eu égard à la sécheresse qui a sévi, des centaines de bovins ont été dirigés vers les abattoirs par suite de manque de fourrage, en particulier dans les cantons de Vaud et de Fribourg. En collaboration avec les services de l'Etat, un appel a été lancé aux consortages et exploitants d'alpages susceptibles de prendre en charge du bétail. C'est ainsi qu'en plus des 3000 jeunes bovins en provenance de l'extérieur, qui viennent régulièrement en estivage dans le canton, quelque 1000 places supplémentaires en chiffre rond, sont offertes tant pour des vaches que pour du jeune bétail, dans le cadre de « l'action sécheresse ».

Cette action a rencontré un très large écho à travers le pays. Le geste du Valais a été unaimement apprécié dans toute la Suisse. L'image du canton s'en est trouvée revalorisée.

Ainsi une forme de collaboration entre la plaine et la montagne a pris une dimension inattendue sous la pression des événements. D'entente avec les services de l'Etat, nous veillerons à ce que ces échanges d'un été exceptionnel ne soient pas qu'un feu de paille, mais qu'ils s'intensifient au contraire au cours des prochaines années.

Le problème des marges brutes

Un des problèmes majeurs qui se pose actuellement à notre agriculture est celui des marges brutes. Il apparaît toujours plus clairement que les agriculteurs devront, à l'avenir, être plus attentifs à la compression des coûts. La notion de rendement si elle garde toute son importance devrait passer au second plan. Il sera en effet de plus en plus difficile d'agir sur les prix et, pour ce qui est des quantités chacun sait que l'on a déjà dépassé le point de saturation sur certains marchés. Il faudra donc non pas apprendre à produire plus, mais à produire mieux.

M. Piot, de la Division fédérale de l'agriculture déclarait lui-même à la télévision romande :

« La planche de salut pour l'agriculture suisse, je la vois dans l'abaissement des coûts. »

Parallèlement et pour laisser à nos agriculteurs le temps de s'adapter les responsables devront demander une meilleure protection à la frontière.

L'agriculteur sait qu'il ne doit pas tout attendre de l'Etat. Les caisses publiques sont vides, mais il faut que les autorités fassent preuve d'une attitude beaucoup plus positive dans les questions où il n'y va pas du sou du contribuable. Nous pensons, en particulier, aux mesures de commerce extérieur, d'importations.

Selon les résultats du dernier recensement, la population agricole ne représente plus en Valais, en 1975, que le 6,2 % du total de la population active, contre 15,2 % dix ans plus tôt. De leur côté, les exploitations dont le chef exerce l'agriculture à titre principal ne forment plus qu'une petite minorité (17 %) alors que vingt ans plus tôt, elles représentaient encore la majorité : 61 %.

NF REDACTION DE SION
Gérard Mabillard
Téléphone 027/23 30 51 (int. 25)
Avenue de la Gare, 1950 Sion
App. tél. 38 23 47, 1961 Champlan

Gérald Rudaz
Téléphone 027/23 30 51 (int. 25)
Avenue de la Gare, 1950 Sion
App. tél. 22 32 06, route du Rawyl, 1950 Sion

Voiture contre un mur: la passagère tuée et le conducteur grièvement blessé

VETROZ. – Samedi, à 2 h. 10, un terrible accident est survenu à l'entrée du village de Vétroz. La voiture Alfa Romeo, portant les plaques VS 21575, conduite par M. Joseph Vivera, âgé de 35 ans, domicilié à Sion, circulait de Martigny en direction de Sion. Mlle Andrée Jollien, âgée de 24 ans, domiciliée également à Sion, avait pris place à côté du conducteur. A l'entrée du village de Vétroz, peu après une légère courbe à droite, la voiture dérapa, traversa la chaussée et elle alla se jeter contre un mur. Lors du violent choc, Mlle Jollien fut éjectée du véhicule, projetée sur la chaussée et tuée sur le coup.

La voiture de M. Vivera, après le choc, revint sur la droite de la route et elle entra en collision avec la voiture conduite par Mlle Jannine Crittin, âgée de 23 ans, domiciliée à Leytron, qui venait en sens inverse. Si sa voiture a été endommagée, Mlle Crittin n'a pas été blessée.

M. Vivera, conduit à l'hôpital de Sion, souffre d'une commotion, de multiples blessures et d'une fracture d'une jambe. Sa voiture est hors d'usage.

La chaussée, à l'endroit où est survenu cet accident, était sèche.

Il s'agit du premier accident mortel survenu depuis le début de l'année en Valais.

L'Alfa Romeo après l'accident.

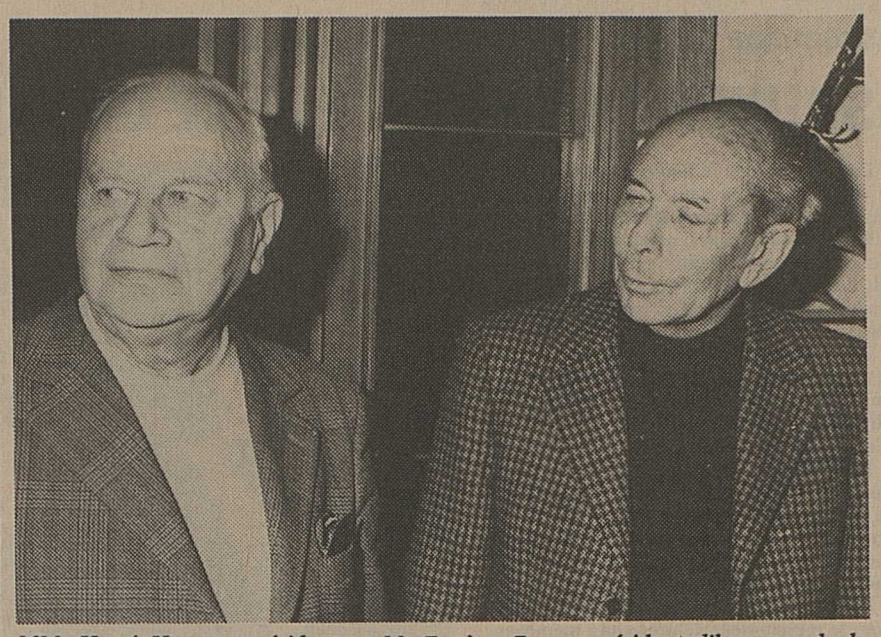

MM. Henri Hauser, président et M. Eugène Favre, président d'honneur de la Société philathélique de Sion.

Les philatélistes sédunois: recruter de nouveaux membres et fêter le 35e anniversaire

SION. – Vendredi soir, à la salle de l'hôtel du Midi, sous la présidence de M. Henri Hauser, quelque 30 philatélistes de Sion et des environs ont participé à l'assemblée générale annuelle de la société. Ce fut une assemblée animée et enrichissante.

La revue des événements

Le président, avec son calme olympien, a présenté les principaux événements de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 1976, l'effectif de la société était de 113 membres. Un hommage a été rendu aux membres décédés depuis l'année dernière. Les cours en faveur de la jeunesse ont commencé le 5 novembre 1976 ; 37 participants suivent ces cours donnés par MM. François Pi, Henri Hauser et Eugène Favre, avec beaucoup d'intérêt.

Le loto 1976, grâce au dévouement des membres et de leurs épouses, a été une réussite. Cet apport d'argent permet à la société de « tourner » normalement.

Treize candidats ont participé au « Grand jeu philathélique » dont le départ a été donné le 28 novembre 1976. Le deuxième jeu aura lieu le 28 février et le troisième jeu le 28 mars 1977.

Une bourse aux timbres a été organisée l'année dernière après trois ans d'absence. Le rallye, qui a vu la participation de seize membres, a été gagné haut la main par M. Eugène Pfeiffer, qui aura la responsabilité d'organiser l'édition 1977.

Les rapports des chargés de la circulation des timbres et des nouveautés ont montré l'intense activité déployée et le bon travail réalisé à l'intention des membres.

Nominations

MM. René Revaz et Albert Fournier, membres du comité, ont présenté leur démission. Les autres membres du comité ont été acclamés pour une nouvelle période administrative de deux ans. M. Joseph Schmidt, après 14 ans de dévouement à la cause de la jeunesse, a demandé, pour des raisons professionnelles, à être déchargé de ses fonctions. Après avoir été remercié et félicité par le président, il a été désigné comme membre du comité. M. François Pi devient le responsable des jeunes. Mme Papilloud a été nommée comme membre assesseur et M. Louis Parvex a été désigné comme vérificateur des comptes.

M. Henri Hauser a été acclamé président et M. Blaser vice-président.

Cotisations et manifestations

Etant donné l'état de la caisse, les cotisations (de 20 francs par année) sont maintenues et la finance d'entrée avec l'insigne est de 10 francs. Le budget 1977, qui accuse un déficit, a été accepté. La société fêtera cette année son 35e anniversaire. Cette manifestation coïncidera avec la venue dans la capitale valaisanne de la Société philathélique de Winterthour.

Programme 1977

★ Les séances mensuelles sont maintenues les deuxième et quatrième lundis du mois.
★ Il est prévu une bourse aux timbres au printemps et en automne, ainsi qu'une exposition. Le comité espère mettre sur pied la bibliothèque des philathélistes.
★ Le souper familial et le rallye seront organisés comme les années précédentes.
★ Le cours des jeunes se poursuivra. Il sera mis sur pied un cours pour les adultes, avis donc aux amateurs.
★ La boîte à questions attend toujours les propositions et les suggestions.
★ Une campagne de recrutement de nouveaux membres sera faite. MM. Bernard Morand et Henri Hauser s'occuperont de l'exposition, et MM. Fournier, Schmidt et Bayard organiseront les bourses aux timbres. Pour terminer cette assemblée, le président a fait part encore de diverses questions d'organisation et de travail pour les membres.

François Gay à la galerie Grange-à-l'Evêque

SION. – Le jeune peintre valaisan François Gay exposera à la Grange-à-l'Evêque du 5 au 28 février, des peintures et des aquarelles. L'artiste a fréquenté l'école des beaux-arts ; il a obtenu en 1970 le 1er prix de la Biennale des Alpes ainsi que le prix de la peinture 1974 à Vevey.

GASTRONOMIE

Le grill élégant du
BIG BEN PUB
propose

SION – Av. de la Gare 28
Téléphone 027/22 79 77

Rognons flambés au cognac
Fr. 20.–

Steak tartare flambé à la vodka
Fr. 20.–

Pour vos dîners d'affaires banquets réservations au restaurant
LE SALOON

Publival sion

L'agence PUBLIVAL SION a le plaisir de vous annoncer la

Semaine Toscane

patronnée par le CENTRE D'ARTISANAT TOSCAN
qui se déroulera du 28 janvier au 4 février à l'hôtel

CRANS AMBASSADOR

PROGRAMME Durant les repas, nombre de tables limité

Tous les jours :
Cuisine toscane à la rôtisserie de l'hôtel et boutique d'artisanat toscan

1er février : Défilé de mode dès 20 h. 30
Collection printemps-été 77 en exclusivité

3 février : Gala de parfums florentins
accompagné d'un cocktail offert par le Centre d'artisanat toscan

Publival - Sion - 027 / 23 29 43

Assemblée cantonale de la Ligue valaisanne pour la protection de la nature

«SAUVER FINGES : C'EST LE DERNIER MOMENT !»

Les membres de la Ligue valaisanne pour la protection de la nature tenaient samedi, dès 13 h. 45, leur assemblée cantonale.

M. Jacques Granges, président, salua tout d'abord les personnalités présentes, dont le cdt Schmidt, de la police cantonale, et M. Andenmatten, inspecteur cantonal des forêts.

Dans son rapport présidentiel, M. Granges rappela les buts de la ligue. Les prises de positions de ce mouvement sont parfois difficiles à prendre mais elles sont le fruit d'une mûre réflexion.

Ligne à haute tension défigurant la colline de Géronde, barrage de Gletsch et tout ce qui, de manière inconsidérée, nuit à l'environnement de l'homme dans notre canton inquiètent au plus haut point la Ligue valaisanne pour la protection de la nature.

M. Granges lança également un appel pour le recrutement de nouveaux membres, les effectifs de l'association étant actuellement de 2500 adhérents. Appel également pour la vente de l'Ecu d'or, importante source de revenu pour la protection de la nature de notre pays.

Un comité renouvelé

Plusieurs membres ayant démissionné du comité, la nouvelle équipe responsable, acceptée par l'assemblée à l'unanimité, se composera comme suit : M. Jacques Granges, président ; M. Franz Britschgy, président de la section du Haut-Valais ; M. André Grobet ; M. Norbert Jordan, président de la section romande ; M. Karl Imhof, président de la commune de Binn ; M. Hans Wildhaber ; suppléants : M. Léo Gasser, M. Jacques de Kalbermatten, inspecteur forestier ; Mme Hermine Kuonen, M. Willi Kraft ; M. Jean-Claude Michelet ; Me Edouard Morand, président de la ville de Martigny ; M. Jean-Claude Praz et M. Louis de Riedmatten.

Toutes ces personnes furent chaudement applaudies.

Un secrétariat cantonal à mi-temps fonctionnera désormais, pris bénévolement en charge par M. André Grobet.

Le bois de Finges en péril

Le problème de la sauvegarde du magnifique bois de Finges figurait, samedi, au centre des débats de la journée.

Le cinéaste René-Pierre Bille, célèbre pour ses photographies sur la nature, devait présenter le premier exposé. Retenu à l'hôpital, il avait délégué son fils Sylvain. D'une qualité exceptionnelle, les réalisations de Bille entraînèrent les personnes présentes ausein même du bois de Finges, là où le monde animal bat encore à son rythme, celui de la vraie nature.

Le président, M. Jacques Granges

« Menaces sur Finges »... M. Jean-Claude Praz, éminent spécialiste en la matière, détailla ensuite les trop nombreuses dégradations survenues au bois de Finges : au paysage par la construction de lignes électriques, de dépôts, l'ouverture de carrières ; à la forêt : incendie fréquents et surtout effets du fluor. En raison des émanations de fluor, le métabolisme des plantes diminue. Si cette diminution atteint 40 %, l'arbre meurt.

Finges est une des plus grandes pinèdes d'Europe centrale. La faune et la flore qu'il abrite est souvent unique. Il faut donc conserver d'immenses surfaces pour préserver cette vie animale et végétale.

La perturbation du lit du Rhône, la pollution des étangs ont également nui à un bon développement de la nature.

Comment sauver Finges ?

M. Willi Kraft se consacre depuis de nombreuses années à ce crucial problème du bois de Finges. Mais peut-on encore sauver cette richesse ?

« On peut encore sauver Finges, déclare M. Kraft, mais c'est difficile et certains se demandent si cela en vaut la peine. Nous avons fait de gros efforts pour trouver des solutions mais celles-ci furent refusées pour divers motifs dont une grande incompréhension ».

Alors comment agir ? L'assemblée se montra d'accord pour établir une convention entre les communes et les bourgeoisies concernées – Sierre, Loèche et Salquenen – pour conserver les lieux dans l'état actuel. Pas question de créer une réserve mais une zone de détente où la nature est respectée et où l'industrie ne pourra s'implanter.

Deux interventions en la matière furent particulièrement remarquées. Celle de M. Mattier, ingénieur à la retraite, qui, au nom de l'écrivain Maurice Chappaz, réclama une prompte action en faveur de cette forêt.

Le forestier Berclaz, de Sierre, reprocha tout d'abord à l'écrivain valaisan d'avoir implanté à Finges une construction qui n'avait rien à y faire puis insista : « Il faut traiter le mal en profondeur, s'attaquer aux causes d'abord. Les arbres meurent et nous les replantons pour les voir dépérir après peu de temps. Le fluor en est responsable ! » Etayant ses dires par des expertises sérieuses, M. Berclaz fit circuler des rameaux de pins malades dans l'assemblée pour prouver le bien-fondé de ses affirmations.

Dans la partie réservée aux divers, le déboisement des chênes, remplacés par de la vigne, fut remis en question. L'altiport de la Croix-de-Cœur fut également au centre des discussions. Mais comme on l'expliqua longuement, en la matière, la Ligue valaisanne pour la protection de la nature est engagée par une signature à la convention de Bagnes. « Ce qui n'empêche nullement le public de réagir », conclut M. Kraft.

A l'issue de cette assemblée, qui dura plus de quatre heures, une verrée fut servie aux participants.

Les «Assassins associés» triomphent à Chippis

Une scène des « Assassins associés » jouée samedi soir à Chippis.

Vendredi et samedi, un nombreux public prenait place dans la salle de gymnastique de Chippis pour assister à la représentation de la pièce montée par le cercle théâtral de l'endroit : « Assassins associés ».

Cette comédie de Robert Thomas, mise en scène par Pierre Franzetti, était jouée dans des décors signés Jean Rouvinet. Jacques Jeangros, de Muraz, s'occupa de l'agencement de scène, Cilette Faust de la sonorisation, Henri Rauch du grimage.

Dans les jardins municipaux, sous la statue du général Truffe, dans le café Pitard, dans la bibliothèque du château de Grandterre, ou dans la chambre à coucher des Barbize, des complots se trament, des associations se créent, des serments sont prononcés... Le poste de gendarmerie lui-même est le cadre d'événements suspects...

Et quand tout le monde s'y met... Ceux qui n'ont pas eu la chance de suivre les maints rebondissements et péripéties de cette action pourront encore le faire samedi prochain.

Claude Fellay, le baron ; **Marie-Claire Fellay**, la baronne ; **Jean-Marc Tschopp**, Paul ; **Liliane Crittin**, Berthe ; **Daniel Zufferey**, Léo ; **Dolly Murray**, Julia ; **Ulysse Rossier**, César, et **Marie-Claire Genoud**, Nénette, prouvèrent bien, durant plus de deux heures, la vitalité du théâtre amateur.

Point besoin de célébrités de la scène pour assurer la qualité d'un spectacle.

Le public présent passa quelques moments délassants, sanctionnant l'immense travail du cercle théâtral de Chippis par de chauds et enthousiastes applaudissements.

Les « Assassins associés » séviront de nouveau à Chippis le 5 février prochain, pour la plus grande joie de ceux qui accepteront de mourir de rire sous le cocasse déclenché.

Du bon vaudeville servi avec art...

À SIERRE ET À VERCORIN

Rencontre intervilles = rencontre de l'amitié

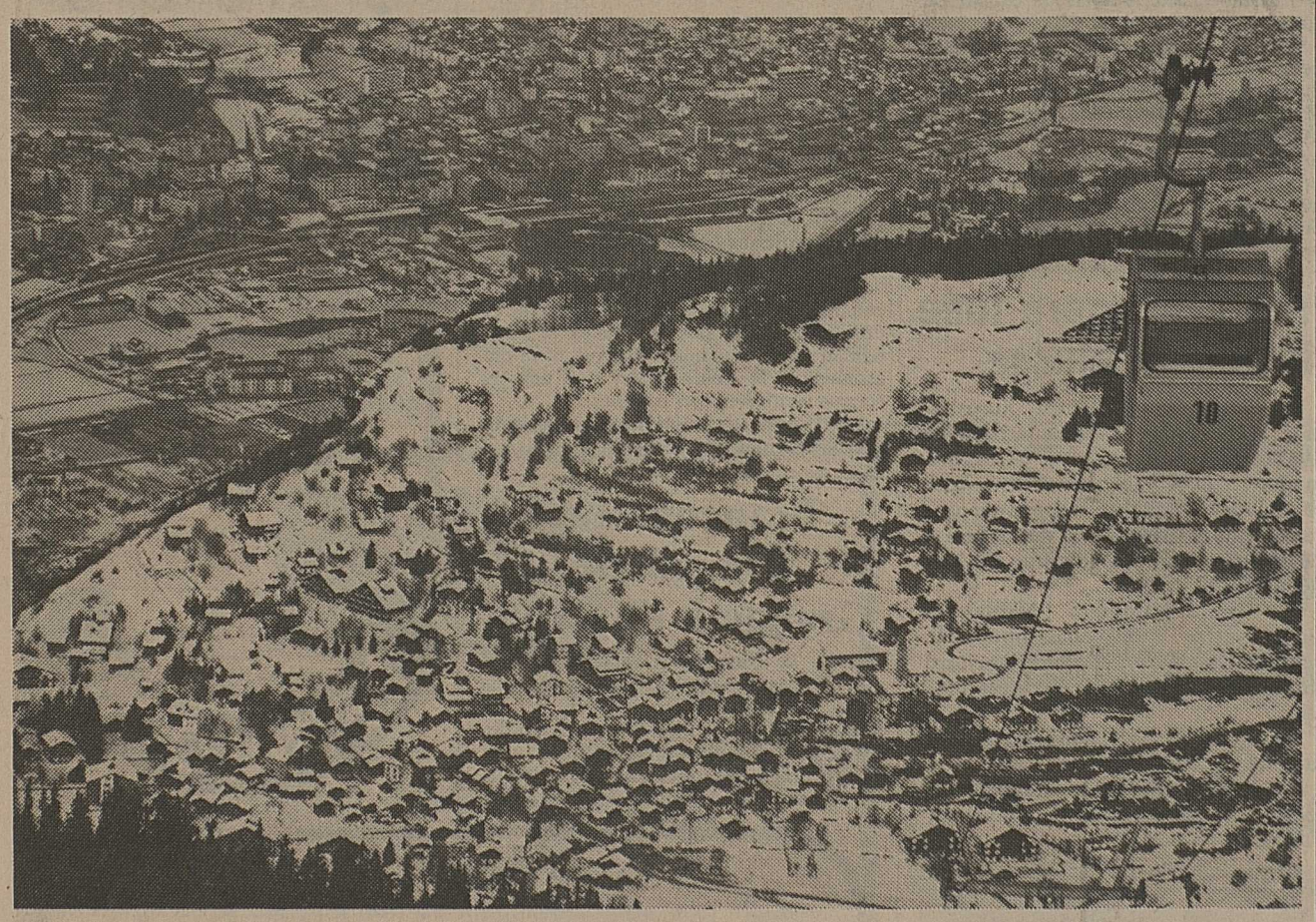

Vercorin

SIERRE. – Tout commença un jour de janvier 1968 par une invitation de la ville de Locarno, adressée à la municipalité de Sierre pour un week-end sportif et récréatif dans la ville de Locarno. Ainsi, une délégation de Sierre s'est trouvée sur les pistes de Cardada (1700), station située au-dessus de Locarno, pour défendre les couleurs sierroises, plus précisément du personnel communal de Sierre. Cette délégation fit l'impossible pour se classer honorablement.

Dès cette première rencontre, les villes jugèrent très vite la portée de telles rencontres et plusieurs villes proposèrent leur candidature.

Sierre eut droit aux deuxièmes rencontres « Intervilles » qui se déroulèrent à Saint-Luc. Puis ce fut ensuite la ville de Coire, le Tessin à nouveau, les Grisons. Huit ans après le démarrage de ces rencontres « Intervilles » à skis, Sierre organise, encore une fois, cette manifestation de l'amitié qui a une caractéristique très particulière. En effet, il n'existe aucun règlement, aucun tournus, mais seulement **une parole d'honneur**, celle qui est donnée par une ville, une commune qui se propose de mettre sur pied un week-end sportif.

Dans ces rencontres, les Sierrois ont toujours eu un classement honorable, sans toutefois glaner les premiers prix. Il y a deux ans, à Cardada-Cimetta, au Tessin, Marie-Joseph Salamin remportait le deuxième titre chez les dames. L'an passé à Coire, ce fut à nouveau des demoiselles qui obtinrent un brillant résultat : Monica Münger et Martine Epiney obtenaient respectivement la médaille d'argent et de bronze en luge, ce qui permit à Sierre de se classer au 3e rang sur l'ensemble des résultats.

Cette année la 9e rencontre « Interville » aura lieu à Sierre. Déjà les hôtels de Sierre ont préparé leurs chambres, car les concurrents à cette manifestation sont en nombre.

Le comité spécial d'organisation a été mis sur pied au début décembre. Il est composé comme suit : Jacques Gaillard : président Carlo Giorla : accueil ; Paul Berthod : logement ; Armand Perruchoud : organisation course ; Charlot Zufferey : caissier ; Guy Loye : divertissement ; Bruno Salamin : souvenirs ; Mariella Zufferey et marie-Joseph Salamin : secrétaires ; Charly Arbellay : presse.

Si la soirée récréative se déroula à l'hôtel Terminus, les compétitions auront pour cadre la station de Vercorin et les pistes du Crêt-du-Midi. Sur les hauteurs, tout a été mis en place. La cordialité de Vercorin, et surtout le déploiement de force dans l'organisation des concours sont fort prometteurs. En effet, la SDV, l'ESS, la Chanson de Vercorin, l'OT et les installations mécaniques, le service de transport sont prêts pour recevoir les sportifs municipaux.

La rencontre « Intervilles », c'est avant tout, la rencontre de l'amitié.

Rendez-vous au 5 février à Sierre.

Assemblée du PDC du district de Sierre

Une liste à onze adoptée pour le Grand Conseil

Les délégués du PDC du district de Sierre se réunissaient, vendredi soir, en assemblée annuelle, à l'hôtel Terminus (cf. *NF* de samedi).

M. Marcel Clivaz, de Bluche, président, ouvrit la soirée en saluant les quelque 200 personnes présentes, dont M. Antoine Zufferey, conseiller d'Etat et chef du Département de l'instruction publique.

M. Clivaz excusa les absences de M. Pierre de Chastonay, président de la commune de Sierre et conseiller national et de M. Charles-André Monnier, président de la section PDC du Grand-Sierre et sous-préfet du district.

M. Jacky Devanthéry, de Chalais, assurera pour la prochaine période la fonction de vice-président du comité directeur. La responsabilité de la section de la Louable Contrée revient cette fois à un délégué de Montana. **M. Jérémie Robyr** assumera cette responsabilité.

Dans son rapport présidentiel, M. Marcel Clivaz releva que le PDC sierrois a respecté dans les grandes lignes les directives du parti suisse, les adaptant parfois aux réalités valaisannes.

Après un hommage à la mémoire de M. Victor Bonvin, membre décédé, un souvenir – une splendide channe – fut offert à l'ancien président, **M. René Salamin**. Ce dernier, prenant la parole, estima que « la candidature de Mme Nanchen au Conseil d'Etat est un mythe ».

Pour les autres sections, **M. Urbain Kittel**, député, ancien président de la commune de Vissoie, est responsable d'Anniviers ; le président de Veyras, **M. Pierre Perren**, assumant un poste équivalent pour la Noble Contrée alors que **M. Hubert Studer** fonctionne pour la section Plaine.

M. François-Joseph Bagnoud, au cours d'un exposé fort complet, présenta les deux objets de la votation cantonale de ce week-end.

Elections au Conseil d'Etat

Une étude de la situation, effectuée par le professeur neuchâtelois Jean-François Aubert, démontre bien que le PDC doit accorder, au Conseil d'Etat, une place à un parti minoritaire – depuis près de 40 ans, le parti radical.

Les modalités de cette collaboration ont été soumises à l'assemblée des délégués.

Répartition des candidatures

Le point principal de cette assemblée était la répartition des candidatures pour les élections au Grand Conseil, sans désignation des candidats.

Après une analyse du résultat des deux dernières élections et du résultat des élections au Conseil national surtout, la répartition suivante a été proposée :

Députés : onze candidats, soit un pour la région d'Anniviers, trois pour la Louable Contrée, deux pour la Noble Contrée, trois pour le Grand-Sierre, deux pour la région de la Plaine.

Une possibilité a été donnée aux deux mouvements affiliés au PDC sierrois – *chrétiens-sociaux et jeunesse démocrate* – de présenter un candidat pour la députation.

Suppléants : neuf candidats suppléants seront en liste : deux pour la Louable Contrée, un pour la Noble Contrée, deux pour le Grand-Sierre, deux pour la région de la Plaine et deux pour Anniviers.

Les deux mouvements affiliés pourront présenter chacun un candidats.

La désignation nominative des candidats et des suppléants pour le Grand Conseil aura lieu lors de l'assemblée générale extraordinaire du PDC du district de Sierre, le lundi 7 février prochain.

A Sierre

12 candidats socialistes pour le Grand Conseil

Les membres du parti socialiste du district de Sierre ont tenu leur assemblée, récemment, pour la désignation des candidats au Grand Conseil, sous la présidence de M. Maurice Nanchen.

Députés

Douze candidats ont été retenus pour la députation. Il s'agit de Mme Simone Clivaz, employée de commerce de Saint-Léonard et de MM. Clovis Clivaz, député, de Veyras ; Michel Cordonier, de Montana, contremaître ; Firmin Bagnoud, député suppléant, d'Icogne ; Charles Epiney, commerçant, de Sierre ; Gérard Mittaz, éducateur, de Chermignon ; Claude Perruchoud, employé de Chalais ; André Rieille, conseiller communal, de Sierre.

Mme Denise Michel ainsi que MM. Roger Paladini, Roland Pont et Christian Besse ont été acceptés comme candidats députés suppléants.

Rédaction de Sierre
027/55 91 55
3960 SIERRE
Rue du Bourg 2
Case postale 366

Publicitas
Sion 21 21 11

10e anniversaire de Toyota en Suisse. Quelque 100000 Toyota sur les routes suisses. Une conception s'est imposée!

Toyota construit des voitures robustes, sûres, dotées des derniers perfectionnements en matière de sécurité. Toutes possèdent le même équipement proverbialement complet. Toutes présentent la même finition inégalée. Avantageuses à l'achat, elles sont toutes aussi économiques à l'usage qu'à l'entretien. Toyota propose des modèles pour toutes les exigences, pour toutes les bourses. Et toutes ces voitures sont faites pour rouler. Autant de traits communs à ces automobiles hors du commun. C'est ça, Toyota.

Toyota offre des choses extraordinaires à ses clients. Par exemple, l'impressionnante multigarantie de 3 ans. Ou bien, le réseau dense des agences et des garages de la marque, au personnel qualifié, trié sur le volet. C'est encore ça, Toyota.

LA NOUVELLE TOYOTA COROLLA 1200 LIFTBACK: 11950 FRANCS, UN PRIX A FAIRE REVER. C'EST AUSSI ÇA, TOYOTA.

10 Jahre Ans Anni TOYOTA

Toyota SA, 5745 Safenwil, 062/67931 1

277.1.1

Voilà la surprise que Toyota vous réserve à l'occasion de son 10e anniversaire en Suisse. Et à un prix qui est un véritable cadeau d'anniversaire. C'est le moment de passer à votre agence Toyota!

Toyota Corolla 1200 Liftback
3 portes, 5 places, 4 cylindres, 1166 cm³, Carburateur à registre grande sobriété; consommation (DIN): 9,0 l/100 km, 41,2 kW (56 ch DIN) à 6000 tr/min., Charge utile: 370 kg, 5,94 CV fiscaux.

Toyota Corolla 1200 break		**Toyota Corolla 1200 Sedan Deluxe**	fr. 11535.–	**Toyota Corolla 1200 Hardtop SR**	fr. 13100.–	**Toyota Corolla 1600 Liftback**	fr. 14300.–
à 3 portes	fr. 11790.–	automatique	fr. 12345.–			automatique	fr. 15300.–
à 5 portes	fr. 12295.–	à 2 portes	fr. 10660.–				

WIRZ

Du nouveau pour entreprises, exploitations et personnes privées: L'avantageux Multi-Leasing de Toyota! Pour tout renseignement, téléphonez au 01/529720.

3 Jahre Ans Anni MULTI GARANTIE

TOYOTA
Vous pouvez nous faire confiance.

Affaires immobilières

Demande d'achat

appartement 3 ou 4 pièces

Sommet ville de Sion, Platta.
Prix modéré.

Ecrire sous chiffre P 36–901754 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à **Sion Petit-Chasseur**

grand studio

avec balcon.

Tél. 027/23 36 05

36–4440

Saint-Maurice
A vendre

appartements rénovés
tout confort
3 ch. Fr. 65 000.–
4 ch. Fr. 80 000.–
Hypothèque 90%

Ecrire à case postale 154 1920 Martigny

36–400102

Cherche à louer à Sion pour le 1er juin

appartement 3½ - 4 pièces
spacieux, confort.

Situation tranquille.

Ecrire sous chiffre P 36–20898 à Publicitas, 1951 Sion.

Cherchons

petit appartement de vacances

4 lits
Première quinzaine de juillet ou le mois.

Ecrire à Roger Payot 1170 Aubonne

36–20927

A louer à Sion
Promenade du Rhône
magnifique

appartement 2½ pièces
libre tout de suite

appartement 3½ pièces
libre le 1er avril
Tranquillité
Zone de verdure
6 chaînes TV

Tél. 027/22 04 45

143.157.860

A louer à Sion
rue de la Dixence

appartement 3½ pièces

Libre tout de suite.

Tél. 027/22 04 45

143.157.860

027/21 21 11

Bex

A vendre villa mitoyenne, composée d'un appartement de 3 chambres à coucher, cuisine agencée, salle de bains, grand salon avec cheminée, grands balcons, garages, dépendances diverses. Prix de vente : **Fr. 210 000.–** Cet appartement conviendrait parfaitement à un artisan.

Pour renseignements, s'adresser à :
Agence immobilière
Rue Forel 9, Aigle
Tél. 025/2 17 87
Courtier autorisé : Y. Veillard

143.266.838

A louer
Rue de la Treille
Châteauneuf-Sion

2 appartements de 3½ pièces

au 3e étage
6 chaînes TV
Fr. 295.– et 300.– par mois plus charges.
Libres dès le 1.4 et le 1.5.1977.
Gérance d'immeubles
La Sédunoise
Grand-Pont 20, Sion
Tél. 22 16 37

36–71

Achète

chambre à coucher
en bon état

et

salon
occasion

Tél. 027/22 54 25

36–4424

A vendre

fumier de champignon

Rendu sur place.

Tél. 026/5 34 74

36–20980

Ford Ford Ford Ford Ford Ford

La nouvelle gamme de tracteurs Ford 1977

FORD 2600	40 ch	FORD 7600	93 ch
FORD 3600	47 ch	FORD 6700	78 ch
FORD 4100	54 ch	FORD 7700	93 ch
FORD 4600	61 ch	FORD 8700	127 ch
FORD 5600	68 ch	FORD 9700	145 ch
FORD 6600	78 ch		

Mod. 2600 - 3600 - 4100 livrable en version
étroit et vigneron
Haute technicité – Confort
Conçu pour durer

Demandez une offre au concessionnaire officiel
E. Rast, machines agricoles, Fully, tél. 026/5 33 38
Sous-agents : P. Gillioz, machines agricoles, Riddes
L. Evéquoz, machines agricoles, Plan-Conthey
C. Bertholet, machines agricoles, Saillon
F. Vogel, machines agricoles, Villeneuve
Garage Royal, Savièse

Ford Ford Ford Ford Ford Ford

Simca
1501 S
Gris métallisé
1967

Fiat S
850
Bleue
1968

BMW
2002
Blanche
1970

Ford D
Capri 1300
Blanche
1973

GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021/54 33 91/92

GUY GATTONI
Spécialiste en podologie

Supports plantaires sur mesure et chaussures adaptées

Reçoit sur rendez-vous

Au magasin de chaussures **Vonlanthen-Gattoni**
Place Tübingen 1, **Monthey** (025/4 24 56)

Au magasin de chaussures **Babecki** (chaque jeudi)
La Croisée, Dent-Blanche 10, **Sion** (027/22 48 62)

36–2679

---

vient de paraître le nouveau catalogue R-B 77

Bon à découper pour recevoir le nouveau catalogue R-B 77 (148 pages couleurs)
nom .....
adresse .....
.....
.....
ville .....
Envoi contre 3,50 F en timbres ou tout autre moyen à votre convenance (remboursés à votre premier achat).

ROCHE BOBOIS
9, RUE LANGALLERIE
LAUSANNE

Nouveau télésiège à Bellwald: c'est bien parti!

BELLWALD. – Dans le cadre de l'Association « Unter et Mittelgoms », œuvrant en faveur d'une promotion touristique de la région, Bellwald – le petit Verbier du Haut-Valais – vient d'être équipé d'un nouvel instrument appelé à jouer un rôle considérable dans le secteur économique de cette commune de montagne.

Il s'agit d'un télésiège d'un longueur totale de 1600 mètres avec une dénivellation de 467 mètres, une capacité horaire de 900 personnes et au coût total de 1 600 000 francs. Il relie les hauts du village à l'altitude de 2080 mètres, dans un lieu ensoleillé à souhait, idéal pour la pratique du ski en hiver et du tourisme pédestre pendant la bonne saison.

Ces nouvelles installations ont été officiellement inaugurées en présence d'un nombreux public. La fanfare locale avait été mobilisée pour rehausser la manifestation par l'interprétation des meilleurs morceaux de son répertoire. Il appartint au député Paul Schmidhalter, président de l'Association touristique régionale, de saluer l'assistance et de souligner les différents aspects techniques et économiques de la remontée réalisée avec le fruit d'une précieuse collaboration. M. Markus Wenger, président de la commune, en profita pour mettre en évidence les problèmes de la communauté et formuler l'espoir que le nouvel ouvrage béni par le curé de la paroisse, l'abbé Paul Zurbriggen, soit un nouveau pion dans le développement économique de la région. Dans l'assistance, on remarquait Me Paul Biderbost, conseiller national, Bernard Bornet, délégué de l'Etat, entourés de députés et présidents de communes environnantes, ainsi que des délégués du tourisme valaisan et de diverses institutions cantonales et fédérales.

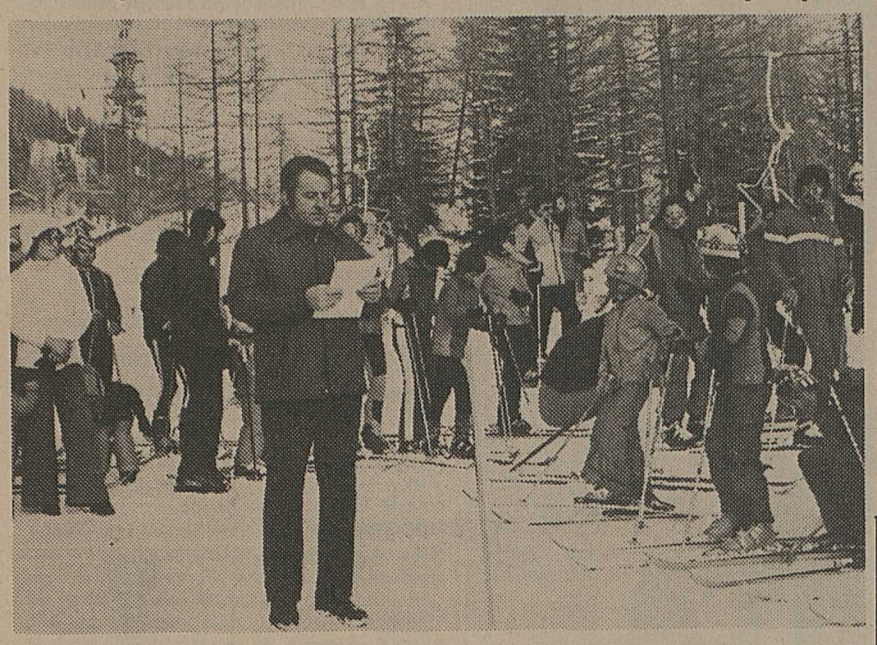

M. Markus Wenger, président de la commune et chef d'exploitation des nouvelles installations souhaite la bienvenue aux participants.

630 Genevois à Zermatt

ZERMATT. – Emmenés par train spécial ayant quitté Genève, hier matin à la première heure, environ 630 hôtes-skieurs d'un jour ont mis le cap hier, sur la station de Zermatt où les attendaient des conditions d'enneigement parfaites. Le déplacement d'une pareille cohorte d'amateurs de poudreuse ne se fait pas sans la mise en place d'un important dispositif ferroviaire. Alors qu'un train spécial de dix voitures CFF avait été nécessaire au départ de Genève, la compagnie du Brigue-Viège-Zermatt dut mettre des bouchées doubles au départ de Viège en mettant en circulation deux trains supplémentaires.

Autrement dit, une journée réussie dans une poudreuse merveilleuse et que les visiteurs d'un jour ont su apprécier à sa juste valeur.

Magnifique succès de la soirée de la VISPE

VIEGE. – Le succès obtenu par la soirée récréative annuelle des musiciens de la « VISPE » marquera le haut point des manifestations de la saison 1976-1977. Comme par le passé, le tout Viège s'était rendu en ce lieu de prédilection qu'est la grande salle « Zur Alten Post » pour passer quelques heures de détente en compagnie du président Otto Wyer, du directeur Karl Salzgeber et de ses musiciens et musiciennes. Une nouvelle fois, nous avons pu nous rendre compte de la place qu'occupe la fanfare du lieu dans les us et coutumes de la cité industrielle du Haut-Valais. Une nouvelle fois, le « Zur alten Post » était trop petit pour accueillir ceux qui tenaient à être de la fête ne serait-ce que pour s'en donner à cœur joie aux accents de l'orchestre sierrois « Sirrensis ».

Autrement dit, une soirée dont nous garderons un lumineux souvenir et dont le mérite revient aux sympathiques musiciens qui l'avaient organisée.

MM

ÉVOCATION OUTRE-SIMPLON DE LA FIGURE DU GRAND STOCKALPER

BRIGUE/DOMODOSSOLA. – La figure de Gaspard de Stockalper, le financier et homme politique qui a marqué de son empreinte le canton du Valais au XVIIe siècle, a été illustrée par le professeur Liebeskind, de l'université de Genève, et par le professeur Bertamini, directeur de la revue du collège Rosmini, au cours d'une table ronde organisée par le Lion's Club de Domodossola qui – depuis quelque temps – fait preuve d'initiative pour propager l'histoire locale.

Bourgeois d'honneur de Domodossola

Sept années durant, Gaspard Stockalper vécut dans l'Ossola, en exil. Il y a entretenu de nombreux contacts et prêta à la population une somme importante qui lui permit de faire face aux taxes imposées aux indigènes par le Gouvernement espagnol. En 1649, Stockalper a été acclamé bourgeois d'honneur de la cité frontière. A l'époque de la disette, il avait fourni une grande quantité de grain pour nourrir la population affamée de l'Ossola.

Ce fait, demeuré inconnu jusqu'à ce jour, a été révélé par le professeur Beltramini qui a lu un document relatif inédit de 1659.

Peter Arnold traduit en italien

Le prêtre-écrivain Peter Arnold a écrit une biographie très documentée sur la vie de Stockalper. Son œuvre sera prochainement traduite en langue italienne. Il s'agit là d'un grand honneur pour l'historien valaisan que nous félicitons chaleureusement.

NF REDACTION DE BRIGUE
Louis et Misette Tissonnier
Téléphone (028) 3 10 77
Télex : 38 145
Case postale 263 – 3900 Brigue

Georges Tscherrig
Téléphone (028) 3 31 25
Villenweg 17
3900 Brigue

Nouveau départ pour la saison touristique

Une vue du transbordement sur la place de la Gare de Brigue.

BRIGUE. – Au cours de ce dernier week-end, Brigue a de nouveau connu une animation extraordinaire. Dans la journée de samedi, tout particulièrement, on a enregistré l'arrivée de nombreux touristes venus de Suisse alémanique et de différentes régions d'Europe, qui se sont rendus dans les stations de la région pour y passer huit, dix, voire quinze jours de vacances. Parmi les étrangers, Allemands, Belges et Hollandais.

Les services des transports publics ont été mis à forte contribution, évidemment. Grâce à l'excellente synchronisation existant entre les diverses organisations concernées, tout s'est déroulé à la satisfaction générale. Si les usagers du chemin de fer ont pu apprécier la célérité qui a présidé à l'inévitable transbordement à Brigue, les passagers de la route – eux – ont été sensibles à la diligence de leurs chauffeurs et à l'excellent état des routes empruntées.

Affluence sur le quai des autos à Brigue

Une vue du trafic sur la route conduisant aux quais des autos. Le guichet aménagé au bord de la chaussée, entre la gare et les quais, a de nouveau prouvé toute son utilité en cette journée d'affluence.

BRIGUE. – En cette fin de semaine, le trafic des autos, par le BLS tout particulièrement, a connu une affluence considérable. A certaines heures de la journée, samedi, le nombre des véhicules en attente, à Brigue, s'étendait jusqu'au centre de la cité. La perte de temps qui en résultat a toutefois été réduite à sa plus simple expression, des courses spéciales ayant été aussitôt mises sur pied pour faire face à ce trop plein fort sympathique.

Notons qu'on remarquait parmi l'affluence des Argoviens qui regagnaient leurs foyers après avoir passé leurs vacances dans la région.

ASSISES DE LA SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE HAUT-VALAISANNE

Des 180 membres que compte la section haut-valaisanne de la Société suisse de sauvetage, une cinquantaine avait répondu à l'appel du comité à l'occasion de l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue, vendredi soir, à Viège.

A cette occasion on fêtait les dix années d'anniversaire de la fondation de la section que préside Jules Imboden, de Rarogne. Nombreux furent les amis et connaissances venus apporter leurs vœux à ce groupe d'idéalistes. Sous le sigle « SLRG Oberwallis » se groupent trois sociétés bien différentes, soit les sports subaquatiques, le sauvetage en eau douce et les nageurs. Organisée à l'échelle régionale la « SLRG » forme un tout bien uni qui peut présenter un bilan fort évocateur. Pour le dernier exercice 41 insignes pour sauveteurs bénévoles ont été délivrés alors que 33 jeunes recevaient leur brevet I. Sincères félicitations à Ruedi Fux, de Viège qui a reçu le brevet de moniteur 3 étoiles pour la plongée sous-marine. Relevons en passant que la section a fourni des surveillants bénévoles pendant 1622 heures pour les piscines de la région, ce qui n'est nullement à dédaigner. Pour ce qui est du mouvement des mutations au sein de la section, c'est avec satisfaction que le comité enregistre la venue de 46 nouveaux membres contre 21 départs. Du côté des finances, au vu des chiffres présentés par la caissière Julie Bergamin, tout est au beau fixe et la section dispose d'un bon fonds de roulement lui permettant de faire face à l'acquisition de nouveaux équipements pour la plongée sous-marine. Finalement l'assemblée a donné son accord au comité pour fixer la cotisation annuelle à 20 francs pour les aînés et à 10 francs pour les moins de 16 ans.

Pour mettre le point final aux débats qui avaient duré deux heures, quelques personnalités prirent la parole, soit M. Peter Bloetzer, président de la municipalité de Viège, M. Franz Kurth, du comité de la piscine et Marcel Kummer, président de l'Union des samaritains du Haut-Valais.

MM

Sion, Hérens, Conthey

Grimisuat: répartition des charges pour le conseil communal

GRIMISUAT. – Lors d'une récente séance le conseil communal a procédé à la répartition des charges pour la période législative en cours.

Administration générale. – Président : M. Guy Balet.Secrétaire : M. Pierre-André Jost.

Travaux publics. – Président : M. Martin Vuignier. Membres : MM. Martial Mabillard, Gustave Aymon et Clovis Balet.

Irrigation, agriculture. – Président : M. Martin Vuignier. Membres : MM. Martial Mabillard, Gustave Aymond, Clovis Balet.

Edilité et construction : Président : M. Guy Balet. Membres : MM. Candide Mathis et Gustave Aymon.

Eau potable, feu, protection civile. – Président : M. Eric Roux. Membres : MM. Martin Vuignier, Clovis Balet, Gustave Aymon.

Chambre pupillaire. – Président : M. Candide Mathis. Suppléant : M. Gustave Aymon.

Police. – Président : M. Martial Mabillard. Membres : MM. Candide Mathis, Clovis Balet.

Tribunal de police. – Président : M. Martial Mabillard. Suppléant : M. Candide Mathis.

Culture, loisirs, service social. – Président : M. Gustave Aymon. Membre : M. Eric Roux.

Service social. – M. Eric Roux.

Hygiène et salubrité. – Président : M. Clovis Balet. Membre : M. Martin Vuignier.

Instruction publique. – Président : M. François Mathis. Membres : révérend curé Luyet, Guy Balet, Eric Roux, Mmes Mariane Zufferey, Elisabeth Fauchère et M. Jean-Michel Roux.

Commission d'impôt de district. – Représentant de la commune : M. Guy Balet. Teneur de cadastre : Mme Marie-Louise Nanchen.

Conseil de fabrique. – Membres : MM. Guy Balet, Candide Mathis, Eric Roux.

Conseil de district. – Membres : MM. Guy Balet, Candide Mathis, Vuignier Martin, Eric Roux.

Apprentissage. – Président : M. Guy Balet. Membre : M. Clovis Balet.

Affaire militaire. – Responsable : M. Pierre-André Jost. Suppléant : M. Martin Vuignier.

Economie de guerre. – Responsable : M. Candide Mathis. Suppléant : M. Paul Roux.

Caisse de compensation AVS et AI. – Responsable : M. Paul Roux.

Teneur du rôle d'impôt. – Responsable : Mme Marie-Louise Nanchen. Suppléant : M. Paul Roux.

Taxateurs. – MM. Martin Vuignier, Guy Balet, Mme Marie-Louise Nanchen et M. Paul Roux.

Information. – Responsable : M. Pierre-André Jost.

Construction centre scolaire. – Président : M. Guy Balet. Membres : MM. Candide Mathis, Martin Vuignier, François Mathis, Bernard Balet, Jean-Claude Roux, Pierre-André Jost.

Un anniversaire avant un départ pour l'adjudant sof instructeur Glassey

SION. – En 1942, Charles Glassey, de Nendaz, choisit la carrière de sous-officier instructeur. Il obtint son brevet en 1944 après deux années passées au titre d'aspirant, il obtient son brevet de sergent-major instructeur. En fonction dans diverses écoles d'officiers et de sous-officiers, il devient ensuite maître d'équitation au temps de l'artillerie hippomobile. Muté dans l'artillerie motorisée et blindée, il sut, là encore, mettre ses qualités au service de l'armée.

Nommé administrateur, comptable, il passe au service de la munition et des transmissions, ayant, depuis 1950, le grade d'adjudant instructeur. On le rencontre sur les places d'armes de Thoune, Bülach, Airolo, Monte-Ceneri, Andermatt, Berne, Bière, Sargans, Saint-Maurice, Frauenfeld, Sion.

Actuellement, l'adjudant-chef Charles Glassey est chef du service auto des écoles de recrues d'artillerie de Sion et taxateur du CCG.

Ses collègues le considèrent comme chef de file de la génération actuelle des sous-officiers instructeurs. Et c'est avec beaucoup de regrets qu'ils le verront quitter ses fonctions, à la fin de cette année, à l'heure de la retraite. Homme de terrain surtout, de décisions formulées clairement dans l'exactitude, l'adjudant sof instructeur Glassey est très estimé aussi pour son honnêteté absolue, sa fidélité sur le plan de la camaraderie. Le corps d'instruction de la place d'armes de Sion se joint à nous pour lui souhaiter, aujourd'hui : bon anniversaire !

f.-g. g.

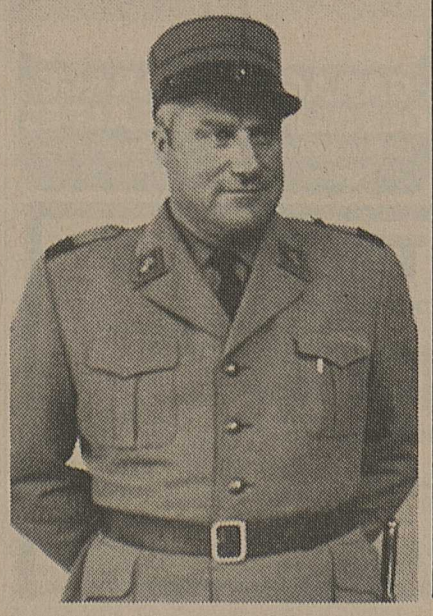

Votre publicité dans le Haut-Valais
Walliser Volksfreund
Offset – 4 couleurs
Chaque jeudi
20 000 exemplaires
Couverture : 100 % des ménages
Régie des annonces : Publicitas SA, avenue de la Gare 25, Sion
Tél. 027/21 21 11
Agence de Brigue, Schulhausstr. 1
Tél. 028/3 12 83

Un pyromane met le feu à une fabrique de skis

Plus d'un million de dégâts

GWATT (BE). – Un incendie à la fabrique de skis Rebell à Gwatt, près de Thoune, a détruit pour environ 1,3 million de francs de matériel. Le feu s'est propagé dans un entrepôt durant la nuit de jeudi à vendredi. Il a fallu deux heures et demie aux pompiers pour le maîtriser. La police cantonale de Thoune a indiqué samedi que les premiers résultats de l'enquête confirment la thèse de l'incendie intentionnel.

Le sinistre a détruit l'entrepôt lui-même, quelque 5000 paires de skis en matière synthétique, des chaussures de skis, des matières premières ainsi qu'un bateau avec remorque qui se trouvait à proximité. Les travaux d'extinction ont été rendus difficiles en raison de l'important dégagement de gaz et du fort vent qui soufflait de différents côtés. Les pompiers ont pu empêcher que l'incendie ne s'attaque à la fabrique elle-même, de sorte que le travail peut se poursuivre normalement.

Au cours du semestre dernier, plusieurs incendies intentionnels ou tentatives d'incendie intentionnel ont été enregistrés dans la région. Selon les renseignements de la police, il semble toutefois que l'incendie de cet entrepôt n'ait pas de rapports avec ces autres incendies intentionnels.

Attaque à main armée

LUGANO. – Dans la région de Cassarate (TI), le propriétaire d'un kiosque âgé de 23 ans a été attaqué vendredi soir par un individu, alors qu'il s'apprêtait à verser la somme de 20 000 francs dans le trésor nocturne d'une banque.

L'individu tira deux coups de revolver contre le propriétaire du kiosque. Une balle traversa sa cheville de part en part, ne l'empêchant toutefois pas de mener à terme son opération.

Des témoins étant arrivés sur place, l'individu s'enfuit en tirant un troisième coup de revolver avant de disparaître.

Tués sur une moto volée

LUTRY (VD). – Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 1 h. 20, à Villette, sur la route Lausanne - Vevey, deux occupants d'une motocyclette volée à Lausanne dans la soirée, C. C., 20 ans, et J.-D. J., 24 ans, qui roulaient à vive allure en direction de Vevey, se sont écrasés contre un mur, sur leur gauche, dans une courbe. On ignore lequel des deux conduisait.

C. a été tué sur le coup. Son camarade, grièvement blessé, a succombé au Centre hospitalier universitaire vaudois, à Lausanne, où il avait été transporté.

†

Il y a un an, décédait tragiquement

Pierre-Marie MASSY

Ton souvenir est comme un livre aimé, qu'on lit sans cesse et qu'on n'a pas refermé.

Un livre qui à chaque page nous rappelle encore plus ta présence et nous remplit d'un rêve nostalgique où l'âme se tourmente.

Un an, déjà, tu nous as quittés. Pourtant ton visage n'est que plus vivant dans nos mémoires et ta voix nous répond et nous guide sans que nous t'appelions.

Tu es présent partout et tu vis avec nous, comme durant toutes ces années heureuses que nous avons pu passer ensemble.

Une messe d'anniversaire sera célébrée à l'église de Vissoie, le mardi 1er février 1977, à 19 h. 30.

L'accident du Cessna: mauvaises conditions météorologiques

SOLEURE. – Cinq personnes ont perdu la vie jeudi après-midi lors de la chute du bimoteur d'affaires Cessna 421, au nord de Soleure. Il s'agit du pilote Stefan Tomaschek, ressortissant allemand, né en 1934, marié, du copilote Hans Kern, Allemand aussi, né en 1950, célibataire, des passagers Pete Hopman, Américain, né en 1941, Charles Benz, Suisse, né en 1942, marié, et enfin Anton Frederikus Klaus, Néerlandais, né en 1938. Toutes les victimes étaient domiciliées en RFA. L'épave de la machine, qui se rendait de Berne à Bâle, a été repérée vendredi à 17 h. 27 par l'équipage d'un hélicoptère de l'Office fédéral de l'air sur le flanc sud du Weissenstein, à environ 80 mètres de la crête, à une altitude de 1100 mètres. Dans la nuit de vendredi à samedi encore, un hélicoptère de la GASS équipé de projecteurs a survolé les lieux de l'accident pour permettre à un médecin de descendre à terre au moyen d'un filin. Il n'a trouvé aucun survivant. Comme on a pu l'apprendre samedi soir lors d'une conférence de presse de la police cantonale soleuroise, la chute de l'appareil est essentiellement due aux conditions météorologiques particulièrement défavorables.

†

Madame Blanche MEZZALIRA-CRISTINA, à Monthey ;
Madame Monique LALE-MEZZALIRA et ses enfants Patricia, Corine et Sandro, à Monthey ;
La famille de Monsieur Leonardo MEZZALIRA, en Italie ;
La famille de Monsieur André RASTALDI-GIANINETTI, à Chippis ;
La famille de Monsieur Gilbert MEZZALIRA-ARLETTAZ, à Monthey ;
La famille de Madame Ilda DIVONA-MEZZALIRA, en Italie ;
La famille de Monsieur Clovis MARTIN-CRISTINA, à Monthey ;
La famille de Monsieur Marius CRISTINA, en France ;
La famille de Monsieur René DONNET-CRISTINA, à Troistorrents ;
La famille de Monsieur Robert CRISTINA, à Monthey ;
La famille de Monsieur Louis HUBSCHER, à Monthey ;
Madame et Monsieur Aristide NOGARA, en Italie ;
Madame et Monsieur Giovanni VALENTIN, à Zurich ;
La famille PIONA, en Italie ;
La famille BORDIN, en Italie ;
La famille BATTISTELLA, en Italie et à Morges ;
Monsieur Ernest WACKER, à Monthey ;
Les familles PARACHINI ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Filippo MEZZALIRA

dit Pipo

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, survenu à l'hôpital de Monthey, le dimanche 30 janvier 1977, à l'âge de 66 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à l'église paroissiale de Monthey, le mercredi 2 février 1977, à 10 h. 30.

Départ du convoi : place de l'Eglise.

Domicile mortuaire : chapelle du Pont, Monthey.

Heures de visites : de 19 heures à 20 heures.

Domicile de la famille : Préville 45, Monthey.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Il a plu au Seigneur de rappeler à lui

Madame veuve Denis MAYE

née Anna CRITTIN

tertiaire de Saint-François

leur très chère maman, belle-mère, grand-maman, arrière-grand-maman, tante, grand-tante, cousine et parente, décédée pieusement le 29 janvier 1977, dans sa 84e année, réconfortée par les très saints sacrements de l'Eglise.

Vous font part de leur chagrin, mais aussi de leur espérance :

Rachel et Alfred CARRUZZO-MAYE, leurs enfants et leur petite-fille Catherine, à Saint-Pierre-de-Clages et Vevey ;
Jérôme MAYE, à Saint-Pierre-de-Clages ;
Yolande et Marcel BOVEN-MAYE et leurs enfants, à Monthey ;
Pierre-Marie et Roseline MAYE-KERNBICHLER et leurs enfants, à Lausanne ;
Madame veuve Aline MAYE-CARRUZZO et ses enfants, à Saint-Pierre-de-Clages ;
ainsi que les familles parentes et alliées.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Pierre-de-Clages, le mardi 1er février 1977, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Le Chœur mixte de Saint-Pierre-de-Clages

a le profond regret de faire part du décès de

Madame Anna MAYE-CRITTIN

maman de son dévoué membre M. Jérôme Maye.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Monsieur et Madame Roger BALLEYS-ROUILLER et leurs enfants Rosemonde et Brigitte, à Dorénaz ;
Monsieur René BALLEYS et ses enfants Christian, Patricia et Corinne, à Genève ;
Monsieur et Madame Claude BALLEYS-VEUTHEY et leurs enfants Roméo et Marie-Claude, à Allesse ;
Monsieur et Madame Raymond BALLEYS-GAY et leurs enfants Nathalie et Sandra, à Fully ;
Monsieur et Madame Reynold BALLEYS-JORDAN et leurs enfants Sandrine et Clément, à Dorénaz ;
Madame et Monsieur Roger MARQUIS-BIOLLAY, leurs enfants et petits-enfants, à Dorénaz et Sion ;
Mademoiselle Ida BALLEYS, à Genève ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Gabrielle BALLEYS

née BIOLLAY

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et cousine, survenu dans sa 70e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Le corps repose à l'église de Dorénaz.

L'ensevelissement aura lieu à Dorénaz, le mardi 1er février 1977, à 15 heures.

Priez pour elle

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

La société de chant « La Cécilia » de Dorénaz

a le profond regret de faire part du décès de

Madame Gabrielle BALLEYS

mère de son directeur, M. Roger Balleys, belle-mère et grand-mère de ses membres actifs Paulette et Brigitte.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

†

L'Administration communale de Dorénaz

a le profond regret de faire part du décès de

Madame Gabrielle BALLEYS

mère de M. Roger Balleys, vice-président de la commune.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Madame et Monsieur Maurice GARET (-MARTENET) et leurs enfants, à Paris ;
Monsieur et Madame Cyprien MARTENET (-GALLAY), leurs enfants et petits-enfants, à Monthey et Lausanne ;
Monsieur et Madame Gino MARTENET (-FAVEZ), à Lausanne ;
Madame et Monsieur Bernard CETTOU (-MARTENET) et leurs enfants, à Aigle ;
Madame et Monsieur Georges-Alain JUNOD (-MARTENET) et leurs enfants, à Fontanivent-sur-Montreux ;
ainsi que les familles parentes et alliées, MARTENET à Monthey, TAGLIABUE à Milan, ont la grande douleur de vous faire part du décès de

Madame veuve Rita MARTENET (-TAGLIABUE)

décédée le 29 janvier 1977, à l'âge de 76 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu en l'église paroissiale de Monthey, le mardi 1er février 1977, à 10 h. 30.

Domicile mortuaire : chapelle du Pont.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Pompes funèbres Barras S.A.
SION
Rue du Sex – Bâtiment La Romaine
Tél. service permanent 22 12 17

Avalanche à Chandolin: il reste deux heures dans la neige et on le retrouve vivant

Deux skieurs de nationalité belge, M. Emmanuel Farber, de Bruxelles, né en 1955 et M. Peter Draps, né en 1953, de Bruxelles également, pratiquaient leur sport favori dans la région de Chandolin.

Ils partirent tôt le matin, voulant profiter d'une journée qui s'annonçait ensoleillée.

Après la pause de midi, depuis les hauts du télésiège de Chandolin, les deux jeunes gens décidèrent de se rendre sur les installations de Saint-Luc.

Ils parvinrent, après une longue marche à skis, en dessous de l'arête du Rotzé, au lieu-dit Ombrintses.

Ils se trouvaient à quelques centaines de mètres de leur but lorsque la neige se mit en mouvement, vers 14 h. 30.

Cette coulée, longue de 70 mètres sur 50 mètres de large, ensevelit les deux malheureux, sous près d'un mètre de neige.

Par chance, M. Farber put se dégager. Ne voyant plus son camarade, il se précipita pour déclencher les opérations de secours.

Immédiatement, Air-Glaciers était prévenu, pendant que la colonne de secours des remontées mécaniques de Saint-Luc et de Chandolin, complétée d'instructeurs de ski des deux stations, se rendait sur les lieux de l'accident.

Quatre conducteurs de chiens d'avalanches avec leurs animaux furent déposés sur place par la voie des airs.

Et les recherches commencèrent... Au fur et à mesure que le temps passait, l'espoir de retrouver le disparu en vie s'amenuisait.

sous la neige, M. Peter Draps a eu une chance exceptionnelle. Il est en effet rarissime de retrouver sous une avalanche, après un aussi long laps de temps, quelqu'un vivant.

Une rapide réaction de son camarade, une parfaite synchronisation des opérations de secours ont certainement permis d'éviter le pire.

M. Draps, que nous avons pu joindre hier soir, reconnaît qu'il pensait mourir là : « Je crois bien qu'il y a eu deux coulées de neige. J'ai senti à un moment donné que je n'avais plus de stabilité. J'ai cru qu'un peu de neige avait bougé. Je me suis donc laissé doucement descendre, suivant le mouvement, mais tout à coup, j'ai été submergé.

Je n'ai pas perdu connaissance. Quelle horrible impression, j'étais certain de mourir sous cette neige, étouffé.

Je devais faire de très violents efforts pour respirer et je sentais le froid m'engourdir petit à petit...

Je ne pouvais pas bouger, même pas amener mes bras à la hauteur du visage... j'étais vraiment prisonnier...

Je vous jure qu'on n'est pas fier là-dessous !

J'ai appelé, appelé, je pensais que mon ami était aussi enseveli, à côté de moi. Mais le silence... le froid... une atroce impression d'abandon.

Je ne croyais pas tenir aussi longtemps car, après ce qui pour moi a semblé une éternité, je me suis évanoui.

Quel soulagement quand j'ai repris connaissance dans les bras de mes sauveteurs ».

M. Draps devra rester plusieurs jours encore en observation à l'hôpital.

En vacances depuis dimanche dernier en Valais, il comptait rentrer dans son pays vendredi.

Nous lui souhaitons un rapide rétablissement.

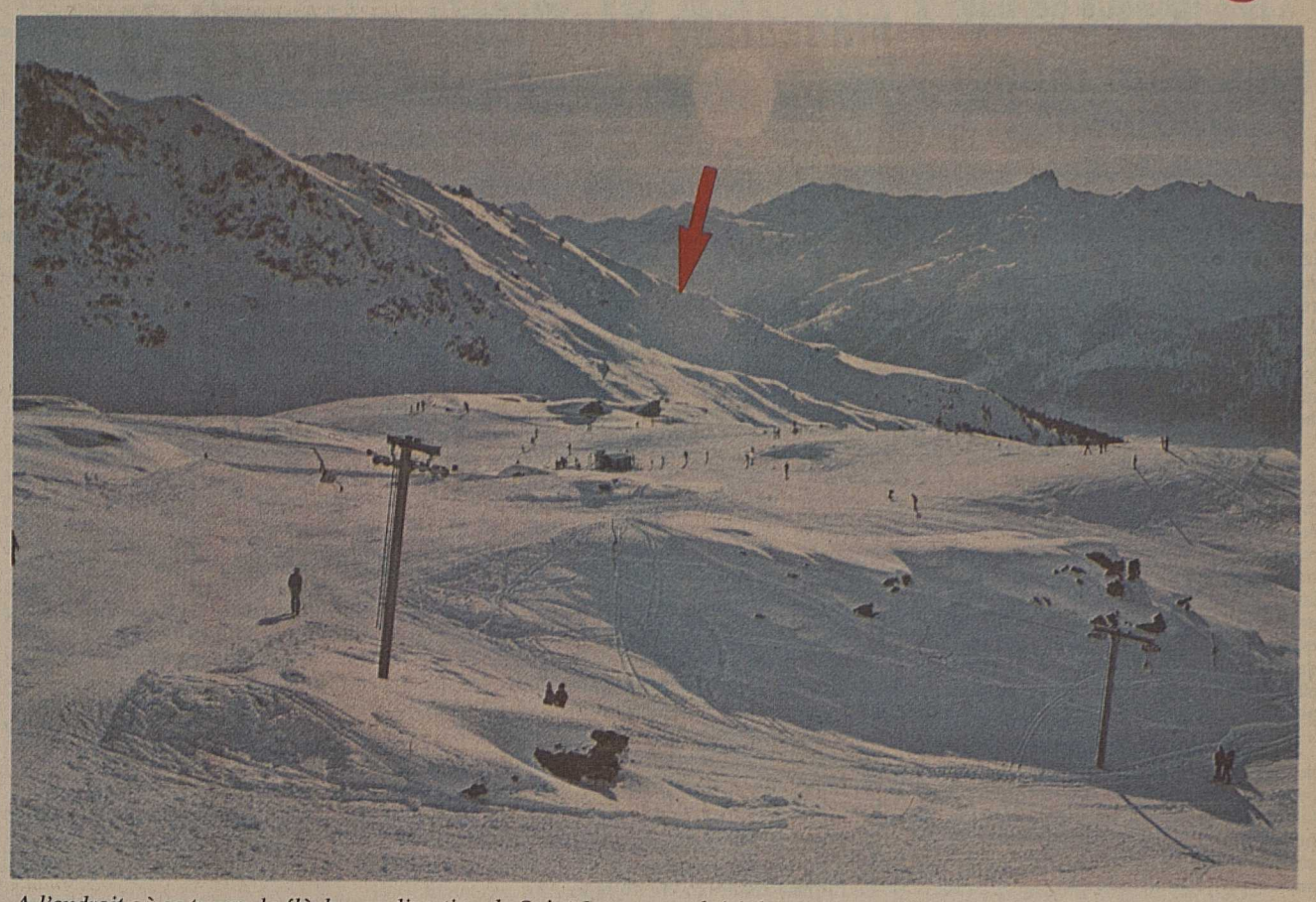

A l'endroit où se trouve la flèche, en direction de Saint-Luc, se produisit la coulée. Au premier plan, les remontées mécaniques de Chandolin.

M. Peter Draps, deux heures sous l'avalanche et... vivant.

Soudain, après deux heures de labeur, le chien de M. Camille Pitteloud, l'un des sauveteurs, boulanger à Vex, signala quelque chose. On creusa aussitôt, pensant ne ramener qu'un cadavre...

Quelle ne fut pas la joie des secouristes en constatant, le corps une fois dégagé, que M. Peter Draps respirait toujours. Ce dernier ne tarda pas à revenir à lui.

Sans délai, un hélicoptère d'Air-Glaciers le transporta à l'hôpital de Sierre où les premiers soins lui furent prodigués. Presque gelé, il avait essentiellement besoin de frictions.

Une atroce impression d'abandon

Retiré de ce qui aurait pu devenir son tombeau, après plus de deux heures enfoui

Martigny : véritable ville de scandale ?

Les explications du commandant Ernest Schmid

Dans le *Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais* du samedi 29 écoulé, sous « Tribune libre », paraissait l'article **« Martigny : véritable ville de scandale ? »**, critiquant l'achat, prévu par l'Etat du Valais, du bâtiment Billieux SA, à Martigny.

Cet article contient une série d'erreurs grossières qui font qu'une rectification s'impose.

1. L'effectif de la brigade de Martigny, à ce jour, n'est pas de 1 brigadier et 17 agents, mais de 1 brigadier, 20 agents et 3 apprentis.
2. Si, actuellement, la police dispose de 395 m2 de bureaux, elle aura **407 m2** à sa disposition dans le nouveau bâtiment et non **4000 m2,** surface qui comprend tous les appartements du bâtiment Billieux, ainsi que celle que l'Etat continuera à louer à des privés, jusqu'au moment où d'autres services cantonaux y trouveront place.
3. On compare deux bâtiments qui n'ont rien de commun. Arrêtez-vous à la rue du Léman et regardez : vous verrez que le bâtiment Billieux est une belle construction, solide, impressionnante, alors que le bâtiment Mezzogiorno est vétuste, mal entretenu et construit en matériaux légers.

Quelques chiffres en comparaison :

Critères	Bât. Billieux SA	Bât. Mezzogiorno SA	Différences
Volume construction	18 182 m3	12 930 m3	5 252 m3
Surface du terrain	2 656 m2	1 442 m2	1 214 m2
Coût de la construction	4 222 400.—	1 800 000.—	2 422 400.—
Coût de rénovation	308 000.—	960 000.—	652 000.—

4. La Commission permanente des finances (13 membres) s'est rendue in corpore à Martigny et a visionné les deux constructions. Elle propose au Grand Conseil l'achat du bâtiment Billieux.

La solution envisagée donnerait ainsi à la police cantonale de Martigny la possibilité d'habiter et de travailler dans les mêmes conditions que les autres postes de brigade :

- Brigue : construction prévue au budget 1977 ;
- Viège : bâtiment en construction ;
- Sierre : bâtiment déjà construit ;
- Sion : bâtiment déjà construit ;
- Saint-Maurice : bâtiment déjà existant.

Faut-il que mes collaborateurs de Martigny soient punis, parce qu'il y a des remous autour d'achats de terrains par l'Etat dans cette région ?

Je ne le pense pas, pas plus que l'achat de ce bâtiment ne devrait servir de « munitions électorales » contre mon chef de département.

Je suis persuadé que notre Législatif ne se laissera pas influencer par des pamphlets.

Le commandant de la police cantonale
E. Schmid

A Vouvry: le recours suit son cours

VOUVRY. – A la suite du recours déposé le 10 décembre 1976 par le PDC de Vouvry, contre les élections communales, il a été procédé, à Sion, le 10 janvier 1977, à l'ouverture de la vérification du matériel de vote.

Vendredi 28 janvier, l'enquête a été poursuivie à la maison communale de Vouvry. Le chef du contentieux du Département de l'intérieur, en présence de l'avocat de l'administration communale et des recourants, a entendu les témoins.

Les irrégularités constatées dans l'application des prescriptions légales du vote par correspondance n'ont pas été contestées.

Ainsi, cette enquête sur place est le point final de la procédure. La décision du conseil d'Etat au sujet de ce recours semble donc être éminente.

Martigny: députés radicaux désignés

MARTIGNY. – Le comité élargi du parti radical démocratique de Martigny a siégé en fin de semaine et pris acte que les députés sortants Cilette Cretton et François Couchepin remettaient leur nom à disposition du parti. Il a également évoqué l'éventualité d'une troisième candidature et a constaté qu'en ce qui concerne le Conseil d'Etat, pour l'instant, seule la candidature de M. Bender était proposée.

« TLM » : une manière d'« informer » toujours plus dirigée

Dans son édition d'hier, la *TLM* déclarait : « Le comité élargi du parti radical martignerain a décidé de présenter trois candidats à la députation, soit Mme Cilette Cretton et M. François Couchepin, députés sortants, et vraisemblablement M. Pierre Crittin. Plus loin, le même commentaire signé « air » déclarait : la candidature du conseiller d'Etat Arthur Bender au Conseil d'Etat a été évoquée. Elle rencontre une majorité d'approbations à Martigny ».

Ces deux déclarations nous ont paru pour le moins bizarres et nous avons demandé au président du parti radical de Martigny de bien vouloir nous les confirmer. Voici ce que M. Pascal Couchepin nous a déclaré hier soir au téléphone : « En ce qui concerne l'éventualité d'une troisième candidature au Grand Conseil, il a en effet été question, sans qu'aucun nom ne soit cité en assemblée. Nous avons admis la possibilité du principe, pris également des contacts mais sans nous prononcer et il appartiendra à l'assemblée générale de ce soir de décider.

En ce qui concerne l'élection au Conseil d'Etat, le comité élargi n'a également pris aucune position et a simplement constaté que, pour l'instant, il n'y avait pas d'autres candidatures que celle de M. Bender. Il appartiendra, dans ce domaine, à l'assemblée générale du parti radical valaisan de se prononer. Nous ne l'avons pas fait au sein du comité élargi pour la simple et bonne raison que cela n'est pas dans nos compétences ».

Voilà donc, par la bouche du président du parti, l'information rétablie dans toute son objectivité.

PARTOUT
LE Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Nouvelles savoyardes

Le week-end dernier aura été marqué par plusieurs accidents graves dans les régions savoyardes. Ce fut d'abord non loin de la frontière, au-dessus du village de Tour, où un hélicoptère travaillant pour le compte de l'Electricité de France, venant du chantier de Belle-Place au-dessus de Vallorcine (complexe d'Emosson), s'écrasa. Le pilote fut tué sur le coup.

A Tignes, un pisteur trouva une fin tragique dans une avalanche et à Val-d'Isère, deux bennes d'une télécabine se décrochèrent ; bilan : sept blessés.

Un hélicoptère s'écrase : pilote tué

Peu après 15 heures, un bruit, que l'on prit tout d'abord pour une explosion, se fit entendre dans la montagne, au-dessus du village de Tour, vers 1600 mètres d'altitude, dans le secteur des Posettes. Des skieurs virent un hélicoptère s'écraser dans la neige et l'épave glisser dans une combe. Aussitôt l'hélicoptère « Alouette 3 » de la gendarmerie, les gendarmes de haute montagne et les hommes du centre de secours de Chamonix se rendirent sur place. Il commençait à neiger et le ciel était bas. Très vite, la carcasse fut découverte ; il s'agissait d'un appareil « Lama SA 315 » appartenant à la Société Héli-Air-Gyrofrance, piloté par M. Jean-Marie Blanc, 26 ans, originaire de Lyon. Il venait de ravitailler le chantier EDF de Belle-Place et retournait, sa mission accomplie, à l'héliport installé sur la moraine d'Argentière, lorsque le drame se produisit. Le corps de l'infortuné pilote fut retrouvé dans les débris et aussitôt ramené dans la vallée.

Que s'est-il passé ? Malgré le temps maussade, la commission d'enquête de l'aviation civile s'est rendue sur les lieux et a examiné l'épave. Contrairement à ce que l'on crut tout d'abord, il n'y eut pas d'explosion. Le moteur est intact. Disons aussi que le froid n'était pas assez vif pour que le moteur givre et le vent faible ne pouvait perturber le vol. D'autre part, les élingues qui servent à suspendre les charges sous l'appareil sont intactes. Elles n'ont donc nullement entravé le mouvement du rotor comme on eût pu le supposer et comme cela s'est déjà produit lors de plusieurs accidents. Une seule hypothèse : une défaillance mécanique. Les débris ont été ramenés afin d'être examinés par les experts de l'usine.

Un pisteur trouve la mort dans une avalanche

Un nouveau drame de la neige a eu pour cadre le col du Palet, au-dessus de Tignes. Il avait neigé en abondance la veille et deux pisteurs secouristes de la station se trouvaient sur la pente lorsqu'une coulée se déclencha, entraînant l'un d'eux, Armand Bertrand, âgé de 19 ans, originaire de Pont-de-Claix (Isère). L'alerte fut donnée par son compagnon mais lorsque la colonne de secours put le dégager, il était trop tard. M. Armand Bertrand travaillait à Tignes depuis deux saisons.

L'accident de la télécabine de Val-d'Isère

Un autre accident qui eût pu avoir des suites catastrophiques, celui qui s'est produit samedi après-midi à la télécabine de la Daille. Cette instalation comporte des bennes où peuvent prendre place quatre personnes. C'est alors qu'elle parvenait près d'un pylône, à proximité de la gare intermédiaire, que l'une de ces bennes se bloqua brusquement et la précédente glissa sur le câble pour venir la percuter sous l'effet du choc. Toutes deux furent précipitées dans la neige d'une hauteur de 7 mètres ; la troisième cabine, bien que déséquilibrée, resta cependant accrochée. Bien entendu, toute l'installation fut stoppée et les passagers durent attendre deux heures environ pour être évacués.

Les secouristes dégagèrent sept blessés, dont trois grièvement. L'hélicoptère du secours en montagne tenta de les évacuer sur la clinique de Bourg-Saint-Maurice. Mais les conditions l'obligèrent à renoncer et c'est par ambulance que les trois personnes furent hospitalisées. Les autres reçurent les soins sur place. Mais durant la soirée, deux de ces personnes durent à leur tour prendre le chemin de l'hôpital. A 17 heures, les opérations d'évacuation étaient terminées. La plupart des blessés sont d'origine parisienne ; il y avait également deux jeunes filles de Val-d'Isère, Brigitte et Barbara Bonnevie, dont les contusions sans gravité ont été soignées à la station.

François Charlet

L'étrange requête de « Pro Simmental »

Suspendre immédiatement les travaux du Rawyl !

L'information suivante nous parvenait hier :

ZWEISIMMEN. – Fondée en 1975, l'association « Pro Simmental » a tenu samedi à Zweisimmen sa première assemblée générale. Les participants ont voté une résolution demandant de suspendre immédiatement les travaux de sondage du tunnel du Rawyl en Valais et de ne pas entreprendre du tout de travaux du côté bernois. La résolution propose en revanche d'entreprendre à la place l'agrandissement de la route Wimmis - Zweisimmen comme route nationale de 3e classe ou comme route alpestre subventionnée par la Confédération.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que « Pro Simmental » manifeste son opposition au Rawyl. On se souvient des papillons distribués et même d'une brochure « Simmental 1985 ». Toute cette littérature n'avait qu'un but : remettre en question la N 6 (Rawyl) et créer un mouvement d'opposition du côté bernois. Malheureusement pour « Pro Simmental » et heureusement pour l'intérêt général, le canton de Berne a fait connaître clairement et très officiellement sa décision EN FAVEUR du Rawyl.

A ce qu'on voit, « Pro Simmental » ne se tient pas pour battu. Alors que les travaux de sondage ont commencé, comme on le sait (c'est par lettre du 5 mai 1976 que M. Franz Steiner, chef du Département des travaux publics du canton du Valais, pouvait annoncer le prochain début de ces travaux aux communes d'Icogne et d'Ayent), l'association « Pro Simmental » propose ni plus ni moins que la Confédération renonce à l'inscription de la N 6 au RÉSEAU ROUTIER NATIONAL au profit d'une LIAISON INTERNE Wimmis - Zweisimmen !

Le truc du troc, en somme !

Le Rawyl a, depuis le début, été intégré dans le plan du réseau national. Il y restera, même si les travaux ont été et doivent être encore retardés pour des motifs d'ordre financier. Des déclarations formelles ont été faites à ce sujet par la Confédération et il n'y a plus à revenir sur ce sujet, à moins de considérer le réseau national comme une sorte de jeu auquel on peut ajouter ou enlever des éléments au gré de sa fantaisie. Mais c'est plus que de la fantaisie que de demander de suspendre – donc d'éliminer du réseau national – le Rawyl afin que l'argent ainsi économisé puisse servir à construire une gentille petite route desservant uniquement le Simmental !

Fidèle à ses engagements, la Confédération continuera, nous l'espérons, à faire la part de ce qui revient au réseau national et de ce qui revient aux réseaux locaux, en ne prenant pas au sérieux le troc aussi étrange que mal intentionné que propose « Pro Simmental ».

G. R.

On a eu chaud à Tavannes

Le deuxième anniversaire de Jeunesse Sud, mouvement autonomiste du Jura bernois, s'est finalement déroulé sans incident de grande importance. La tension était vive, cependant, dans la petite cité proche de Moutier. Les autorités bernoises et préfectorales ont, pour une fois, fait preuve de beaucoup de sagesse en commandant aux grenadiers bernois de protéger les participants à la fête anniversaire des autonomistes, empêchant ainsi leurs adversaires de provoquer la bagarre qu'ils recherchaient du fait de leur seule présence. Le préfet de Moutier, toujours président de Force démocratique, car sa démission n'a pas encore été officiellement annoncée, n'est pas resté inactif non plus, si bien que quelques cris et quelques bousculades exceptés, il n'y a pas eu d'incident, samedi en fin d'après-midi, à Tavannes.

Dans la salle paroissiale, le deuxième anniversaire de Jeunesse Sud a révélé un visage intéressant, notamment par les exposés des deux sociologues Uli Windisch et Alfred Williner qui, on le sait, ont consacré récemment un livre, *Le Jura incompris* – auquel nous reviendrons prochainement – à une étude assez détaillée des motivations dans le problème jurassien. Les deux sociologues ont pu exprimer leur manière de voir et répondre aux nombreuses questions qui leur furent posées. Non loin de là, les pro-Bernois ont entendu un discours du député tramelot Lucien Buhler, qui s'est peu intéressé à la manifestation autonomiste, mais a mis en garde la Confédération contre la teneur de l'article de la Constitution jurassienne relative aux modifications territoriales. Les deux objets n'ont aucun rapport direct, mais qu'à cela ne tienne, la résolution votée par les pro-Bernois lance un appel aux Confédérés que guette le péril vécu aujourd'hui par le Jura bernois, « péril qui s'étendra tôt ou tard à la Suisse entière ».

On comprendra d'autant moins ce texte qu'un député membre du mouvement pro-bernois, dans une motion acceptée par le Gouvernement cantonal, a demandé la possibilité pour un territoire quelconque de notre pays de changer de canton en vertu d'une disposition fédérale qui serait à créer...

V. G.

● **BERNE. – Une collision de trains a eu lieu hier soir en gare de Schmitten (FR), sur la ligne Fribourg - Berne. Une dizaine de blessés ont été conduits pour examen à l'hôpital cantonal de Fribourg et à l'hôpital de l'Ile, à Berne. Une femme, dont l'identité n'a pas été révélée, est décédée.**

Le train direct accroché par l'omnibus était une Flèche rouge transportant des voyageurs de la région zurichoise. Plusieurs wagons ont déraillé. Les dégâts sont importants.

Un nouveau recteur à l'université de Zurich

ZURICH. – Le sénat de l'université de Zurich a élu son nouveau recteur pour la période de 1978 à 1980 en la personne de M. Peter Gaudenz, professeur ordinaire de pharmacologie à la faculté de médecine. Cette élection doit encore être confirmée par le Conseil d'Etat. M. Gaudenz succède à M. Hans Nef.

Mots d'ordre du parti radical pour la votation du 13 mars: trois «non» et un «oui»

BERNE. – Réunis samedi matin à Berne en congrès extraordinaire, les délégués du parti radical démocratique suisse ont donné les mots d'ordre du parti pour la votation fédérale du 13 mars prochain : « non » aux deux initiatives contre l'emprise étrangère, « non » à l'initiative pour l'extension des droits référendaires du peuple dans le processus de ratification des traités internationaux et « oui » au contre-projet de l'Assemblée fédérale sur ce même objet. Ces trois « non » ont été décidés, le premier par 205 voix (4e initiative contre l'emprise étrangère qui vise à expulser 300 000 personnes en dix ans), le 2e par 205 voix également (5e initiative contre l'emprise étrangère qui propose de limiter à 4000 par année le nombre des naturalisations et le 3e (initiative contre la limitation du droit de vote lors de la conclusion de traités avec l'étranger) par 166 voix. Dans les trois cas, il n'y a pas eu d'opposition. Au sujet du contre-projet de l'Assemblée fédrale, qui constitue un compromis dans la question de la participation populaire aux décisions relatives à nos relations avec l'étranger, une surprise a été créée par l'opposition qui s'est manifestée. Le « oui » au contre-projet a été obtenu par 129 voix contre 39. Les débats conduits par le président du parti, M. Honegger, de Zurich, se sont déroulés en présence des conseillers fédéraux Chevallaz et Brugger.

CRISE DANS LES «COMITÉS DE SOLDATS»

LAUSANNE. – Le comité de soldats de Lausanne, qui fut le plus actif de Suisse, a décidé sa dissolution, à la majorité de ses membres. Cette annonce fait suite à celle de la dissolution, le 23 janvier, de la « coordination nationale des comités de soldats ». Certains comités locaux paraissent cependant vouloir poursuivre une activité autonome.

On assiste, semble-t-il, à des divergences fondamentales entre une tendance « maoïste » qui, suivant la politique antisoviétique de la Chine, se rallie à l'idée d'une défense militaire au service de l'indépendance nationale, et une tendance « trotzkiste », qui demeure antimilitariste.

Haut-Valais

Succès d'une patrouille militaire haut-valaisanne aux courses du Gothard

BRIGUE. – Une patrouille haut-valaisanne, composée du sgt Edwin Zeiter (président de la commune de Bister), ainsi que des sof et sdts Rafael Berchtold, Visperterminen, Armand Volken, Fischertal, et Joseph Wirthner, Fiesch, a pris part, hier, aux traditionnelles courses du Gothard, organisées dans le cadre de la 9e division. Elle y a mieux fait que de se défendre puisqu'elle a remporté le titre dans sa catégorie.

Une vue de la patrouille, prise lors de son retour victorieux. On reconnait de gauche à droite : Erwin Zeiter, Armand Volken, Rafael Berchtold, Joseph Wirthner.

Elections bourgeoisiales à Fiesch

FIESCH. – Pour donner suite à un vœu manifesté par la majorité des bourgeois du lieu, en raison d'un nombre insuffisant de conseillers municipaux faisant partie de la noble bourgeoisie locale, le corps électoral de Fiesch a été convoqué, au cours de ce dernier week-end, aux fins de constituer son propre conseil, composé de trois membres, qui ont été désignés à l'issue de deux tours de scrutins, fréquentés par 201 électeurs (67 %), soit MM. Joseph Imwinkelried (1er tour) et Guido Loretan, ainsi que Klemenz Wellig (tous deux au 2e tour). Le président sera élu dimanche prochain.

Nouveau juge de commune à Täsch

TASCH. – M. Lambert Lauber, PDC, élu juge de la commune de Täsch, lors des dernières élections communales, ayant démissionné, c'est M. Adelbert Imhof, CSP, qui a été désigné hier pour le succéder, par 50 voix sur 51 électeurs ayant participé au scrutin.

PUBLICITAS
21 21 11

COUP D'ŒIL SUR LE PETIT ÉCRAN

L'avenir de l'AVS ?

L'assurance vieillesse obligatoire fut introduite en Suisse par la loi du 20 décembre 1946, approuvée par le peuple le 6 juillet 1947. On s'en souvient, les travaux préparatoires ont été longs et ardus, un premier projet avait été rejeté lors d'une votation populaire en 1931. Cette loi a été l'objet de cinq révisions jusqu'en 1959... M. Hans Huerlimann, chef du Département de l'intérieur, se lance, aujourd'hui, dans sa première révision, la neuvième de l'institution.

Ses projets suscitent de vives controverses, autant à droite qu'à gauche ; et, d'ores et déjà, les arts et métiers laissent planer une menace de référendum contre ces nouvelles dispositions. Thème d'une ardente actualité, auquel l'émission Table ouverte *d'hier était consacrée.*

M. Gaston Nicole y avait invité MM. Roger Dafflon, conseiller national du parti du travail, André Gautier, conseiller national libéral, Roger Mugny, conseiller national démocrate-chrétien et Alfred Oggier, directeur-adjoint de l'Union suisse des arts et métiers.

Quelle est la teneur de ces projets de révision ? Le Conseil fédéral cherche d'abord à fixer la part à verser par la Confédération, à savoir 900 millions cette année, pour passer à deux milliards en 1982. Précisions que, pour les vingt premières années de l'institution, les contributions des pouvoirs publics étaient de 160 millions par an, dont les deux tiers fournis par la Confédération (qui y consacre notamment le produit de l'imposition du tabac et des boissons distillées) et le tiers par les cantons. Evolution !

A juste titre, le Conseil fédéral s'inquiète des économies possibles et des ressources nouvelles à trouver. Il se propose de relever la cotisation des indépendants de 7,3 à 8,4 %, ce qui représenterait 70 millions de recettes fraîches ; en outre, les rentiers exerçant encore une activité lucrative continueraient à cotiser, à partir de cinq cent cinquante francs par mois, d'où 120 millions de gagnés, tandis que les femmes mariées verraient différé de deux ans l'âge auquel seserait versée la rente complémentaire ou la rente de couple, gain 65 millions.

Là-dessus, une première question est posée : est-il indispensable de passer, à l'heure actuelle, à cette neuvième révision ? Oui, explique M. Mugny. La part allouée par la Confédération doit se discuter maintenant, vu qu'à fin 1977 les dispositions transitoires tombent ; si rien ne se fait, la Confédération devra à nouveau verser les 1500 millions, prévus par la loi, contre 860 millions l'année courante.

M. Gautier émet des doutes quant à l'opportunité de cette révision. En effet, la Caisse fédérale pourra-t-elle assumer une charge supérieure à l'AVS ? On ne le saura, plus ou moins, qu'après le vote du mois de juin sur la TVA. A son tour, M. Oggier est d'avis qu'un arrêté transitoire serait préférable, et que le problème de l'AVS doit être revu par la base. Une étude générale est à entreprendre, qui tienne compte de l'évolution économique et démographique.

Que l'on ne puisse vivre uniquement avec les allocations AVS, personne ne le conteste ; d'ailleurs le but de cette institution est de subvenir aux besoins vitaux ; les rentes complémentaires pourraient être plus importantes pour améliorer le sort de ceux qui ont le plus besoin. Les 450 millions versés à la fraction en difficultés seraient plus efficaces qu'une augmentation de 5 % atomisée sur l'ensemble des rentiers. En passant, la hausse de 5 % promise pour le 1er janvier 1978, est remise en question par les milieux économiques, qui la jugent inutile en raison de la stabilité des prix.

Il s'est fait peu d'enquêtes sur la situation des rentiers. M. Gautier a fait état de celle qui a été menée à ce propos à Steffisbourg, commune bernoise. L'exemple n'est certes pas valable pour toute la Suisse. Il en ressort qu'une petite fraction de 6 à 7 % a des problèmes financiers, les autres ayant pu augmenter leurs économies, au cours des dernières années, grâce à l'amélioration des rentes, à la stabilisation des prix. Il est donc possible de savoir où les rentes complémentaires devraient être versées en priorité, pour que chacun ait une existence décente.

Tant s'en faut, les solutions envisagées par le Conseil fédéral ne rencontrent pas toutes un accueil favorable. Par exemple, imposer plus lourdement les indépendants – les artisans, commerçants, agriculteurs –, c'est presque les pénaliser ; ceux-ci doivent, eux-mêmes, constituer leur caisse de retraite, quand ils le peuvent, alors que nombre d'entre eux, afin de rester quelque peu compétitifs, d'assurer l'emploi à leurs ouvriers, ont dû régulièrement investir dans l'entreprise. Il convient de tenir compte de la situation des indépendants : si de gros impôts sont prélevés sur des indépendants, pourquoi ne pas le faire également du côté de gros salariés, se demande M. Gautier.

Quant à l'imposition du salaire des rentiers, M. Oggier pense qu'il sera très difficile à le recueillir dans la pratique : comment contrôler les tâches temporaires ; de plus, les étrangers, de retour chez eux, échappent à cette obligation.

Et comment ne pas relever ici une lacune de taille dans la répartition des rentes AVS : un couple régulier touche au maximum 1500 francs, alors que, par le fait de l'union libre, ce montant est de deux mille francs. Une autre atteinte à la famille, souligne M. Mugny. La refonte du droit en ce domaine réussira-t-il à supprimer de pareilles disparités ? Espérons qu'il en sera de même pour la fiscalité !

Les participants à ce débat, tous d'accord sur le principe de l'AVS, se posent toutefois la question de savoir comment y subvenir au mieux, de façon que personne, chez nous, ne se retrouve dans une situation trop précaire.

Pour M. Dafflon, c'est en jugulant réellement la fraude fiscale et en réduisant les dépenses militaires qu'on y parviendra ; MM. Oggier et Gautier n'y voient guère de chances pour l'instant. Quant à M. Mugny, il précise que si la TVA n'est pas acceptée par le peuple (encore faudrait-il que les espoirs ici placés ne soient pas déçus, vu la stagnation des affaires), il ne restera qu'à augmenter les cotisations ou trouver des impôts nouveaux.

Discussion très animée, qui montre bien la gravité du problème posé. L'avenir de l'AVS ? Problématique, sans les neuf milliards recquis chaque année !

Aloys Praz

Energie électrique valaisanne: enfant pauvre des grandes sociétés distributrices

Affaires publiques traitait, samedi soir, des forces hydrauliques valaisannes. Ce sujet a certainement intéressé les citoyens de notre canton au plus haut point. Malheureusement, nous devons déplorer que la brièveté de l'émission n'ait pas permis de cerner ces problèmes, très complexes, nous en convenons.

M. Rouiller a relevé que le Valais se trouvait au même point que les Arabes avec leur pétrole avant leur nationalisation. Toutefois, les Valaisans sont régis par des lois fédérales... ce qui n'est pas le cas pour les Arabes.

Il a été investi en Valais pour plus de cinq milliards de francs dans les forces hydrauliques avec une production de dix milliards de kw/h, soit le tiers de l'énergie produite en Suisse. Il en exporte 95 %. Selon M. Seppey, président de la commune d'Hérémence, les communes et le canton touchent environ quarante millions de francs annuellement. Ce montant est nettement trop bas par rapport à la qualité et la quantité d'énergie produite. Grâce aux barrages, le Valais produit une énergie de qualité ou une énergie de pointe et d'appui, ce qui n'est pas le cas avec les usines du fil de l'eau, les usines thermiques et les usines atomiques et sans pollution.

M. J. de Wolff, ingénieur, chef du service des eaux, préconise une restructuration de la Société valaisanne des forces motrices afin d'être à même de reprendre, lors de leur échéance, toutes les concessions, soit jusqu'en l'an 2046.

Quant à M. Babaïanz, de l'EOS, il a montré sa position de force, face aux collectivités valaisannes.

M. Joseph Haenni estima que le Valais est apte à gérer les productions valaisannes, dès que le canton et les communes auront récupéré les concessions.

Il ne reste plus à nos concitoyens et à notre gouvernement qu'à tirer les conclusions qui s'imposent !

h.

«C'est le jour du Seigneur, écoutez le pasteur!»

La TVR s'est souvenue de la chanson : après *Les Furies*, western sans trop de prétentions, *Entretiens* nous proposait la seconde partie du dialogue entre Robert Tuscher et le communiste italien Bruno Trentin...

Ce fut une dissertation sur les droits des ouvriers dans le cadre de la convention collective, droit d'information, de discussion préalable aux décisions. Quelques allusions à la gestion d'une politique revendicative cohérente. Bref, une savante théorie qui, souvent, ne fut pas très claire.

Si l'on m'approuve à coup sûr de condamner le fascisme, on me permettra sans doute aussi de me méfier du communisme. Pourtant, c'est vrai, je trouve Bruno Trentin, dans une certaine mesure, sympathique. Je n'appartiens d'ailleurs pas à ceux – et ils sont nombreux – qui prétendent que le blé communiste ne saurait donner du bon pain. Mais le profane en économie ou en gestion que je suis croit tout de même savoir que l'industrie italienne ne donne présentement pas un éclat particulier à l'économie du pays. Serait-ce avec ces droits dont on nous a donné quelques exemples qu'on parviendra à rétablir l'équilibre ? Je ne demande qu'à croire... après qu'on m'en aura donné les preuves.

***C'est le jour du Seigneur !*. Souvenez-vous aussi de la chanson : «... la vie est un grand bal, un bal de carnaval ! »**

Mais la meilleure conclusion nous a été donnée par la TVR elle-même qui, sans transition, sitôt après cet *Entretien*, dans *Vespérales*, nous offrait ce magnifique motet de Palestrina : « O ma vigne, je t'ai plantée moi-même ! Comment peux-tu me donner des fruits si amers ? »

« Vinea mea... ». Je retiens ce symbolisme en relation avec la xième leçon de communisme servie par notre chaîne romande.

N. Lagger

NOUVELLISTE NOUVELLISTE NOUVELLISTE
Votre journal

Espagne : après une semaine sanglante

ENTRE LA PEUR ET L'ESPOIR...

C'est une semaine sanglante et lourde de menaces pour le processus de démocratisation entamé par le Gouvernement de M. Adolfo Suarez qui s'est achevée en Espagne. Samedi, à l'occasion des obsèques des trois policiers tués la veille, l'autorité du gouvernement et de ses représentants militaires a été mise en question par plusieurs membres des forces armées et des corps de police. L'insécurité règne partout.

La peur s'est généralisée surtout dans les milieux de l'opposition de gauche. En dépit des nombreuses arrestatins opérées par la police depuis vendredi, les assassins qui ont frappé depuis dimanche dernier courent toujours. On sait que les « Grapo », organisation qui se dit d'extrême gauche, ont revendiqué les deux attentats de vendredi contre des gardes civils. Le gouvernement réitère ses appels au calme. Dans une allocution télévisée de neuf minutes diffusée samedi soir, M. Adolfo Suarez a rappelé que son gouvernement ne se laissera pas intimider et que cette vague de violences ne l'empêchera pas de mener à bien son programme de réformes démocratiques. Mais en attendant, le gouvernement a décidé, dans la nuit de vendredi à samedi, de suspendre pour une durée d'un mois les articles 15 et 18 des droits fondamentaux du peuple garantissant l'inviolabilité du domicile sans mandat judiciaire et limitant à 72 heures la garde à vue sans inculpation. L'Espagne est ainsi en état de siège. Un espoir se dessine cependant : les commissions ouvrières ont publié une notice à la mémoire des policiers tués dans un journal du soir, fait sans précédent. Un service religieux pour tous les morts civils et militaires de la semaine passée a rassemblé environ 5000 personnes à la basilique Sainte-Marie de la Mer à Barcelone. Des athées, des anarchistes et des membres de l'extrême gauche se sont associés à la cérémonie, mais en restant sur le parvis de la basilique.

Les appels à la sérénité lancés par le Gouvernement espagnol depuis le début de la semaine tragique n'ont pas été entendus samedi par tous les groupes des forces armées et de la police. Aux obsèques des trois policiers tués vendredi, les cris de « Franco, Franco » et « Moins de démocratie et plus d'autorité » ont été jetés à la face de trois ministres, dont deux généraux en uniformes, et M. Rodolfo Martin Villa, ministre de l'intérieur. La scène s'est déroulée à l'hôpital militaire de « Gomez Ulla » où a été célébrée la cérémonie funèbre. Le vice-président du gouvernement, le général Manuel Gutierrez Mellado, qui demandait le silence, a été pris directement à partie par un capitaine de la marine qui lui a lancé devant la foule « L'honneur de l'armée passe avant la discipline ».

Cet incident trahit la montée de la tension depuis les deux attentats de vendredi.

Dans les milieux d'opposition, c'est la peur. Des dirigeants et des militants changent de domicile tous les soirs et vont passer la nuit chez des amis. Les équipes de gardes privés ont été doublées dans les rédactions de nombreux organes de presse. Plusieurs personnalités de droite et de gauche ont quitté Madrid pour la province et même pour l'étranger. A Madrid même, on sort moins le soir.

Arrestations

De source informée, on apprenait samedi que la police espagnole avait arrêté environ 150 personnes, pour la plupart membres de mouvements d'extrême gauche. Ces arrestations ont été opérées en Galicie, au Pays basque, où un engin a fait explosion vendredi dans une fourgonnette à Santurce, près de Bilbao, en Andalousie, à Valence et dans le centre du pays. Des personnes ont également été arrêtées à Madrid et à Barcelone.

Dans ce bain de sang, on décèle pourtant un espoir. Des communistes à l'extrême droite, tous les partis politiques ont condamné le meurtre des trois policiers. Et, fait sans précédent, les commissions ouvrières, syndicat officieux d'obédience communiste, ont fait publier dans un journal de vendredi soir un avis mortuaire pour les trois victimes. Fait sans précédent également, tous les journaux du pays ont publié samedi matin un éditorial commun condamnant la violence et appelant les Espagnols à l'unité. Cet appel, M. Adolfo Suarez devait s'en faire le soir même l'écho. Il a fait savoir à ses compatriotes que son gouvernement ne se laisserait pas intimider et que les événements de ces derniers jours, qui ont fait au total dix morts, visent à terroriser la population et à saboter le passage de la dictature à la démocratie.

« Il n'existe pas de remède miracle qui permette de venir à bout de cette vague de violence, a déclaré M. Suarez, mais la police s'efforce de l'endiguer ». Celle-ci détient en effet des pouvoirs accrus lui permettant de perquisitionner sans mandat et de prolonger indéfiniment la garde à vue des suspects.

Françoise Claustre et son mari libérés par les rebelles tchadiens

TRIPOLI (ATS/Reuter). – L'épreuve est terminée pour Mme Françoise Claustre. Elle ne passera pas un quatrième Noël dans le Tibesti aux mains des rebelles tchadiens. Après intervention des autorités lybiennes, ceux-ci l'ont libérée ainsi que son mari, M. Pierre Claustre.

Tous deux sont arrivés à Tripoli et sont en bonne santé. Le colonel Mouammar Khaddafi en a informé personnellement hier soir le président Valéry Giscard d'Estaing par téléphone.

Après deux ans neuf mois et neuf jours de captivité, l'archéologue française va regagner la France. Auparavant, elle donnera lundi une conférence de presse à Tripoli où elle sera présentée au colonel Khaddafi par M. Goukouny Oueddei, le nouveau chef des rebelles toubous.

Ancien lieutenant de Hissène Habré, M. Goukouny avait évincé celui-ci cet été.

A la demande du président Valéry Giscard d'Estaing et de M. Jacques Chirac, qui, alors premier ministre, s'était rendu en mars dernier à Tripoli, les autorités lybiennes ont pris contact avec M. Goukouny, a indiqué l'Agence lybienne de presse Arna.

Celui-ci s'est montré « compréhensif » et leur a fait savoir qu'il avait décidé de relâcher Mme Claustre et son mari.

Tous les efforts du Gouvernement français pour obtenir la libération des deux otages avaient jusque-là échoué. Les autorités françaises avaient notamment versé une rançon de dix millions de francs français aux rebelles, alors que ceux-ci étaient encore commandés par Hissène Habré. Mais en vain.

Sadate va épurer l'université

LE CAIRE (ATS/AFP). – Le président égyptien Anouar el Sadate a déclaré hier qu'il ne permettrait plus que « l'université soit un centre d'accueil politique parallèle ».

M. Sadate, qui s'adressait aux cadres universitaires à propos des émeutes des 18 et 19 janvier, a ajouté que « l'université devrait être épurée avant sa réouverture, tant au niveau des étudiants qu'à celui du corps enseignant, car, a-t-il dit, ceux qui ne sont pas d'accord avec notre politique, fondée sur la foi et la science, doivent partir ».

Le président égyptien a également mis en garde les étudiants contre les « agitateurs qui reçoivent leurs ordres de l'extérieur et qui veulent appliquer un système pareil à celui de l'Union soviétique, ajoutant qu'en URSS « ceux qui parlent vont en Sibérie et que seuls les membres du parti ont accès à l'université ».

Appel de dissidents soviétiques au président Carter

NEW YORK (ATS/AFP). – Cinq dissidents soviétiques ont lancé un appel au président Jimmy Carter pour qu'il intervienne afin d'obtenir la libération rapide de soixante prisonniers gravement malades en URSS.

Leur enquête et une liste de quelque soixante noms ont été remises vendredi au sous-secrétaire d'Etat Philip Habib par un avocat new yorkais, M. Martin Garbus, qui a fait savoir samedi à une agence de presse américaine qu'il avait obtenu ces documents à Moscou la semaine dernière. Cette demande de libération, écrivent les dissidents, devrait être un pas vers la libération de tous les prisonniers politiques en Union soviétique.

Selon le document remis au Gouvernement américain, la plupart des prisonniers dans les camps de travail sont frappés de troubles cardiovasculaires, rénaux ou digestifs graves à cause de la faim et du froid qui leur sont imposés comme mesure disciplinaire.

Les meilleurs films et acteurs 1976

LOS ANGELES (Californie) (ATS/AFP). – Les meilleurs films et acteurs de l'année 1976 ont été désignés samedi par l'Association de presse étrangère de Hollywood au cours de la cérémonie annuelle des « Golden Globes ».

Barbra Streisand a été élue meilleure actrice de comédie musicale pour son rôle dans Une Etoile est née. *Elle a également été citée comme productrice de ce film jugé meilleure comédie musicale et pour sa composition de la chanson* Evergreen, *écrite en collaboration avec Paul Williams. Kris Kristofferson, qui donne la réplique à Barbra Streisand dans* Une Etoile est née, *a été nommé meilleur acteur de comédie musicale.*

Rocky *s'est vu décerner le titre de meilleur film dramatique devant* Network. *Toutefois, pour leurs rôles dans* Network, *Faye Dunaway et le défunt comédien britannique Peter Finch, ont été respectivement nommés meilleure actrice et meilleur acteur de film dramatique. Peter Finch est décédé d'une crise cardiaque à Hollywood il y a deux semaines.*

Paddy Chayefsky a été désigné comme meilleur scénariste pour Network *et Sidney Lumet meilleur metteur en scène pour le même film.*

Laurence Olivier a été nommé meilleur interprète de rôle de composition pour son incarnation d'un nazi dans Marathon Man. *Le même titre a été octroyé à Katharine Ross pour son rôle dans* Voyage ot the damned.

Les Américains grelottent, le président Carter leur conseille de porter des sous-vêtements chauds

WASHINGTON (ATS/AFP). – Le président Jimmy Carter a exhorté hier les Américains à régler leurs thermostats à 10 degrés centigrades, à se chauffer au bois et à combattre comme lui le froid en portant des sous-vêtements chauds et un épais chandail.

Le président, qui revenait d'une visite dans la région de Pittsburgh (Pennsylvanie), a expliqué aux journalistes pendant son retour les mesures qu'il préconisait pour réduire la consommation d'énergie pendant la vague de froid qui frappe actuellement les Etats-Unis.

M. Carter souhaite une semaine de travail de quatre jours, à raison de dix heures de travail par jour, ainsi que la suppression de la fourniture de gaz naturel aux industries employant peu de personnel et fabriquant des produits non essentiels, au profit de celles qui emploient beaucoup de main-d'œuvre et produisent des biens de première nécessité.

Le président a promis de présenter une politique énergétique globale d'ici le 20 avril. Mais dans l'immédiat, il va rencontrer des dirigeants du Congrès pour mettre au point d'éventuels amendements à sa législation d'urgence pour permettre les transferts autoritaires de gaz naturel d'un Etat à l'autre ou d'une industrie à l'autre.

Au cours d'un large échange de vues avec les journalistes sur le chemin de retour, M. Carter a également évoqué des problèmes d'ordre international.

Interrogé au sujet de la déclaration du Département d'Etat apportant le soutien des Etats-Unis au savant contestataire soviétique Andrei Sakharov, M. Carter a déclaré qu'elle « reflétait son attitude », mais qu'il aurait préféré être consulté plus en détail avant. Cette déclaration, a-t-il ajouté, « auteur peut-être été plus utile (pour les contestataires) si elle était venue de moi ».

Le président a estimé que de telles déclarations en faveur des droits de l'homme auront plus d'impact dans la mesure où il réussira à établir de bonnes relations personnelles avec M. Léonide Brejnev. Les dirigeants soviétiques, a-t-il ajouté, « savent que ces déclarations – sur les droits de l'homme – n'ont pas pour but de provoquer gratuitement l'Union soviétique ».

En bref

● **MIDDELBURG (Pays-Bas) (ATS/AFP). – La police néerlandaise a saisi samedi 4,5 tonnes de haschisch à Heinekenszand, en Zélande, province dans le sud-ouest des Pays-Bas. Il s'agit de la plus grande quantité de haschisch jamais découverte aux Pays-Bas représentant une valeur de 9 millions de francs suisses.**

Trois Néerlandais et deux Belges ont été arrêtés. Le haschisch a été introduit aux Pays-Bas à bord du cotre *Latvia* battant pavillon libanais et venant du Maroc.

● NEW YORK (ATS/Reuter). – La chaîne de télévision américaine National Broadcasting Company (NBC) a annoncé hier qu'elle était parvenue à un accord avec le comité organisateur soviétique pour les droits exclusifs de transmission aux Etats-Unis des Jeux olympiques de 1980 à Moscou.

On croit savoir que le comité soviétique a demandé entre 50 et 100 millions de dollars pour ces droits.

La NBC a déclaré que les négociations avec le comité et son président, M. Ignati Novikov, se sont déroulées dans une atmosphère de coopération amicale.

Le vice-président Mondale au Japon

TOKIO (ATS/Reuter). – Le vice-président américain Walter Mondale est arrivé hier soir à Tokio, venant de Paris, pour y avoir des conversations avec les dirigeants japonais sur les problèmes économiques et de sécurité.

Il a déclaré que l'existence de liens étroits avec le Japon est un des fondements de la politique étrangère américaine « et le préalable indispensable à tout effort visant à concevoir des solutions sages et équitables aux problèmes globaux ».

Les droits de l'homme en Tchécoslovaquie

Une affaire devenue mondiale

PARIS (ATS/AFP). – Publiquement dénoncée au début de ce mois par la « Charte 77 », la violation des droits de l'homme en Tchécoslovaquie est brusquement devenue – à cause de la répression spectaculaire qui s'est abattue sur ses signataires – une affaire d'une ampleur mondiale.

De Pékin à Washington, de Vienne à Lisbonne en passant par Bonn, La Haye, Rome ou Strasbourg, des gouvernements (fait assez rare), des hommes d'Etat, des parlementaires, des organisations syndicales, des partis communistes, des organes de presse ont pris fait et cause pour les signataires de ce document avec une vigueur dont ceux-ci ont sans doute été les premiers à s'étonner.

On ne peut en effet s'empêcher de faire le rapprochement avec un autre manifeste publié en Tchécoslovaquie en juin 1968, celui des « Deux mille mots », qui n'avait alors guère eu d'autre répercussion internationale que de précipiter l'entrée des chars russes à Prague : l'URSS et ses alliés avaient vu dans ces deux mille mots dévastateurs une preuve irréfutable de l'existence d'une « contre-révolution » tchécoslovaque qu'il devenait urgent de mâter.

En fait, le seul rapprochement que l'on puisse faire aujourd'hui entre le « Manifeste des deux mille mots » et la « Charte 77 » – deux textes fondamentalement différents – réside dans les persécutions et la véritable bordée d'injures qu'ils ont values à leurs signataires.

Violences verbales et répression brutale

C'est ainsi que pour avoir réclamé l'application des conventions signées par la Tchécoslovaquie et garantissant l'exercice des libertés fondamentales, les signataires de la « Charte 77 » se sont vu traiter ces derniers jours entre autres aménités, de « traîtres, rénégats et contre-révolutionnaires », d' « âmes vénales » « à la solde des services secrets ouest-allemands et des centrales anti-communistes et sionistes », « au service d'un monde qui liquide les droits de l'homme ».

Parallèlement à ces violences verbales, une répression brutale (arrestations, interpellations, interrogatoires répétés, perquisitions, licenciements, menaces de bannissement) est engagée contre les « traîtres ». Mais c'est précisément la virulence de la réaction des autorités tchécoslovaques, empressées à étouffer dans l'œuf cette résurgence de la contestation, qui a provoqué « l'internationalisation » quelque peu inattendue d'une affaire qui aurait pu, comme tant d'autres, ne rester qu'une péripétie intérieure.

La perspective d'un éventuel bannissement de quelques-uns des « coupables » – la Tchécoslovaquie suivant en cela l'exemple de l'URSS et de la RDA – ne peut d'autre part qu'apporter de l'eau au moulin de ceux qui, dans le monde, refusent de considérer le respect des droits de l'homme comme une affaire « intérieure » dans laquelle les étrangers ne doivent pas s'immiscer. Cela, d'autant plus qu'une lecture attentive du texte incriminé fait apparaître l'évidente disproportion entre le « crime » et le châtiment.

Libertés élémentaires foulées au pied

La « Charte 77 » se borne en effet à citer une par une les libertés théoriquement garanties par les diverses conventions signées par la Tchécoslovaquie pour constater qu'elles ne sont pas appliquées dans ce pays : le droit à l'instruction est systématiquement refusé aux jeunes dont les parents professent des opinions non admises, le droit de libre expression n'existe pas, celui de quitter librement son pays non plus, la liberté de confession religieuse est « systématiquement entravée par l'arbitraire du pouvoir » et la vie privée des citoyens constamment violée par tout un système d' « écoutes téléphoniques, micros dans les appartements, contrôle du courrier, filatures, perquisitions, réseau d'informateurs parmi la population ».

C'est évidemment dans la perspective de la conférence de Belgrade, où sera examinée par les trente-cinq signataires des accords d'Helsinki la façon dont ces textes ont été appliqués, que la dénonciation de ces manquements prend toute son importance. A Prague, on accuse la « réaction bourgeoise » de vouloir ternir l'image des pays socialistes à Belgrade. A Washington, on fait clairement comprendre aux dirigeants des pays de l'Est qu'il ne leur suffira pas, pour justifier de leur mise en pratique des accords d'Helsinki, de citer le nombre de traductions d'ouvrages occidentaux publiées chez eux.

Pendant ce temps, les contestataires tchécoslovaques s'entêtent : loin de se laisser intimider par le harcèlement dont ils sont l'objet, ils reviennent chaque jour à la charge, se fondant sur la Constitution tchécoslovaque qui leur assure le droit d'adresser à leurs dirigeants leurs « propositions, suggestions et doléances ». Sans pour autant être mis en prison ou exilés.

« A titre personnel »

Les ministres gaullistes de Giscard soutiennent Chirac !

PARIS (ATS/AFP). – Les huit ministres et secrétaires d'Etat gaullistes du Gouvernement français ont décidé hier de soutenir « à titre personnel » la candidature de M. Jacques Chirac, l'ancien premier ministre, aux élections municipales de Paris.

Ces ministres membres du « Rassemblement pour la République » (RPR), que préside M. Jacques Chirac et dont le comité central s'est réuni hier, ont précisé qu'ils souhaitaient rester au gouvernement tout en apportant leur appui à l'ancien premier ministre, dont la candidature opposée à celle de M. Michel d'Ornano, ministre giscardien, a été considérée comme une cause de « désunion » par le président de la République et par le chef du gouvernement, M. Raymond Barre.

L'ensemble du comité central du RPR a d'ailleurs adopté à l'unanimité une motion approuvant la candidature de M. Jacques Chirac.

De son côté, M. Chirac a demandé que M. Raymond Barre, « en tant que chef de la majorité parlementaire, conserve une neutralité à l'égard des candidats de cette majorité ».

Enfin, M. Chirac a estimé « nécessaire et souhaitable » une « désescalade et une décrispation des esprits ». « La majorité, a-t-il dit, doit retrouver tout son calme pour gagner les élections municipales du mois de mars puis les législatives de 1978 ».

La voix de la raison...

LONDRES (ATS/Reuter). – L'économiste américain Milton Friedman, prix Nobel 1976 d'économie, a recommandé, hier, dans une étude publiée par l'institut d'affaires économiques, organisation indépendante de Londres, que le Gouvernement britannique vende aux enchères les entreprises nationalisées, ou en fasse cadeau aux syndicats.

Promettant qu'un tel traitement de choc réduirait l'inflation à zéro d'ici trois à cinq ans, le professeur Friedman ajoute : « La chose évidente à faire avec la sidérurgie, les chemins de fer et toutes ces industries actuellement gérées par le gouvernement, c'est de s'en débarrasser en les vendant aux enchères. Et si les syndicats élèvent des objections, alors qu'on donne les industries nationalisées aux syndicats ».

Le professeur Friedman écrit que si la menace de renationalisation effraie les acheteurs potentiels, alors les actions de ces industries pourraient être confiées à un fonds de placement géant dans lequel chaque citoyen aurait une part.

NF

Ce cahier ne peut pas être vendu séparément

GROUPEMENT DES GARAGISTES SIERROIS
autos secours permanent
24 H/24
55 55 50

meubles descartes
vos meubles à des prix écossais
SAXON
Sortie 1 km direction Martigny
CRÉDIT - FACILITÉS

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais
Sports

BERNHARD RUSSI

Un très grand champion (dans tous les sens du terme)

ENFIN RÉCOMPENSÉ !

Saint-Moritz et Hanovre

Exploits suisses aux mondiaux

(Voir en page 23)

Chers automobilistes, une fois de plus, Simca-Chrysler va de l'avant et baisse ses prix.

Une baisse importante sur tous les modèles tout en maintenant l'équipement très complet et la qualité de fabrication.

Le succès remarquable remporté par notre marque en 1976 et les perspectives encore meilleures pour 1977 nous ont incités à réduire nos prix.

Ainsi la voiture de vos rêves, à la fois attrayante et robuste, est encore plus à votre portée.

SIMCA 1006 LS

Ancien prix: ~~Fr. 8620.–~~
Nouveau prix: Fr. 7990.–

Nerveuse, agile, la Simca 1006 est une voiture qui n'a pas son pareil pour se faufiler dans les encombrements, ou pour se garer.

Elle est équipée de ceintures à enrouleur, ainsi que d'une lunette arrière chauffante, d'un essuie-glace à deux vitesses, de sièges couchettes confortables et d'un chauffage à réglage progressif.

SIMCA 1100 LE

Ancien prix: ~~Fr. 10500.–~~
Nouveau prix: Fr. 9990.–

Celle que nous appelons «l'original» car elle est restée la seule dans sa catégorie à réunir les solutions techniques les plus élaborées: moteur transversal, traction avant, porte arrière, suspension indépendante à barres de torsion et banquette rabattable.

A cela s'ajoutent des équipements que vous ne trouvez ailleurs que sur des modèles «haut de gamme»: pneus à carcasse radiale, lunette arrière chauffante, sièges couchettes, ceintures à enrouleur, tapis moquette, lave-glace électrique, essuie-glace à deux vitesses, deux phares de recul, servo-freins.

SIMCA 1307 GLS

Ancien prix: ~~Fr. 13390.–~~
Nouveau prix: Fr. 12790.–

Dès son lancement, la Simca 1307/1308 est allée de succès en succès. Dans toute l'Europe. Parce que son confort et sa technique sont exceptionnels: allumage transistorisé, banquette arrière rabattable, cinq portes, pare-choc de sécurité, styling aérodynamique, grande surface vitrée, un système très complet de chauffage et d'aération dans tout l'habitacle, etc., etc.

Mais prenez-la en main et jugez vous-même.

CHRYSLER 2 L

Ancien prix: ~~Fr. 17270.–~~
Nouveau prix: Fr. 15890.–

Une grande routière européenne confortable et luxueuse, faite pour durer.

Toit en vinyle, boîte automatique Torqueflite, appuie-tête, pré-équipement radio, ceintures à enrouleur, pare-brise feuilleté, phares à halogène H4, phares longue portée à halogène, lunette arrière chauffante.

Garantie: un an sans limite de kilométrage.

CHRYSLER
SIMCA
SUNBEAM

○ Simca a choisi les lubrifiants Shell.

Demandez à votre concessionnaire Simca-Chrysler la liste complète des nouveaux prix

Quelques-unes des meilleures voitures sont devenues encore plus intéressantes.

Sion : M. & Ch. Hediger, 027/22 01 31
Charrat : M. J. Vanin, Garage de la Gare, 026/5 32 84
Sierre : Garage Intern SA, J. Trivério & Cie, 027/55 14 36

Divers

AGRAMA

Nouveautés en machines agricoles

à la

Foire Suisse de la machine agricole

Les nouveautés en matière d'équipement rural sont régulièrement présentées et vantées dans les pages rédactionnelles et publicitaires des journaux. Ces annonces ne peuvent cependant remplacer une visite à l'AGRAMA. Car dans chaque stand, vous bénéficierez des renseignements et conseils fournis par un personnel qualifié. Vous pourrez tout à loisir comparer, juger de la qualité et de la valeur des machines. Apprécier leur fonction utilitaire.
Vous trouverez rassemblé à Lausanne tout ce qui est sorti sur le plan de la technique agricole au cours de ces deux dernières années.

10 – 15 février 1977
Lausanne

Halles chauffées du Comptoir Suisse. Ouvert de 09.00 à 18.00 h. Carte journalière: Fr. 5.–. Militaires et adolescents: Fr. 2.50. Entrée gratuite pour épouses, enfants, élèves des établissements d'enseignement agricole. Billets CFF à prix réduits pendant le week-end. Arrangements forfaitaires proposés par l'Office du tourisme de Lausanne (tél. 021 27 73 21).

ARCIONI SA
Pots d'échappement
Pneus

SION
Avenue Maurice-Troillet 65
027/23 53 23
MARTIGNY
Route du Levant
026/2 44 84

Ouvert le samedi matin

A vendre

Ford Escort Caravan 1600
neuve
avec gros rabais
cause maladie

Tél. 027/22 04 45
143.157.860

Machines à laver linge et vaisselle

Marques suisses, neuves, modèles 1976 à l'ancien prix avec **RABAIS** jusqu'à

50 %

Facilités de paiement
Location possible
Installation gratuite par nos monteurs.
Garantie totale.
Réparations toutes marques

Daréco S.A.

3, rue du Tunnel
Lausanne
021/23 52 28
24 h./24 h.

Réparations machines à laver

Toutes marques et provenances. Déplacement minimum fixe forfaitaire, partout le même. Comptant, mais rapides et bien faites.
Superménager-Valais
Tél. 026/2 58 09 – 025/4 54 52
et 027/22 04 48 22–169

Je saisissais les ramilles de ma main gauche et je maniais le marteau de la droite. L'épais cuir de mes gants me défendait contre les égratignures. A chaque coup de marteau, je tressaillais légèrement. Le mouvement et le bruit ne s'accordaient pas. Le son clair et métallique produit par l'acier heurtant les coraux atteignait mon oreille avec un certain retard. C'était d'un effet sinistre et assez oppressant. Pendant ce temps, je tenais la lampe serrée sous l'aisselle gauche ou, lorsque cela n'allait pas parce que je devais me tourner, serrée entre mes cuisses. A la longue, cela devint pénible et je cherchai une saillie sur laquelle je puisse déposer ma lampe. Lorsque cela fut fait, je pus travailler plus vite.

Je ne pensais plus au temps qui passait.

Ayant manqué son but, le marteau atteignit mon pouce ; c'est à peine alors que je me souvins que je ne pouvais pas m'éterniser au fond de la mer.

Je consultai ma montre. J'étais en bas depuis six minutes, une minute de plus que ce qui m'était permis.

Réserve comprise, l'air que contenait encore ma bouteille était juste suffisant pour que je puisse atteindre le scaphandre de rechange qui pendait dans l'eau au-dessous du canot.

Je tâtai le filet et constatai qu'il était presque plein. Je saisis ensuite la lampe et éclairai les alentours pour retrouver la corde qui m'indiquait le chemin.

Elle avait disparu.

Je fis exactement ce que je n'aurais pas dû faire : Je nageai, tout agité, de-ci de-là, en cherchant la corde, au lieu de remonter tout simplement, quitte à la chercher plus haut ou même à y renoncer tout à fait. Mais j'avais soudain l'impression fatale que, sans cette maudite corde, je ne retrouverais plus le chemin vers le monde auquel j'appartenais, et c'est pourquoi je nageais à tort et à travers, laissant errer la lumière de ma lampe sur le néant obscur.

Mon comportement stupide me coûta une grande quantité d'air. Lorsque je rejoignis enfin la corde, l'air passait déjà difficilement à travers le détendeur. Je ne pouvais rien faire d'autre que de tirer, avec ma main gauche, le levier qui libérait l'air de réserve. Je respirai aussitôt mieux, mais cela ne changeait rien au fait que je devais me presser pour atteindre à temps l'autre scaphandre.

(A suivre)

trophée evian COUPE DU MONDE DE SKI F.I.S.

Première descente masculine de Morzine

Pas de place pour Klammer sur le podium

Bernhard Russi : enfin !

Le fantastique duel engagé depuis le début de la saison entre les Autrichiens et les Suisses a tourné cette fois à l'avantage des coureurs helvétiques, grâce à Bernard Russi (au centre) qui a précédé dans l'ordre Joseph Walcher (à droite) et Ernst Winkler (à gauche). **Photo ASL**

QUATRE ANS D'ATTENTE ! Depuis hier, cette éternité, cet infini qui ne voulait pas prendre fin autour de l'ex-champion du monde, de l'ex-médaille d'or des Jeux olympiques, se sont évaporés au bas de la piste des hauts forts de Morzine. Bernard Russi, le plus beau coureur du monde, est revenu, dans la station française, par la grande porte. A la manière d'un superman, lui qui n'avait plus remporté une descente de la coupe du monde depuis quatre ans (3 février 1973 à Saint-Anton), s'est approprié l'honneur de battre Klammer, le descendeur d'exception.

Ce rêve, qui hantait tous les meilleurs descendeurs du monde depuis que Franz Klammer avait couronné son insolente supériorité par la médaille d'or des Jeux olympiques d'Innsbruck, ne pouvait toutefois devenir réalité que pour un personnage lui aussi d'exception. Ni le vide des saisons 1973-1974, 1974-1975 et 1975-1976 dans les épreuves de la coupe du monde, ni le « vieillissement » (29 ans le 20 août prochain), ne parvenaient à faire pâlir l'étoile de Bernard Russi. Champion du monde en 1970 à Val Gardena, champion olympique en 1972 à Sapporo et médaille d'argent quatre ans plus tard à Innsbruck : autant de références solides comme du granit.

Malgré l'absence de victoire depuis si longtemps, le champion d'Andermatt n'était toutefois pas tombé dans l'oubli. La dernière saison, il montait à quatre reprises sur le podium aux côtés du vainqueur et marquait chaque course de sa personnalité et de son style qui fait le régal des foules.

Durant les neuf dernières descentes de la coupe du monde, Franz Klammer n'avait de cesse de répéter le mot victoire. Après Herbert Plank, le 9 janvier 1976 à Wengen aucun autre coureur n'avait pu contester l'écrasante supériorité du roi Franz. Ni la vieille garde (Plank, Haker, Russi, Berthod, Grissmann), ni la révolte des nouveaux (Walcher, Winkler, Josi, Ferstl, Wirnsberger) ne changèrent un iota à la loi que Franz Klammer dictait depuis plus d'un an à tous ses concurrents.

Morzine cependant marque plus la joie du retour de Russi que la déchéance de

De notre envoyé spécial J. Mariéthoz

celui qui étouffait les descentes de la coupe du monde. Franz Klammer a tout de même connu hier la plus terrible remise en place. Russi lui ravissait la première place sur le podium, Walcher la seconde et Winkler la troisième. Val Gardena (la première course de la saison) reste le dernier bastion de Klammer qui, cette saison, pour la dernière fois, battait son suivant de plus d'une seconde (Plank à 1'08). Par la suite, il ne pouvait que repousser d'épreuve en épreuve le jour fatal : il était dès lors confronté, lui le grand, à la bataille des centièmes. Dans la deuxième descente de Val Gardena, Walcher était battu de 95 centièmes, à Garmisch, Winkler s'approchait à 75 centièmes, à Kitzbühel, René Berthod perdait pour 93 centièmes et à Wengen, enfin, Ferstl (à 99 centièmes) refusait à l'Autrichien d'atteindre cette marge de sécurité qui écrase.

A Morzine, Bernard Russi franchissait un nouveau palier, celui qui consistait à détrôner le « monument » de la descente.

LE DOSSARD IDÉAL

Déjà le tirage au sort parlait en faveur de Bernard Russi. Ce dossard N° 10, qu'il avait accueilli avec un certain sourire la veille, allait lui permettre de connaître la situation et les performances de tous les concurrents du premier groupe. Pour une fois, il allait suivre Franz Klammer au lieu de le précéder et surtout sur cette neige en continuelle mutation durant les jours qui précédèrent la course, il allait bénéficier du passage de près de 20 coureurs (le dernier groupe parti en tête directement après les ouvreurs).

Bernard Russi ne fit qu'une concession sur ce tracé qu'il affectionne : 93 centièmes qu'il concéda au premier passage à Winkler. C'était inquiétant mais le Suisse rectifiait les données lors du second temps intermédiaire. Là où Walcher passait avec un temps de 1'05"69, Klammer en 1'05"92 et Winkler en 1'05"93, Russi enregistrait 1'05"16, soit le meilleur temps absolu à mi-parcours. Sa manière délicate, enveloppante de skier avait fait merveille.

Sur cette piste, il importait de caresser la piste et non de vouloir la dompter. Werner Grissmann en fit la triste expérience. Troisième temps au premier chrono en 30"46 derrière Winkler et Russi, il disparut avant le second temps intermédiaire. Lui plus que personne parmi ceux qui voulaient la tête de Klammer, utilisa la manière forte et ne passa pas.

JOSI ET MULLER SUR LE BON CHEMIN

Pour la troisième fois consécutive Josi (22 ans) et Muller (20 ans) jouent franchement le jeu de la relève helvétique. Après Kitzbühel et Wengen, leur nom apparaît une fois de plus aux places d'honneur. La Suisse possède avec ces deux coureurs une certaine monnaie de rechange lorsque Roux (absent), Tresch ou R. Berthod ne parviennent pas à seconder Bernard Russi. Ce fut précisément le cas dans cette première descente de Morzine.

Martin Berthod (21e) et Jean-Luc Fournier (26e pouvaient réaliser une meilleure performance mais ils ont tout de même rempli leur contrat à la perfection. Ce qui n'est pas du tout le cas de Walter Vesti qui n'en finit plus de décevoir.

L'ATTENTE DE LA REVANCHE

L'Autriche battue par la Suisse, Klammer battu par Russi et par deux de ses coéquipiers, voilà trois constatations qui donneront un suspense tout particulier à la seconde descente de Morzine qui se déroule aujourd'hui sur la piste des hauts forts.

J. Mariéthoz

Josi et Muller : la relève suisse

Le classement : 1. Bernard Russi (S) 1'45"57 ; 2. Josef Walcher (Aut) à 0"59 ; 3. Ernst Winkler (Aut) à 0"61 ; 4. Franz Klammer (Aut) à 0"70 ; 5. Herbert Plank (It) à 1"17 ; 6. Ueli Spiess (Aut) à 1"96 ; **7. Erwin Josi (S) à 2"04 ;** 8. Sepp Ferstl (RFA) à 2"09 ; 9. Ivano Corvi (It) à 2"21 ; **10. Peter Muller (S) à 2"24 ;** 11. Bartl Gensbichler (Aut) à 2"31 ; **12. René Berthod (S) à 2"32 ;** 13. Peter Wirnsberger (Aut) à 2"36 ; 14. Leonhard Stock (Aut) à 2"49 ; 15. Peter Fischer (RFA) à 2"53 ; 16. Renato Antonioli (It) à 2"77 ; 17. Andy Mill (EU) à 2"88 ; 18. Michael Veith (RFA) à 2"90 ; 19. Harti Weirather (Aut) à 2"95 ; 20. Erik Haker (No) à 3"00 ; **21. Martin Berthod (S) à 3"25. Puis : 23. Walter Tresch (S) à 3"51 ; 26. Jean-Luc Fournier (S) à 4" ; 32. Conradin Cathomen (S) à 4"86 ; 47. Walter Vesti (S) à 7"50.** – 55 concurrents au départ, 53 classés.

LES POSITIONS EN COUPE DU MONDE

Messieurs : 1. Ingemar Stenmark (Su) 149 p. ; 2. Franz Klammer (Aut) 144 ; 3. Klaus Heidegger (Aut) 131 ; 4. Gustavo Thoeni (It) 108 ; **5. Heini Hemmi (S) 98 ;** 6. Piero Gros (It) 93 ; **7. Bernard Russi (S) 92 ; 8. Walter Tresch (S) 81 ;** 9. Josef Walcher (Aut) 59 ; 10. Paul Frommelt (Lie) 56. – **Descente (6 courses) :** 1. Klammer 125 (11 points biffés) ; **2. Russi 85 (11) ;** 3. Walcher 59 ; 4. Winkler 43 ; 5. Plank 36.

Par équipes : 1. Autriche 1185 (messieurs 563 et dames 622) ; **2. Suisse 790 (343 et 417) ;** 3. Italie 404 (347 et 57) ; 4. Liechtenstein 247 (116 et 131) ; 5. RFA 246 (75 et 171) ; 6. France 216 (0 et 216) ; 7. Suède 157 (157 et 0) ; 8. Etats-Unis 155 (59 et 96) ; 9. Canada 39 (3 et 36) ; 10. Iran 33 (0 et 33).

RUSSI : « JE NE CONNAIS PAS LES RAISONS »

C'est dans le calme de l'hôtel « Le Tremplin », trois heures après la course, à l'heure du dessert de l'équipe suisse, que nous avons rencontré Bernard Russi. Entre le fromage et le café, toujours aussi accueillant, aussi souriant il s'interrompit un instant pour analyser sa victoire ou plus précisément pour répondre à deux questions.

– Bernard, quelles sont les causes de cette victoire ?

– « Je ne connais pas les causes ou les raisons de ce succès. Je me suis posé cette question depuis que je fus certain d'avoir battu non seulement Klammer et les favoris de la descente mais encore ce numéro 32 (l'Autrichien Weirather excellent aux essais). Les conditions de neige étaient pratiquement les mêmes que durant la presque totalité des courses cette saison. Le profil de la piste, je le reconnais, me convenait, sans pour autant défavoriser mes concurrents. Je dois dire que j'avais fait le vide en moi pour oublier qu'il s'agissait d'une descente de la coupe du monde. J'ai skié le mieux possible en laissant glisser en douceur. Vraiment, je ne connais pas les raisons de ma victoire ».

– Battre Klammer, cela fait plaisir ?

– « Oui, je crois que cette victoire représente la plus grande satisfaction après ma médaille d'or de Sapporo. Tout d'abord, il y avait quatre ans que je courais après une victoire dans la descente de la coupe du monde. Puis le fait de parvenir à battre Klammer qui était devenu imbattable, constitue une joie que je ne peux pas dissimuler. Ma persévérance a été récompensée et cela reste une leçon qui garde toute sa valeur ».

Interviews

Franz Klammer

– « Une défaite n'a rien de grave. Cela devait arriver un jour, aujourd'hui le meilleur a gagné et je n'ai pas d'excuses à faire valoir. Je ne veux surtout pas mettre la faute sur le matériel. Oui, j'ai commis des erreurs sur cette piste mais demain l'occasion m'est offerte de faire mieux ».

René Berthod

– « Oui je croyais fermement que Bernard pouvait battre Klammer sur cette piste qu'il affectionne. Pour ma part, j'ai commis des fautes en haut du parcours et je n'ai pas réalisé la performance souhaitée ».

Jean-Luc Fournier

– « Je ne suis pas tout à fait satisfait car je termine à 4 secondes de Bernard. Mais sans la faute enregistrée dans le grand virage du sommet, je pouvais diminuer mon écart. Cependant, je ne me plains pas car pour un essai dans la descente de la coupe du monde, cela n'a pas trop mal marché ».

J. M.

Samedi matin, lors du slalom géant de Megève, le Vaudoise Lise-Marie Morerod a de nouveau laissé échapper la victoire pour quelques petits centièmes. Monika Kaserer (au centre) et Annemarie Moser-Proell (à gauche) en ont profité pour prendre place, à leur tour, sur le podium. **Photo ASL**

trophée evian COUPE DU MONDE DE SKI F.I.S.

Slalom géant féminin de Megève (France)

Lise-Marie battue pour deux centièmes... La revanche de Monika Kaserer

ELLE aura 25 ans le 11 mai prochain et une silhouette de mannqeuin qui accompagne le cirque blanc depuis pas mal de temps. Depuis des années, Monika Kaserer attire les regards, on se retourne sur son passage. Moins pour la gloire de championne qui la fuit bien souvent, plus pour le coup d'œil qui n'a rien de rébarbatif. Après avoir raté les Jeux de Sapporo (pour toute consolation une 4e place au combiné), la championne autrichienne de Neukirchen pensa à Innsbruck.

Là encore écrasée par la domination de l'Allemande Rosi Mittermaier, Monika Kaserer ne parvint pas à plaire aux dieux de l'Olympe comme à ses admirateurs.

Elle dut se contenter d'une carrière de vedette à défaut d'une aventure de grande championne. Cependant, son passage dans l'élite du ski mondial, sans être glorieux, a marqué la coupe du monde. Ces dernières années, l'Autrichienne dialogua valablement avec les sommités du ski alpin féminin, dans toutes les disciplines.

Ses coups d'éclats demeurent cependant discrets. Le dernier remonte au 19 mars 1976, lorsqu'elle s'imposait au slalom géant du Mont-Sainte-Anne. Mais sa régularité se manifesta au niveau du classement de la coupe du monde, dans cette spécialité, la saison dernière par exemple. Elle prenait le second rang derrière Lise-Marie Morerod.

A Megève, Monika Kaserer rêvait toujours de régler un vieux compte avec Lise-Marie Morerod. Il ne s'agissait pas de contester le classement du « géant » de la coupe du monde de la dernière saison, mais bien le fait d'avoir été battue le 7 avril 1975 à Sun Valley pour 3 centièmes seulement. Cette défaite, l'Autrichienne ne l'avait pas encore digérée.

Samedi, sur la piste du mont d'Arbois, Monika Kaserer a obtenu sa revanche sur la championne des Diablerets qui une fois de plus prenait le départ affublée du qualificatif de favorite. Lise-Marie Morerod s'inclinait pour 2 centièmes devant l'Autrichienne qui surgissait enfin dans le brouillard qui enveloppait le mont d'Arbois. Ce quatrième slalom géant de la coupe du monde permet tout de même à Lise-Marie Morerod de battre Annemarie Moser-Proell (3e à 19 centièmes) et de ravir 5 points supplémentaires à l'Autrichienne au classement de la coupe du monde. « Cinq

De notre envoyé spécial J. Mariéthoz

points lorsque l'on a mal skié c'est toujours bon à prendre », concluait Lise-Marie...

FLECKENSTEIN, QUI EST-CE?

Samedi, parallèlement aux regrets que l'on pouvait formuler au sujet de la meilleure slalomeuse helvétique qui venait de perdre 10 points en coupe du monde pour 5 centièmes (2e à Crans-Montana et 2e à Megève), on s'interrogeait sur l'apparition de l'Américaine Fleckenstein au quatrième rang.

En effet, immédiatement derrière les trois grandes du géant de Megève (Kaserer – Morerod – Proell), le dossard N° 24 joua un rôle important. Tout aussi intéressant que celui tenu par Regina Sackl (dossard N° 30).

Wicki Fleckenstein nous vient de Syracuse (New York). C'est une fille de 22 ans déjà, qui se signalait la saison dernière en prenant la 5e place du « géant » d'Aspen. Une référence qui s'est enrichie samedi.

L'Américaine, contrairement à Lise-Marie Morerod (meilleur temps intermédiaire en 1'00"26), n'occupait que la 7e position à « mi-parcours » avec un chrono de 1'01"91. Entre ces deux concurrentes se plaçaient Kaserer (1'01"06), Moser-Proell (1'01"11), Serrat et Fischer (1'01"54), Debernard (1'01"85). A ce même passage, la meilleure Suissesse derrière Lise-Marie Morerod, Bernadette Zurbriggen affichait un retard de 3"78. A l'arrivée, la Valaisanne n'était pas du tout contente : « J'ai été gênée par le brouillard dans la partie supérieure. Comment voulez-vous faire mieux lorsque l'on ne voit rien ».

Ce handicap fut cependant le lot de la majeure partie des concurrentes qui durent vaincre le brouillard soit dans la partie initiale, soit sur la fin du parcours.

Lise-Marie Morerod pour sa part nous disait : « Je revois en pensée tous les endroits où j'ai perdu du temps. En fin de course, j'ai trop mal skié. Perdre la course pour 2 centièmes, c'est vexant mais je me console en pensant que Heini Hemmi s'est incliné à Garmisch pour 1 seul centième face à Heidegger ».

Revanche sur le sort pour l'Autrichienne Monika Kaserer, victorieuse pour la première fois de la saison, hier, à Megève.

L'étonnement de M. Kaserer

A l'arrivée, Monika Kaserer se montrait étonnée de sa victoire : « Certes, le profil de la piste m'était favorable, déclarait-elle, et je pensais me classer encore parmi les premières. Mais de là à battre Lise-Marie Morerod, il y avait une sérieuse marge. En outre, je n'ai pas bien skié dans le bas. Alors, vraiment, je ne pensais pas obtenir la victoire. J'ai été avantagée par rapport aux premières partantes par le fait que le brouillard a été plus dense pour elles que pour moi ».

Lise-Marie Morerod de son côté était quelque peu déçue. « A Crans-Montana, je suis battue de 3 centièmes de seconde par Perrine Pelen, vendredi à Saint-Gervais dans le slalom, je suis victime d'un incident et dois abandonner. Samedi à Megève, dans le slalom géant, je suis battue de deux centièmes. Belle série », constatait-elle. « Mais j'ai très mal skié en fin de parcours, gênée par le brouillard. Enfin, le principal est que je prenne encore 5 points à Annemarie Moser-Proell en coupe du monde ».

Quant à cette dernière, elle était somme toute satisfaite de sa performance. « Les conditions dans lesquelles j'ai couru, dans un brouillard assez épais, je ne dois pas me plaindre d'avoir obtenu une troisième place. Et surtout, je n'ai concédé que 5 points en coupe du monde à Lise-Marie Morerod », confiait-elle.

Bernadette Zurbriggen 25e

Le classement du géant de Megève :

1. Monika Kaserer (Aut) 1'34"87. – **2. Lise-Marie Morerod (S) 1'34"89.** – 3. Annemarie Moser-Proell (Aut) 1'35"06. – 4. Vicky Fleckenstein (EU) 1'35"40. – 5. Regina Sackl (Aut) 1'35"55 – 6. Fabienne Serrat (Fr) 1'35"61. – 7. Abigail Fisher (EU) 1'36"28. – 8. Becky Dorsey (EU) 1'36"29. – 9. Lea Soelkner (Aut) 1'36"63. – 10. Brigitte Habersatter-Totschnig (Aut) 1'36"78. – 11. Perrine Pelen (Fr) 1'36"95. – 12. Claudia Giordani (It) 1'36"97. – 13. Patricia Emonet (Fr) 1'37"02. – 14. Hanni Wenzel (Lie) 1'37"11. – 15. Ingrid Eberle (Aut) 1'37"16. – 16. Danielle Debernard (Fr) 1'37"20. – 17. Dagmar Kuzmanova (Tch) 1'37"29. – 18. Michaela Schaffner (Aut) 1'37"46. – 19. Kathy Kreiner (Can) 1'37"96. – 20. Christine Cooper (EU) 1'38"05. – **Puis les Suissesses : 25. Bernadette Zurbriggen 1'38'83. – 40. Brigitte Briand 1'40"17. – 46. Monika Binder 1'41"08. – 54. Kaethi Braun 1'42"20. – 56. Brigitte Glur 1'42"78. – 60. Rosmarie Enz 1'44"54.**

LA COUPE DU MONDE

Voici les positions en coupe du monde après le slalom géant de Megève :

Dames : 1. Lise-Marie Morerod (S) 213 points. – 2. Annemarie Moser-Proell 189 (6 points biffés). – 3. Brigitte Habersatter-Totschnig (Aut) 149 (3). – 4. Hanni Wenzel (Lie) 131 (12). – **5. Marie Thérèse Nadig (S) 122 (2).** – 6. Monika Kaserer (Aut) 116 (10). – 7. Perrine Pelen (Fr) 79. – **8. Bernadette Zurbriggen (S) 78.** – 9. Nicola Spiess (Aut) 61. – 10. Fabienne Serrat (Fr) 59. – **Slalom géant (4 épreuves) : 1. Morerod 70.** – 2. Kaserer 44. – 3. Kathy Kreiner (Can) 36. – 4. Moser-Proell 35. – 5. Habersatter Totschnig 26.

Les coupes d'Europe du week-end

DORIS DE AGOSTINI 2e À SCHLADMING

Doris De Agostini a de nouveau dû se contenter de la deuxième place, dans la seconde descente de coupe d'Europe de Schladming. Comme la veille, la Suissesse a été devancée par l'Autrichienne Martina Ellmer tandis qu'une autre skieuse helvétique, Marlies Oberholzer, prenait la huitième place.

Les résultats :

1. Martina Ellmer (Aut) 1'23"39. – **2. Doris De Agostini (S) 1'23"57.** – 3. Elfi Deufl (Aut) 1'23"60. – 4. Ingrid Schmidgfoelner (Aut) 1'25"13. – 5. Gaby Hauser (Aut) 1'25"18. – 6. Gerlinde Strixner (Aut) 1'25"36. – 7. Sigrid Totschnig (Aut) 1'25"70. – **8. Marlies Oberholzer (S) 1'26"0.** – 9. Valentina Illife (GB) 1'26"22. – **10. Faby Infanger (S) 1'26"26.**

Positions en coupe d'Europe féminine : 1. Regina Sackl (Aut) 104. 2. Patricia Emonet (Fr) 100. – **3. Evelyne Dirren (S) et** Martina Ellmer (Aut) 50. – 5. Michaela Schaffner (Aut) 46. 6. Ingrid Eberle (Aut) 45. 7. Sigrid Totschnig (Aut), **Doris De Agostini (S),** Becky Dorsey (EU) et Christa Kinshofer (RFA) 40.

Descente (4 épreuves) : 1. Ellmer 50. – **2. Dirren 50.** – **3. De Agostini 40.** – 4. Totschnig 28.

Les classement de la descente de samedi :

1. Martina Ellmer (Aut) 1'18"81. – **2. Doris De Agostini (S) 1'20"41.** – 3. Nicola Spiess (Aut) 1'20"47. – 4. Gabi Hauser (Aut) 1'20"66. – 5. Gerlinde Strixner (Aut) 1'20"97. – **6. Marlies Oberholzer (S) 1'21"36.** – 7. Marie-Luce Waldmeier (Fr) 1'21"47. – 8. Edith Peter (Aut) 1'21"63. – 9. Marlies Mathis (Aut) 1'21"64. – **10. Annemarie Bischofberger (S) 1'21"71.**

Domination autrichienne à Haus im Ennstal

Les descendeurs autrichiens ont nettement dominé en coupe d'Europe, à Haus im Ennstal. Ils ont en effet pris les six premières places de cette descente (3950 mètres pour une dénivellation de 970 mètres), la victoire revenant à Guenther Alster. Le meilleur « non-Autrichien » a été le Suisse Werner Spoerri, qui a pris la septième place.

Le classement :

1. Guenther Alster (Aut) 2'16"86. – 2. Helmut Klingenschmid (Aut) 2'17"37. – 3. Gerhard Jaeger (Aut) 2'17"90. – 4. Wald Zirbisegger (Aut) 2'18"06. – 5. Hans Kirchgasser (Aut) 2'18"72 ; 6. Josef Mayer (Aut) 2'18"86. – **7. Werner Spoerri (S) 2'19"23.** – **8. Roland Lutz (S) 2'20"20.** – 9. Erwin Resc (Aut) 2'21"15. – **10. Pietro Cavelti (S) 2'21"16.**

VICTOIRE DE STENMARK À HAUS IM ENNSTAL

Eloigné des descentes de coupe du monde, Ingemar Stenmark en a profité pour poursuivre la série de ses succès dans le cadre de la coupe d'Europe. A Haus im Ennstal, il a en effet remporté un slalom spécial, de manière particulièrement nette. Côté suisse, Peter Aellig a pris la dixième place. Les résultats :

1. Ingemar Stenmark (Su) 100"18. – **2. Mauro Bernardi (It) 101"46.** – **3. Alex Giorgi (It) 101"97.** – **4. Knut-Erk Johanssen (No) 102"60.** – **5. Sepp Plattner (It) 102"82.** – **6. Othmar Kirchmayer (Aut) 102"83.** – **7. Jan Bachleda (Pol) 102"93.** – **8. Erich Pletzer (Aut) 103"29. 9. Josef Hessenberger (Aut) 103"95.** – 10. Peter Aellig (S) 104"02.

● **Positions en coupe d'Europe masculine : 1. Gunther Alster (Aut) 73.** – 2. Peter Mueller (S) 50. – **3. Bartl Gensbichler (Aut) 45.** – 4. Roland Lutz (S) 44. – **5. Manfred Brunner (Aut) et Othmar Kirchmayer (Aut) 41.** – **7. Hans Kindl (Aut)** et Jean-Luc Fournier (S) 40. – **9. Harty Weisrather (Aut) 39.** – **10. Gerhard Jaeger (Aut) 38.** – **Slalom spécial (4 courses) : 1. Kirchmayer 41.** – **2. Aellig, Strang et Giorgi 26.**

VICTOIRE
BLIZZARD SKI
EN COUPE DU MONDE de Monika Kaserer
sur le NOUVEAU FIREBIRD COMPETITION
1re place slalom géant Megève CM – 3e place slalom Saint-Gervais

Semaine internationale de saut de la FSS
Saetre à nouveau devant Steiner

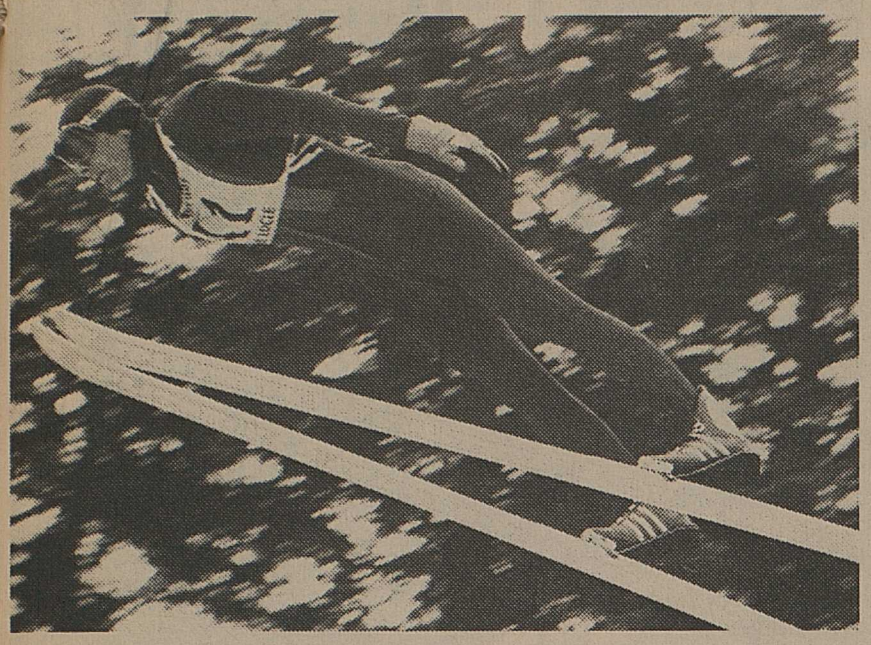

Les tremplins helvétiques conviennent bien à Johan Saetre (notre photo). Après son succès du Brassus, le sauteur norvégien a pris pour la deuxième fois en une semaine le meilleur sur le Suisse Walter Steiner. Au Locle, sur l'installation (70 m) où il s'était déjà imposé il y a deux ans, Saetre a battu de 4,4 points le grand Saint-Gallois. Inscrit de dernière minute, l'Autrichien Karl Schnabl, champion olympique au grand tremplin, a concédé 14,9 points au vainqueur.

Il semble toutefois que la lutte entre Saetre, Steiner et Schnabl tournera court, le Norvégien et l'Autrichien étant appelés dans leur pays avant la fin de cette 14e Tournée suisse de saut. Libéré de la présence de ses principaux rivaux, Walter Steiner devrait avoir finalement le dernier mot.

Il n'empêche que devant 5000 spectateurs, le champion suisse a dû s'incliner devant meilleur que lui. Dans la 2e manche, il se montra l'égal de Saetre sur le plan de la longueur. Tous deux battirent le record du tremplin de La Combe Girard. Mais en définitive c'est la longueur (85 m) de Robert Moesching qui sera inscrite comme record. Le sauteur de Gstaad a créé la surprise du jour avec cette très belle performance. Alors qu'il occupait la 13e place du classement intermédiaire, il a pu ainsi remonter au 6e rang derrière Ernst von Gruenigen. Le précédent record, détenu par le Finlandais Tauno Kaeykhoe (1973) et par le Suisse Hans Schmid (1975), était de 83,5 m.

Au total des concurrents de 10 nations (forfait de la Pologne) ont participé à ce premier concours de la Tournée suisse de saut. Les représentants helvétiques ont bien commencé. En revanche, à l'exception de Schnabl et d'Alfred Pungg, qui a dû se contenter de 77 m dans la 2e manche, les Autrichiens n'ont pas été tellement à l'aise sur le petit tremplin loclois.

● **Classement du 1er concours :** 1. Johan Saetre (Nor) 246,1 (82,5/84 m) ; **2. Walter Steiner (S) 241,7 (81/84) ;** 3. Karl Schnabl (Aut) 231,2 (80/80) ; 4. Alfred Pungg (Aut) 229,0 (80,5/77,5) ; **5. Ernst von Grueningen (S) 228,7 (78,5/79) ; 6. Robert Moesching (S) 226,1 76,5/85, nouveau record) ;** 7. Per Bergerud (Nor) 226,0 (79,5/85) ; 8. Bogdan Norcic (You) 224,4 (77/82,5) ; 9. Kari Ylianttila (Fin) 217,1 (75/79) ; 10. Juergen Thomas (RDA) 214,7 (76/76,5) ; 11. Hans Wallner (Aut) 214,6 (78/76) ; 12. Ruedi Tusch (RFA) 212,3 (77/76,5) ; 13. Sakaye Tasuruga (Jap) 206,4 (75/74,5) ; 14. Valeri Savine (URSS) 202,3 (72/76,5) ; 15. Harri Blumen (Fin) 200,1 (72/74,5) ; 16. Alfred Grosche (RFA) 197,3 (75,5/70,5) ; 17. Jari Puikkonen (Fin) 195,5 (72/73,5) ; 18. Ruedi Wanner (Aut) 194,1 (72,5/71,5) ; 19. Chris McNeill (EU) 193,6 (73/73,5) ; 20. Odd Grette (Nor) 192,9 (71/73,5) ; 21. Dimitri Abramov (URSS) 192,7 ; 22. Branko Dolhar (You) 191,8 ; 23. Norbert Maschke (RDA) 190,8 ; 24. Dag Holmen-Jensen (Nor) 188,9 ; **25. Olivier Favre (S) 187,6 (71/73) ;** 26. Leo Lipbuerger (Aut) 183 ; 29. Willi Purstl (Aut) 181,8 ; **30. Mario Rinaldi (S) 181,1 (70,5/71) ;** 31. Sawada (Jap) 178,9 ; 32. Zupan (You) 178,1 ; 33. Lostrek (You) 178,0 ; 34. Schwinghammer (RFA) 176,4 ; **35. Marius Schmid (S) 175,3 (69,5/69) ;** 36. Shunichi (Jap) 174,8 ; **37. Jean-Luc Ungricht (S) 172,0 (69/69) ; 38. Eric Amez-Droz (S) 170,5 (71/67) ;** 39. Wegher (It) 168,8 ; **40. Heinz. Frischknecht (S) 165,2 (68,5/66,5).**

Par nations : 1. Suisse 1, 470,4 points ; 2. Autriche 1, 460,2 ; 3. Norvège 439,0 ; 4. Finlande 417,2 ; 5. Yougoslavie 416,2 ; 6. RFA 409,6.

Ordre des départs de la 2e descente de Morzine-Avoriaz

Bernhard Russi partira en deuxième position dans la deuxième descente de coupe du monde de Morzine-Avoriaz, dont le premier départ sera donné à 12 heures.

Voici l'ordre des départs : 1. Herbert Plank (It) - **2. Bernhard Russi (S)** - 3. Ken Read (Can) - 4. Josef Walcher (Aut) - **5. René Berthod (S)** - 6. Franz Klammer (Aut) - 7. Werner Grissmann (Aut) - 8. Michael Veith (RFA) - 9. Erik Haker (No) - 10. Ernst Winkler (Aut) - 11. Steve Podborsky (Ca) - **12. Walter Tresch (S)** - 13. Peter Wirnsberger (Aut) - 14. Dave Murray (Ca) - 15. Sepp Ferstl (RFA) - 16. Klaus Eberhard (Aut) - 17. Andy Mill (EU) - **18. Erwin Josi (S)** - 19. Rolando Thoeni (It) - 20. Bartl Gensbichler (Aut) - 21. Peter Fischer (RFA) - 22. Leonard Stock (Aut) - **23. Walter Vesti (S)** - 24. Renato Antonioli (It) - 25. Dave Currier (Ca) - 26. Patrice Pellat-Finet (Fr) - **27. Martin Berthod (S)** - 28. Karl Anderson (EU) - **29. Peter Mueller (S)** - 30. Uli Spiess (Aut). **Puis : 36. Jean-Luc Fournier (S) - 37. Conradin Cathomen (S).** 55 partants.

Venanz Egger s'impose à Morgins

Le Fribourgeois Venanz Egger a dominé le 37e circuit de Morgins disputé dans d'excellentes conditions, sur une neige poudreuse.

Résultats : messieurs, 15 km : 1. Venanz Egger (Plasselb) 45'25 ; **2. Stéphane Albasini (Vercorin) 47'50 ; 3. Hans Graber (GF 5e) 49'34 ; 4. Alain Gay (Daviaz) 50'01 ; 5. Paul Favre (Isérables) 50'49.**

Vétérans (15 km) : 1. Gaston Durgnat (Daviaz) 50'21.

Dames (5 km) : 1. Renate Wyss (Meiringen) 21'51 ; **2. Judith Darbellay (Liddes) 24'34.**

Juniors, (10 km) : 1. Hans Purro (Plasselb) 31'38 ; **2. Freddy Favre (Isérables) 33'21.**

ESCRIME

Le trophée Martini

A Paris, le trophée Martini de fleuret masculin a vu la victoire de l'Allemand Harald Hein. Les tireurs germaniques ont d'ailleurs nettement dominé. Classement : 1. Harald Hein (RFA) - 2. Lajos Somodi (Hon) - 3. Thomas Bach (RFA) - 4. Klaus Reichert (RFA).

Succès soviétique à Milan

Deux Soviétiques, Karragian et Lukomski, se sont disputés la victoire dans le premier tournoi de coupe du monde d'épée, à Milan. Au barrage, le premier l'a emporté par 5-4. Deux Suisses, François Suchanecky et Patrice Gaille, se sont qualifiés pour la poule finale. Au total 150 concurrents de dix pays se sont affrontés. Jean-Blaise Evéquoz a été éliminé au 2e tour, Olivier Carrard et Peter Loetscher au premier tour. Mais Michel Poffet, Christian Kauter et Guy Evéquoz avaient déjà « disparu » en poule préliminaire, ce qui est une déception. Classement :

1. Karragian (URSS) 4 victoires, après barrage - 2. Lukomski (URSS) 4 - 3. Kolczonay (Hon) 2 - 4. Ostrics (Hon) - **5. François Suchanecky (S) 1 - 6. Patrice Gaille (S) 1. - Puis : 7. Daniel Giger (S).**

Victoire des juniors suisses à Londres

Les juniors helvétiques ont remporté le tournoi international de Londres à l'épée après avoir battu successivement la Hollande (14-2), le Portugal (11-4), la Belgique (11-5) et la Grande-Bretagne (10-4). Ils ont totalisé 46 victoires individuelles grâce à Pedro Riz a Porta (13), Gregor Evéquoz (12), Jean-Jacques Saulnier (11), et Markus von Aarburg (10).

Classement. – 1. Suisse 4 victoires ; 2. Grande-Bretagne 3 (36 succès individuels) ; 3. Belgique 2 (25) ; 4. Portugal 1 (26) ; 5. Hollande 0 (20).

TIR A L'ARC

Des Collombeyroux se distinguent

Durant le week-end s'est disputé à Grenoble noble, en salle, un tournoi international de tir à l'arc sur la distance de 25 m. Des équipes de France, Suisse et Italie étaient en lice, représentant plus de 110 tireurs. L'équipe de Collombey s'est fort bien comportée remportant l'inter-clubs et la victoire individuelle ainsi que des places d'honneur.

Voici d'ailleurs les principaux résultats :

Cat. messieurs : 1. Franco Pittier, Collombey, 553 p. ; 2. F. Locatelli, France, 543 ; 3. M. Pucci, France, 539 ; 4. Viale, France, 536 ; 5. Vaissière, France, 534 ; 7. Jean Brun, Collombey, 523 ; puis : 41. Claude Coudray, Collombey, 443 ; 54. Pierre Van-Exterguen, Collombey, 332 ; 56. Marcel Gay-Balmaz, Collombey, 317.

Cat. juniors : 1. Jopp, Genève, 484 p. ; 2. Thierry Baudin, Collombey, 472 ; 3. Stengelin, Genève, 455.

Inter-clubs : 1. Collombey 1548 p. ; 2. LCA, Genève, 1542 ; 3. Annecy 1520 ; 4. Grenoble 1517 ; 5. Avully/GE 1510.

HANDBALLEURS A VOS BALLONS

Nul et succès pour Suisse B

La Suisse B est demeurée invaincue après ses deux matches représentatifs contre l'équipe nationale italienne. A Naples, la première confrontation se termina sur un score nul : 11-11 (mi-temps 9-5 pour la Suisse). La formation helvétique remporta la deuxième rencontre par 14-9 (5-5). Les joueurs suisses suivants furent alignés : Adamina, Lutz et Bruederlin ; Kaderli, Weber (2 buts dans le 1er match, 3 dans le second), Moosmann (1/0), Ackermann (1/2), Roman Huber (2/1), Weibel (0/3), Weilenmann (2/1), Luescher (1/0), Gyger (1/0), Baumann (1/2), Emmenegger (0/2).

Les Suissesses battues

Les Suissesses ont perdu les deux matches internationaux qu'elles ont disputés contre la France. A Oyannaz, les Françaises se sont imposées par 15-9 (9-6) et par 15-8 (8-3) le lendemain à Belley. Techniquement, une classe de différence est apparue entre les deux formations.

Succès des championnats OJ valaisans à Zermatt

Durant deux jours, Zermatt fut le rendez-vous de nos futurs champions. Des pistes en excellent état sur le parcours de la Sunegga ont permis un bon déroulement des deux épreuves au programme, un slalom spécial et un géant. Nous donnons ci-après le palmarès complet de ces journées, alors que les résultats complets paraîtront dans notre édition de mardi.

SLALOM

Catégorie I/filles 1967 - 1965 : médaille d'or : Gillioz Denise, Nendaz, 1965 116"27 ; médaille d'argent : Bovier Sandra, Sion, 1966 117"12 ; médaille de bronze : Heinzmann P., V'Terminen, 1965 117"43.

Catégorie II et III/filles 1964-1962 : médaille d'or : Possa Josiane, Loèche-Les-Bains, 1964 109"34 ; médaille d'argent : Fournier Marie-Chr., Salvan, 1962 110"37 ; médaille de bronze : Rieser Elisabeth, Bagnes, 1962 110"57.

Catégorie I/garçons 1967 - 1965 : médaille d'or : Rudaz Elvis, Sion, 1965 113"70 ; médaille d'argent : Kelly Sean, Sion, 1965 115"41 ; médaille de bronze : Berra Christophe, Champéry, 1965 115"47.

Catégorie II et III/garçons 1964 - 1962 : médaille d'or : Zurbriggen Pirmin, Saas-Almagell, 1963 104"42 ; médaille d'argent : Seiler Jörg, Mühlebach, 1962 106"60 ; médaille de bronze : Roduit Stéphane, Ovronnaz, 1963 108"77.

SLALOM GÉANT

Catégorie I/filles 1967 - 1965 : médaille d'or : Studer Marielle, V'Terminen, 1965 1'33"14 ; médaille d'argent : Heinzmann P., V'Terminen, 1965 1'34"40 ; médaille de bronze : Gillioz Denise, Nendaz, 1965 1'34"62.

Catégorie II et III/filles 1964 - 1962 : médaille d'or : Hasler Marie-Madlen, Blatten, 1962 1'30"16 ; médaille d'argent : Gillioz Jeannette, Haute-Nendaz, 1963 1'30"98 ; médaille de bronze : Andeer Catherine, Verbier, 1963 1'31"18.

Catégorie I/garçons 1967 - 1965 : médaille d'or : Berra Christophe, Champéry, 1965 1'33"37 ; médaille d'argent : Rudaz Elvis, Sion, 1965 1'33"57 ; médaille de bronze : Grichting Philippe, Loèche-Les-Bains, 1965 1'34"70.

Catégorie II et III/garçons 1964 - 1962 : médaille d'or : Rey Jean-Jacques, Anzère, 1963 1'27"44 ; médaille d'argent : Genolet Luc, Sion, 1963 1'28"47 ; médaille de bronze : Berchtold Kurt, Riederalp, 1963 1'29"61.

Le trophée Inferno au Grison Fringer

La 35e édition du trophée Inferno a été dominée par le Grison Heinz Fringer. Celui-ci s'est imposé avec 40 secondes d'avance sur le Bernois Oskar Gertsch, à l'issue des 11 km de cette descente de Muerren, un peu spéciale (1481 m de dénivellation). Le record de Kurt Huggler (14'03"1) n'a guère été menacé par les 903 concurrents.

CLASSEMENT

1. Heinz Fringer (Arosa) 16'05"48 ; 2. Oskar Gertsch (Wengen) 16'45"75 ; 3. Alfred Weibel (Matten) 16'48"52 ; 4. Bertold Stribel (Aut) 16'50"02 ; 5. Steiner (Lauterbrunnen) 17'04"49 ; 6. Samuel Hunziker (Aarau) 17'11"50 ; 7. Heinz von Allmen (Muerren) 17'19"61.

La coupe de Suisse des vétérans

Le tirage au sort des demi-finales de la coupe de Suisse des vétérans a eu lieu à Berne. Il a donné l'ordre des matches suivants : Stade Lausanne - Collex Bossy et Grasshopper Zurich - Adliswil. Ces matches auront lieu les 7 ou 8 mai 1977 à Lausanne et à Zurich. Quant à la finale, elle se disputera à Zurich ou à Adliswil le 11 ou le 12 juin. Stade Lausanne détient le trophée depuis deux saisons.

● **Les matches amicaux en Suisse.** – Bâle - Winterthour 1-0 (0-0) ; Neuchâtel Xamax - Servette 2-5 (0-3) ; Etoile, Carouge - CS Chênois 3-4 (1-0) ; CS Chênois - Fribourg 1-0 (1-0) ; Altdorf - Lucerne 1-6 ; **Monthey - Vevey 0-7 (0-1) ;** Schaffhouse - Young Fellows 1-4 (1-2) ; Muttenz - Young Fellows 2-3.

Des ennuis pour Beckenbauer

Franz Beckenbauer, vedette du Bayern Munich et de l'équipe de RFA, vient de se voir reprocher par le fisc ouest-allemand de ne pas avoir payé près d'un million de marks d'impôts, affirmait samedi le journal à grand tirage *Bild Zeitung*. Beckenbauer, ajoutait le journal, a déjà été convoqué à la perception de Munich pour s'expliquer. Son manager, M. Robert Schwan, a cependant déclaré à la *Bild Zeitung* que « ces accusations étaient dénuées de tout fondement et que Beckenbauer et lui avaient l'intention de se défendre en justice ».

Une récente enquête de l'hebdomadaire économique *Wirtschafts Woche* avait révélé que Beckenbauer avait un revenu moyen de 800 000 marks par an, soit trois fois plus que le chancelier Helmut Schmidt.

Football à l'étranger

● **FRANCE.** – Championnat de première division (23e journée) : Metz - Marseille 3-0 ; Lens - Lyon 2-0 ; Laval - Lille 1-0 ; Nantes - Sochaux 2-1 ; Reims - Nancy 3-3 ; Paris-Saint-Germain - Nîmes 0-0 ; Bordeaux - Angers 4-1 ; Saint-Etienne - Troyes 4-0 ; Nice - Rennes 4-0. – Classement : 1. Nantes 33 p (48-27) ; 2. Lyon 30 (39-26) ; 3. Bastia 29 (52-38) ; 4. Lens 29 (50-37) ; 5. Paris-Saint-Germain 27 (41-31) ; 6. Nancy 26 (50-35) ; 7. Nice 26 (37-31).

● **BELGIQUE.** – Championnat de première division (20e journée) : FC Malinois - Beringen 3-0. AS Ostende - Beerschot 1-1. FC Liégeois - Lokeren 0-1. SC Brugeois - Anderlecht 1-1. Antwerp - Courtrai 2-2. Waregem - Lierse SK 1-0. RWD Molenbeek - FC Bruges 0-3 - Beveren Waas - Standard Liège 2-0 - Winterschlag - Charleroi 0-0. – Classement : 1. FC Bruges 30 - 2. RWD Molenbeek 27 - 3. Anderlecht 26 - 4. Beerschot 25 - 5. CS Brugeois 23 - 6. Antwerp 23.

● **HOLLANDE.** – Championnat de première division (21e journée) : FC La Haye - Sparta Rotterdam 1-1. PSV Eindhoven - Ajax Amsterdam 3-1. FC Haarlem - NAC Breda 0-2. Alkmaar - Venlo 6-0. De Grafschap - Twente Enschede 0-2. Nimegue - FC Utrecht 0-1. Roda Kerkrade - Telstar Velsen 2-1. FC Amsterdam - GO Ahead Deventer 1-2. Feyenoord Rotterdam - PSV Eindhoven 1-1. – Classement : 1. Ajax Amsterdam 33 - 2. Feyenoord Rotterdam 32 - 3. PSV Eidhoven 27 - 4. FC Utrecht 26 - 5. Alkmaar 25 - 6.Roda Kerkrade 25.

● **GRECE.** – Championnat de première division (17e journée) : Panathinaikos - Apollon 2-1. AEK Athènes - Atromitos 1-0. Olympiakos - Kastoria 4-1. Heraklis - Panionios 1-1. Ofi -Ethnikos 2-1. Panahaiki - Yannina 3-1. Serres - Aris Salonique 1-1. Agrinion - Pierikos 1-0. – Classement : 1. Olympiakos 29 - 2. PAOK Salonique 28 - 3. Panathinaikos et AEK Athènes 27.

● **ITALIE.** – Championnat de première division (14e journée) : Torino - Foggia 1-0. AS Rome - Juventus 3-1. Internazionale - Fiorentina 1-1. Napoli - Perugia à Bologne 1-1. Cesena - Lazio Rome 0-0. Verona - Genoa 3--2. Catanzaro - AC Milan à Catania 1-0. Sampdoria - Bologna 0-0. – Classement : 1. AC Torino 24 - 2. Juventus 23 - 3. Internazionale et Napoli 17 - 5. Fiorentina 16.

● Championnat de deuxième division (18e journée) : Atalanta - Pescara 2-1. Brescia - Varese 1-4. Cagliari - Monza 1-1. Como - Rimini 1-0. Modena - Avellino 1-0. Palermo - Lecco 1-2. Sambenedettese - Vicenza 0-0. Spal - Novara 1-1. Taranto - Ascoli 2-1. Ternana - Catania 1-1. – Classement : 1. Como 25 - 2. Monza et Vicenza 24 - 4. Pescara 23 - 5. Atalanta, Lecco et Cagliari 21.

● **RFA.** Championnat de Bundesliga : VfL Bochum - Borussia Moenchengladbach 0-0. Borussia Dortmund - SC Karlsruhe 7-2. Werder Brême - FC Saarebruck 1-0. FC Kaiserslautern - SV Hambourg 2-0. Rotweiss Essen - Schalke 04 renvoyé. Eintracht Francfort - FC Cologne 4-0. Hertha BSC Berlin - MSV Duisbourg 2-4. Fortuna Dusseldorf - Tennis Borussia Berlin 0-0. Eintracht Brunswick - Bayern Munich 1-0. – Classement : 1. Borussia Moenchengladbach 20/30 - 2. Eintracht Brunswick 18/25 - 3. MSV Duisbourg 20/24 - 4. Bayern Munich 20/24 - 5. Schalke 04 19/23.

● **ANGLETERRE.** Quatrième tour de la coupe : Arsenal - Coventry City 3-1. Aston Villa - West Ham United 3-0. Birmingham City - Leeds United 1-2. Blackburn Rovers - Orient 3-0. Cardiff City - Wrexham 3-2. Chester - Luton Town 1-0. Colchester United - Derby County 1-1. Ipswich Town - Wolverhampton Wanderers 2-2. Liverpool - Carlisle United 3-0. Manchester United - Queens Park Rangers 1-0. Middlesbrough - Hereford United 4-0. Newcastle United - Manchester City 1-3. Norwich Victoria - Oldham Athletic 1-3. Nottingham Forest - Southampton 3-3. Port Vale - Burnley 2-1. Swindon Town - Everton 2-2.

● Championnat de première division, match en retard : Norwich City - Stoke City 1-1.

● **ECOSSE.** – 3e tour de la coupe, matches avec des clubs de première division : Airdrieonians - Celtic 1-1. Dunfermline Athletic - Aberdeen 0-1. Hearts - Dumbarton 1-1. Morton -Ayr United 0-1. Motherwell - Kilmarnock 3-0. Rangers - Falkirk 3-1. St-Mirren - Dundee United 4-1.

SPORTTOTO

Colonne des gagnants :

X11 121 1XX X11

Somme totale attribuée aux gagnants : Fr. 179 816.–.

TOTO-X

Numéros gagnants du concours N° 5 :

9 - 10 - 18 - 24 - 26 - 31

(Numéro supplémentaire : 16)

Somme totale attribuée aux gagnants : Fr. 136 002.–

(Dans le jackpot : Fr. 136 577,40)

SUZUKI GS 750

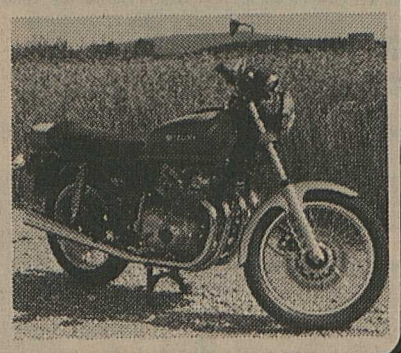

des performances à vous couper le souffle
Fiabilité à toute épreuve
200 km/h

Fr. 6970.–

Motos-Cycles
GARAGE A LIBERO
Vente · Réparations · Accessoires
SIERRE Av. des Alpes 9 · Tél. 027/55 16 78
SION Av. de Tourbillon 35 · Tél 027 23 46 41

cmap

MEUBLES

offre avantageuse

SALON
1 canapé-lit avec matelas, 2 fauteuils recouverts de tissu solide
(qualité suisse)
1700.–

CHAMBRE A COUCHER
en chêne
Bois véritable avec literie de bonne qualité, garanti 10 ans (grand lit ou 2 lits)
2700.–

Reprise de vos anciens meubles

Conditions de paiement par nos soins

A. MELLY
AMEUBLEMENTS
Route de Sion 78, **Sierre-Noës**
Tél. 55 03 12 36–4617

CENTRE-FITNESS
LA SOUSTE-LOECHE (VALAIS)
SAUNA
HOTEL-RESTAURANT
* LA SOUSTE-FEITHIEREN *
Tenne
GABRIEL LOCHER – Tel. (027) 63 26 26 - 27

Nouveau
Dès le 1er février 1977

Massage sportif et thérapeutique

Solarium UV et IR
Sous la direction de Mlle Annelies, masseuse diplômée.
Réservations : tél. 027/63 26 26
36–12339

Dimanche 23 janvier

Perdu porte-monnaie
rouge, à la hauteur du restaurant Cascade à Vernayaz, contenant Fr. 600.–

A retourner contre récompense à famille Gérard Rey, chemin des Vignes 7
2035 Corcelles/NE 36–20976

Oui au rail
Non au béton

Je vous remercie de votre soutien et de votre hospitalité qui ont dépassé toutes mes espérances.
Pour maintenir et améliorer nos trains et lutter contre la bétonite aiguë, il nous faut un mouvement fort et important. Inscrivez-vous-y à l'aide d'une carte postale portant votre nom et adresse et vous recevrez votre bulletin d'inscription.

Claude Jutzet
case 531, 1001 Lausanne
c.c.p. 10-14821
Cl. Jutzet
22–300464

Me Jean-Pierre Guidoux

licencié en sciences économiques
licencié en droit

vous annonce l'ouverture de son étude de notaire

Etude provisoire à Sierre :

Chemin du Repos 11, Sierre
(bâtiment Robert Lehner)
Tél. 027/55 55 65
Tél. privé 027/55 33 95

Bureau secondaire à Sion :

c/o Etude de Me Raymond Flückiger
Avenue de la Gare 32, Sion
Tél. 027/22 66 88
36–20947

Machines à écrire

Location-vente

Hallenbarter

SION
Tél. 027/22 10 63
Rue des Remparts
36–3200

Tous vêtements
DAIM - CUIR
MOUTON RETOURNÉ
retouchés, réparés, stoppage de déchirure, ravivage du cuir par le spécialiste
N. PITTELOUD
Rue Haldimand 6
1000 Lausanne
Envois postaux

CARNET DE LA SEMAINE

LA BONNE AFFAIRE Riz Uncle Ben's 900 g **2.45**

Robe d'hôtesse
style djellabah
en coton bleu
seulement **45.–**

PRIX CHOC

prix-choc 17 **45.–**

prix-choc 2 **15.–**

Support
pour sac à ordures avec couvercle basculant
seulement **15.–**

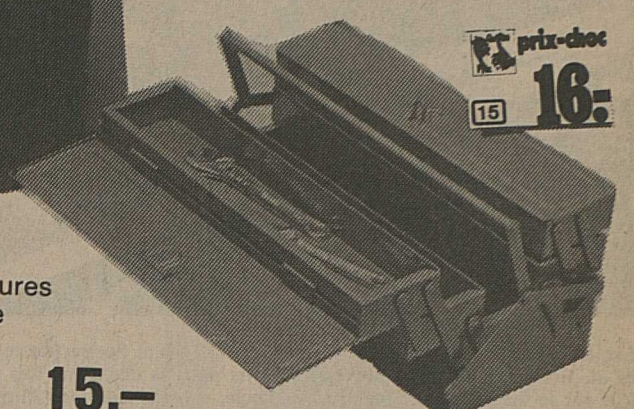

prix-choc 15 **16.–**

Caisse à outils
en métal martelé laqué
5 compartiments

Voyages Jelmoli
Partez maintenant pour le plein été et le soleil des Caraïbes!
des vacances balnéaires endiablées avec une température de l'eau à 26 degrés sur l'Ile tropicale de la **Guadeloupe**
16 jours dès 1395.– seul., en demi-pension dès 1715.–
9 jours à partir de **1195.–**
Profitez-en!

innovation MARTIGNY
026/2 28 55

Buffet de la Gare CFF, Lausanne
engagerait tout de suite ou date à convenir

jeune cuisinier

sortant d'apprentissage, en qualité de commis de cuisine.
Semaine de 5 jours.

Se présenter ou téléphoner au bureau du personnel.
Tél. 021/20 78 01
22–6323

L'ESPÉRANCE
Institution médico-éducative
à Etoy
cherche

un(e) infirmier(ère)

diplômé(e) en soins généraux ou S.S.P. pour compléter son équipe médicale.
Entrée mars 1977 ou à convenir.

Prière de faire offres à la direction de L'Espérance, 1163 Etoy
22–1373

TOYOTA

CHRYSLER INTERNATIONAL

Emil Frey SA

Dès le 1er février 1977
nos services administratifs et ventes automobiles sont transférés à notre nouvelle adresse :

GARAGE

Emil Frey SA Sion

Route de la Dixence 83
Tél. 027/22 52 45

Notre service ateliers et pièces détachées reste à votre disposition avenue de France 67, Sion – Tél. 027/22 98 98

---

sun store
droguerie • parfumerie • diététique

MAX FACTOR

Votre cadeau Max Factor
Valeur Fr. 25.–

A l'achat de 2 produits Max Factor, vous recevrez chez nous un «test-set» de luxe de la nouvelle ligne de soins ULTRA-LUCENT au Tricelunol adapté à votre peau. (Jusqu'à épuisement du stock.)
Nous nous réjouissons de votre visite.

dans les magasins
sun store
du mardi 1er au samedi 5 février

Centre Placette 3960 Sierre 027/55 60 96
Centre Placette 1870 Monthey 025/4 51 13
Centre Métropole 1950 Sion 027/22 99 69

Deux championnats du monde – deux doublés suisses !

Zweifel - Frischknecht en cyclocross...

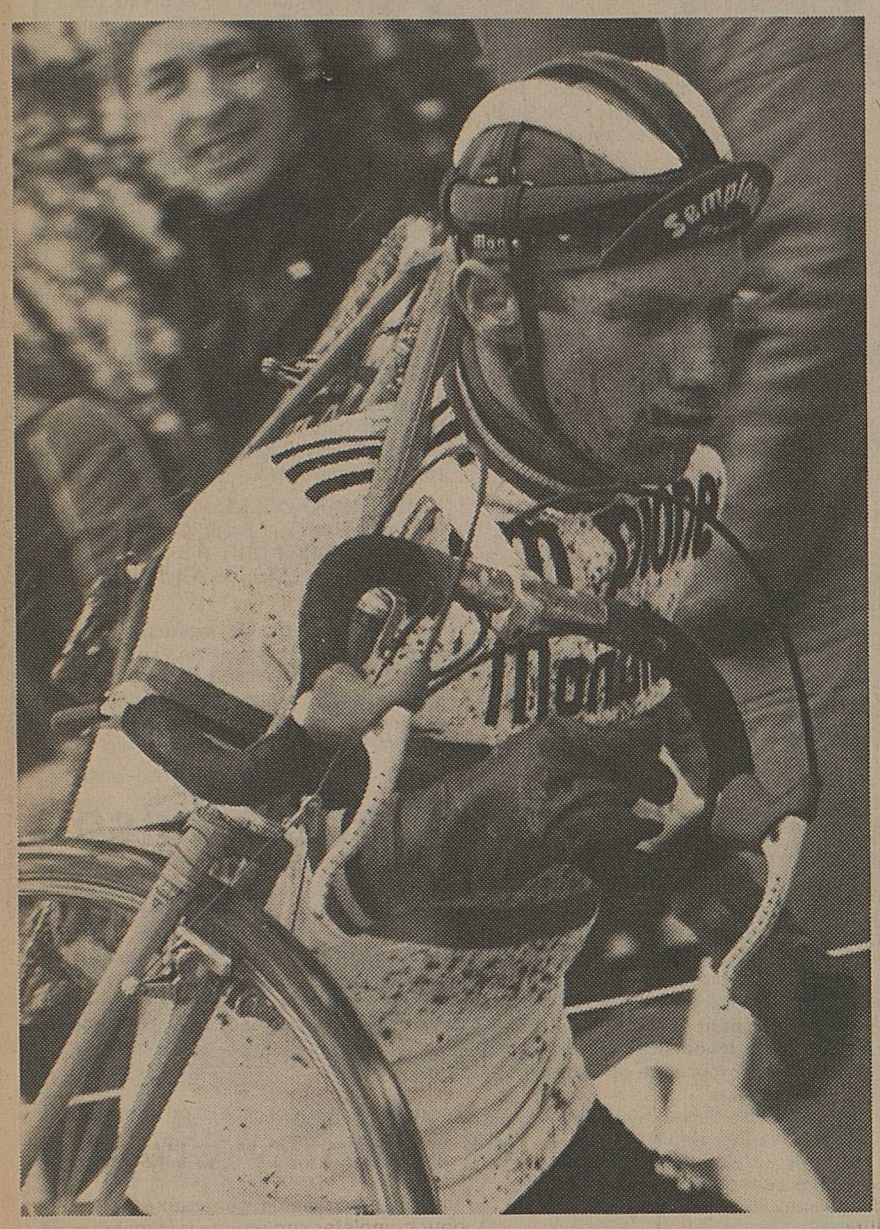

Pour la deuxième fois consécutive, le Suisse Albert Zweifel s'est approprié le titre de champion du monde de cyclocross, hier, à Hanovre (RFA).

DIX-NEUF succès cette saison, un titre national : incontestablement Albert Zweifel a fait du cyclocross sa spécialité. Le professionnel zurichois, qui fêtera ses 28 ans le 7 juin prochain, en a fait une éclatante démonstration à Hanovre en remportant son deuxième titre mondial consécutif.

Comme à Chazay d'Azergue il y a douze mois, son dauphin est Peter Frischknecht (31 ans le 12 mars). Le deuxième représentant helvétique a fait une course digne d'éloges dans le sillage de Zweifel. Frischknecht, dont les places d'honneur sont nombreuses, a réussi dans la deuxième moitié de la course à se débarrasser de la présence du Belge Eric De Vlaeminck (32 ans), sept fois champion du monde par le passé, et dont le retour à la compétition après bien des déboires a été couronné par une médaille de bronze.

Comme on s'y attendait un peu, les Suisses ont triomphé sur toute la ligne. La suprématie de Zweifel et Frischknecht s'est vérifiée du début à la fin. Pour sa première saison de professionnel, le jeune Willy Lienhard a obtenu un 4e rang très réjouissant le jour de son 23e anniversaire. Arrivé au sprint avec le vétéran Belge Albert Van Damme, il a profité de la chute de ce dernier sur la cendrée du stade de football pour compléter le feu d'artifice tiré par les coureurs de Carlo Lafranchi.

La déception est venue du champion de Belgique Marc De Block, qui n'a jamais pu lutter pour la victoire, et de l'Allemand Klaus-Peter Thaler. Après avoir fait illusion dans les tout premiers tours, sur un sol gras, le champion du monde des amateurs de 1976 n'a jamais pu justifier les ambitions qu'on lui prêtait. Il a même été doublé dans le 8e tour par Zweifel qui caracolait en tête.

Le rouquin Zurichois obtient de belle manière le fruit d'un entraînement poussé. Et pourtant le champion du monde en titre avait fait naître quelques inquiétudes en début de saison alors qu'il se remettait laborieusement en selle après une grave chute (fracture de la mâchoire et commotion) survenue lors d'une étape du Tour de Suisse.

ZWEIFEL COMME IL A VOULU

Rendu confiant par une impressionnante série de victoires, Albert Zweifel a levé rapidement le doute dimanche. Sur un parcours varié (26 virages) de 2575 m (9 tours) plutôt roulant mais comportant toutefois de longs secteurs pédestres, le tenant du titre a confondu tous ses détracteurs, adversaires y compris. En tête dès le premier tour, il a façonné la course à sa façon. Après avoir connu la chute dans la 2e boucle, alors qu'il avait déjà creusé le trou, il accepta momentanément à ses côtés Frischknecht puis Eric De Vlaeminck.

Mais le trio helvético-belge allait éclater au 5e tour. Passant subitement à l'attaque, Zweifel profitait d'une montée sèche pour se détacher. Dès lors, le professionnel helvétique a fait cavalier seul comme il a déjà eu souvent l'occasion de le faire cet hiver. Derrière Zweifel, dont la supériorité a été totale, Frischknecht a livré plus qu'un baroud d'honneur. Soutenu par des milliers de supporters, les deux Suisses ont fait honneur à leur réputation. Même le vieillissant Herman Gretener a su tirer son épingle du jeu au cours d'une épreuve qui a consacré la suprématie actuelle du cyclocross helvétique.

THALER DÉCEVANT

Pour le public allemand, la contre-performance de Thaler, le seul qui aurait pu inquiéter Zweifel (il l'a d'ailleurs battu il y a deux semaines en Espagne), a été amèrement ressentie. A la fin du 2e tour, Thaler se maintenait encore dans le coup (4e à quelque 35"). Mais par la suite il a perdu le contact après avoir connu plusieurs chutes et a complètement sombré dans l'anonymat, comme la plupart des autres concurrents.

Grâce à Robert Vermeire (32 ans en novembre passé), la Belgique a pris une belle revanche chez les amateurs. Déjà champion du monde à quatre reprises, Vermeire s'est imposé avec 26" d'avance sur l'Allemand Ekkehard Teichreber qui a dominé au sprint le Belge Woitek Cervinek.

Comme Albert Zweifel, Vermeire a affiché beaucoup d'aisance dans la glaise de ce dernier week-end de janvier. Certes, au début il donna l'impression d'être éprouvé par la tactique de ses rivaux allemands. Ces derniers attaquèrent par Dieter Uebing et le retour de Teichreber imposa des efforts soutenus au coureur belge. Mais Vermeire eut aussi tôt fait de prendre ses distances.

Au 7e tour, il était déjà solidement installé au commandement alors qu'Uebing, qui était toujours son dauphin dans la course au titre, allait payer sur la fin ses efforts du début. Les Suisses n'ont jamais été dans le coup. Longtemps le Genevois Gilles Blaser se maintint en 9e position à quelque 40" des premiers. Mais à deux tours de la fin, une chute l'empêcha d'être le meilleur amateur helvétique. Ce résultat est obtenu par Karl-Heinz Helbling, avec un retard de 1'15".

CLASSEMENT

Classement des professionnels : 1. Albert Zweifel (S), les 24,6 km en 1 h. 04'15" ; 2. Peter Frischknecht (S) à 28"; 3. Eric de Vlaeminck (Be) à 1'11" ; 4. Willy Lienhard (S) à 2'05" ; 5. Albert Van Damme (Be) à 2'17" ; 6. Marc de Block (Be) à 2'35" ; 7. Gert Wildeboer (Ho) à 3'13" ; **8. Hermann Gretener (S) à 3'39" ;** 9. Klaus-Peter Thaler (RFA) à 3'45" ; **10. Richard Steiner (S) à 4'00".**

Le classement des amateurs : 1. Robert Vermeire (Be) 21 km 600 en 56'12" ; 2. Ekkehard Teichreber (RFA) à 26" ; 3. Wojtech Cervinek (Tch) même temps ; 4. Dieter Uebing (RFA) à 32" ; 5. Milos Fisera (Tch) à 46" ; 6. Jean-Yves Plaisance (Fr) à 58" ; 7. Alex Gerardin (Fr) même temps ; 8. Heinz Weis (RFA) à 1'05" ; 9. Franco Vagneur (It) à 1'15" ; 10. Jiri Kvapil (Tch) ; **11. Karl-Heinz Helbling (S) ; 12. Urs Ritter (S) même temps ;** 13. Johan Ghyllebert (Be) à 1'33" ; **14. Gilles Blaser (S) ;** 15. Gregorz Jaroszewski (Pol) même temps puis : **27. Carlo Lafranchi (S).**

PAR ÉQUIPES

Amateurs : 1. RFA 14 points ; 2. Tchécoslovaquie 18 ; 3. Belgique 30 ; 4. France 32 ; 5. Suisse 37 ; 6. Pologne 62.

Professionnels : 1. Suisse 7 ; 2. Belgique 14 ; 3. Espagne 50 ; 4. Hollande 53 ; 5. France 57 ; 6. Italie 61 ; 7. RFA 63 ; 8. Angleterre 68 ; 9. Luxembourg 74.

Cyclisme

Merckx vainqueur de Gimondi

Eddy Merckx a battu Felice Gimondi, au cours d'une réunion sur piste, à Milan. Merckx a remporté la vitesse et le 500 m lancé, tandis que Gimondi s'imposait dans la poursuite, en 5'03"32, contre 5'04"32 pour Merckx.

Un 18e vélo Mercier pour Poulidor

Raymond Poulidor a pris possession ce week-end d'un dix-huitième vélo Mercier. Depuis 1960, date de ses débuts chez les professionnels, Poulidor n'a en effet jamais changé de marque.

Victoire des pistards italiens

L'Italie a remporté le match sur piste qui l'opposait à la France, au vélodrome d'hiver de Grenoble. Les deux équipes ont totalisé neuf points. La victoire finale est revenue à l'Italie, victorieuse de la poursuite olympique, épreuve déterminante en cas d'égalité. En vitesse, les résultats suivants ont été enregistrés : Vallet (Fr) bat Poggiali (It), J.-P. Danguillaume (Fr) bat Francesco Moser (It), Thévenet (Fr) bat Gimondi (It) et Parsani (It) bat Sibille (Fr).

Les Six Jours de Copenhague

A l'issue de la troisième nuit, les positions étaient les suivantes aux Six Jours de Copenhague :

1. Klaus Bugdahl-Graeme Gilmore (RFA-Aus) 22 points ; 2. à un tour : Patrick Sercu-Ole Ritter (Be-Dan) 178 ; 3. Wolfgang Schulze-Gert Frank (RFA-Dan) 63 ; 4. Wilfried Peffgen-Albert Fritz (RFA) ; 5. à deux tours : Roman Herrmann-René Pijnen (Lie-Ho) 115.

La nouvelle équipe de Diggelmann

Hansjoerg Aemisegger, Guido Frei et Fridolin Keller ont pris leur licence de coureur professionnel dans la nouvelle équipe formée et dirigée par l'ex-champion suisse Walter Diggelmann. Le groupe comprend également Meinrad Voegele, professionnel depuis deux ans déjà, et Viktor Schraner. Ce dernier s'est toutefois fissuré l'os de la pommette en patinant et il retirera sa licence lorsqu'il sera rétabli.

Au programme de l'équipe figurent une course à Lugano le 6 mars, la course des Deux-Mers, Milan - San Remo (19 mars), le Tour du Staussee à Klingnau (20 mars).

Hiltebrand - Meier en bob à deux

LA SUISSE a réussi le doublé dans le championnat du monde de bob à deux disputé sur les 1567 mètres de la piste de Saint-Moritz. La victoire n'est cependant pas revenue à Fritz Luedi, grand favori, mais bien à la seconde formation helvétique, formée de Hans Hiltebrand et de Heinz Meier, qui ont construit leur succès au cours de la première journée, dans des conditions rendues particulièrement difficiles par des constantes chutes de neige.

Quatrièmes seulement au terme des deux premières manches, Fritz Luedi et Hansjœrg Trachsel ont magnifiquement redressé la situation au cours de la deuxième journée. Sous le soleil, ils ont établi un nouveau record de la piste en 1'11"86 (ancien record par le Suisse Erich Schaerer en 1'11"99). Cet exploit, réussi dans la troisième manche et confirmé dans la quatrième (1'11"96), leur a permis de remonter à la deuxième place. Mais ils ont également profité de la défaillance de l'Allemand de l'Est Meinhard Nehmer, le double champion olympique d'Innsbruck, qui a totalement raté sa dernière descente, laissant ainsi échapper même la médaille de bronze.

La deuxième journée de championnat du monde a été passionnante à suivre. Hans Hiltebrand, un monteur-électricien de 32 ans et Heinz Meier, surtout connu jusqu'ici dans le monde sportif comme joueur de handball, n'ont pas été particulièrement brillants dans la troisième manche, en raison principalement d'un départ trop lent. Un changement de patins pour la dernière manche leur permit d'améliorer sensiblement leur temps de départ dans l'ultime manche et de préserver ainsi la plus grande partie de leur avance.

Encore deuxième après la troisième manche, Meinhard Nehmer a perdu toutes ses chances lors de sa dernière descente, après avoir pourtant pris un bon départ. L'Allemand de l'Ouest Stefan Gaisreiter, crédité de 1'12"13 dans la dernière manche, sembla un moment en mesure d'arracher la médaille d'argent. Une fois encore cependant, Fritz Luedi se surpassa en réalisant derechef le meilleur temps de la manche. Ce temps de 1'11"96 ne lui suffisait pas pour inquiéter Hiltebrand mais il permettait à la Suisse de réussir son quatrième doublé dans les annales du championnat du monde de bob à deux (40 titres attribués jusqu'ici).

Hans Hiltebrand pratique le bob depuis 1970. Il n'avait jusqu'à présent obtenu des résultats que sur le plan national. Lors de ses premiers championnats du monde, en 1975, à Cervinia, il avait dû se contenter de la seizième place. Il était remplaçant lors des Jeux olympiques d'Innsbruck. Sa sélection pour les championnats du monde de Saint-Moritz, aux dépens d'Erich Schaerer, avait fait passablement de bruit dans les milieux du bobsleigh helvétique.

Classement final : 1. Suisse 2 (Hans Hiltebrand-Heinz Meier) 4'51"68 (1'13"37 + 1'13"63 + 1'12"51 + 1'12"17) ; 2. Suisse 1 (Firtz Luedi-Hansjœrg Trachsel) 4'52"43 (1'13"96 + 1'14"65 + 1'11"86 record de la piste + 1'11"96) ; 3. RFA I (Stefan Gaisreiter-Manfred Schumann) 4'52"78 (1'14"06 + 1'14"46 + 1'12"13 + 1'12"13) ; 4. RDA 1 (Meinhard Nehmer-Raimund Bethge) 4'53"08 (1'13"95 + 1'13"72 + 1'12"24 + 1'13"17) ; 5. RFA 2 (Jakob Resch-Walter Barfuss) 4'54"32 (1'14"66 + 1'14"31 + 1'12"71 + 1'12"64) ; 6. Autriche 1 (Sperling-Kœfel) 4'55"09 (1'15"34 + 1'14"63 + 1'12"58 + 1'12"54) ; 7. Suède 1 (Eriksson-Rœnn) 4'55"68 (1'14"57 + 1'14"13 + + 1'13"27 + 1'13"71) ; 8. Italie 1 (Alvera-Salvaterra) 4'55"73 (1'14"44 + 1'14"52 + 1'13"75 + 1'13"02) ; 9. Italie 2 (Soravia-Butteri) 4'55"92 (1'14"80 + 1'14"55 + 1'13"62 + 1'12"95) ; 10. Autriche 2 (D. Dellekarth-Krenn) 4'56"17 (1'14"85 + 1'14"62 + 1'13"54 + 1'13"16); 11. RDA 2 (Ebersbach-Kühn) 4'56"22 ; 12. France 1 (Roy-Sarteur) 4'58"37 ; 13. Suède 2 (Hœglund-Hœglund) 4'59"58 ; 14. Etats-Unis 2 (Vincent-Bridges) 5'00"00 ; 15. Etats-Unis (Whitney-Rolley) 5'00"12 ; 16. Grande-Bretagne 1 (Jones-Ogilvy) 5'00"32 ; 17. Espagne 2 (Barrachina-Edo) 5'00"98 ; 18. Canada 1 (Monson-Cantin) 5'01"29 ; 19. Gde.-Bretagne 2 (Rinner-Higgins) 5'01"92 20. Espagne 1 (Soler-Pericet) 5'02"33 ; 21. France 2 (Corte-Cruells) 5'03"11 ; 22. Canada 2 (Frank-Vachon) 5'03"58 ; 23. Belgique 2 (Oliviers-Rondas) 5'08"90 ; 24. Belgique 1 (Wanderstein-Gielen) 5'09"14 ; forfait : Australie (Morgan-Frey) après une chute dans la manche d'ouverture.

TRIATHLON À BARCELONNETTE

Les Suisses en verve

Les progrès réalisés par les spécialistes helvétiques sur le plan international se sont vérifiés à Barcelonnette où l'équipe de France a toutefois obtenu un succès indiscutable. Championne du monde en titre, celle-ci a eu un comportement régulier. Les Suisses ont été surprenants en slalom géant où le Valaisan Konrad Gabriel a terminé à égalité au 1er rang avec le Français Grandclément. Ils ont été moins brillants en fond à cause notamment des pénalités en tir. Résultats :

Classement individuel (55 concurrents) : 1. Daniel Grandclément (Fr) 37,12 points ; 2. Gilles Mougel (Fr) 60,38 ; **3. Arnold Naepflin (S) 62,64 ; puis : 5. Konrad Gabriel (S) 122,06 ; 7. Arnold Moillen (S) 130,69 ; 10. Klaus Hallenbarter (S) 167,38 ; 25. Yves Morerod (S) 279,53.**

Par équipes (10) : 1. France 1 (Grandclément, Mougel, Parlat) 185,56 ; 2. Suisse 1 (Naepflin, Gabriel, Moillen) 315,39 ; 3. France 2 (Fagou, Tardivet, Brunet) 475,65.

Slalom géant : Grandclément et Gabriel 3. Naepflin à 9 centièmes ; fond 15 km avec tir : 1. Gilbert Faure (Fr) ; 5. Naepflin (2' de pénalité au tir) ; 8. Moillen (2') ; 9. Morerod (3') puis Gabriel (5').

ATHLETISME

Victoire de Pichon à Versoix

● **VERSOIX. – Licenciés (9 km 250) :** 1. René Pichon (Aix-les-Bains), 32'01" ; 2. Alan Rosset (Aix-les-Bains), 32'19" ; 3. Pelko Karpatchev (Uni Sofia), 32'30" ; 4. Hugo Rey (Berne), 33'08" ; 5. Warnes Nickles (Genève), 33'12". – **Dames (4 km 800) :** 1. Rojanka Novacova (Sofia), 20'22"4 ; 2. Eliane Gubler (Genève), 24'17". – **Vétérans « 1 » (9 km 250) :** 1. Ferdinand Schnider (Neuchâtel), 35'15" ; 2. Gilbert Chevallaz (Thonon), 35'42". – **Vétérans « 2 » (9 km 250) :** 1. Jean Irschlinger (Carouge), 38'04" ; 2. Laurent Saez Genève), 38'21".

Un titre mondial également pour le duo Hans Hiltebrand-Heinz Meier à Saint-Moritz, hier, lors des championnats du monde de bob à deux.

BOXE: GRAND SUCCES DU MEETING D'AYENT

Jean-Claude Mabillard en échec

La première réunion pugilistique organisée dans la commune d'Ayent (Valais) a Saint-Romain a connu un vif succès populaire. Plus d'un demi-millier de spectateurs ont assisté dans une salle archicomble à une douzaine de combats amateurs.

Le champion suisse des surlégers, le fausse garde Jean-Claude Mabillard, a été tenu en échec par le Nord-Africain de Thonon Mustapha Keddari.

Voici les résultats :

Cat. poids légers : **Gérard Rey (Sion) bat Jean-Pierre Posse (Lausanne) aux points ; Joseph Jardi (Villeneuve) bat Daniel Blanc I (Sion) aux points ;** surlégers : **Christian Zufferey (Genève) bat Daniel Blanc II (Sion) par abandon au 2e rond ; Willy Emery (Sion) et Claude de Boccard (Genève) match nul ; Jean-Claude Mabillard (Sion) et Mustapha Keddari (Thonon) match nul ;** welters : **Tony Aymon (Sion) et Francis Porchet (Lausanne) match nul; André Savioz (Martigny) bat François Froment (Thonon) aux points ; Georges Constantino (Genève) bat Willy Beney (Sion) aux points ;** surwelters : **Jean-Luc Jacquier (Sion) et Fredy Buhlmann (Genève) match nul ;** lourds : **Jacques Fardel (Sion) et Gilbert Brühlhard (Lausanne) match nul.**

Willy Emery, comme beaucoup de ses camarades sédunois, a également dû se contenter d'un match nul.

ATHLETISME

Cross de Vidy
Victoire de Funk

En l'absence des grandes vedettes du cross suisse, le Bernois Toni Funk s'est imposé au cross de Vidy dans un excellent « chrono » malgré le terrain détrempé et un temps exécrable. Sa performance est d'autant plus remarquable qu'à partir du deuxième tour, il se retrouva seul en tête, le Veveysan Wulliemier ne parvenant pas à suivre le train du Bernois.

Relevons également les excellentes prestations des jeunes Valaisans de Sion et de Miège qui se classent aux places d'honneur, tel le Sédunois F. Pomey qui termine au 3e rang de l'élite.

Résultats :

Elite (9 km) : 1. T. Funk (Berne) 29'12" ; 2. F. Wulliemier (Vevey) 30'09" ; 3. F. Pomey (CA Sion) 30'27" ; puis : 10. J. Berlie (Sierre) 32'00".

Populaires : 5 km 4 : 1. F. Cerny (Ind) 18'45" ; 2. J.-P. Purro (Ls) 19'06"; 3. R. Steinmann (Soleure) 19'22" ; puis : 6. F. Pralong (Sion) 19'58" ; 11. B. Briguet (Miège) 20'45".

Vétérans : 5 km 4 : 1. M. Kolly (Fribourg) 18'05" ; 2. Ch. Serex (Ls) 18'36" ; 3. J.-P. Glanzmann (Sl) 18'56".

Juniors : 6 km : 1. Aeschlimann (La Chaux-de-Fonds) 22'20" ; 2. P./Marendaz (Yverdon) 22'46" ; 3. M. Hermann (Bex) 29'40".

Cadets A : 3 km 6 : 1. G. Mutrux (Yverdon) 12'03" ; 2. M. Gutmann (Rennaz) 12'44".

Cadets B 1 km 8 : 1. P. Mutrux (Yverdon) 6'07" ; 2. S. Ciompi (Ls) 6'31" ; 3. P.-A. Burgdorfer (Rennaz) 6'36" ; puis : 7. J.-P. Marti (Miège) 6'58" ; 12. J.-J. Caloz (Miège) 7'19" ; 13. J.-P. Perrin (Miège) 7'19" ; 14. V. Bourban (Sion) 7'58".

Dames : 1 km 8 : 1. M. Marguerat (Sl) 6'59" ; 2. F. Praz (Sion) 7'23" ; 3. M. Richard (Aigle) 8'30".

Cadettes A : 1 km 8 : 1. C. Dubuis (Sion) 7'10" ; 2. C. Cottier (SI).

Cadettes B : 1 km 8 : 1. J. Dumoulin (Sion) 7'25" ; 2. V. Gaspoz (Sion) 7'30" ; puis : 5. C. Dussex (Sion) 7'48"; 8. C. Clavien (Miège) 8'08" ; 9. C. Bruttin (Sion) 8'10".

Ecoliers 1 km : 1. A. Himmelsberger (Genève) 3'46" ; 2. Ch.-A. Clavien (Miège) 3'55" ; puis : 4. M. Emery (Sion) 4'02" ; 11. P.-A. Rey (Sion) 4'42".

Les réunions aux Etats-Unis

La jeune Américaine Rosalyn Bryant, qui a amélioré en 53"5 la meilleure performance mondiale sur 440 yards, ainsi que l'Irlandais Eamon Coghlan, surprenant vainqueur du mile en 4'00"2 devant le Kenyan Wilson Waigwa et le Tanzanien Filbert Bayi, ont été les deux vedettes de la réunion en salle des jeux « Milirose » au Madison Square Garden de New York. Par ailleurs, un autre athlète irlandais, Mial O'Schaughnessy, s'est également mis en évidence à Columbia (Missouri). Il a en effet couvert le mile dans l'excellent temps de 3'55"4, approchant ainsi de quatre dixièmes de seconde la meilleure performance mondiale de l'Américain Tony Waldrop.

La réunion de Portland

L'Américain Dedy Cooper a réussi une meilleure performance mondiale en salle en remportant le 60 m haies en 7"54 dans le cadre de la réunion de Portland (Oregon). L'ancienne meilleure performance avait été établie en 1974 par la Soviétique Anatoli Mochiaschvili en 7"66 et elle avait été égalée en 1975 par l'Allemand de l'Est Frank Siebeck.

Roberto Duran (Panama) conserve son titre

Le Panaméen Roberto Duran, en triomphant par k.o. au 13e round (2'10") de son challenger, le Dominicain Vilomar Fernandez, a facilement conservé son titre de champion du monde des légers (version WBA) à Miami Beach. Le frappeur panaméen, impressionnant de puissance, meilleur technicien et tacticien, a mis fin au combat sur un fulgurant crochet du gauche au foie double rapidement d'un non moins terrible direct du droit au menton de Fernandez. Ce dernier, projeté au tapis, tenta en vain de se relever au compte de huit. Chancelant, il retomba sur le canevas, où il fut compté dix.

Avant d'en arriver à ce dénouement prévisible, du match, Duran avait largement dominé son adversaire. Il n'avait perdu de très peu, que deux reprises, la quatrième et la sixième.

Roberto Duran a ainsi défendu victorieusement son titre pour la dixième fois consécutive. Il a toujours battu ses challengers avant la limite. Son palmarès s'orne de 55 victoires contre une seule défaite.

Le détenteur de l'autre portion du titre de champion du monde des légers (version WBC) est le Portoricain Esteban de Jésus. Il est le seul à compter une victoire sur Duran, qu'il avait battu aux points, dans un combat ne comptant pas pour le titre, en novembre 1972. Toutefois, en mars 1974, Duran avait pris sa revanche sur de Jésus en le battant par k.o. au 11e round, dans un match comptant pour le titre de la WBA.

Le promoteur américain Don King espère organiser une « belle » entre les deux hommes, en avril prochain, probablement à Miami.

Sur tous les rings

● **A MARSEILLE,** le superléger marseillais Robert Gambini, qui vise le titre national français, a battu l'Italien Giovanni Lamusta par k.o. à la 6e reprise d'un combat prévu en dix. Le Transalpin a été expédié au tapis à trois reprises avant d'être mis k.o.

● **A COMPIEGNE,** Robert Amory est devenu champion de France des poids mi-lourds en battant le tenant du titre, Christian Poncelet.

● **A LAS VEGAS,** l'équipe d'URSS amateur a battu celle des Etats-Unis par 7-4. Aucun des cinq médaillés olympiques américains ne figurait dans la sélection des Etats-Unis qui, après avoir perdu les deux premiers combats, a constamment été menée à la marque.

● **A BAMAKO,** le Malien Bagayoko Sounkalo a conservé son titre de champion d'Afrique des poids mi-lourds en battant le Ghanéen Victor Attivor aux points en 15 rounds, devant 20 000 spectateurs.

● **A GENÈVE,** dans le cadre de la réunion organisée à Genève, le Lausannois Michel Gilleron, champion suisse des surwelters, a été battu aux points, en cinq reprises de deux minutes, par Abdel Kader Messaoudi (Marseille) cinq fois champion d'Algérie.

LE CHAMPIONNAT DU MONDE DES MI-MOUCHE (WBA)

Le Japonais Yoko Gushiken a conservé son titre de champion du monde des mi-mouche (version WBA) en battant le Panaméen Jaime Rios aux points en quinze rounds, à Tokio.

Gushiken ne s'est imposé que de très peu. Il avait frôlé la catastrophe au 3e round, lorsqu'il fut expédié au tapis sur un contre du droit à la mâchoire. Il reprit le combat après avoir été compté huit. Sa plus grande résistance lui a finalement permis de s'imposer, à l'usure, face à un adversaire qui faiblit sur la fin. Le visage de Gushiken était méconnaissable lorsque retentit le coup de gong final.

LUTTE

Assemblée de la fédération suisse

Au cours de son assemblée des délégués, qui s'est tenue à Berne, la Fédération suisse de lutte amateurs s'est donné un nouveau président en la personne de Heinrich Kraehenbühl (Bâle), qui succède à Emil Manser (Hünikon), lequel présidait la fédération depuis quatre ans. Heinrich Kraehenbühl a obtenu 23 voix contre 13 à Raphy Martinetti (Martigny).

Dans son rapport, le président sortant a notamment parlé des championnats du monde de lutte libre, qui auront lieu du 21 au 23 octobre prochain à Lausanne. Aucun retard n'a été enregistré dans la préparation et tout sera prêt dans les délais. Du côté des lutteurs, un plan de préparation spécial aurait dû être établi en fonction de ces championnats. Malheureusement, rien n'a pu être encore fait dans le domaine de l'activité internationale étant donné que les subventions nécessaires n'ont pas encore été accordées par l'ANEP.

Par gain de paix, la fédération a levé la mesure de suspension prise à l'encontre de Denos Perret (Lausanne), l'année dernière.

SKI NAUTIQUE

L'assemblée de la FSSN

La Fédération suisse de ski nautique a tenu son assemblée annuelle à Rigi Kaltbad, sous la présidence du Genevois Roland Auer, et en présence des Montreusiens Jean-Jacques Finsterwald, président de l'Union mondiale de ski nautique, et Ivan Cantacuzene, secrétaire de cette même fédération.

Les clubs de Lausanne, Montana, Neuchâtel et Berne s'étaient fait excuser. Les délégués ont accepté tous les rapports qui leur ont été présentés. L'exercice 1976 s'est terminé avec un léger bénéfice. Deux nouveaux clubs ont été admis au sein de la FSSN. Il s'agit du Nautika Club de Genève et du Sokol Ski Nautique Club de Dübendorf, alors que le SNC Wallbach a démissionné. Le nombre de clubs membres est ainsi de 17, et prochainement un nouveau club (Arbon) sera admis.

En 1977, la FSSN fêtera son 30e anniversaire. Comme lors des deux dernières années, deux camps d'entraînement pour juniors et autant pour seniors seront organisés cette année. Les dates ne sont pas encore fixées. Elles dépendent du calendrier européen et mondial, qui n'est pas encore définitivement établi. Il en est de même des diverses manifestations prévues en Suisse en 1977.

Le comité directeur de la FSSN a poursuivi ses efforts afin de trouver un plan d'eau situé en Suisse alémanique. Des pourparlers sont en vue dans le canton de Berne.

Sur le plan des résultats obtenus en 1976, il y a lieu de relever les titres de champion d'Europe des vétérans, gagnés par Pierre Clerc (Genève) en figures et au combiné, et par Kurt Bischoff (Romanshorn) en slalom. Jean-Jacques Zbinden (Genève) a pour sa part terminé 4e ex aequo en slalom aux championnats du groupe 2 de l'Union mondiale de ski nautique (Europe, Afrique, proche-Orient) à Milan, alors que le jeune Elie Ohayon (Genève), 16 ans, s'est classé 2e au saut, médaille d'argent, aux championnats d'Europe des dauphins à Vilvorde en Belgique.

La prochaine assemblée aura lieu le 26 novembre à Montreux.

TENNIS

Les championnats des USA

L'Américain Dick Stockton s'est qualifié pour la finale des championnats des Etats-Unis en salle, à Philadelphie. Il a pris le meilleur sur son compatriote Jeff Borowiak par 6-3, 6-4 7-6. Seul survivant, avec Jimmy Connors, des seize têtes de série de ce tournoi, doté de 200 000 dollars de prix, Stockton (N° 12) avait successivement éliminé John Alexander, Brian Gottfried et Ken Rosewall avant de surclasser son adversaire californien.

En finale, il rencontrera, comme prévu, l'Américain Jimmy Connors, qui n'a toujours pas perdu un set. En demi-finale, le N° 1 mondial (24 ans) a dominé le Sud-Africain Cliff Drysdale (35 ans) par 6-2, 6-2, 6-2.

Demi-finales du double messieurs :

Bob Hewitt - Frew McMillan (AS) battent Tom Gorman-Brian Gottfried (EU) 6-4, 6-1 ; Wojtek Fibak-Tom Okker (Pol-Ho) battent Tony Roche-Ross Case (Aus) 6-4, 7-5.

L'objectif de Jimmy Connors

L'objectif principal de Jimmy Connors pour 1977 est une deuxième victoire à Wimbledon. Le N° 1 mondial a remporté 13 tournois, gagné 89 matches sur 96 en 1976, mais il a été éliminé par Roscoe Tanner à Wimbledon. Tanner est l'un des cinq joueurs qui ont réussi à le battre en 1976, les autres étant Ilie Nastase, Raul Ramirez, Mark Cox et Brian Gottfried.

« Mon objectif 1977 est Wimbledon et c'est la raison pour laquelle je m'entraîne avec une telle ardeur » a déclaré Connors à Philadelphie avant d'expliquer qu'il renoncerait de nouveau aux internationaux d'Italie et de France pour s'entraîner sur gazon. « Panatta aurait peut-être mieux joué l'an dernier à Wimbledon s'il avait renoncé à Roland Garros. Il est très difficile de passer de la terre battue au gazon. »

« Tant que je serai au meilleur de ma forme, tant que j'aurai une chance de gagner Wimbledon, je donnerai la priorité à ce tournoi. Je pourrai toujours jouer les internationaux d'Italie et de France par la suite » a ajouté le N° 1 mondial.

Les tournois à l'étranger

BLOOMINGTON. – Simple dames, demi-finales : Sue Barker (GB) bat Rosemary Casals (EU) 6-2, 2-6, 7-6 ; Martina Navratilova (Tch) bat Olga Morosova (URSS) 6-4, 6-3.

OLD BROOKVILLE. – Simple dames, demi-finales : Brigit Cuyers (AS) bat Mary Carillo (EU) 6-2, 1-6, 6-2 ; Laura Dupont (EU) bat Glynis Coles (GB) 6-4, 6-3.

TIJUANA. – Simple messieurs : Ismael Ef Shafei (Egy) bat Eric Van Dillen (EU) 7-5, 6-4. **Classement final du tournoi à quatre :** 1. Ismael Ef Shafei (Egy) ; 2. Raul Ramirez (Mex) ; 3. Eric Van Dillen (EU) ; 4. Bob Lutz (EU).

Surprenante défaite suisse

Pour son quatrième match comptant pour la coupe du roi, à Helsinki, la Suisse s'est inclinée de manière surprenante devant la Finlande. Face à un adversaire qu'elle avait aisément dominé début janvier à Bülach, la formation helvétique a été nettement dominée, perdant sur le score de 3-0. Seul Michel Burgener, face au remplaçant finlandais Pekka Saeilae, est d'ailleurs parvenu à gagner un set, au « tie-break » encore. Quant à Petr Kanderal, face à un George Berner très à l'aise, et au tandem Kanderal-Dimitri Sturdza devant Saeilae-Berner, ils se sont montrés impuissants. Il faut dire que les Suisses n'ont jamais été à l'aise sur la surface lente de la salle où s'est disputée cette rencontre qui a été suivie par 500 spectateurs.

Les résultats :

Finlande - Suisse 3-0, Pekka Saeilae bat Michel Burgener 6-1, 6-7, 6-3 ; George Berner bat Petr Kanderal 6-1, 6-3 ; Saeilae-Berner battent Kanderal-Dimitri Sturdza 6-2, 6-4. **Le classement du groupe A de la deuxième division :** 1. Danemark 3-4 ; 2. Finlande 4-4 ; 3. Suisse 4-4 ; 4. Norvège 3-2.

NATATION

UNE RÉUNION TEST À MACOLIN

Les cadres de l'équipe nationale ont disputé une réunion test, à Macolin, en bassin de 25 mètres. Les principaux résultats :

DAMES. – 400 m libre : 1. Carin Cordett et Iris Wyss 4'41"2 ; **100 m dos :** 1. Barbara Wildhaber 1'11"1 ; **100 m brasse :** 1. Susanne Egli 1'21"0 ; 2. Isabelle Raeber 1'21"1 **200 m brasse :** 1. Barbara Gaeumann 2'53"0 2. Suzanne Egli 2'53"9 ; **200 m dos :** 1. Barbara Wildhaber 2'33"2 ; **400 m quatre nages :** 1. Marlyse Wicky 5'29"2 ; 2. Nicoletta Mettel 5'29"3.

MESSIEURS. – 100 m dos : 1. Fritz Thomet 1'03"4 ; 2. Lester Smith 1'04"4 ; **100 m brasse :** 1. Roberto Neiger 1'09"6 ; **200 m brasse :** 1. Roberto Neiger 2'33"9 ; **200 m dos :** 1. Lester Smith 2'19"2 ; 2. Eric Thomann 2'23"5 ; **200 m quatre nages :** 1. Fritz Thomet 2'19"5 ; **400 m quatre nages :** 1. Jeannot Walder 5'14"4.

BILLARD

Victoire belge au championnat d'Europe par le champion du monde Ceulemans

A Lausanne, le championnat d'Europe aux trois bandes s'est terminé par la victoire attendue du Belge Raymond Ceulemans, déjà champion du monde, qui n'a subi qu'une seule défaite, contre son compatriote Ludo Dielis. En finale, Ceulemans a dominé l'Autrichien Johann Scherz par 60-37.

Classement final :

1. Raymond Ceulemans (Be) 20 p., 655 reprises, 500 p., moyenne générale 1,310, moyenne particulière 1,818, série 10. – 2. Ludo Dielis (Be) 18, 638, 594, 1,074, 1,276, 9. – 3. Johann Scherz (Aut) 18, 620, 610, 1,016, 1,276, 11. – 4. Peter Thoegersen (Da) 16, 644, 685, 0,940, 1,276, 8. – 5. Richard Bitalis (Fr) 13, 622, 602, 1,033, 1,463, 10. – 6. Claudio Nadal (Esp) 11, 601, 768, 0,782, 1,250, 11. – 7. Guenter Siebert (RFA) 10, 566, 715, 0,917, 0,869, 10. – 8. Mats Noren (Su) 6, 574, 701, 0,818, 1,224, 10. – 9. Ramos Soter (Por) 6, 537, 788, 0,681, 0,937, 10. – 10. Antonio Oddo (It) 6, 526, 792, 0,664, 0,800, 8. – 11. Herman Popeyus (Ho) 4, 523, 709, 0,737, 0,833, 8. – 12. Jean Niederlander (S) 4, 428, 750, 0,570, 0,638, 8.

HANDBALL

NOUVELLE DÉFAITE DE L'ÉQUIPE SUISSE

Vingt-quatre heures après s'être inclinée à Magdebourg (20-24), l'équipe nationale de Suisse a subi une nouvelle défaite face à la République démocratique allemande. Mais, comme la veille, la formation helvétique a présenté une bonne résistance et elle s'est inclinée sur un score quasi identique à celui du premier match : 20-25 (11-14). Et elle aurait même pu faire encore meilleure figure avec un peu plus de réussite, notamment entre la 44e et la 48e minute, période au cours de laquelle quatre tirs des attaquants suisses s'écrasèrent sur les montants des buts allemands.

Cette rencontre s'est disputée dans la halle de Dessau, en présence de 2200 spectateurs et sous les ordres des arbitres tchécoslovaques Pollatschek-Pokorny. Les équipes étaient les suivantes :

RDA : Voigt-Wieland Schmidt ; Boehme (5 buts), Hildebrand (5), Gruner (4), Rost, Dreibrodt (3), Dietmar Schmidtt, Schütte (1), Krüger, Hœft (7), Wahl.

Suisse : Eckmann-Wickli ; Züllig (4), Nacht (3), Maag (2), Jehle (7), Grah, Affolter (2), Hans Huber (1), Jürg Huber (1), Liniger.

L'ÉTUDE DES LANGUES: UN JEU D'ENFANTS GRÂCE À LA NOUVELLE MÉTHODE POPULAIRE

Transplantez un enfant de 4-5 ans dans un pays dont il ignore la langue. Bien qu'analphabète, il ne lui faudra que quelques mois pour l'apprendre avec une étonnante facilité. Imaginez la vôtre, vous qui savez lire et écrire !

Nul besoin de piocher avec acharnement !

Une leçon quotidienne d'un quart d'heure suffit pour vous amener en quelques jours déjà à penser dans la langue étrangère. C'est là le point de départ de progrès rapides.

Apprenez les langues en vous amusant !

Pourquoi vous torturer la mémoire, pourquoi vous infliger un pensum exténuant, quand la Méthode moderne pour l'étude des langues vous permet de vous initier à une langue de la même façon qu'un enfant et avec une facilité aussi déconcertante.

Une méthode rapide !

Une méthode qui permet d'apprendre une langue aussi aisément que dans le pays même, de manière plus approfondie et à bien meilleur compte.

Vous saurez déjà 40 phrases après quatre leçons et serez capable de vous faire comprendre après quelques heures d'étude.

On ne saurait concevoir un cours de langue meilleur marché. Autre avantage : vous pouvez le suivre quand bon vous semble, le matin ou le soir; vous pouvez l'interrompre ou le répéter à votre guise. Bref vous êtes votre propre maître.

Un essai vous convaincra

Ne nous envoyez pas d'argent. Demandez-nous plutôt de vous faire parvenir la première leçon, gratuitement et sans aucun engagement pour vous. Plus vite vous vous déciderez, plus vite vous pourrez éblouir votre entourage par vos connaissances linguistiques.

Championne du monde dans l'art du make-up, Madame Heiland

Je ne sais comment vous exprimer ma fascination à l'égard de votre cours d'italien.

Bien que doutant tout d'abord des résultats d'une telle méthode, quel ne fut pas mon grand étonnement que de constater, après quelques semaines, l'aisance et la facilité avec laquelle je m'exprimais dans cette langue jusqu'alors inconnue. Aussi était-ce avec de plus en plus d'admiration que je « m'attaquais » aux chapitres restants.

Mes voyages en Italie m'apportent de plus en plus de satisfaction, mais c'est également dans ma vie professionnelle que la langue m'est d'un grand secours.

Je ne puis que recommander cette méthode linguistique qui m'a tant enthousiasmée, et vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Dölf de Vries

Hôtel des Alpes, Davos, nous écrit :

Je me fais un plaisir de vous féliciter personnellement pour votre cours d'italien, cours absolument formidable, d'une conception exemplaire, simple, claire, ingénieuse, dont j'ai bientôt terminé l'étude.

Vraiment l'étude d'un tel cours ne peut pas être considérée comme un « travail » dans le vrai sens du terme, sa conception étant si ingénieuse que son enseignement, comparé avec l'enseignement dans les écoles, est largement facilité et élimine toute peine intensive.

Mais le plus étonnant est le fait, qu'après si peu de mois, je connaisse si bien une langue étrangère. Je m'entretiens avec tous mes clients du Sud dans leur langue maternelle et me réjouis chaque jour davantage de mes progrès constants, progrès que je dois avant tout à votre méthode d'enseignement idéale.

Demandez aujourd'hui encore l'envoi gratuit d'une leçon inscrite au programme de notre cours populaire de langues. Ainsi, sans prendre le moindre engagement, vous pourrez constater qu'il existe une méthode faisant table rase de toutes les difficultés habituelles. Une méthode qui remportera votre pleine adhésion.

Ove Grahn, joueur international (de football), pensait autrefois que la connaissance de langues étrangères ne pouvait s'acquérir qu'après des années d'école, et encore difficilement. Aujourd'hui pourtant il est persuadé que, grâce à la nouvelle méthode populaire pour l'étude des langues, il apprendra dans un temps record non seulement à lire et à écrire, mais avant tout à parler couramment.

M. Ove Grahn affirme :

Je suis ravi de cette méthode, je regrette seulement de ne pas l'avoir connue plus tôt. Cela m'aurait épargné bien des choses – du temps, des ennuis, de l'argent.

Première leçon quotidienne gratuite et sans engagement pour vous

BON pour une leçon gratuite

Veuillez m'envoyer gratuitement, et sans engagement pour moi, la première leçon de la Méthode moderne pour l'étude des langues.

(Prière de marquer d'une croix les langues et les cours désirés, d'écrire lisiblement en majuscules, de découper ce bon et de nous l'adresser sous pli ouvert affranchi avec un timbre de 20 cts).

Allemand ☐

Anglais ☐

Italien ☐

Espagnol ☐

Institut pour l'étude moderne des langues
Albisriederstrasse 5, case postale, 8040 Zurich

Nom : _____

Prénom : _____

Profession : _____

Rue : _____

LIEU : _____

NV 1.77

LNA : course au titre : l'intensité s'accentue encore !

Les quatre premiers du classement du championnat suisse de ligue nationale A, qui affrontaient les quatre derniers au cours de la 23e journée de la compétition, ont gagné, plus ou moins facilement. Le C.P. Berne, devant son public, a pris le meilleur sur la « lanterne rouge » Zoug, mais sans convaincre. Ce n'est que dans la dernière période que les Bernois ont fait la décision pour s'imposer finalement par 7-5. A Ambri, le HC Langnau, qui menait par 3-0 après 14 minutes de jeu, semblait parti vers un succès facile. Mais les Tessinois sont revenus à 3-3. Langnau a pu toutefois recreuser l'écart à la fin de la deuxième période et son succès ne souffre aucune discussion.

Bienne a « souffert » devant Kloten, qui menait à la marque après 16 minutes et qui revint à 6-6 après avoir compté trois longueurs de retard. Ce n'est qu'à trois minutes de la fin que Berra a fait la décision pour les Seelandais (7-6).

Dans la poule de promotion de ligue nationale B, le HC Arosa a fait sensation en battant le HC Sion par 21-1.

Résultats :

Ambri Piotta-Langnau 3–6 (2–3 1–2 0–1). – Berne - Zoug 7–5 (2–1 3–3 2–1). – Bienne - Kloten 7–6 (2–2 3–0 2–4). – Sierre - La Chaux-de-Fonds 3–4 (1–3 2–1 0–0).

Classement

1. Berne	23	14	3	6	120– 78	31
2. Langnau	23	15	1	7	121–103	31
3. Bienne	23	13	4	6	106– 86	30
4. La Ch.-de-F.	23	11	3	9	91- 88	25
5. Kloten	23	9	5	9	110–110	23
6. Sierre	**23**	**8**	**1**	**14**	**82–111**	**17**
7. Ambri P.	23	7	1	15	86–127	15
8. Zoug	23	4	4	15	71– 84	12

Samedi 5 février

Bienne - Zoug
Berne - Sierre
Ambri Piotta - La Chaux-de-Fonds
Kloten - Langnau

En savoir plus sur...

● **AMBRI PIOTTA-LANGNAU 3-6 (2-3 1-2 0-1)**

Patinoire de la Vallascia. – 4000 spectateurs. – Arbitres Ehrensperger, Ehrensperger, Odermatt. – Buts : 2. Horisberger 0–1. 11. Beaudin 0–2. 14. Luethi 0–3. 14. Rossetti 1–3. 19. Johner 2–3. 25. Butti 3–3. 38. Haas 3–4. 39. Tschiemer 3–5. 58 p. Lehmann 3–6. – Pénalités : 3 x 2' contre Ambri, 1 x 2' contre Langnau.

Notes : légère chute de neige durant le premier tiers-temps.

● **BIENNE-KLOTEN 7-6 (2-2 3-0 2-4)**

Patinoire de Bienne. – 7000 spectateurs. – Arbitres Zimmermann, Urwyler, Feller. – Buts : 11. Baertschi 0–1. 16. Dery 0–2 ; 17. Jenkins 1–2. 17. Stampfli 2–2. 31. Lott 3–2. 33. Zenhaeusern 4–2. 35. Burri 5–2. 43. Rueger 5–3. 46. Lardon 6–3. 52. Rufer 6–4. 55. Rueger 6–5. 56. Wittwer 6–6. 57. Berra 7–6. – Pénalités : 2 x 2' contre bienne, 2 x 2' et 1 x 10' (Waeger) contre Kloten.

Notes : à Kloten, Schiller a remplacé Chehab dans les buts au troisième tiers-temps.

● **BERNE-ZOUG 7-5 (2-1 3-3 2-1)**

Patinoire de l'Allmend. – 12 471 spectateurs. – Arbitres Kubli, Spiess, Leuba. – Buts : 2. Jenni 0–1. 5. Martel 1–1. 17. Leuenberger 2–1. 27. Luethi 2–2. 27. Huber 2–3. 30. Hofmann 3–3. 33. Zahnd 4–3. 34. Huber 4–4. 38. Martel 5–4. 45. Peltonen 5–5. 47. Cadieux 6–5. 47. Martel 7–5. – Pénalités : 1 x 2' contre Zoug.

Notes : Berne sans Krupicka, avec Cadieux.

LIGUE NATIONALE B

Promotion

Arosa - Sion 21-1 (4–0 6–0 11–1). – Lausanne - Davos 4-2 (2–0 1–1 1–1). – Lugano - Villars 4–4 (2–1 1–1 1–2). – Viège - Zurich 5-4 (1–1 1–2 3–1).

Classement

1. Arosa	8	9	–	–	83–18	16
2. Lugano	8	4	2	2	35–31	10
3. Villars	8	3	3	2	41–38	9
4. Davos	8	3	2	3	42–43	8
5. Lausanne	8	3	2	3	28–38	8
6. Viège	**8**	**3**	**1**	**4**	**36–35**	**7**
7. CP Zurich	8	2	–	6	35–41	4
8. Sion	**8**	**–**	**2**	**6**	**21–77**	**2**

Demain soir

Davos - Arosa
Sion - Lausanne
Villars - Viège
Zurich - Lugano

Relégation

Fleurier - Lucerne 3-3 (2–2 0–0 1–1). – Forward - Olten 6-4 (2–1 1–2 3–1). – Langenthal – Genève Servette 5-5 (1–2 2–2 2–1). – Uzwil – Rotblau Berne 4-0 (1–0 2–0 1–0).

Classement

1. Forward Morges	7	5	1	1	49–27	11
2. Lucerne	8	5	1	2	30–29	11
3. Olten	8	4	1	3	50–36	9
4. Genève S.	8	3	1	4	32–29	7
5. Fleurier	8	3	1	4	33–42	7
6. Uzwil	8	3	–	5	25–32	6
7. Rotblau Berne	8	3	–	5	29–39	6
8. Langenthal	7	2	1	4	28–42	5

Demain soir

Genève Servette - Fleurier
Lucerne - Langenthal
Olten - Uzwil
Rotblau - Forward

La désintégration sierroise !

Sierre - La Chaux-de-Fonds 3-4 (1-3, 2-1, 0-0)

Jean-Bernard Debons (au fond), serré de près par Cusson et Reinhardt (18) marque le troisième but sierrois. Ni Leuenberg qui tente de gêner Tscherrig (à gauche) ni le gardien Brun ne pourront intervenir. Photo Varonier

Sierre : Abegglen ; Henzen, Imhof ; Oggier, R. Debons ; N. Mathieu, Udriot, Gagnon ; Tscherrig, Wyssen, J.-B. Debons ; E. Mathieu, K. Locher, Bagnoud.

La Chaux-de-Fonds : Brun ; Girard, Sgualdo ; Reinhardt, Leuenberger ; Amez-Droz, Huguenin ; T. Neininger, Gosselin, B. Neininger ; Dubois, Piller, Rémy ; von Guntern, Houriet, Williman.

Buts : 6e Dubois 0-1, 9e Oggier 1-1, 20e T. Neininger 1-2, 20e T. Neininger 1-3, 22e Wyssen 2-3, 22e J.-B. Debons 3-3, 35e Houriet 3-4.

Notes. - Patinoire du Graben, glace rendue rugueuse par la pluie. 1600 spectateurs. Arbitres : MM. Rickenbach, Niederhauser et Wenger. Pénalités : 2 x 2' contre La Chaux-de-Fonds, 2 x 2' contre Sierre.

A la 9e minute, Girard se blesse et est remplacé par Cusson. Sierre joue sans G. Mathieu suspendu par la ligue suisse, sans Pousaz suspendu disciplinairement par son club et sans Lötscher blessé. La Chaux-de-Fonds doit se priver des services de Turler, blessé.

Ils auront été très peu nombreux les spectateurs sierrois satisfaits de la prestation de leur équipe samedi soir et nous ne saurions leur donner tort. Au fil des rencontres, la formation de la cité du soleil semble se désintégrer, s'effilocher, perdre tout sens des réalités.

La plupart des joueurs jouent la tête dans un sac et là où la clairvoyance est de rigueur, l'on ne trouve que précipitation, là où la discipline s'impose un dilettantisme coupable règne ! Tout cela est sans aucun doute regrettable, mais reflète assez exactement le visage et les possibilités de l'équipe sierroise de cette fin de championnat.

4 BUTS EN 2 x 15 SECONDES

19'45". Les deux équipes s'acheminent vers la fin du premier tiers sur le score de 1-1.

Au moment de la sirène, 20" plus tard, le tableau affiche 1-3. Par deux fois, T. Neininger, avec la complicité de Gosselin et la passivité d'une défense qui se balade au milieu de la patinoire, bat Abegglen.

Moins de deux minutes plus tard, le scénario inverse permet à Wyssen d'abord, puis J.-B. Debons de ramener les deux équipes à égalité et cela en 15". En deux fois 15" quatre buts sont marqués et cette double réussite, à la fois surprenante, bienvenue et réciproque, marque un des seuls faits intéressants de ce match tout de grisaille.

SANS EXCUSE

Sierre a donc perdu cette rencontre et n'a pas d'excuses à invoquer. La Chaux-de-Fonds, quelque peu perturbée par la blessure de Girard, n'avait rien d'un foudre de guerre samedi soir. De la 30e à la 32e minute les Neuchâtelois évoluèrent à cinq contre trois à la suite de la double expulsion d'Henzen et de N. Mathieu.

Durant cette période, aucun but ne fut réussi et cela représente un des seuls aspects consolants de la prestation valaisanne.

Dans l'ultime période, une bonne volonté manifeste et la sortie du gardien 55" avant la fin ne permirent pas l'égalisation.

SURMONTER LA CRISE

Les dernières prestations sierroises n'incitent pas à l'optimisme. Le creux de la vague est-il atteint ?

Ne serait-il pas temps de se ressaisir, de reprendre en main une équipe qui semble avoir de nombreuses têtes, mais pas d'âme ? Pour ses cinq dernières rencontres, l'équipe de la cité du soleil devra affronter les trois candidats au titre, Berne, Langnau et Bienne, ainsi que Kloten et Ambri.

Zoug, pour sa part, paraît avoir un programme plus facile.

Chacun attend maintenant une victoire qui prouverait que le passage à vide est surmonté, sinon le réveil pourrait bien être brutal.

Md.

L.N.B. : SION ÉCRASÉ – VIÈGE GAGNE ENFIN !

Viège - Zurich 5-4 (1-1, 1-2, 3-1)

Patinoire de Viège. – Excellentes conditions. – Spectateurs 800.

Arbitres : MM. Claude et Arcon.

Viège : Truffer ; G. Furrer, R. Furrer ; Roten, Clemenz ; B. Zenhäusern, Anthamatten, Kronig ; Forny, Fraser, Fryand ; Wyssen, Elsig, Schmidt ; W. Zenhäusern.

Zurich : Scheibli ; Fröhli, Bertschinger ; Flückiger, Parini ; P. Schmid, Eichholzer, Weingart ; Maag, Lindberg, L. Schmid ; Lerch, Spinatsch, Spengler.

Buts : 8e Br. Zenhäusern ; 10e L. Schmid ; 25e Schmidt ; 27e, 35e L. Schmid ; 46e Fryand ; 56e Lindberg ; 57e, 60e Anthamatten.

Notes : expulsions 4 fois 2 minutes pour Viège et 4 fois 2 minutes pour Zurich, pour des fautes mineures. Viège est au grand complet et retrouve Martin Clemenz, qui avait été accidenté le 23 octobre 1976. Zurich sans Huck, qui a fait ses valises et sans Wehrli, qui n'était pas du voyage.

D'entrée, on peut dire que ce ne fut pas un match de grande qualité et que l'engagement fut un peu à ce que nous pouvions attendre de deux formations se devant de remplir un contrat dont il n'y a plus rien à attendre. Petit à petit, le public abandonne la patinoire et la galerie présente ne ménage pas ses critiques et ses huées. Viège, dont on attendait beaucoup, prit un départ très rapide, mais fut assez long à obtenir la concrétisation de ses efforts. Une nouvelle fois, et selon la tradition, il fallut une demi-douzaine de scènes turbulentes devant les buts de Scheibli pour que Bruno Zenhäusern et Kronig réussissent un but selon le schéma à Tarasow. Si c'était « parti », par contre, l'avance de Viège aurait dû être plus substantielle après dix minutes de jeu.

LORENZO SCHMID SORT DU LOT

Après que les Viégeois eurent donné le ton, ces derniers ont commis l'erreur de relâcher quelque peu leur étreinte et le routinier Lindberg, dont les coups de boutoir ne sont nullement à dédaigner et dont la vue d'ensemble reste à l'image de sa renommée des vertes années, fut à nouveau au four et au moulin. Aussi, ne faut-il pas s'étonner si le compagnon de ligne de Lindberg, Lorenzo Schmid se signala comme l'homme le plus en vue du camp zurichois puisqu'il réussit à lui seul 3 des 4 buts des visiteurs. Si « Le Schmidt » des Viégeois obtint une nouvelle avance pour son équipe, en revanche, la joie fut de courte durée, bien que les occasions de creuser l'écart n'aient pas manqué aux Valaisans.

Toutefois, il y a beaucoup trop de points faibles dans cette équipe viégeoise au sein de laquelle Clemenz a fait une rentrée remarquable alors que pour d'autres, il manque ce quelque chose qu'il faudrait avoir pour faire pencher la balance, le moment venu.

ANTHAMATTEN TOUJOURS AUSSI TURBULENT

Quant au numéro 8 de Viège, il n'a rien perdu de son courage et de sa volonté de crocher jusqu'à la fin.

Aussi, lorsqu'à quatre minutes et demi de la fin de la rencontre, Lindberg redonna une seconde fois l'avantage aux Zurichois, il fallut une bonne dose de courage pour se lancer tête baissée à travers le mur défensif des visiteurs pour arracher une égalisation à laquelle plus personne ne croyait, alors qu'il ne restait plus que 29 secondes à jouer. Relevons toutefois qu'à ce moment-là, une expulsion de Maag « servit » au moins à quelque chose, ce qui n'avait pas été le cas jusqu'à ce moment-là. Eh bien, cela il fallait le faire, le sympathique « Turli » a droit aux remerciements de circonstance et aux félicitations d'usage. Viège a gagné, sans doute, mais à quel prix. Vraiment, on sent que les joueurs en ont assez d'une formule marathon qui ne leur apporte pratiquement rien, sinon remplir presque à contre-cœur un contrat dont on n'a plus que faire puisque depuis deux semaines il semble peu probable qu'il y ait encore une formation armée en tour de promotion pour couper l'herbe sous les pieds d'Arosa. MM.

AROSA - SION 21-1 (4-0, 6-0, 11-1)

Patinoire d'Obersee. 2000 spectateurs. Temps couvert et neige au dernier tiers-temps. Aucune pénalité. Arbitres : MM. Berchten et Keller.

Arosa : Meroni ; Lohrer, Kramer ; Gull, Altdorfer ; Bonadurer, M. Lindenmann, G. Lindenmann ; Vogelsand, Koller, Mattli ; Schmid, Latinovich, Mühlebach.

Sion : Schöpfer ; Senggen, Fontanna ; Kalbfuss, Hoch ; D'Amico, Emery, Mayor ; Debons, Dekumbis, Héritier ; Praz, Zago, Bucher.

Buts : 8e Mühlebach 1-0 ; 10e Mattli 2-0 ; 11e Latinovich 3-0 ; 20e G. Lindenmann 4-0 ; 21e G. Lindenmann 5-0 ; 23e Vogelsand 6-0 ; 24e M. Lindenmann 7-0 ; 28e M. Lindenmann 8-0 ; 28e M. Lindemann 9-0 ; 40e G. Lindenmann 10-0 ; 43e Latinovich 11-0 ; 44e M. Lindenmann 12-0 ; 46e Latinovich 13-0 ; 48e M. Lindenmann 14-0 ; 52e Dekumbis 14-1 ; 53e Vogelsand 15-1 ; 53e Latinovich 16-1 ; 54e Mattli 17-1 ; 57e G. Lindenmann 18-1 ; 57e Mattli 19-1 ; 59e Kramer 20-1 ; 60e G. Lindenmann 21-1.

(DE NOTRE CORRESPONDANT A AROSA)

Les Sédunois se rappelleront longtemps de leurs déplacements en terre grisonne, mais plus particulièrement encore de l'équipe d'Arosa. Déjà battus sur leur territoire par 17-2 le 11 décembre 1976, les Valaisans ont été fustigés samedi soir passé.

Sion s'attendait au pire en partant pour les Grisons samedi matin, espérant pour le moins limiter les dégâts face aux futurs champions suisses.

Après avoir livré une résistance a acharnée durant les premières minutes du match, le HC Sion a encaissé trois buts entre la 8e et la 11e minute. A ce moment-là déjà, la cause était entendue. Arosa n'a ensuite pas fait de quartiers. Usant de sa plus grande rapidité, de sa large technique, il s'est hissé de deux classes au-dessus des visiteurs confondus. Le 3e tiers a été un calvaire pour les Valaisans dont le portier a sombré à l'image de toute l'équipe, complètement déphasée.

Oui, Sion se rappellera des Grisons et d'Arosa en particulier, qui lui a inflingé le score total, sur deux rencontres, de 38-3... W. Sp.

Première ligue

Montana-Crans - Château-d'Œx 7-3

Montana-Crans : Favre, Bonvin J.-P ; Gillioz E., Bonvin P., Nendaz, Bagnoud, Coudray, Micheloud, Chavaz, Gillioz Th., Constantin, Rollier, Bonvin G., Zermatten, Pralong.

Château-d'Œx : Schwitzgubel, Moratti, Motier, Bach, Dey, Pillet R., Rytz, Pilet D., Bernasconi, Cuetteloz, Alter, Keltenried.

Buts : 4' Nendaz (1-0), 9' Nendaz (2-0), 13'gillioz E. (3-0), 15'Bach (3-1), 17' Bach (3-2), 21' Micheloud (4-2), 42' Bernasconi (4-3), 43' Bonvin J.-P. (5-3) 55' Codray (6-3), 56' Bonvin J.-P. (7-3).

Après un début de match sur des chapeaux de roues, les joueurs valaisans prennent un avantage de trois buts. Certains de la victoire, ils se laissent aller à quelques fantaisies, ce dont profitent immédiatement les gars de Château-d'Œx qui marquent par deux fois. Continuant sur leur lancée, ils sont bien prêts d'égaliser. Mais le gardien Favre est vigilant et les locaux préservent leur avantage d'un but.

Conscients des problèmes que pourraient leur poser une égalisation, les Valaisans attaquent sans cesse et réussissent à creuser l'écart dès la première minute de la reprise. Alors que le score aurait pu s'aggraver pour les Vaudois, leur gardien est intraitable et réussit des arrêts brillants.

Au début du troisième tiers, Bernasconi, dans un de ses numéros préférés, traverse toute la patinoire et marque un but superbe qui redonne pour quelques instants confiance à son équipe. C'est un coup de fouet pour les joueurs locaux qui comme par enchantement se souviennent que le hockey sur glace est un jeu collectif. Procédant alors par des passes rapides, sollicitant les ailiers, ils s'installent dans le camp adverse. Cette fin de rencontre sera passionnante et les rares spectateurs assistent à une excellente fin de match. Les Vaudois sont alors pris de vitesse et n'arrivent plus à surveiller correctement l'adversaire ce qui permet aux arrières valaisans d'être régulièrement seuls. Ce qui devait arriver, arriva puisque les trois buts de ce dernier tiers ont été marqués par les arrières précisément.

Un grand bravo à l'équipe de Montana-Crans pour le spectacle présenté et d'ores et déjà le prochain match de mercredi soir à Villars contre le HC Monthey promet de belles émotions.

Mme Ginette Schmocker

Hôtel de Savoie, Martigny

remercie sa fidèle et honorable clientèle, qui l'a suivie pendant treize ans dans son activité et l'informe qu'elle a remis son établissement à

Mmes Janine et Netty Volluz

qui espèrent, par la qualité de leur service, mériter la confiance accordée à Mme Schmocker.

Un apéritif de bienvenue sera offert aujourd'hui lundi 31 janvier dès 17 h.

36–90051

TESTS GRATUITS

Ford

Etant donné leur succès et à la demande de nos clients nous organisons

du 31 janvier au 7 février 1977

une semaine de tests gratuits pour les véhicules FORD antérieurs à 1976. Cet examen se fera en nos locaux sous le contrôle d'un spécialiste FORD et au moyen d'un appareil de test électronique des plus modernes.

Durée du test environ 30 minutes, sur rendez-vous.

Ihr Ford-Händler **Votre concessionnaire Ford**

Garage du Rawyl

F. Durret & Cie SA

3960 Sierre
Tél. 027 55 03 08

REGIE ANTILLE
3960 Sierre, Rue de Sion 4
Téléphone 027 55 88 33

A louer

9 chambres indépendantes

à Châteauneuf
Fr. 135.– plus charges
Libres tout de suite

Tourbillon 80-82, Sion

3 pièces plus hall
dès Fr. 350.– plus charges
libres immédiatement ou à convenir.
Situation dégagée, ensoleillée.
Confort.

Pour visiter : 027/22 03 62
Gérances P. Stoudmann Sogim SA
Maupas 2, Lausanne, 021/20 56 01

ELECTRICITE AUTOMOBILE

PIERRE GUEX

La batterie suisse de haute qualité

Tous les modèles en stock chez le **spécialiste**

MARTIGNY Av du Gd-St-Bernard 42 – Tél. 026/2 20 06

Pour toutes vos annonces : Publicitas 027/21 21 11

Pour ceux qui sont exigeants, individualistes et difficiles à contenter, nous avons la formule magique qui leur assure des vacances variées, riches en soleil et en impressions nouvelles:

La Grèce

dès 550.–

(8 jours à Corfou)

Hotelplan a de nouveau préparé à votre intention un programme grec bien équilibré, judicieusement assorti, qui offre à chaque goût et à chaque budget exactement ce qu'il leur faut. Quel que soit votre choix – vous bénéficierez toujours des services et prestations que seul Hotelplan est en mesure de vous offrir à des prix sympathiques.

Athènes

L'Acropole + Plaka + Le Pirée + Ouzo + soleil + mer
8 jours dès 670.–

Crète

Nouveauté Hotelplan. Savourer le charme des petites villes crétoises et des vacances balnéaires!
8 jours dès 640.–

Rhodes

Sirtaki + soleil + trésors des cultures grecque, romaine, byzantine et sarrasine.
8 jours dès 670.–

Corfou

Ravissantes petites villes! Baies magnifiques! Plages! Végétation!
8 jours dès 550.–

Combinaisons idéales

Croisière des îles 8 jours à partir d'Athènes dès 820.– (cabines à 4 couchettes dès 700.–). 8 jours à partir de Corfou dès 840.–

Athènes et les îles Athènes/Rhodes, Athènes/Corfou, Athènes/Crète. 1 semaine à partir d'Athènes dès 1070.–

Circuit classique en Grèce 8 jours à partir d'Athènes dès 610.–

Circuit de Crète 1 semaine à partir d'Héraklion dès 520.–

Typiquement Hotelplan:
* Tous les vols par SWISSAIR, BALAIR ou SATA. Pour Rhodes, vols de nuit particulièrement avantageux au départ de Zurich.
* Garantie-vacances Hotelplan par écrit.
* Réductions sympathiques pour enfants, familles, bénéficiaires de l'AVS/AI, nouveaux mariés.

La Grèce, vécue avec Hotelplan, dévoile ses innombrables beautés que vous découvrirez vous-même aux pages 51–61 de notre nouveau catalogue de vacances. Nous vous en enverrons volontiers un exemplaire.

Bon pour le rêve...

23.5

Veuillez m'envoyer
☐ le catalogue de vacances Hotelplan «Printemps-été-automne 1977» – 212 pages regorgeant de propositions alléchantes pour des vacances dont le prix varie entre Fr. 190.– et 4960.–.
☐ «Vacances en Suisse»
☐ «Escapades» contenant bon nombre de suggestions pour des vacances éclair particulièrement avantageuses.
☐ «Vacances pour les aînés»

A envoyer à l'agence Hotelplan la plus proche ou à votre agence de voyages habituelle.

Mme/Mlle/M.
Nom, prénom:
Rue, No:
NPA, localité:

Hotelplan
...de tout cœur avec vous au pays des vacances

1950 Sion, Centre commercial Métropole, avenue de France, tél. 027/22 93 27

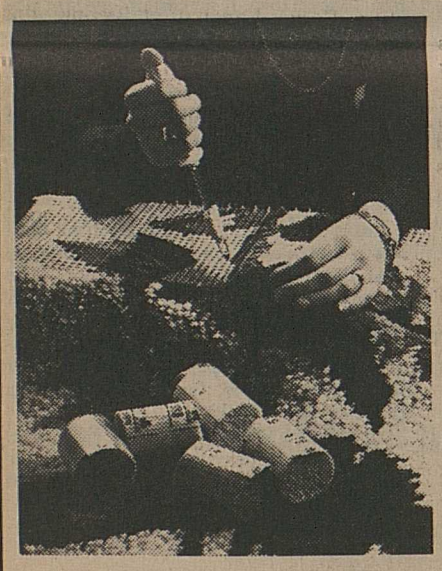

Il ne se fait pas tout seul... mais presque, le

tapis Smyrna-Presto

EXPOSITION-DÉMONSTRATION

(sans obligation d'achat)

Hôtel Treize-Etoiles Sion

Mardi 1er février
Mercredi 2 février de 14 à 21 h.

SMYRNA-PRESTO

Aloïs Ammann – Bulle
Tél. 029/2 50 50

17–12325

Crans-Montana

A vendre ou à louer

hôtel-restaurant

50 lits.

S'adresser sous chiffre 89–41345 à Annonces Suisses SA «ASSA» 1951 Sion.

Publicitas 027/21 21 11

LE SALON DE VOS RÊVES

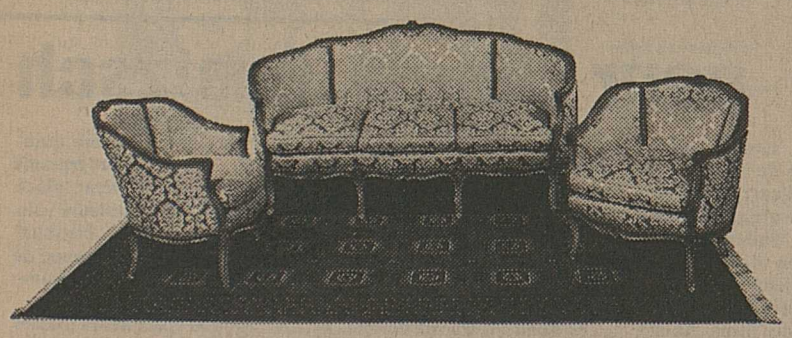

Créé spécialement pour vous, Mesdames, ce magnifique ensemble du plus pur style Ls XV, en noyer massif, richement sculpté, rembourré et exécuté selon les exigences de l'art, coussins duvet double face, donnera à votre intérieur une classe inégalable.

Avant tout achat, adressez-vous au fabricant spécialisé qui vous présente, dans un cadre grandiose, un choix incomparable de salons, chambres à coucher, parois par éléments, salons grand confort et salles à manger à des prix de fabricant.

ATTENTION : notre exposition se trouve dans une villa sans vitrine. ouverte tous les jours sauf le dimanche. le samedi sans interruption.

GOBET
Meubles de style S. A.
1630 BULLE
Rue du Vieux-Pont 1
Tél. (029) 2 90 25

BON pour recevoir une documentation sans engagement :
Nom et prénom :
Rue :
Localité :
Je m'intéresse à :

---

emosan

Lingerie climatisante – un cadeau idéal à tout âge.

---

emosan

La **lingerie climatisante** pour toute la famille
Grand choix de modèles mode, dans des couleurs épatantes

Demandez **emosan**

dans les droguerie pharmacies et commerces spécialisés qui affichent l'emblème **emosan**

HOCKEY SUR GLACE

Première ligue (gr. 4)

LES RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

Serrières - Neuchâtel 1-8 (0-3, 1-2, 0-3)
Leukergrund - Vallée de Joux 4-2 (3-0, 0-2, 1-0)
Crans-Montana - Château-d'Œx 7-3 (3-2, 1-0, 3-1)
Saas-Grund-Monthey 1-12 (0-8, 0-1, 1-3)

1. Neuchâtel	16	15	–	1	103- 24	30
2. Martigny	15	11	1	3	107- 53	23
3. Yverdon	16	9	1	6	63- 53	19
4. Monthey	15	8	1	6	85- 62	17
5. Leukergrund	16	8	1	7	67- 63	17
6. V. de Joux	15	8	–	7	58- 66	16
7. Serrières	15	7	–	8	62- 78	14
8. Montana	15	6	1	8	58- 68	13
9. Ch.-d'Œx	14	1	2	11	35- 63	4
10. Saas-Grund	16	–	1	15	27-137	1

Programme de la semaine

Jeudi 3 février

Martigny - Château-d'Œx

Samedi 5 février

Leukergrund - Serrières
Neuchâtel - Vallée de Joux
Martigny - Yverdon
Crans-Montana - Saas-Grund

Saas-Grund - Monthey 1-12 (0-8, 0-1, 1-3)

Arbitres : MM. Grossenbach et Meyer.
Saas-Grund : B.Burgener ; H. R. Anthamatten, G. Andenmatten ; Cina, P.-M. Anthamatten, J. Supersaxo ; B. Mittner, A. Mittner, B. Supersaxo.
Monthey : Golay ; Daven, Barman ; Gross ; Hulmann, Trisconi, Perrin ; Michelod, Althaus.
Buts : 3e Barman ; 5e Perrin ; 5e Althaus ; 6e et 8e Trisconi ; 13e Althaus ; 17e Trisconi ; 29e Barman ; 49e Trisconi ; 50e J. Supersaxo ; 52e et 53e Perrin.

Expulsions : 3 x 2 minutes pour Saas-Grund et 1 x 2 minutes pour Monthey.

Ce fut vraiment une rencontre de liquidation et cela dans toute l'acceptation du terme, même si de part et d'autre, on avait été réduit à se présenter sur la glace avec un minimum d'acteurs, chacun s'efforçant de donner le meilleur de lui-même. Toutefois, Saas-Grund devait rapidement se rendre à l'évidence qu'il n'y avait même plus lieu de faire quelque chose pour sauver les meubles. Dommage que cette équipe ait dû prendre congé de la 1re ligue après avoir disputé ses dernières rencontres à huis clos. Pour sa part, Monthey n'a aucune difficulté et l'avance substantielle obtenue après un quart d'heure de jeu s'est rapidement avérée nettement sufisante pour la suite des opérations même si par moment on joua de part et d'autre en dilettante.

MM.

PATINAGE DE VITESSE

La réunion de Davos
LES CHAMPIONS S'IMPOSENT

Le Hollandais Hans Van Helden, en reléguant le champion du monde Piet Kleine au deuxième rang, et la championne du monde Sylvia Burka ont remporté le combiné de la réunion internationale de Davos, répétition générale avant les championnats du monde. Dans l'ensemble, les performances ont été moins brillantes lors de la deuxième journée en raison des chutes de neige. Les résultats :

MESSIEURS. – 1500 m : 1. Hans Van Helden (Ho) 2'00"02 ; 2. Vladimir Lobanov (URSS) 2'00"46 ; 3. Klaus Wunderlich (RDA) 2'02"51 ; puis : 21. Walter Birk (S) 2'08"34 ; **5000 m :** 1. Piet Kleine (Ho) 7'26"59 ; 2. Van Helden 7'30"86 ; 3. Valeri Atlaskin (URSS) 7'32"71 ; puis : 16. Birk 7'56"36. **Classement final du petit combiné :** 1. Van Helden 167,587 ; 2. Kleine 169,525 ; 3. Serguei Martchuk (URSS) 169,668 ; 4. Klaas Vriend (Ho) 170,484 ; 5. Terje Andersen (No) 171,488 ; puis : 17. Birk 176,972.

Dame, 1000 m : 1. Sylvia Burka (Can) 1'28"27 ; 2. Sylvia Brunner (S) 1'29"98 ; 3. Karin Kessow (RDA) 1'30"64 ; **3000 m :** 1. Burka 4'57"01 ; 2. Marion Dittmann (RDA) 4'58"66 ; 3. Kessow 5'04"74 ; 4. Dolores Lier (S) 5'05"80. **Classement final du combiné :** 1. Burka 181,906 ; 2. Dittmann 186,252 ; 3. Brunner 187,888 ; 4. Pat Durnin (Can) 188,503 ; 5. Kessow 188,876.

Le Hollandais Hans Van Helden s'est imposé au classement du petit combiné.

LES CHAMPIONNATS SUISSES
Découverte de jeunes talents

La jeune Davosienne Sandra Cariboni a remporté son premier titre de championne suisse junior, à Genève, elle succède ainsi à Patricia Wyss. A l'issue de son exhibition libre, bien enlevée certes, mais manquant de panache, Sandra Cariboni (13 ans) a conservé la légère avance qu'elle possédait après le programme court sur la Genevoise Josiane Ehinger.

L'aspect artistique, qui primait dans l'exhibition libre de la jeune mulâtresse de Genève (12 ans) n'a pas suffi pour compenser son léger retard sur le plan technique.

Ces championnats suisses ont révélé plusieurs jeunes talents, tels Salomé Brunner (3e) qui a également enlevé le titre chez les couples et Manuel Tschupp (10 ans), qui a réussi un double lutz parfait lors de son exhibition libre.

Chez les garçons, le jeune Olivier Hoener (10 ans), de Zurich, a confirmé dans le programme libre les espoirs que l'on place en lui. Entraîné par son frère Daniel, ancien champion suisse, Olivier Hoener n'a pas vraiment rencontré d'opposition tout au long de la compétition. Enfin, dans la catégorie des couples, Salomé Brunner et Rudolf Erzinger se sont imposés au terme d'une exhibition libre truffée de difficultés techniques parfaitement assimilées par les deux jeunes champions.

Les résultats, jeunes filles : 1. Sandra Cariboni (Davos) 5/97,24 ; 2. Josiane Ehinger (Genève) 17/93,72 ; 3. Salomé Brunner (Illnau/Effretikon) 19/93,26 ; 4. Esther Steinfels (Kuesnacht) 23/92,12 ; 5. Marina Scheibler (Lausanne) 24/92,74 ; 6. Adriana Faoro (Davos) 28/91,92.

Garçons : 1. Olivier Hoener (Zurich) 5/97,20 ; 2. Roberto Cavallaro (Saint-Gall) 12/89,22 ; 3. Olivier Schmidlin (Winterthour) 13/88,50 ; 4. Joerg Galambos (Illnau/Effretikon) 21/87,10 ; 5. Michel Biaggi (Mezzovico) 25/86,58 ; 6. Stefano Fontana (Bellinzone) 29/84,56.

Couples : 1. Salomé Brunner-Rudolf Erzinger (Illnau/Effretikon) 5/63,92 ; 2. Antonella Pedersoli-Robert von Fluh (Bellin-Zone) 1/60,25 ; 3. Yvonne Fuetsch-Markus Laeubin (Illnau/Effretikon) 15/54,74.

SPORT FIT MASSAGE
Emulsion
Nouveau

Aux extraits de plantes médicinales et aux graisses cutanées naturelles.
Le produit adopté par les sportifs de pointe, indispensable pour tous les sportifs, femmes et hommes!
Frictionner énergiquement avant et après l'exercice, pour échauffer les muscles, activer l'irrigation sanguine, éliminer les toxines:
– rendement meilleur
– fatigue moindre
– risque de lésions amoindri!

Geistlich-Pharma, Wolhusen
Pharmacies et drogueries

Miège

Tir du Jubilé du 50e anniversaire

MIÈGE. – Jeudi soir le comité d'organisation des manifestations du jubilé, sous la présidence de M. Oswald Clavien, réunissait tous les principaux collaborateurs. Après avoir entendu maints conseils et recommandations de M. François Bétrisey, dé Saint-Léonard, des précisions furent apportées au cahier des charges de chaque commission en place.

Un important travail est déjà fait et l'ossature de cette organisation, en rodage, sera au point pour ces grandes journées de tir du jubilé qui auront lieu les 18, 19, 25 et 26 juin prochain à Miège. le plan de tir et formules d'inscription sont à la disposition des intéressés auprès de M. Martial Clavien, 3961 Miège.

NF REDACTION SPORTIVE
1950 Sion
(centrale) tél. 23 30 51
Jean-Pierre Bähler
Téléphone privé 027/22 39 02

Patinage : après les championnats d'Europe

Domination des pays de l'Est

Les championnats d'Europe 1977, qui se sont disputés à Helsinki, ont été totalement dominés par deux pays de l'Est, l'URSS et la RDA, vainqueurs des quatre titres décernés.

Les deux épreuves individuelles ont été enlevées par les Allemands de l'Est Jan Hoffmann et Anett Pœtzsch, ce qui constitue une grande victoire pour chacun d'eux mais aussi pour leur entraîneur commun, Mme Jutta Muller. Dans le passé, ce professeur avait déjà mené aux succès mondial et européen sa fille, Gabriele Seyfert, sans compter les nombreuses places d'honneur qu'elle a obtenues avec d'autres élèves.

Pour Jan Hoffmann, cette victoire représente un retour au premier plan. En effet, après l'année 1974, au cours de laquelle il avaitt remporté les titres européen et mondial, il avait dû se retirer à la suite d'une blessure au genou, avant de revenir en 1976. Mais si la technique parfaite de cet athlète de la glace a été justement couronnée à Helsinki, Hoffmann, tout comme son second, le Soviétique Vladimir Kovalev, n'auront pas fait oublier le Britannique John Curry, qui avait illuminé l'année 1976.

En revanche, un autre Britannique, Robin Cousins, paraît bien près de rejoindre son célèbre compatriote. Sixième l'an dernier à Genève, il a progressé (troisième) dans un style prometteur, se rapprochant sensiblement du « ballet sur glace » de Curry. Si Cousins parvient à améliorer ses figures imposées et à enrichir ses libres difficultés techniques supplémentaires, il est appelé à un brillant avenir. Dès l'année prochaine, il pourrait bien connaître la consécration européenne, voire même mondiale, avant de se lancer à l'assaut de la médaille d'or olympique en 1980.

Le deuxième titre est-allemand est donc revenu à Anett Pœtzsch, dont la victoire est tout à fait logique. Depuis plusieurs années, elle a été dans le sillage de sa compatriote Christine Errath (trois fois championne d'europe) et de la Hollandaise Dianne de Leeuw (tenante du titre), qui se sont retirées désormais. Par conséquent, il était normal qu'elle se retrouve au premier rang.

Mais Anett Pœtzsch, excellente patineuse, très sûre dans ses sauts, n'a pas enthousiasmé le public, comme d'ailleurs ses deux suivantes, l'Allemande de l'Ouest Dagmar Lurz et l'Italo-Américaine Susanna Driano, qui se sont refusées à prendre des risques dans leur programme libre notamment.

DENISE BIELLMANN EXCELLENTE

Au contraire, et de l'avis général, la Zurichoise Denise Biellmann (14 ans) a été étincelante pour ses premiers championnats d'Europe, qu'elle termine à la sixième place. Après un excellent programme court (nombreux sont ceux qui l'avaient vue meilleure qu'Anett Pœtzsch), elle a démontré des qualités techniques très au-dessus de la moyenne dans son programme libre. Elle pourrait bien être la grande championne de demain, avec une autre toute jeune fille, la Soviétique Elena Vodoresova qui, elle aussi, s'est attiré la sympathie du public par la qualité de ses sauts. Certains juges ne sont hélas montrés réticents tant pour la Suissesse que pour la Soviétique.

La Chaux-de-Fonnière Danielle Rieder n'a pas été en mesure, on le sait, de confirmer à Helsinki sa récente victoire dans le championnat suisse. La grippe puis un remède qui ne lui a pas convenu l'ont empêchée de se montrer à la hauteur de sa réputation. Bien qu'à bout de forces après deux minutes déjà dans son programme libre, elle a réussi à le terminer pour prendre une dixième place qui, compte tenu des circonstances, constitue un très bon résultat.

Chez les couples, aucune surprise avec la victoire des Soviétiques Irina Rodnina et Alexandre Zaizev, vainqueurs pour la cinquième fois consécutivement. Tant qu'ils patineront, ils seront les meilleurs du monde. Leur marge de sécurité par rapport à leurs adversaires est vraiment trop importante. Pour Irina Rodnina, cette victoire est la 19e enregistrée depuis 1969 en compagnie successivement d'Alexei Ulanov et de son mari, Alexandre Zaizev : un record unique dans les annales du patinage artistique.

ATTENTION DANGER !

Mais l'épreuve par couples a soulevé également le problème délicat de l'engagement d'une concurrente de 12 ans, pesant 27 kg et mesurant 1 m 32, comme la Soviétique Marina Tcherzazova. Il est certain que son athlétique partenaire, Serge Chakrai (18 ans), qui est apparu comme un géant comparativement, a vu sa tâche grandement facilitée, dans les « portés » en particulier.

Les dirigeants internationaux ont vu le danger. Il serait question de ne pas accepter, pour les couples, la participation dans les grands championnats de concurrents de moins de 14 ans.

Enfin, en danse, la Soviétique Irina Moisejeva et Andrei Mininkov ont offert un récital digne des ballets du Bolchoi. Déjà champions du monde en 1975, ces deux danseurs classiques ont apporté à leur discipline une dimension et une ampleur nouvelles que n'étaient pas parvenus à donner leurs prédécesseurs, Ludmilla Pachomova et Alexandre Gorchkov.

Cependant, dans l'ensemble, ces championnats d'Europe n'ont pas eu l'éclat habituel. C'est souvent le cas dans les années post-olympiques.

Bientôt les championnats du monde

Après les championnats d'Europe qui viennent de s'achever à Helsinki, les meilleurs spécialistes du monde se retrouveront du 1er au 5 mars à Tokio à l'occasion des championnats du monde.

Les prochains championnats d'Europe auront lieu du 31 janvier au 4 février 1978 à Strasbourg. Mais ces dates pourraient être modifiées car la compétition se déroulera alors pendant les championnats du monde de ski alpin.

En prenant la sixième place de l'épreuve féminine, la Zurichoise Denise Biellmann s'est lancée sur les traces des championnes de demain. Un bon augure pour le patinage helvétique !

Premier titre pour Anett Pœtzsch

Les championnats d'Europe se sont achevés, samedi soir à Helsinki, par la victoire attendue de l'Allemande de l'Est de 16 ans, Anett Pœtzsch, dont c'est le premier titre majeur. Ce succès d'Anett Pœtzsch est tout à fait conforme à la logique. Depuis plusieurs années en effet, l'élève de Mme Jutta Muller, qui est également l'entraîneur du champion d'Europe Jan Hoffmann, a toujours occupé les places d'honneur malgré son jeune âge.

Or, après les départs de l'Allemande de l'Est Christine Errath et de la Hollandaise Dianne de Leeuw (tenante du titre), Anett Pœtzsch s'est retrouvée cette année sans adversaire capable de la battre. De bout en bout, elle a dominé la compétition et c'est au terme d'une belle exhibition, qui n'a pas été toutefois enthousiasmante, qu'elle a conquis le titre.

La deuxième place est revenue à l'Allemande de l'Ouest Dagmar Lurz, dont la progression a été fulgurante en quelques années. Grâce à un honnête programme en libres, l'Allemande est parvenue à conserver la deuxième position aux dépens de l'Italo-Américaine Susanna Driano (troisième), qui a chuté sur un triple salchow. Troisième après le programme court, Driano qui est l'élève de M. Carlo Fassi à Denver, pouvait espérer s'octroyer la médaille d'argent. Mais elle a relativement déçu samedi soir alors que sa rivale ouest-allemande a en revanche agréablement surpris.

EXPLOIT SUISSE

Côté suisse, si Danielle Rieder, la championne nationale, handicapée par une grippe, a dû se contenter de la dixième place, Denise Biellmann par contre a réussi un exploit. Encore quinzième après les imposés, neuvième au terme du programme court, la jeune Zurichoise a finalement pris la sixième place après un programme libre remarquable, qui lui a d'ailleurs valu à trois reprises la note de 5,9. Au classement combiné programme court-programme libre, Denise Biellmann occupe de plus la deuxième place, juste derrière Anett Pœtzsch, la championne d'Europe.

Si Anett Pœtzsch a conquis le titre, les 7000 spectateurs massés dans la patinoire d'Helsinki ne s'y sont d'ailleurs pas trompés. Et ils ont réservé la plus forte ovation à la jeune Suissesse (14 ans) qui a réussi trois triples sauts et de nombreuses autres difficultés. Pour ses premiers championnats d'Europe, la Zurichoise a vraiment démontré à Helsinki qu'elle était appelée à un grand avenir. Elle sut ainsi forcer l'admiration des juges également.

Classement final de l'épreuve féminine : 1. Anett Pœtzsch (RDA) chiffre de places 9-189,78 points ; 2. Dagmar Lurz (RFA) 23-183,22 ; 3. Susanna Driano (It) 27-182,30 ; 4. Marion Weber (RDA) 43-178,00 ; 5. Elena Vodoresova (URSS) 46-177,78 ; 6. Denise Biellmann (S) 45-178,12 ; **7. Kristina Wegelius (Fin) 65-173,12 ; 8. Claudia Kristofics-Binder (Aut) 70-172,28 ; 9. Karin Enke (RDA) 84-169,24 ; 10. Danielle Rieder (S) 97-165,98.**

Classement programme court-libre : **1. Pœtzsch ; 2.** Biellmann ; **3. Vodorevsova ; 4. Driano ; 5. Lurz ; 6. Weber ; puis : 12. Rieder.**

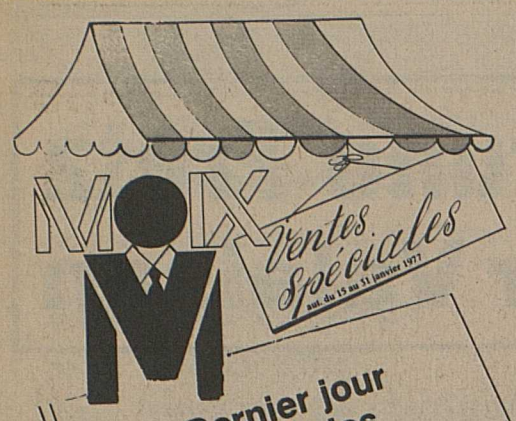

Dernier jour des soldes

Pour toute la famille
des affaires incroyables
dans un lot d'articles «sacrifiés»

La Croisée SION

MOX POUR TOUS

20 à 70 % de rabais
sur tout notre assortiment

ATTENTION !

VENTE DISCOUNT
aux PRIX DE GROS
de MEUBLES NEUFS
avec GARANTIES

Parois rustiques à éléments	**918.–**
Salons convertibles	**996.–**
Chambres à coucher	**1150.–**
Salles à manger	**1595.–**
Fauteuils Voltaire	**595.–**
Tables rondes	**495.–**
Chaises rembourrées	**109.–**

Nouveau :
CRÉDITS 6 ou 12 mois
sans intérêts

RUSTIQUE **MODERNE**
STYLE

Meta meubles

BOUTIQUE DES ARTS

Route d'Evian 1860 Aigle
Chemin du Sillon
Tél. 025/2 19 44 – 2 33 28
Ouverture de 8 h. 30 à 18 h. 30 et sur rendez-vous
G. Maruccia

22–120

Maître André Masson

Avocat et notaire
Martigny

informe sa fidèle clientèle que son étude
est transférée
dès le 1er février 1977
à l'avenue de la Gare 8, immeuble Caisse d'Epargne du Valais.

36–20809

Centre Commercial Noës - Sierre

Bonjour Loèche-les-Bains !

En avant-première des championnats suisses de ski alpin 1977 messieurs qui auront lieu du 8 au 13 février dans la sympathique station valaisanne, le Centre Commercial Sierre a le plaisir d'accueillir

Loèche-les-Bains

du mardi 1er au samedi 12 février

C'est l'occasion de visiter une magnifique exposition consacrée à une station dont la richesse des possibilités et la diversité des aspects échappent encore au grand public, fût-il valaisan...

Samedi 5 février, de 14 h. à 16 h. 30 musique et danse

avec l'orchestre des moniteurs de ski de la station

Loèche-les-Bains : soleil, pistes blanches, piscines chaudes

LOECHE-LES-BAINS CHAMPIONNATS SUISSES DE SKI ALPIN MESSIEURS 8-13 FEVRIER 1977
Leukerbad ALPINE SCHWEIZER SKIMEISTER SCHAFTEN HERREN 1977 TORRENT

Inter Discount · pony shop JOUETS WEBER · 5 à sec Pressing en 1 heure · Librairie Amacker Papeterie · BCV Banque Cantonale du Valais · PLACETTE
la Source fromages · Cantin Chaussures · Frey vêtements · sun store Droguerie-Parfumerie · FÉMINA · Dögelé mini Omarché · Restaurant MANORA
Bricolage PLACETTE · Bijouterie-Horlogerie G. BURKARDT · Express Service Center · Supermarché PLACETTE · Salon de coiffure Dames-Messieurs-Enfants
P GRATUIT · Manor Super –.89 · BUS Sierre-Noës: retour GRATUIT · Garderie d'enfants BAMBINETTE: 1ère heure gratuite (les heures suivantes Fr. 1.– l'heure)

au Centre Commercial Noës - Sierre

Prêts sans caution

Procrédit

Comme particulier vous recevez de suite un prêt personnel
pas de formalités
discrétion absolue

Aucune demande de renseignements à l'employeur, régie, etc.

Je désire Fr. .....
Nom ..... Prénom .....
Rue ..... No .....
NP/Lieu .....

A retourner aujourd'hui à:

Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037 - 811131

920'000 prêts versés à ce jour

MACHINES A LAVER

linge et vaisselle, automatiques, neuves, avec légers défauts émail

GROS RABAIS

Vente ou location
Fr. 30.– mois

Réparations toutes marques
CHEZ SAM

Sion 027/23 28 83
Martigny 026/ 2 45 19

A vendre

1 chambre à coucher moderne et 2 garnitures
d'occasion bas prix

Tél. 027/22 54 25
36–4424

A louer à **Sion, quartier Wissigen** dans immeuble neuf

studios
meublés ou non.
Conditions intéressantes
Date d'entrée à convenir

Agence Imm. Armand Favre
Sion. Tél. 027/22 34 64

36–207

Immeuble Les Messageries, Martigny
Pour le 1er février 1977, **à louer** à l'entresol de l'immeuble

bureaux
(3 pièces)

Pour visiter et traiter, s'adresser à M. André Cusani, concierge.
Tél. 026/2 11 65

36–90054

Sion. A vendre à Platta

appartement 4 pièces
au rez-de-chaussée.

Fr. 110 000.–
Libre tout de suite.

Gérance d'immeubles La Sédunoise, Grand-Pont 20, Sion
Tél. 027/22 16 37 36–275

Au rythme du succès:

Une gamme pleine de qualités.

SIERRE	**Garage Olympic, A. Antille**	**55 33 33**	**ORSIÈRES**	Garage B. Monnet	4 12 50
SION	Garage Olympic, A. Antille	23 35 82	**MONTHEY**	Garage G. Froideveaux	4 22 56
SION	Garage des 2-Collines, A. Frass	22 14 91	**MONTHEY**	Garage G. Guillard	4 33 46
CHAMOSON	Garage des Plantys, Y. Carrupt	86 29 60	**CHAMPÉRY**	Garage de Champéry, B. Défago	8 42 76
SAXON	Garage J. Vouillamoz	6 21 09	**LES EVOUETTES**	Garage du Haut-Lac, D. Clerc	7 47 34
MARTIGNY	Garage Olympic SA	2 12 27			

Championnat valaisan de descente FIS à Crans-Montana

Victoire du Zurichois Bruno Fretz

Nicky Rombaldi, meilleur Valaisan

Nos photos, à gauche : *les trois premiers, Ernst Horat (2e), Bruno Fretz (1er) et Frautschi (3e).* **A droite :** *les trois du classement combiné, Dubosson (2e), Murmann (1er), avec à gauche P.-H. Francey et à droite L. Bircher, chef technique.* **Photos NF**

Une fois de plus, les organisateurs de la coupe du monde dames, ont poursuivi leur travail à la satisfaction, cette fois de l'Association valaisanne des clubs de ski. En effet, après les deux épreuves de la semaine dernière, c'est la descente des « Valaisans » qui s'est disputée sur la nationale. Cette compétition ouverte aux coureurs étrangers avait réuni cinquante-huit éléments, dont deux Autrichiens et un Canadien. La piste était en parfait état avec les mêmes caractéristiques techniques que pour les dames, sauf le piquetage effectué par Paul-Henry Francey (22 portes).

La couche de neige fraîche (10 cm) tombée durant la nuit, donna un peu de fil à retordre aux organisateurs, le brouillard matinal assez épais, apportant une difficulté supplémentaire. Mais malgré ce handicap, la course put débuter à l'heure prévue, car la visibilité était bonne sur l'ensemble du parcours (2450 m). Il faut néanmoins préciser que les premiers coureurs furent légèrement handicapés, la conduite des skis étant très difficile dans cette neige. De plus, la vitesse n'était pas élevée, près puisque des temps supérieurs à près de trois secondes sur ceux de la veille étaient enregistrés. Mais dans l'ensemble, l'épreuve fut très régulière jusqu'au dernier concurrent.

● UN LONG CHEMIN À PARCOURIR

Les deux Autrichiens, tout comme le Canadien n'étaient pas des foudres de guerre, par contre de bons coureurs suisses, mis à part les quarante Valaisans étaient au départ.

Quelques noms connus, notamment Ernst Horat qui recherche sa place, équipe nationale, ainsi que Bruno Fretz (gr. V FSS), et Hans Frautschi (gr. IV FSS), qui n'ont jamais figuré sur des tabelles internationales. Pratiquement les temps enregistrés lors des entraînements se sont confirmés dimanche. Pourtant, on croyait que Ernst Horat, qui avait laissé une escellente impression, samedi, réaliserait le meilleur parcours. Mais pour 13/100es, le Grison se fit coiffer par Bruno Fretz, le troisième étant Hans Frautschi. En consultant le classement final, il faut remonter à la 14e place pour trouver le premier Valaisan, Nicky Rombaldi. Il précède Gérard Morand 20/100e et Diego Bottarel de 51/100es. Quant aux très jeunes Valaisans, ils terminent avec des écarts de dix secondes et plus sur les meilleurs Valaisans, voire même seize seconde sur le vainqueur. Cette image chiffrée donne exactement le chemin à parcourir aux coureurs du Vieux-Pays avec des compétiteurs déjà expérimentés.

● EXCELLENT POUR NOS JEUNES

Grâce à Crans-Montana, nos jeunes compétiteurs ont eu la possibilité d'effectuer six à sept descentes chronométrées. C'était nécessaire avant les championnats suisses de Brigels et de Loèche-les-Bains.

De plus, cette épreuve a permis à nos jeunes d'obtenir des points FIS, tant recherchés. Le but est donc atteint. C'est-là l'essentiel de ces championnats valaisans FIS. Il faut encore souligner que l'AVCS a pu établir un classement combiné trois épreuves, qui revient à Markus Murmann de Kippel, devant Dubosson de Morgins et Pannatier de Sion.

● RAPIDE CONCLUSION

Après les épreuves d'Anzère et de Crans-Montana, on peut tirer un rapide bilan. Dans l'ensemble, le ski masculin valaisan se porte bien. L'équipe actuelle est jeune, mais les fruits se récolteront dans quelques années seulement. Si en spécial et en géant de très gros progrès furent enregistrés, le retard est important en descente. Pour mieux juger nos compétiteurs, il s'agira d'attendre leurs résultats aux championnats suisses. Quant aux filles, elles seront mises « sur le gril » aux Diablerets, avant de se mesurer pour les titres valaisans à Loèche-les-Bains en avril prochain.

Peb.

Voici les principaux résultats :

Descente messieurs (FIS) : 1. Fretz Bruno, (S), 1'35"79 ; 2. Horat Ernst, (S), 1'35"92 ; 3. Frautschi Hans, (S), 1'36"28 ; 4. Hasler François (S), 1'36'45" ; 5. Raeber Urs, (S), 1'36"50 ; 6. Meli Sylvano, (S), 1'36"84 ; 7. Buergler Thomas, (S), 1'36"88 ; 8. Thévenaz Jean, (S), 1'37"63 ; 9. Ager George, (Aut), 1'37"68 ; 10. Nicolet Laurent, (S), 1'37"70 ; 11. Thaler Josepf, (Aut), 1'37'85 ; 12. Schelbert Lorenz, (S), 1'37"92 ; 13. Heinzer Thomas, (S), 1'38"42 ; 14. Rombaldi Nicky, (S), 1'38"82 ; 15. Morand Gérard, (S), 1'39"02; 16. Bottarel Diego, (S), 1'39"33 ; 17. Boll Christian, (S), 1'39"74 ; 18. Alpiger Karl, (S), 1'39"79 ; 19. Carron Daniel, (S), 1'39"93 ; 20. Sarbach Jean-Yves, (S), 1'40"24.

Championnats valaisans, descente messieurs : 1. Rombaldi Nicky, 57, Crans-Montana, 1'38"82 ; 2. Morand Gérard, 58, Saint-Martin, 1'39"02 ; 3. Bottarel Diego, 59, Illiez-Crosets, 1'39"33 ; 4. Boll Christian, 54, Sion, 1'39"74 ; 5. Carron Daniel, 60, Morgins, 1'39"93 ; 6. Sarbach Pierre-Yves, 55, Bagnes, 1'40"24 ; 7. Beney Pascal, 61, Anzère, 1'41"26 ; 8. Pralong Patrick, 60, Sion, 1'41"31 ; 9. Fournier Régis, 59, Haute-Nendaz, 1'41"37 ; 10. Bonvin Martial, 60, Crans-Montana, 1'41"70.

CLASSEMENT COMBINÉ

	Sl. gé.	Sl.	Desc.	Total
1. Murmann Markus, Kippel,	38"58	54"26	43"11	135"95
2. Dubosson P.-André, Morgins	63"87	51"17	39"48	154"52
3. Pannatier Pascal, Sion	77"45	62"53	39"85	179"83
4. Torrent François, Arbaz	88"09	54"21	46"73	189"03
5. Seiler Heinz, Ernen	80"05	72"13	55"81	207"99

Les concours en Suisse et à l'étranger

Sixième succès pour Duvilard

Le Français Henri Duvillard, en triomphant de l'Américain Tyler Palmer dans les deux manches de la finale, s'est adjugé le slalom géant des épreuves de Gabriel (Québec), comptant pour le championnat du monde des professionnels. C'est la sixième victoire remportée par le Mégevan sur les neuf épreuves disputées jusqu'ici. Le Suisse Josef Odermatt a pris la troisième place.

Au classement provisoire du championnat du monde, Duvillard est en tête avec 265 points, devant Josef Odermatt (205), Palmer (155), le Canadien Paul Carson (135), les Autrichiens Werner Bleiner et Wilfried Muxel et le Suisse Manfred Jakober (tous 130).

● **Abetone. – Slalom spécial FIS :** 1. Geoff Bruce (EU), 101"11 ; 2. Stig Strand (Su), 101"65 ; 3. Leonardo David (It), 101"73 ; 4. Paolo de Chiesa (It), 102"00 ; 5. Pete Patterson (EU), 102"51.

SKIBOB

Toni Schuerpf et Maria Breitenmoser ont remporté, à Schwytz, les titres du slalom géant des championnats suisses.

Résultats. – Messieurs : 1. Toni Schuerpf (Scheyz), 2'05"73 ; 2. Kurt Williner (Graechen), 2'05"81 ; 3. Donald Grob (Saint-Gall), 2'08"91. **Dames :** 1. Maria Breitenmoser (Berne), 2'22"26 ; 2. Patrizia Scolari (Locarno), 2'52"59 ; 3. Susi Pfenninger (Flaachtal), 2'52"96.

Victoires autrichiennes à Walsertal

Deux victoires autrichiennes ont été enregistrées dans les slaloms géants de coupe du monde disputés à Walsertal.

Résultats. – Messieurs : 1. Hans Irausek (Aut), 1'45"33 ; 2. Leon Jakimic (Tch), 1'46"55 ; 3. Martin Albrecht (S) et Alexandre Irausek (Aut), 1'46"66. **Dames :** 1. Hannelore Gigler (Aut), 1'52"68.

Les Autrichiens ont encore dominé lors de la deuxième journée des slaloms géants de coupe du monde de Kleinwalsertal.

Résultats. – Messieurs : 1. Alexandre Irausek (Aut), 1'40"73 ; **2. Martin Albrecht (S), 1'40"85 ; 3. Fredy Bollhalder (S), 1'41"69. Dames :** 1. Sonja Kehrer (RFA), 1'45"82 ; 2. Gerhild Schiffkorn (Aut), 1'48"76 ; 3. Rosalinde Lehner (RFA), 1'48"89.

Positions en coupe du monde. – Messieurs : 1. Alexandre Irausek, 231 points ; 2. Hans Irausek (Aut), 190 ; **3. Daniel Rey (S), 166. Dames :** 1. Kehrer, 144 points ; 2. Lehner, 142 ; 3. Schiffkorn, 108.

La course du Mont-Risoud

Organisée à la perfection par le Ski-Club Le Brassus, la troisième course populaire du Mont-Risoud a réuni quelque 400 concurrents. Dans des conditions idéales, sur une piste (Thomassette) présentant constamment deux tracés en excellent état, le meilleur temps (15 km) a été signé par Pierre-André Reymond (Le Brassus).

● **Succès de Pierrat en Italie.** – Après son succès de Neukirch et sa deuxième place de Castelrotto sur 30 km, le Français Jean-Paul Pierrat a étoffé son palmarès en remportant l'épreuve de grand fond de Cavalese (Italie) disputée sur 70 km.

● **Gaethler s'impose au Liechtenstein.**– Après s'être mis en évidence au Brassus (8e des 15 km), l'Appenzellois Heinz Gaehler a remporté à Steg (Liechtenstein) une épreuve sur 15 km en 52'56".

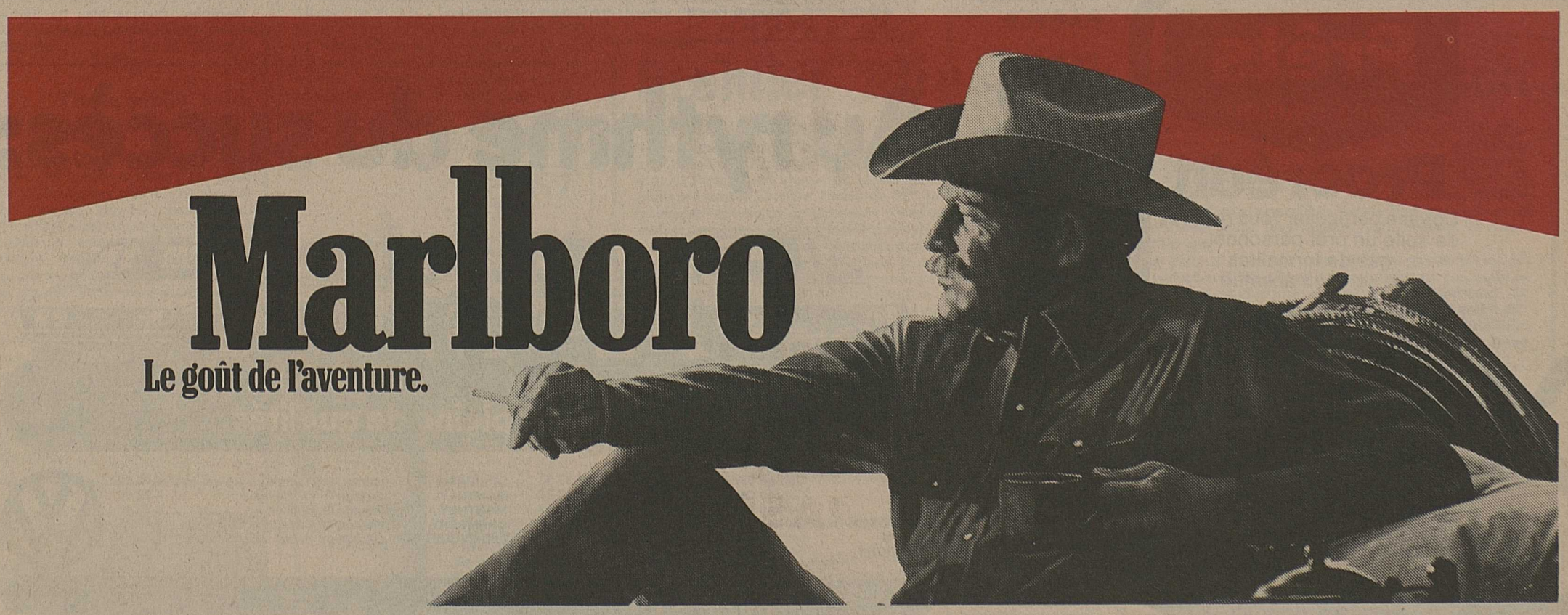

Offres et demandes d'emplois

Les titulaires actuelles étant atteintes par la limite d'âge
l'hôpital d'arrondissement de Sierre
cherche
pour entrée au 1er avril ou à convenir

des aides-lingères
une couturière
des femmes de ménage

Faire offres à la direction de l'hôpital d'arrondissement, 3960 Sierre, tél. 027/57 11 51 interne 151 ou 150.

36–3214

Décolletage SA – Saint-Maurice

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir

mécaniciens-outilleurs
mécaniciens de précision
mécaniciens-régleurs

- Excellent salaire
- Semaine de 5 jours
- Avantages sociaux d'une entreprise moderne

Faire offre écrite ou prendre rendez-vous par téléphone au 025/3 73 73 (int. 12)

36–2006

Bar à café à Sion cherche

serveuse

Fermeture à 20 heures.
Fermé le dimanche.

Tél. 027/22 37 27

36–20955

On cherche

serveuse

Horaire d'ouverture.
Semaine de 5 jours.
Logée si désiré.

Café-restaurant tea-room
Rose Rouge, Renens
Tél. 021/34 58 27

On cherche

jeune fille ou jeune homme

aide cuisine et travaux de restaurant, nourri(e), logé(e), vie de famille.

Faire offres au café-restaurant de Riex
sur la Corniche
entre Lausanne et Vevey
Famille L.-F. Magnin
Tél. 021/99 11 55 22–6782

Jeune homme, 23 ans, formation tôlier, cherche place comme

chauffeur-livreur

permis A

Tél. 027/23 18 39 après-midi

36–20981

Buffet de la Gare, Gryon
Cherchons tout de suite ou à conv.

serveuse

pour café-restaurant.

Place à l'année.

Tél. 025/5 94 13

36–20958

Commerce d'expédition de textiles cherche pour différentes régions

travailleuses à domicile

Activité variée et intéressante. Très bonnes possibilités de gain.

Les intéressées sont priées de téléphoner au 073/22 06 77 ou au 073/51 31 17

128010180

Jeune homme

diplôme commercial parlant et écrivant couramment français et allemand, cinq ans d'expérience cherche place dans une compagnie d'assurances à Sion, Martigny ou environs.

Ecrire sous chiffre C 18–302874 à Publicitas, 1211 Genève 3

A louer à Martigny
Avenue de la Gare

appartement 3½ pièces

5e étage
Cheminée de salon
Libre tout de suite ou à convenir.

Tél. 026/2 25 67

36–400104

A louer
à Brignon-Nendaz

maison d'habitation 4 pièces
avec jardin

Prix à convenir

Tél. 027/88 25 03

36–300202

Nettoyage chimique de la place de Sion
engage

dame ou demoiselle

aimant le repassage et le service à la clientèle.

Place à l'année. Entrée immédiate.

Faire offre écrite sous chiffre P 36–20983 à Publicitas, 1951 Sion.

A remettre à Sion

joli café-restaurant

Prix très avantageux.
Facilités.

Tous renseignements :
tél. 027/23 17 49

36–300201

Le prix compact-utilitaire

Fr. 585.–

SINGER
la machine à coudre la plus vendue dans le monde.

A. Jacquier
Grande-Dixence 17
Sion
027/22 67 68

A vendre
cause double emploi

chambre à coucher

Etat de neuf.
Prix intéressant.

Tél. 027/36 14 71
entre 12 et 13 heures

36–300200

Centre Commercial Monthey

Vivre en sécurité

Voir le danger

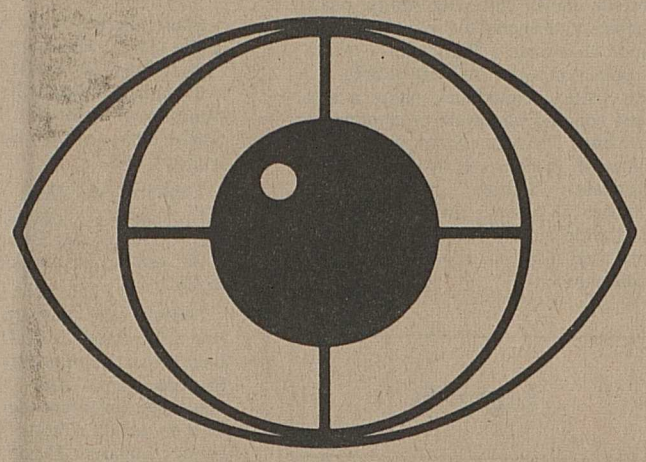

C'est le thème d'une exposition mise sur pied au Centre Commercial Monthey (galerie marchande) du

lundi 31 janvier au samedi 12 février

par la Caisse nationale suisse d'assurance.

« Vivre en sécurité », c'est aussi le titre d'une brochure que vous pourrez obtenir gratuitement à notre stand d'information. Elle vous dira tout sur les risques que vous courez par négligence ou ignorance, à la maison, au travail, en vacances.

Pendant 15 jours, le Centre Commercial Monthey est placé sous le signe de la sécurité.
Profitez de cette manifestation – elle vous apprendra les dangers que vous côtoyez chaque jour, vous et les vôtres, et les meilleurs moyens de les prévenir.

Concours

ouvert à tous et doté de nombreux prix

Vivre en sécurité – voir le danger

Bata Chaussures	BELDONA Lingerie	Bonjenie	Salon de coiffure Cattino Dames-Messieurs	Frey vêtements	PLACETTE
Supermarché PLACETTE		Texsana nettoyage chimique	Restaurant MANORA dimanche + lundi: 11 h – 20 h 30 mardi – samedi: 9 h – 20 h 30	Union de Banques Suisses	ZOO JARVI
Bricolage PLACETTE	P GRATUIT	Manor Super –.89	Garderie d'enfants BAMBINETTE: 1ère heure gratuite (les heures suivantes Fr. 1.– l'heure)	au Centre Commercial Monthey	

Pour toutes vos annonces 21 21 11

DANCING Tamburin DISCO RESTAURANT BRIGUE-GLIS

Du 1er février au 1er mars 1977
Tous les jours de 20 h. 30 à 2 h.

Danse et amusement
avec l'orchestre connu

NINO PASSAVANTI
(5 musiciens)

Fam. T. Bayard-Kuonen
Tel. 028) 3 64 54

A vendre

accordéon piano Hohner

électronique
140 basses

Fr. 1600.–

Tél. 026/6 27 23
heures des repas

A vendre

Chevrolet Camaro LT

1974, 35 000 km
première main

Ranger 1900

1972, 85 000 km
première main

Tél. 027/55 11 32
55 31 26

Je suis acheteur

d'une scie circulaire électrique

Offres avec prix sous chiffre P 36–20953 à Publicitas, 1951 Sion.

Vente aux enchères

Mme Angèle Rudaz, à Chippis, exposera en vente, par voie d'enchères publiques volontaires,

au café de l'Avenue à Chippis
le vendredi 4 février 1977 à 18 heures

a) ledit café-restaurant
b) un deux-pièces dans le même immeuble
c) deux chambres indépendantes au 3e étage

Pour tous renseignements, s'adresser à **l'étude de Me Marcel Mathier, à Sierre, tél. 55 09 48.**
Les locaux pourront être visités une demi-heure avant l'enchère, ou sur demande auparavant.
Prix et conditions seront communiqués à l'ouverture de l'enchère.

Sierre, le 15 janvier 1977.

Pour Mme Angèle Rudaz
Me Marcel Mathier, notaire

36–20534

Basket: Raga (46 points!) sauve Federale

Ligue A

Viganello - Federale	92- 95
Pully - Renens	112- 65
Lémania - Fribourg	103-116
Neuchâtel - Nyon	41-103
Pregassona - Vevey	83- 83
Sion - Lugano	92- 90

Classement :

1. Federale	13	12	0	1	1392-1117	24
2. Fribourg	13	11	0	2	1329-1116	22
3. Viganel.	13	11	0	2	1420-1216	22
4. Lugano	13	10	0	3	1389-1169	20
5. Pully	13	7	0	6	1276-1110	14
6. Vevey	13	6	1	6	1227-1191	13
7. Pregass.	13	5	1	7	1190-1168	11
8. Sion	13	5	1	7	1178-1263	11
9. Lémania	13	4	1	8	1241-1221	9
10. Nyon	13	3	0	10	1167-1205	6
11. Renens	13	2	0	11	1117-1339	4
12. Neuchât.	13	0	0	13	677-1495	0

Manuel Raga a été le grand homme d'un week-end qui n'a pas été avare d'émotions fortes ; cette deuxième journée du second tour constitue un tournant important du championnat : Federale a écarté de la première place son rival local Viganello, alors que Lugano a laissé s'envoler ses dernières chances de remporter le titre en s'inclinant à Sion. Outre Federale, Fribourg Olympic a été le grand bénéficiaire de cette fin de semaine.

La course au titre demeure passionnante; Lugano peut désormais jouer un rôle d'arbitre intéressant, même si la première place ne devrait plus échapper à Fribourg ou à Federale. Ces deux équipes se retrouveront d'ailleurs samedi prochain en Romandie dans le cadre des huitièmes de finale de la coupe !

MANUEL RAGA : FANTASTIQUE !

Mais si Federale occupe seul en tête une position de force, il le doit à un seul homme : Raga. On serait tenté d'employer abusivement de superlatifs à l'issue d'une telle prestation. Face à Viganello, le Mexicain s'est élevé au niveau des meilleurs basketteurs du monde ; Raga reste unique en Europe et honore son contrat avec Federale en offrant des récitals merveilleux au public. Malheureusement pour les champions suisses, il y a peu d'hommes dans le contingent tessinois qui soit habité d'une telle rage de vaincre. Seuls Cedraschi et Dizerens se donnent à fond, alors que les autres joueurs se contentent souvent d'un minimum : Johnson notamment. Quant à l'« oriundo » Betschart, il n'a plus rien à apporter à son équipe et Tocigl ferait mieux de le remplacer par un jeune, tout comme Dell'Acqua d'ailleurs. Federale joue un basket démodé et semble sur le déclin ; sa prochaine sortie à Fribourg devrait le confirmer.

Viganello donna longtemps l'impression de pouvoir s'imposer. En début de seconde mi-temps, Fultz et ses camarades prirent 9 points d'avance (48-39). Mais Raga se déchaîna et réussit à renverser la situation à lui seul (63-65) ! Le coach de Viganello commit alors une grave erreur en laissant trop longtemps sur le banc Caconi et Amann, pourtant excellents ; lorsqu'il les réintroduisit en fin de partie, il était déjà trop tard. Viganello avait joué trop longtemps avec trois hommes seulement (Fultz, Brady et Stockalper), manquant de remplaçants de valeur, surtout qu'il se passait du Hongrois Teri, suspendu disciplinairement... Malgré la vivacité de Stockalper et la prestation imposante de Brady sous les panneaux (21 rebonds), Federale avait déjà fait la différence sous l'impulsion d'un Raga omniprésent.

UN SEUL SUCCES TESSINOIS !

Federale aura donc été la seule équipe tessinoise à gagner ! Lugano est venu faire connaissance avec la salle Barbara : un nom qui devient tabou au Tessin ! Les jeunes Sédunois ont fourni une prestation collective remarquable et n'ont pas volé leur victoire.

La partie entre Pregassona et Vevey s'est finalement disputée à Lugano puisque les Tessinois ont fait recours contre la suspension d'un match de leur salle. Mais Pregassona n'en a pas été quitte de malheurs pour autant : son pivot Gerlach a dû quitter le terrain très tôt, après avoir réussi deux points seulement laissant le poids de la rencontre sur les épaules de Halsey et de l'excellent Nacaroglu.

Mais les Vaudois n'ont pas su profiter pleinement de l'occasion. Leur entraîneur Jordan a été très mal inspiré (11 points seulement), tout comme Austin. Ce sont finalement les joueurs suisses qui se révélèrent les meilleurs ; en particulier de Tiani, auteur de 29 points, qui prit une part très importante dans le point sauvé par Vevey.

FRIBOURG EN FORME !

A Morges, Fribourg a prouvé qu'il attendait de pied ferme ses deux prochains adversaires tessinois (Federale pour la coupe et Viganello en championnat). Howard et Kirkland ont montré l'exemple à lurs coéquipiers et l'entraîneur Mrazek a pu profiter de l'occasion pour passer en revue tout son monde. A noter du côté morgien l'excellent match du Yougoslave Kresovic (44 points inscrits face à la meilleure défense du pays !)

A Pully, Renens a dû évoluer avec un seul Américain, puisque Sorrentino n'est pas encore qualifié pour jouer avec son ancien club. Démoralisé par la malchance, Renens n'a pas offert une grande résistance à Pully qui en a profité pour remporter un large succès.

En visite à Neuchâtel, Nyon a augmenté son capital-points pour dépasser son voisin Renens. Nyon a tenté de soigner la manière et a offert à son Américain Garner la possibilité d'inscrire 53 points ; un record qui n'a pas grande signification cependant. Et Nyon n'en reste pas moins menacé par la relégation...

Ligue B

Stade Français - Vernier	97-66
Sportive - Champel	88-87
Jonction - Lausanne	107-64
City Fribourg - Uni Bâle	91-74
Bellinzone - Martigny	85-65

Classement :

1. Jonction	13	12	0	1	1171- 936	24
2. Stade Fr.	13	11	0	2	1197- 977	22
3. Sportive	13	11	0	2	1024-1003	22
4. St-Paul	12	7	0	5	1040- 994	14
5. Vernier	13	7	0	6	994- 994	14
6. Uni Bâle	13	6	0	7	1148-1183	12
7. Bellinz.	12	5	0	7	990- 975	10
8. Champel	13	5	0	8	999-1054	10
9. City Fri.	13	5	0	8	1091-1160	10
10. Martigny	13	4	0	9	1046-1050	8
11. Laus.	13	3	0	10	987-1144	6

Pas de surprise en deuxième division, même si Champel a manqué de peu l'exploit à Lausanne. Les Genevois ne sont pas assistés par la chance : voilà une semaine, ils s'inclinaient de justesse, de manière imméritée, face à Stade Français. A l'extérieur cette fois, ils ont fait trembler un autre candidat à l'ascension...

Malgré ces résultats, Champel reste dans une position inconfortable, mais il ne devrait pas tarder à améliorer sa situation.

Jonction et Stade Français se sont imposés facilement ; battu à l'aller, Stade Français a pris sa revanche aux dépens de Vernier qui a dû s'incliner lourdement. Quant à Jonction, il n'a eu aucune peine à se défaire de Lausanne qui s'annonce de plus en plus comme le candidat numéro un à la relégation.

BONNE OPERATION POUR CITY FRIBOURG

Heureusement pour Martigny d'ailleurs, car la situation des Octoduriens ne s'est pas améliorée ce week-end. Les Valaisans n'ont pas réussi à confirmer à Bellinzone leur succès remporté contre St-Paul. Bien emmené par Moore, Bellinzone a fait la différence au cours de la première période déjà.

La meilleure opération de la journée a finalement été réalisée par City Fribourg ; les Fribourgeois ont nettement pris le meilleur sur Uni Bâle et s'éloignant ainsi de la zone dangereuse. Voilà qui doit rassurer City à la veille de son déplacement à Sion pour la coupe suisse.

meg

Ligue nationale féminine

Femina Berne-Berne 73-56 (32–29). – Stade Français-Nyon 66-55 (26–22). – Baden-Muraltese 63-69 (28–36). – Fribourg Olympic-Lausanne Sports 56-82 (24–35). – Plainpalais-Sierre 96-34 (43–13). – Classement (11 matches) : 1. Stade Français et Plainpalais 20 p. – 3. Muraltese 17. – 4. Femina Berne 16. – 5. Nyon 13. – 6. Lausanne Sports 10. – 7. Berne 6. – 8. Baden 4. – 9. Sierre 2. – 10. Fribourg Olympic 0.

Première ligue

Groupe 1 : Wissigen-Lausanne Ville 85-60. – Monthey-Perly 95-59. – Meyrin-UGS 90-93. – Aigle-Chêne 65–76. – **Groupe 2 :** Yvonand-Yverdon 59-58. – Auvernier-Uni Lausanne 91-63. – Fleurier-Porrentruy 89-92. – Abeille La Chaux-de-Fonds-City Berne 98-89. – **Groupe 3 :** Rihen-Uni Berne 41-57. – Pratteln-Frauenfeld 70-41. – Baden-Rihen 57-86. – **Groupe 4 :** Muraltese-Perlen 159-59. – Zurich-Lando Lugano 102-61. – Reussbühl-Rio Lugano 69-85.

Les Sédunois remarquables ! SION - LUGANO 92-90 (50-51)

Sion : Cavin (6), R. Seiler, Métral (9), E. Seiler (2), D. Mabillard (8), J.-P. Mabillard (19), Berger (24), Saffle (24).

27 fautes personnelles ; trois joueurs éliminés pour 5 fautes : D. Mabillard (28e), Saffle (29e) et E. Seiler (33e). Coups-francs : 12-22.

Lugano : Marchesi, Zbinden (22), Prati (11), Amado (2), Zali (15), Battistoni, Picco (6), Scubla (6), Mc Dougald (28).

23 fautes personnelles. Coups-francs : 22-28.

Notes : salle Barbara : 550 spectateurs. Bon arbitrage de MM. Delessert et Pasteris. Lugano est toujours privé de son pivot Ron Sanford, alors que Sion évolue sans Schroeter (examens de maître de sports). Tirs en action : Sion : 40 paniers pour 72 essais ; Lugano : 34 sur 75.

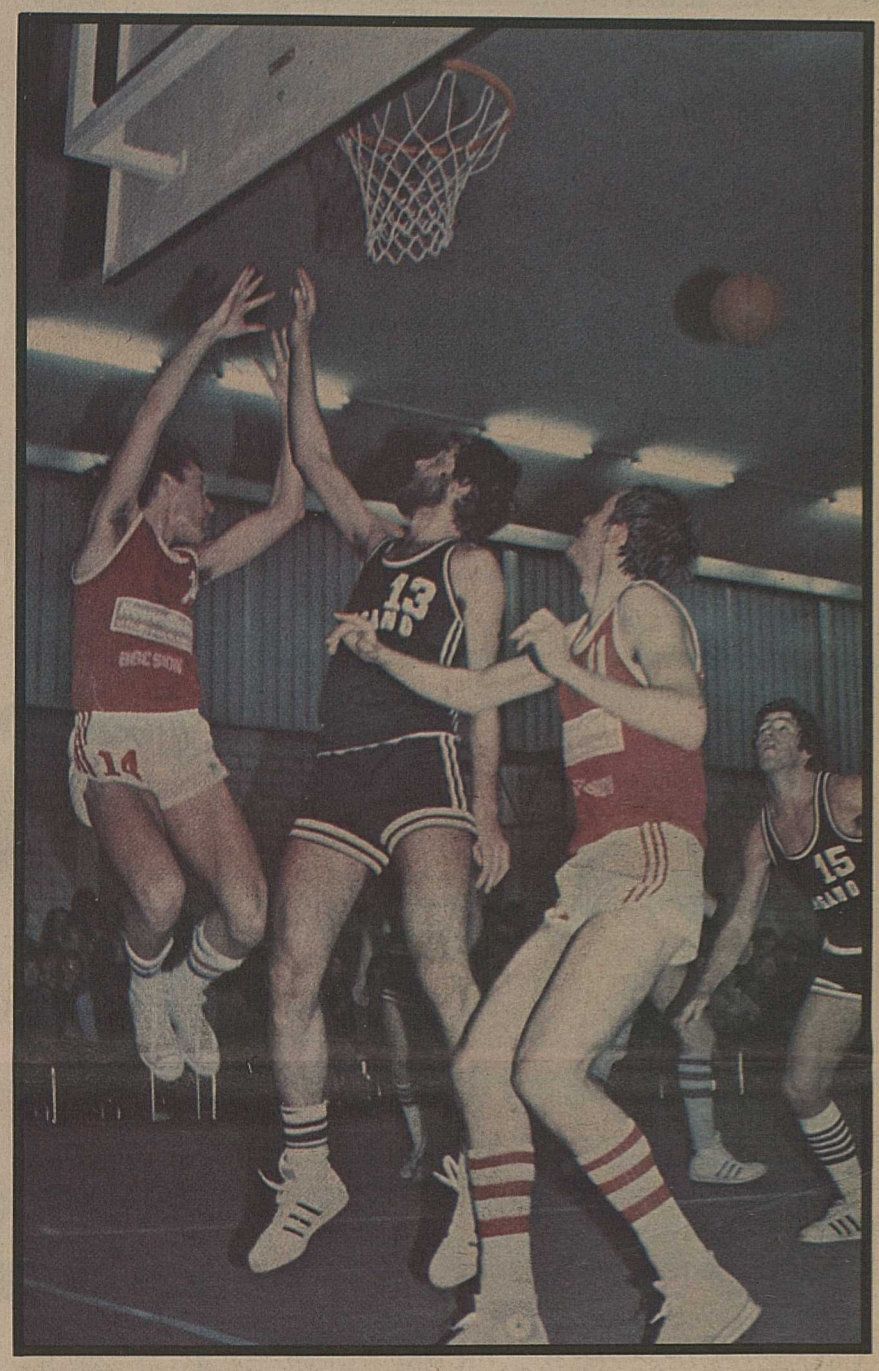

Le ballon semble échapper à Berger, Picco et Jean-Paul Mabillard au profit de McDougald, attentif dans le fond. Mais Sion, au terme d'une prestation remarquable, ne laissera pas s'échapper la victoire !

Photo NF

Le coup de sifflet final tomba comme le couperet sur la tête du condamné à mort : la tristesse des Tessinois faisait peine à voir ; les derniers espoirs de remporter le titre s'étaient envolés dans la salle Barbara et les jeune Luganais avaient beaucoup de peine à se rendre à l'évidence : leur beau rêve ne se concrétisera pas cette année. En face, c'était l'euphorie ; les Sédunois venaient d'écrire une nouvelle page dans le livre des exploits réalisés au cours de leur première apparition dans l'élite suisse.

Sion a remporté samedi sa plus belle victoire de la saison après avoir surmonté le coup du sort que représentait la sortie de John Saffle (5e faute à 11'42 de la fin).

UNE PRESTATION COLLECTIVE DE VALEUR

Jusqu'alors, Saffle avait été le véritable moteur de son équipe, le meilleur homme sur le terrain.

Lorsque Saffle dut regagner le banc des Sédunois, les spectateurs qui croyaient encore au succès sédunois devaient certainement se compter sur les doigts d'une main... Sion semblait ne pas se remettre de la perte du Texan ; pendant 3'30, les Valaisans bégayèrent, ne réussissant plus à marquer le moindre point. Pourtant, ils paraissaient tenir le match bien en mains : lorsque Saffle quitta le terrain, Sion menait de huit points (73-65). Profitant du passage à vide sédunois, Lugano remonta rapidement son handicap et renversa la situation : 73-77 à huit minutes de la fin !

Sion semblait ployer sous la pression tessinoise et définitivement battu, surtout qu'Elmar Seiler devait bientôt rejoindre D. Mabillard et Saffle sur le banc.

C'est alors que l'incroyable se produisit. Au lieu de contrôler le match, Lugano se mit à douter, à trembler même. La crainte des visiteurs s'exprima par une peine terrible à organiser le jeu et par un manque d'imagination et de mobilité qui allaient s'avérer fatal. Du côté sédunois, au contraire, la confiance revint petit à petit. René Seiler et Cavin évoluèrent sans complexe, offrant d'excellentes balles à leurs coéquipiers. Remarquablement surveillé par Zali (le meilleur Tessinois), Berger ne força pas le passage, jouant sobrement et portant l'essentiel de son effort sur le marquage de Mc Dougald et la lutte sous les paniers. Mais il fallait encore un « match-winner », capable de forcer la décision. Jean-Paul Mabillard prit alors ses responsabilités, ponctuant un match admirable par une série de réussites qui portèrent un coup fatal aux Tessinois en fin de match.

LA SERIE CONTINUE

Décidément, les Tessinois conviennent bien aux Valaisans ! Et Federale qui sera l'hôte des Sédunois le 19 février doit se poser des questions...

Même si la prestation de Lugano fut décevante et que cela influença sur la qualité du spectacle, le match demeura intéressant du début à la fin. Dès le coup d'envoi, Sion prit une légère avance, mais l'entrée de Zbinden (16 points en dix minutes) permit à Laugano de rester à la hauteur des Valaisans. Lugano connut son meilleur moment entre la 16e et la 18e minute, lorsque les hommes de Lamanna appliquèrent un pressing sur tout les terrain qui fit passer le résultat de 40-36 à 40-46 ! Mais Sion profita d'un relâchement de son adversaire pour revenir à un point à la pause.

Au début de la seconde période, Sion prit immédiatement la direction des opérations sous l'impulsion de Berger, Saffle et D. Mabillard qui prit progressivement confiance après un début de match difficile. Avec huit points d'écart, Sion semblait bien parti pour contrôler le match jusqu'à la fin. Et c'est alors que Saffle commit sa cinquième faute... La tâche des Sédunois devint alors plus difficile, mais ne fit que rendre plus savoureuse une victoire récompensant un remarquable esprit collectif.

meg

Bellinzone - Martigny 85-65 (43-30)

Martigny : Walker (38), Michellod (5), Yergen (8), Uldry (6), Giroud (2), Gilléron (6), Pointet, Perraudin, Paccolat.

Arbitres : Botta et Gandillon dont l'arbitrage fut particulièrement dur (54 fautes sifflées) et litigieux.

Affronter les Tessinois sur leur propre terrain n'a jamais été chose aisée. Lors de leur déplacement à Bellinzone, les Valaisans ont une fois de plus fait les frais de cette redoutable renommée.

Après la belle victoire acquise aux dépens de St-Paul, on attendait confirmation de la part des Valaisans. Malheureusement, Bellinzone n'était pas l'endroit idéal pour une telle confirmation. Les Tessinois ont eux aussi grand besoin de points car leur situation n'est guère préférable à celle du BBCM.

Malgré tout, les hommes de Walker espéraient bien ramener 2 points en terre valaisanne. Mais la déception arriva très vite car dès les premières minutes de la rencontre, il s'avéra que ce samedi était un « jour sans » pour le BBCM.

Un maigre 30 % venait récompenser les efforts des Valaisans. C'était insuffisant pour freiner l'ardeur des Tessinois soulevés par leur public. Sur le plan de la réussite, ces derniers vivaient une soirée des plus fastes.

Très adroits à distance, Moore et ses coéquipiers creusèrent rapidement l'écart. Ainsi, après 10 minutes déjà, les Valaisans avaient plus de dix points de retard. Malgré toutes les tentatives de forcing du BBCM, les Tessinois résistaient aisément et augmentaient même leur avantage. Pour Bellinzone, Moore fut sans conteste d'un apport important. Surclassant tout le monde aux rebonds défensifs et offensifs par sa grande taille, il inscrivit sans difficulté 28 points.

Cette présence géante posa de gros problèmes tactiques à la défense valaisanne. Walker tenta d'abord une zone, mais ce soir-là, les Tessinois étaient trop adroits. Puis la zone fut remplacée par une individuelle qui elle aussi fut un échec total.

Parmi les joueurs valaisans, seul Walker fut fidèle à ses prestations antérieures. Uldry eut à nouveau des problèmes et, blessé, il ne fit qu'une courte apparition en seconde mi-temps. Quant au reste, il fut bien en dessous de sa valeur moyenne, surtout en ce qui concerne l'adresse. Il faut dire que l'agressivité des Tessinois rend l'attaque beaucoup plus difficile. Cela demande de la part du distributeur beaucoup de sûreté dans le dribble et pour les autres, beaucoup de mobilité. Toutes qualités que les jeunes joueurs du BBCM n'ont pas encore.

Dans les derniers instants du match, alors que tout était joué, les jeunes réservistes Perraudin et Paccolat firent leur entrée. Voilà une heureuse initiative que l'on n'avait plus vue depuis longtemps et qui mérite d'être signalée...

Après cette défaite dont l'ampleur surprend quand même, Martigny connaîtra deux semaines de repos, puisque Swissair Zurich a retiré son équipe du championnat. Deux semaines qui seront très utiles avant les difficiles échéances que seront Sportive-Française et Champel à l'extérieur.

M. B.